This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 936,493

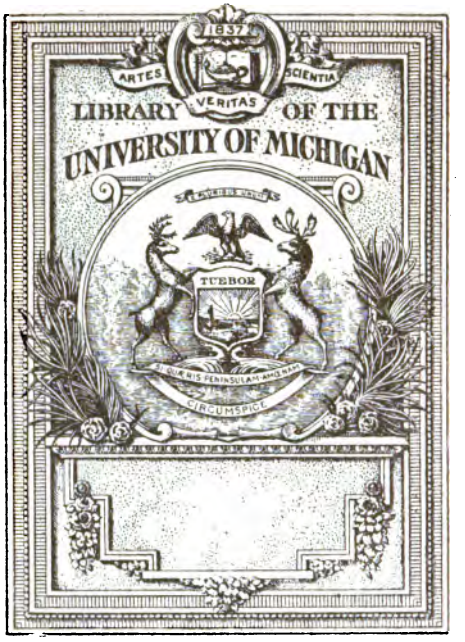
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

848
C992e

ÉTUDES

ET

PORTRAITS

LIBRAIRIES DE MICHEL LÉVY FRÈRES

DU MÊME AUTEUR

Format grand in-18

PORTRAITS POLITIQUES ET RÉVOLUTIONNAIRES. — 2e *édition* . . .	2 vol.
ÉTUDES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.	2 —
NOUVELLES ÉTUDES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.	1 —
DERNIÈRES ÉTUDES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.	2
VOYAGES ET VOYAGEURS. — 2e *édition*	1 —
HISTORIENS, POÈTES ET ROMANCIERS.	2 —
ÉTUDES ET PORTRAITS, — 1re série.	1 —

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH 1.

ÉTUDES

ET

PORTRAITS

PAR

CUVILLIER-FLEURY, Alfred Auguste,
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
1802-1887

DEUXIÈME SÉRIE

PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS
2 BIS, RUE VIVIENNE, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1868

Droits de reproduction et de traduction réservés

PRÉFACE

Le volume que je publie aujourd'hui vient s'ajouter à une collection déjà nombreuse. Il me semble pourtant que je le présente au public avec un peu plus de confiance que ses aînés, depuis que j'ai pu joindre à mon nom le titre que, dans ma vie de lettré déjà longue, j'ai le plus désiré, le seul que j'aie envié jamais à personne.

Quelques-unes des Études qui composent ce volume avaient précédé mon élection à l'Académie française ; les autres l'ont suivie. Le lecteur ne s'en apercevra pas, je l'espère, du moins à la différence des idées et des opinions. Tel que j'ai été adopté par ce corps illustre, tel je resterai. Être arrivé jusqu'à l'âge sérieux qui inspire si naturellement la fidélité, sans avoir rien changé à ses sentiments et à ses convictions d'autrefois, ce n'est plus là peut-être un mérite dont il soit très-habile de se prévaloir aujourd'hui ; mais je me croirais bien humble de m'en glorifier, n'en connais-

395070

sant pas de plus simple à concevoir, de plus facile à pratiquer.

Ce volume, le dernier venu de ma collection, et séparé du premier par un espace de vingt années, s'y rattache pourtant, sur certains points vivement discutés de notre histoire révolutionnaire, par l'expression des mêmes idées. Les temps ne sont plus les mêmes. La démagogie avait, il y a vingt ans, des représentants dans les assemblées qui suivirent la révolution de Février. L'attaquer dans ses terribles devanciers de 93, je ne dis pas que ce fût courir un risque quelconque ; c'était comprendre du moins le péril dont la France électorale, loyalement consultée, avait sauvé le présent. Si je reviens aujourd'hui, par l'étude d'un livre éloquent[1], aux thèses que je soutenais alors, c'est pour servir le même intérêt ; car le suffrage universel, dirigé et dominé par les préfets, n'a pas plus vaincu la démagogie par la dictature, qu'il ne l'avait complétement supprimée en 1848 et en 1849 par le courageux effort d'une assemblée libre. La démagogie ne meurt jamais. Elle veille, au bas et en dehors de toutes les institutions modernes, dans une minorité impuissante à les détruire, si elles sont bien défendues, capable pourtant de faire illusion sur sa faiblesse numérique, le jour où elle est maîtresse du pavé. C'est pour cela qu'il est toujours de saison de parler d'elle. Elle n'est pas seulement de fait, le jour où elle triomphe, la plus redoutable forme du despotisme sur la terre. Son souvenir fait peur à la liberté. Il faut donc marcher à

[1] Voir les Études consacrées à *la Révolution* de M. Edgar Quinet.

elle, comme on va droit au fantôme, quand ces frayeurs, si facilement égoïstes et si perfidement caressées, deviennent un argument contre les libérales aspirations d'un peuple.

Tel est le but de quelques-unes des Études de ce recueil.

Je n'ai pas pensé, du reste, que la critique fût plus dispensée d'être conséquente dans la littérature que dans la politique ou dans l'histoire.

On a essayé récemment d'apprécier l'état des lettres en France, depuis l'époque qui a vu naître et s'établir le nouvel empire[1]. On a demandé leur avis à des hommes de talent et d'esprit, qui ne pouvaient manquer de se tirer habilement d'une pareille difficulté. Des rapports ont été faits, à la suite de l'Exposition des produits de l'industrie. La littérature et l'industrie, « ce sont deux puissants dieux !... » Fallait-il les rapprocher? Les littérateurs vendent leurs produits, et encore pas toujours; ce n'est jamais la volonté qui leur manque. Cela fait-il qu'il n'y ait pas quelque distinction à marquer entre les citoyens de la république des lettres et les sujets du roi Coton? On ne s'y serait pas trompé autrefois.

Je sais qu'un noble esprit peut, sans honte et sans crime,
Tirer de son travail un tribut légitime;

mais il ne serait jamais arrivé à Colbert de mettre

[1] *Recueil de rapports sur le progrès des lettres et des sciences en France;* — publication faite sous les auspices du ministère de l'instruction publique. — (A l'imprimerie impériale et chez Hachette. Paris, 1868.)

une marque de fabrique sur *Andromaque* ou *Tartuffe*, sur *la Princesse de Clèves* ou les *Satires*.

Ce sont là des chefs-d'œuvre d'autrefois, nous dit-on ; parlez-nous du présent. Les hommes d'esprit qui se sont chargés d'en rassembler les produits littéraires étaient condamnés, par la nature même de ce travail, aux longueurs d'une énumération que tout leur mérite ne pouvait empêcher d'être, à certains égards, impuissante. Nommer tout le monde, c'était ne distinguer personne. Oublier quelqu'un, quelle injustice! Mais se refuser, dans une si vaste analyse, à chercher le lien qui rattache le mouvement des intelligences à la forme des institutions publiques, s'interdire l'examen des causes générales, c'était peut-être affaiblir et borner une pareille étude. Nous ne nous accoutumons pas à croire que le niveau intellectuel d'une époque ait notablement fléchi, sans qu'on nous donne, d'une telle décadence, des raisons qui vaillent la peine d'être produites. Nous les dirions quant à nous, si on nous les demandait, et bien franchement. Un mot y suffirait. La France littéraire ne peut pas plus se passer de liberté politique que la France industrielle ou parlementaire. *Mens agitat molem*... Il faut une âme à ces masses que l'esprit moderne a pénétrées et façonnées à son image, qui ne tiennent plus en rien du passé, et sur lesquelles les lois, les croyances, les prescriptions morales, les freins modérateurs, pas plus que les répressions césariennes, n'ont plus d'action véritable, si vous n'y mêlez dans une forte mesure les garanties et les pratiques de la liberté. L'esprit moderne se défie de tout

ce qui lui est imposé sans discussion, demandé sans mandat, retiré sans droit, retenu sans contrôle; défiance généreuse dont la pensée humaine s'est armée, il y a deux siècles déjà, quand le *Discours sur la méthode* établissait les bases du libre examen dans les questions philosophiques ; — défiance non moins salutaire aujourd'hui que l'émancipation des âmes ne laisse de prise qu'à la force brutale dans l'asservissement de l'humanité, si longtemps et si volontairement complice de ses maîtres.

J'ai essayé dans un des chapitres de ce volume, à propos d'un spirituel écrit[1], de montrer comment je comprends « le progrès par la liberté, » le progrès des lettres aussi bien que des fabriques de toiles peintes, celui des idées aussi bien que des intérêts. Liberté du commerce, ai-je dit, liberté de la boucherie, liberté de la boulangerie, liberté des entrepreneurs de spectacles, soyez les bienvenues; votre nom nous plaît, vous êtes d'utiles libertés; vous n'êtes pas la grande ! Vous êtes d'importants progrès ; vous n'êtes pas le vrai progrès. Un pays pourrait vous posséder toutes et n'en être pas moins entraîné, s'il n'était vraiment maître de sa destinée, sur la pente d'une décadence. On a trop vu, et récemment encore, après avoir cherché le progrès dans l'ordre des intérêts matériels par d'autres moyens que ceux des enquêtes publiques, — on a trop vu à quelles inextricables énigmes on était inévitablement acculé, dans quelles broussailles de chiffres problématiques et contradictoires pouvaient se perdre les meilleurs esprits.

[1] *Le Progrès*, par M. Edmond About.

Une pareille confusion est le résultat fatal de tout régime littéraire où la liberté ne vient pas apporter l'ordre par la lumière, la fécondité par l'inspiration indépendante, la distinction elle-même, je dis la distinction de la forme, par l'effet de cette vivifiante atmosphère où se produit ce qu'on a si bien nommé « la splendeur du vrai. »

Je ne distingue pas, entre les grands siècles littéraires, ceux qui ont brillé sous des rois ou qui ont illustré des républiques. Il suffit que le principe monarchique, même dans l'excès magnifique de son expansion, soit accepté par les idées et les mœurs d'une époque, pour que la littérature y trouve l'aliment de sa sincérité et de sa force. Louis XIV à ce point de vue vaut Périclès. Quelques flatteries n'y font rien. Qui songe aux dédicaces du grand Corneille? Qui reprocherait à Voltaire d'avoir flatté Frédéric, qui flattait Voltaire? La postérité est juste; elle ne regarde qu'aux monuments qu'a laissés le génie. Elle sait faire la part de la faiblesse humaine. Quand les grandes œuvres survivent, c'est qu'un esprit libre les avait conçues; j'entends par là cette sorte d'indépendance relative qui est, à un moment donné, dans le courant des idées et des convictions d'un pays.

Ils ont beau faire; tous les gouvernements à tradition suivent plus ou moins ce courant qui les porte, ou permettent de le suivre. Que peut Richelieu contre Descartes? Que peut Louis XV contre Montesquieu? Que pouvait la Restauration contre le mouvement qu'elle avait ramené et ranimé? Le suivre avec confiance, c'était s'assurer l'avenir; c'était périr que de

le combattre après l'avoir créé. Un homme d'esprit racontait, dans ce temps-là, *les Aventures de la fille d'un roi ;* cette fille, c'était la Charte. Si on avait cru l'ingénieux historien, qui ne passait pas pourtant à cette époque pour un grand prophète, elle vivrait encore. Le pouvoir monarchique ni l'hérédité royale n'ont été, en aucun temps, des obstacles au développement des facultés littéraires d'un pays, non parce que les princes protégent mieux que d'autres les gens de lettres, mais parce qu'ils comprennent tous, pour peu qu'ils soient avisés et intelligents, qu'il faut compter avec l'esprit libre, et lui laisser quelque chose, si on ne veut pas lui tout donner. La condition la plus funeste pour la littérature d'un pays, c'est quand la tradition recule tout à coup pour ainsi dire, quand le progrès s'arrête, quand un régime d'exception vient interrompre une marche régulière, si mêlée qu'elle fût des incidents inévitables dans la vie des nations.

Je parle ici en thèse générale, sans aucun parti pris d'accuser mon siècle ou de décrier mon pays. J'ai dit ce qui a manqué depuis vingt ans, ce qui manque encore, je le crains, à l'essor des âmes. Rendez-leur l'air respirable et le champ libre, vous verrez que les généreuses traditions de nos trente années de gouvernement à ciel ouvert peuvent se renouer au temps actuel, sans le diminuer ni le compromettre. Pour ce qui me regarde, loin d'affecter le découragement que tant de défaillances justifient, tous les efforts de ma critique n'ont eu qu'un but, depuis un quart de siècle bientôt : donner confiance aux jeunes esprits, les attirer sur la

trace des contemporains vieillis dans l'activité intelligente et indépendante, les rallier au culte des modèles consacrés et divinisés par l'admiration des âges. Sans me prosterner devant les modernes et sans adorer la littérature courante, je ne m'y suis pas résigné comme à un fléau. Je l'ai acceptée, telle qu'elle est, comme une espérance. Elle vaut mieux que sa renommée. Elle ira plus loin que ses détracteurs. Elle n'a pas cessé, même parmi ces contraintes qui ont comprimé son essor, de représenter l'esprit moderne.

Pour la juger de ce point de vue, il ne faudrait pas s'arrêter exclusivement aux trois genres qui ont semblé plus particulièrement attirer les sollicitudes officielles, j'entends la poésie, le théâtre et le roman; — genres assurément très-dignes d'intérêt et d'attention, mais plus ou moins atteints soit par l'indifférence injuste, soit par l'engouement irréfléchi de la foule; car l'un vaut l'autre pour la décadence, et, quand les âmes se retirent de Virgile, elles vont à Silius Italicus ou à Claudien; et il n'y a pas toujours si loin qu'on le croit, de la haute comédie, pour peu que les mœurs s'y prêtent, au *Théâtre de la foire*. Quoi qu'il en soit, ne juger de la littérature d'aujourd'hui que dans ces trois genres, serait-ce justice? Personne n'oublie que, depuis vingt ans, nombre d'esprits restés indépendants, et les plus anciens restés les plus jeunes, ont continué, dans la haute littérature, — histoire, mémoires contemporains, philosophie, les travaux qui avaient illustré leur vie et leur pays; que d'importants monuments d'érudition ont été con-

struits à grands frais ; que d'éminents historiens ont demandé, les uns aux souvenirs de l'Empire et de la monarchie parlementaire, les autres aux archives d'État du temps de Louis XIV ; ceux-ci aux annales de la France supérieurement comprises, ceux-là tantôt aux traditions des premiers siècles de l'Église, tantôt à de plus récentes, des inspirations d'une sagacité magistrale et parfois d'une véritable éloquence. Et l'éloquence elle-même, pendant que tous ces travaux s'achèvent ou se produisent, l'éloquence politique, personne n'oublie le grand rôle qu'elle a joué durant ces vingt dernières années, grande d'abord dans sa faiblesse même et parmi les entraves qui l'arrêtaient ; — puis, plus tard, redevenue puissante du haut de la tribune redressée et reconquise par l'esprit du temps !

Quant à moi, toute cette série de mes écrits à laquelle j'ajoute ce nouveau volume, est la preuve, si modeste qu'elle soit, que ma persévérante sympathie pour les productions sérieuses de la littérature contemporaine, ne leur a jamais plus manqué que mon culte respectueux envers les chefs-d'œuvre consacrés par le temps. Le mépris est un mauvais conseiller. Ceux qui l'ont le plus affiché y renoncent un jour, quand ils sont de bons esprits, comme à la plus stérile et à la plus injuste des méthodes. Ne condamnons en masse ni une littérature, ni un genre, ni une époque. Toutes les époques littéraires, et les plus grandes, ont eu leur mélange et leurs degrés ; toute littérature a un sommet, un milieu et des bas-fonds. C'est bien là que la nature elle-même a pris la peine

de marquer des différences et de constituer des classes, contre lesquelles l'égalité moderne ne peut rien. L'aristocratie des esprits, qui s'en effraye? Le livre d'or des patriciens de la pensée, qui voudrait y rayer un nom célèbre? qui ne voit aussi où commence, et dans quelles proportions s'étend la classe moyenne des écrivains? S'il y a une basse classe dans la littérature, comme on le disait autrefois du peuple avec plus d'insolence que de prudence, s'il est des auteurs qui méritent d'être classés dans cette catégorie, ils ne sont plus le nombre; ils sont l'exception; ils ne sont plus une multitude, vile ou non; ils ont un signe, qui n'est pas toujours celui de l'infériorité intellectuelle, un signe qui les distingue tristement dans l'immense concert de la publicité littéraire: ils visent au succès sans se refuser le scandale, celui que la loi n'atteint pas, que les mœurs tolèrent en s'indignant et que la pudeur publique couvre plus ou moins de son manteau.

Je sais bien les noms que j'inscrirais sur cette liste, et quels prédécesseurs, souvent brillants, quelquefois illustres, je leur trouverais dans notre histoire. Mais voici ceux que je condamnerais sans retour, et que j'exclurais sans pitié de ce chœur aimable ou redoutable que forment, dans l'Élysée littéraire, les élégiaques et les satiriques des grandes époques. J'en exclurais ceux qui, dans la peinture des vices de la société ou de leurs propres vices, non-seulement ne se refusent pas l'orgueil ou le calcul d'un scandale profitable à leur renommée et à leur intérêt, mais ce qui est pire, s'associent de cœur à leurs créations les plus perverses,

se font les complices volontaires de leurs plus détestables héros, y mettent leur âme et leur passion. Cette façon, si elle existe, de dresser devant le public des idoles de boue, drapées en héroïnes de roman, ou de se prendre d'amour pour la statue qu'on découvre, provocante et nue, aux yeux de la foule, serait bien certainement le plus infime degré de l'art et reléguerait à jamais, dans la basse classe de la littérature, ces adorateurs de l'impudicité systématique. On verra bien pourtant dans plusieurs des chapitres de ce volume, quand je suis en face de vrais et sérieux peintres de la dépravation humaine, qui n'ont d'autre but que de la faire haïr et mettent un grand talent au service de cette intention, — on verra si je sais comprendre à quel rang il faut les placer, et si ma critique les condamne en les discutant.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris-Passy, mai 1868.

ÉTUDES ET PORTRAITS

PREMIÈRE PARTIE

I

Marie-Thérèse et Marie-Antoinette[1]

I

— 11 JUILLET 1865 —

Il faut que je dise avant tout, et le plus sincèrement du monde, la première impression qu'a fait naître en moi la lecture du recueil publié à Vienne par le chevalier d'Arneth : il m'a semblé entendre un nouveau témoin, suscité contre Marie-Antoinette, dans le procès contradictoire où sa mémoire est engagée depuis plus d'un demi-siècle ; ce témoin, c'est sa mère ; cette mère, c'est un des

[1] *Correspondance entre ces deux princesses, de* 1770 *à* 1780, publiée à Vienne, par M. le chevalier Alfred d'Arneth, et à Paris, chez Yung Treuttel, un volume in-8, 1865.

plus grands noms du siècle dernier, un des plus imposants, des plus respectés. Ajoutons que c'est dans les archives d'État de l'Autriche et dans le cabinet même de l'empereur que l'auteur du Recueil est allé cherché ce témoignage et qu'il l'a trouvé. C'est un descendant direct de Marie-Thérèse, un arrière-petit-neveu de Marie-Antoinette qui l'a complaisamment fourni. L'auteur le constate en des termes qui ne peuvent laisser de doute à personne : « S. M. l'em-« pereur, dit-il, a mis à ma disposition non-seulement ceux « des écrits de Marie-Thérèse qui étaient aux archives de « l'État, mais de plus ceux qui étaient en sa possession « privée. Ce généreux exemple a trouvé peu d'imitateurs... » M. d'Arneth est bien exigeant ; nous verrons tout à l'heure qu'il n'a pas eu à se plaindre de sa récolte.

La correspondance entre Marie-Thérèse et sa fille se compose de cent soixante-trois lettres inédites, dont près de cent écrites par Marie-Antoinette, les autres par sa mère, le tout en langue française. Elle s'étend de 1770 à 1780, c'est-à-dire entre l'année du mariage de l'archiduchesse avec le Dauphin de France et celle de la mort de l'impératrice. Aucun autre recueil n'est aussi riche en documents de cette sorte et de cette date. Celui du comte d'Hunolstein ne renferme que dix-sept lettres de Marie-Antoinette à sa mère, celui de M. Feuillet de Conches en a moins encore. Rapprochées des lettres venues de Vienne, les correspondances publiées à Paris ont donné lieu, nous dit-on, à des recherches d'authenticité qui n'embarrassent pas beaucoup, je le crois, les éditeurs français, et auxquelles le plus justement célèbre des deux est tout prêt à répondre. Quoi qu'il en soit, si les deux recueils qui ont paru en France ont le mérite d'embrasser dans leur ensemble une période de temps plus considérable et une variété de relations plus intéressante, l'ouvrage allemand, renfermé dans une époque relativement

restreinte, fournit à l'histoire, dans cette limite, plus d'informations instructives et y fait pénétrer plus de lumière.

J'ai dit l'impression que cette lumière avait d'abord produite en moi. Une grande princesse, une mère, dont le témoignage n'eût été reçu devant aucun tribunal sur la terre, venait accuser sa fille infortunée devant l'histoire. Mais bientôt, en y songeant mieux, la conviction qu'un pareil calcul d'accusation posthume n'avait pu entrer ni dans l'âme du jeune souverain qui avait ouvert ses archives privées, ni même dans l'esprit du savant et honorable éditeur qui en avait livré le secret au public ; cette conviction, dis-je, a calmé mon impression et dissipé les nuages qui avaient obscurci mon jugement. Il fallait voir clair avant de juger.

La correspondance d'une mère avec sa fille n'est jamais une chose simple, quand cette fille est mariée, surtout quand elle est loin, qu'elle vit à l'étranger, que tout a changé autour d'elle, non-seulement la famille, mais le pays, la langue, les mœurs, les usages, les modes, jusqu'aux idées et aux sentiments. Madame de Grignan s'était alliée à une famille française ; et pourtant de Paris aux Rochers, de Bretagne en Provence, que de différences à observer ! que de nuances à ménager ! que de particularités ! que d'écueils ! Comme la plume de madame de Sévigné les aborde tour à tour ou les tourne habilement ! Comme elle est à l'aise dans ces défilés ! Maintenant, ce n'est plus une intendante de province qu'il s'agit de diriger ou de conseiller : c'est la Dauphine de France, c'est la reine. Et vous n'êtes plus une aimable veuve, absolument maîtresse de votre temps, partageant vos loisirs entre un hôtel à Paris et un château en Bourgogne ; vous êtes l'impératrice-reine, la souveraine d'un grand empire, longtemps rival, allié récent, et douteux ami du pays qui a donné un

trône à votre fille. Qui ne voit d'ici que cette correspondance, si simple à première vue, d'une mère avec sa fille, prend tout à coup, par les circonstances qui viennent d'être signalées, des proportions d'une délicatesse infinie et d'une importance redoutable? Marie-Thérèse a marié sa fille au Dauphin de France. Je ne veux pas croire, comme un éminent historien l'a écrit, qu'elle a, pour ainsi dire, imposé ce mariage au gouvernement français[1]. Ce qui est certain, c'est qu'elle en a fait très-légitimement un des ressorts de sa politique, et qu'ayant besoin de s'appuyer sur le cabinet de Versailles, elle a trouvé utile à ses desseins d'y entrer par cette porte si facilement ouverte. Une mère qui donne sa fille à un mari ne lui livre jamais cette chère âme tout entière. Quand c'est à un royaume qu'elle la donne, elle en retient le plus qu'elle peut dans son intérêt, qui est celui de l'État, si elle est une vraie reine, comme était Marie-Thérèse. Il n'y a pas de mariage entre princes et princesses sans une dose de politique; et quelle est l'alliance politique qui ne tire à elle tout ce qu'elle peut? L'histoire est pleine de ces transactions entre la confiance qui donne et l'intérêt qui retient.

Ne prenons qu'un exemple entre beaucoup d'autres pour marquer ces difficultés de l'équilibre où une mère, qui est reine, est condamnée à rester entre sa tendresse et son intérêt, entre sa dignité maternelle et sa politique personnelle. Marie-Antoinette était arrivée à la cour de France dans ce que j'appellerai le paroxysme de l'abaissement public sous le règne de Louis XV, en pleine dictature de la comtesse du Barry. La France, qui est un pays d'honneur, a de ces crises dans son histoire. Elle fait des révolutions pour s'en relever, ou elle y retombe pour un temps quand elle est lasse des révolutions. En 1770, la mai-

[1] Voir le tome XVI de l'*Histoire de France*, de Henri Martin, page 272.

tresse régnante n'est plus même cette fière élégante que Marie-Thérèse, dans la première effusion de sa gratitude, au début de la guerre de Sept ans, avait appelée « sa chère amie. » La marquise de Pompadour est morte. Jeanne Vaubernier lui a succédé, et on disait alors plaisamment que le roi, en la prenant, « avait succédé à toute la France. » Peu après, Choiseul était disgracié. Maupeou fabriquait son Parlement, et insensiblement à l'horizon, dans les brumes du nord, on pouvait voir poindre déjà le premier essai de ce fatal partage de la Pologne où la grande Marie-Thérèse ne devait entrer que contrainte et forcée, disait-on, mais avec une des plus riches parts de la dépouille.

Continuons. La jeune Marie-Antoinette est en France. Elle a quinze ans, un cœur fier, une âme honnête. Elle a cette pureté de mœurs dont sa mère, la vertueuse et féconde épouse de François de Lorraine, avait donné l'exemple à tous les siens, et il lui est difficile de comprendre au premier abord la nuance des égards et des respects qui sont dus à cette reine de pacotille qu'elle trouve établie à Versailles. Elle y résiste, avec un peu d'ignorance d'abord, car elle ne comprend pas les recommandations assez détournées de sa mère; puis, avec une certaine fierté filiale, quand elle a compris. C'est presque au début de cette correspondance que nous rencontrons ce désagréable incident; il donne, à mon sens du moins, le secret et l'explication de bien des mercuriales plus politiques que maternelles dont ce recueil est rempli.

« ... Mercy me mande, écrit Marie-Thérèse (de Schœnbrunn, le 17 août 1771), que vous avez déjà, sur son conseil, commencé *à traiter poliment le parti dominant* et même adressé quelques propos vagues, ce qui a fait un effet merveilleux. Je ne m'étends plus sur ce chapitre :

Mercy est chargé de vous parler clair; je suis seulement charmée que vous vous êtes prêtée si promptement à son conseil. Je suis toujours sûre du succès si vous entreprenez une chose, le bon Dieu vous ayant douée d'une figure et de tant d'agréments, jointe avec cela votre bonté, que les cœurs sont à vous si vous entreprenez et agissez; mais je ne puis vous cacher pourtant ma sensibilité. Il me revient de toute part, et trop souvent, que vous avez beaucoup diminué de vos attentions et politesses à dire *à chacun* quelque chose d'agréable et de convenable, *de faire des distinctions entre les personnes.* On dit que vous vous négligez beaucoup sur ce point; on l'attribue *à Mesdames* (les filles de Louis XV), *qui jamais ont su s'attirer l'estime et la confiance...* »

Marie-Antoinette a-t-elle compris le sens de ces phrases: *Traiter poliment le parti dominant* et *faire des distinctions entre les personnes?* Pas trop d'abord; aussi répond-elle, le 2 septembre suivant, avec un peu d'incertitude et de confusion : « ... Je suis au désespoir que vous pouvez ajouter foi à ce que l'on vous dit que je ne parle plus à personne; il faut que vous ayez bien peu de confiance en moi pour croire que je sois assez peu raisonnable pour m'amuser avec cinq ou six jeunes gens, et manquer d'attention *pour ceux que je dois honorer...* » Puis, soit qu'une nouvelle lettre de sa mère (non publiée) vienne en aide à son intelligence, soit que l'ambassadeur de Marie-Thérèse, qui joue le rôle d'un conseiller bienveillant et qui est en réalité un observateur plus que sévère, soit que Mercy ait parlé, le 17 septembre la Dauphine écrit:

« Vous me permettrez de m'excuser sur tous les points que vous me mandez. Premièrement je suis au désespoir que vous ajoutiez foi à tous les mensonges qu'on vous

mande d'ici, de préférence à ce que peut vous dire Mercy et moi. Vous croyez donc que nous voulons vous tromper. J'ai bien des raisons de croire que le roi ne désire pas de lui-même que je parle à la Barry, outre qu'il ne m'en a jamais parlé. Il me fait plus d'amitié depuis qu'il sait que j'ai refusé, et si vous étiez à portée de voir comme moi tout ce qui se passe ici, *vous croiriez que cette femme et sa clique ne seraient pas contentes d'une parole*, et ce serait toujours à recommencer. Vous pouvez être assurée que *je n'ai pas besoin d'être conduite par personne pour tout ce qui est de l'honnêteté...*

. . . . . .

« Pour vous faire voir l'injustice des amis de la Barry, je dois vous dire que je lui ai parlé à Marly ; je ne dis pas que je ne lui parlerai jamais, mais ne puis convenir de lui parler à jour et heure marqués pour qu'elle le dise d'avance et en fasse triomphe. Je vous demande pardon de ce que je vous ai mandé si vivement sur ce chapitre ; si vous aviez pu voir la peine que m'a fait votre chère lettre, vous excuseriez bien le trouble de mes termes, et vous croiriez bien que, dans ce moment comme toute ma vie, je suis pénétrée de la plus vive tendresse et la plus respectueuse soumission pour ma chère maman. »

Ainsi elle se révolte à la fin, avec quelle douceur, on le voit assez ! mais son style y gagne ; il est plus net et plus ferme ; il a plus d'accent, de personnalité ; nous sortons des enfantillages des premiers mois de cette correspondance dont un des *fac-simile* (daté du 9 juillet 1770) ne nous donne pas non plus une très-haute idée de l'éducation calligraphique de celle qui devait laisser le plus touchant autographe qui existe au monde[1]. Quelques jours après cette vive réponse de Marie-Antoinette, nouvelle

[1] L'admirable lettre à Madame Élisabeth, le 16 octobre 1793.

lettre de l'impératrice; et cette fois, malgré les ménagements que la mère emploie en commençant, la souveraine prend bientôt le dessus; son mécontentement éclate, et la férule se sent au bout de sa main royale.

« ... Madame ma chère fille, j'ai vu Viquemont et Mercy; tous deux m'ont comblée de consolations, en m'assurant que vous êtes en bonne santé, et bien gaie et contente et aimée. Le dernier m'a dit de vous avoir vue en particulier à deux reprises et assez longtemps. Je vous en sais bon gré d'avoir changé selon mes souhaits, de voir plus familièrement ceux qui viennent d'ici; mais il a confirmé ce que toutes les lectures disent, *que vous n'agissez que par vos tantes* (les filles de Louis XV). Si vous voulez lire mes instructions, vous verrez ce que je vous ai marqué sur ce chapitre. Je les estime, je les aime, mais elles n'ont jamais su se faire aimer ni estimer ni de leur famille ni du public, et vous voulez prendre le même chemin. Cette crainte et embarras de parler au roi, le meilleur des pères, *celle de parler aux gens à qui on vous conseille de parler!* Avouez cet embarras, cette crainte de dire seulement le bonjour; un mot sur un habit, sur une bagatelle vous coûte tant de grimaces, pures grimaces; ou, c'est pire, vous vous êtes donc laissée entraîner dans un tel esclavage, que la raison, votre devoir même, n'ont plus de force de vous persuader. Je ne puis plus me taire, après la conversation de Mercy, et tout ce qu'il vous a dit, que le roi souhaitait et que votre devoir exigeait, vous avez osé lui manquer; quelle bonne raison pouvez-vous alléguer? Aucune. Vous ne devez connaître ni voir la Barry d'un autre œil que *d'être une dame admise à la cour et à la société du roi.* Vous êtes la première sujette de lui, vous lui devez obéissance et soumission; *vous devez l'exemple à la cour*, aux courtisans, que les volontés de votre maître s'exécu-

tent. Si on exigeait de vous des bassesses, des familiarités, ni moi ni personne pourrait vous les conseiller, mais une parole indifférente, *de certains regards*, non pour la dame, mais pour votre grand-père, votre maître, votre bienfaiteur! et vous lui manquez si sensiblement dans la première occasion *où vous pouvez l'obliger* et lui marquer votre attachement, qui ne reviendra plus de sitôt... »

Un mois plus tard (31 octobre 1771), bien qu'elle reconnaisse que sa fille a fait une bonne défense en répondant à ses reproches (la lettre manque), l'impératrice revient sur le compte des tantes, et elle y met cette fois une émotion qui ne laisse pas, si injuste qu'elle soit, de nous toucher :

« Je n'ai pas trouvé mauvais que vous vous êtes défendue vivement sur le sujet de ma dernière lettre. Tout ce ce qui me marque votre sensibilité et votre candeur m'est cher; mais épluchez un peu, si c'était plutôt impatience que sensibilité sur mes remontrances; mais ce qui m'a fait de la peine et m'a convaincue de votre peu de volonté de vous en corriger, c'est le silence entier *sur le chapitre de vos tantes*, ce qui était pourtant le point essentiel de ma lettre, et qui est cause de tous vos faux pas. Dans le reste c'est sur ce point, ma chère fille, que vous me devez suivre et me mettre au fait. Est-ce que mes conseils, ma tendresse, méritent moins de retour que la leur! J'avoue, cette réflexion me perce le cœur. Comparez quel rôle, quelle approbation ont-elles eu dans ce monde; *et, cela me coûte à le dire, quel est ce* (celui) *que j'ai joué?...* »

On sait le mot si fier que répondit Mirabeau à un courtisan qui lui disait : « Vous vous jugez donc bien supérieur à nous? — Je ne me juge pas, monsieur, je me com-

pare. » Marie-Thérèse fait le même raisonnement, avec la même modestie hautaine et la même confiance dans sa grande renommée. Elle se glorifie parce qu'elle se compare. « *Cela me coûte à dire,* » est un mot sublime. Cette concession faite à la jalousie légitime d'une mère et à l'orgueil d'une telle reine, — voyons, était-il bien raisonnable, dans ce noviciat de sa fille à la cour de France, où elle n'eut dès l'abord d'autre compagnie que les tantes de son mari, de la tourner contre ces princesses plus que respectables, dont la séduction ne pouvait être un si grand danger pour sa jeunesse? Car, chose singulière, et qui prouve à quel point Marie-Thérèse était mal informée, — tandis qu'elle reproche à sa fille de se livrer à l'influence de ses tantes, à Versailles on lui faisait un reproche tout contraire. Au fait, la Dauphine n'éprouvait aucun entraînement pour ces vénérables filles de Louis XV, une seule exceptée, madame Victoire, qui lui témoignait une amitié véritable, absolument exempte de toute ambition politique. Madame Victoire avait même cherché à lui procurer quelques distractions dans la société d'une de ses dames. On y avait soupé et dansé. Mais bientôt, dit madame Campan, l'abbé de Vermont s'était opposé à cette licence, et madame de Noailles y avait mis bon ordre. La liaison avec madame Victoire ne dura pas. De quoi donc se plaignait Marie-Thérèse? Il nous est à peu près impossible de le comprendre. Elle veut que la Dauphine se rapproche davantage du roi, sous la protection et presque sous l'éventail de la favorite; et elle l'éloigne de lui, autant qu'elle le peut, en lui prêchant la défiance quand il s'agit des filles du roi. Marie-Antoinette mit plus de conséquence dans sa conduite. Ces liens que sa mère voulait briser, elle les dénoua peu à peu, avec une délicatesse infinie (nous l'avons assez montré en étudiant la collection française); et en même temps elle manœuvra de manière à tenir la balance

au moins égale entre la politique de l'impératrice et son honneur propre : pour une Dauphine de dix-sept ans, cela n'était pas trop maladroit.

« ... Madame ma très-chère mère, je ne doute point que Mercy ne vous ait mandé ma conduite du jour de l'an (1772), et j'espère que vous en aurez été contente. Vous pouvez bien croire que je sacrifie toujours tous mes préjugés et répugnances, tant qu'on ne me proposera rien *d'affiché et contre l'honneur*. Ce serait le malheur de ma vie, s'il arrivait de la brouillerie entre mes deux familles. Mon cœur sera toujours pour la mienne, mes devoirs ici seront bien durs à remplir..... »

Marie-Thérèse répond le 13 février :

« ... Je vous envoie sur cette feuille à part par Mercy ma réponse sur la vôtre du 21 janvier où vous me marquez de vous avoir exécutée le jour de l'an à suivre mes conseils. L'effet a marqué que ces conseils étaient bons, et vous m'avez fait rire de vous imaginer que moi ou mon ministre pourraient jamais vous donner des conseils *contre l'honneur :* pas même contre la moindre décence. Voyez par ces traits combien les préjugés, les mauvais conseils ont pris sur votre esprit. Votre agitation après ce peu de paroles, le propos de n'en plus y venir, *font trembler pour vous ;* quel intérêt aurais-je que votre bien et celui même de votre État, le bonheur du Dauphin et le vôtre ? La situation critique où vous et tout le royaume et la famille se trouvent, les intrigues, les factions ; *qui peut vous conseiller mieux, mériter votre confiance que mon ministre,* qui connaît à fond tout l'État et les instruments qui y travaillent ? Il n'a d'autre objet plus intéressant, et je puis dire le seul, votre bonheur. Son attachement, sa capacité, devraient

vous tranquilliser à vous en servir, comme d'une ressource dans toutes les différentes occasions où vous pourriez vous trouver, mais il ne suffit pas de l'entretenir seulement : il faut suivre *tous les conseils sans exception* qu'il vous donnera : il faut, par une conduite compassée et suivie, vous mettre à même de suffire à tout. Le roi est âgé, les indigestions dont il souffre ne sont pas indifférentes : il peut arriver des changements en bien et en mal avec la B***, avec les ministres.....

« ... Je vous répète, ma chère fille, si vous aimez de suivre mon conseil, c'est de suivre sans hésiter et avec confiance tout ce que Mercy vous dira *ou exigera ; s'il souhaite que vous répétiez vos attentions vis-à-vis de la dame* ou d'autres, de le faire, d'être persuadée qu'il sait mieux que vous tous les ressorts dont on se sert pour brouiller les choses... »

Les relations avec madame Du Barry n'étaient qu'une des mille difficultés auxquelles devait pourvoir la sollicitude de Marie-Thérèse, et je suis loin de prétendre qu'il n'y eût un fond de raison pratique dans les recommandations qu'elle adressait à la fierté et à l'innocence de la jeune Dauphine. C'est le ton que je blâme. Aussi, quand j'ai insisté sur ce grave incident de la correspondance de l'impératrice avec sa fille, dans les premiers temps, c'est qu'il est pour moi comme une des clefs qui doivent nous l'ouvrir. Il en explique la forme si souvent amère, l'accent irrité, la partialité tout allemande, les capitulations inexplicables, l'acharnement à servir d'écho aux commérages et aux calomnies des salons dorés. Une mère n'a pas tort impunément. On devine pourtant qu'il existe entre cette jeune femme inexpérimentée et cette grande souveraine, des intermédiaires prévenus que ce n'est pas le moment d'accuser ni même de nommer (cette correspondance du

moins ne renferme contre eux que des indices); mais quand Mercy est présenté à Marie-Antoinette comme le seul conseiller possible et permis de sa vie publique et privée, comment ne pas soupçonner que c'est lui qui inspire à sa souveraine ces préférences compromettantes ou ces exclusions injurieuses dont ses lettres sont remplies ? Marie-Antoinette, elle, n'a pas trop l'air de le comprendre. Elle invoque parfois, pour sa défense devant sa mère, le témoignage du ministre allemand lui-même. Elle est déjà bien Française en ce point, c'est-à-dire crédule et confiante jusqu'à la duperie. Sur d'autres points, qui touchent aux fines délicatesses du cœur, elle le sera toujours.

La correspondance de Marie-Thérèse avec Marie-Antoinette peut être divisée en trois périodes, presque plus distinctes par le ton des lettres de la mère à sa fille, que par les dates mêmes. La première, que j'arrêterais à la mort de Louis XV (de 1770 à 1774), aurait plus particulièrement le caractère que j'ai signalé dans les fragments qui précèdent. La seconde irait de l'avénement de Louis XVI jusqu'en 1778, au moment où la mort de l'Électeur de Bavière inspire à Joseph II, le frère aîné de Marie-Antoinette, l'idée d'envahir et de s'approprier cette riche succession. La troisième période serait presque tout entière, et jusqu'à la mort de Marie-Thérèse, consacrée à cette querelle entre l'Autriche et la Prusse qui se termina, comme on sait, par la paix de Teschen, et à laquelle Frédéric II, par regret sans doute de n'avoir pu tirer l'épée, donna un singulier nom, « la guerre de plume. » Celle de Marie-Thérèse n'y fit pas défaut. Presque la moitié des lettres de cette souveraine, publiées dans le recueil du chevalier d'Arneth, se rapportent à cette période.

Ai-je besoin de le dire ? Selon que Marie-Thérèse parle à sa fille, Française encore novice et Dauphine un peu

timide, ou à la reine de France ayant atteint sa vingtième année et déjà acclimatée à son grand rôle, ou enfin à l'utile alliée qu'elle convoite dans le grave conflit où l'ambition de Joseph l'entraîne un moment, — suivant le temps, disons-nous, le ton est différent. On peut signaler une sorte de persécution dans les lettres qui appartiennent à la première époque, et dans le temps même où Marie-Antoinette, encore indécise dans sa nouvelle famille, a le plus besoin d'être ménagée. J'en ai montré l'esprit sur un point principal. Il en est bien d'autres; quelques-uns sans doute où la saine raison de l'impératrice, son bon sens pratique et son désintéressement maternel éclatent par des conseils admirables, un vrai code de la souveraineté intelligente et honnête; d'autres, au contraire, où cette persécution sous forme de mercuriales tourne au « rabâchage. » On regrette d'écrire un pareil mot à propos d'une pareille femme. Le mot lâché, on le trouve juste et on le laisse. « ... Mercy est content de vous;... suivez les conseils de Mercy;... on est étonné que vous voyez si rarement cet ambassadeur... » — « Vous montez trop souvent à cheval; ... je crains que le carnaval et le monter à cheval qu'on marque en toutes les gazettes, que vous continuez dans le froid au manége, n'ait mis un retard; je crains que votre teint et même la taille n'en souffrent..... » Nous n'insisterons pas sur ce reproche de maternité tardive que Marie-Thérèse, et pour cause, n'épargne pas à sa fille; sa fille lui répond un jour, en 1775, après cinq ans de mariage : « *La nonchalance n'est sûrement pas de mon côté.* » — « N'adoptez pas la légèreté française; restez bonne Allemande, écrit encore l'impératrice (en février 1771, et bien d'autres fois). On est étonné du peu d'empressement et de protection que vous avez pour les Allemands... Ne soyez pas honteuse d'être Allemande *jusqu'aux gaucheries*..... » A tous ces reproches, dont

quelques-uns couvrent des pages entières, Marie-Antoinette répond avec timidité dans les premiers temps, puis avec plus d'assurance, et enfin, surtout pendant les deux dernières périodes de cette correspondance, avec une douceur fière par instants, toujours supérieure, ou par un silence où il n'entre pas autant de contrition que de respect : « Je serais bien fâchée, écrit-elle (avril 1771), si les Allemands étaient mécontents de moi. J'avouerai que j'aurais parlé davantage à M. de Paar et au petit Starhemberg s'ils avaient meilleure réputation ici... » — « On me ferait grande injustice (décembre 1772) de croire que j'ai de l'indifférence pour ma patrie ; j'ai plus de raison que personne pour sentir tous les jours le prix du sang qui coule dans mes veines ; et ce n'est que par prudence que dans quelque occasion je n'en fais pas sentir toute la valeur... » Sur le fait de l'équitation, elle écrit (même date) :

« Je soupçonne qu'on vous en aura dit sur mes cavalcades plus qu'il n'y en a. Je vais, ma chère maman, vous dire la vérité tout entière. Le roi et M. le Dauphin ont plaisir de me voir à cheval. Je ne le dis que parce que tout le monde s'en est aperçu ; surtout pendant le voyage de Compiègne ils ont été enchantés de me voir l'habit d'équipage. Quoique je dois avouer que je n'ai pas eu de peine de me conformer à leur goût, je puis néanmoins assurer que je ne me suis jamais laissée emporter à la poursuite de la chasse, et j'espère que, malgré mon étourderie, je me laisserai toujours arrêter par des gens sensés qui m'accompagnent, et ne me fourrerai jamais dans la bagarre. Je n'aurais pas cru qu'on eût pris pour un accident ce qui m'est arrivé à Fontainebleau ; on trouve de temps en temps dans la forêt de grandes pierres de grès ; dans un de ces endroits, en montant au très-petit pas, mon cheval, ne voyant pas une de ces pierres, qui était cou-

verte de sable, a glissé ; j'ai fait un mouvement qui l'a retenu et j'ai continué... »

A cette charmante confession, savez-vous ce que répond Marie-Thérèse?

« Vienne, le dernier de l'an 1772.

« ..... Ce que vous me dites pour excuse de m'avoir manqué de parole, de courir à cheval à la chasse, aurait été en règle, si avant un an ou peut-être plus tôt vous me l'auriez marqué à la première fois que vous l'avez fait : votre candeur, votre tendresse, auraient diminué le petit manque de parole ; mais l'ayant dû apprendre par les gazettes, j'avoue que cela m'est sensible, *et jette une ombre pour l'avenir sur votre confiance vis-à-vis de moi.* Un tel oubli ne peut servir d'excuse, car c'est de cet oubli dont j'ai à me plaindre. Pourquoi voudrais-je vous priver d'un plaisir si innocent, moi, qui donnerais ma vie pour vous en procurer, si je ne craignais les suites? Les jeunes gens ne restent jamais à une certaine mesure dans leurs amusements. Je prévoyais alors que vous en feriez de même. Je n'ai plus rien à redire, dès que le roi et le Dauphin l'approuvent : *vous n'entendrez plus un mot là-dessus de ma part ;* mais dont je suis sensible, c'est de votre silence. »

Marie-Thérèse se vante. Elle reviendra plus d'une fois, dans la suite de sa correspondance, sur les chasses de sa fille ; elle remontera encore sur son « dada. » En attendant, la Dauphine lui répond, comme nous avons dit qu'elle savait répondre, avec une douceur confiante qui semble l'accent naturel d'une bonne conscience : « Vous me punissez bien d'un oubli ; sur toute chose, écartez cette vilaine ombre sur ma confiance; elle ferait le malheur de

ma vie. Je vous ai bien dit la vérité sur l'approbation du roi et de M. le Dauphin ; il est vrai qu'il n'y a pas grand mérite à ma complaisance... Je n'oserais pas dire que je vais sagement à cheval, si je n'avais le témoignage de mes deux écuyers qui ne me quittent jamais et qui sont des gens bien graves et bien raisonnables... » A partir de ce moment, et comme si cette émotion de la jeune princesse avait gagné Marie-Thérèse, le ton général de cette correspondance s'adoucit et s'égalise pour ainsi dire : il est plus indulgent du côté de la mère, plus ferme dans les lettres de la fille. On dirait que c'est l'assurance de la jeune Dauphine qui produit l'adoucissement de la fière impératrice... « Ma chère fille, ne dites pas que je gronde, que je prêche, mais dites : Maman m'aime bien et est continuellement occupée de moi et de mon bien-être... Je ne garde jamais aucune rancune, ni *verschmach ;* quand j'ai dit ces choses, cela me suffit ; je suis sincère et exige une grande exactitude de sincérité et candeur vis-à-vis de moi... »

Restons-en là pour un instant. J'ai montré, dans la première période de cette correspondance, la dureté des reproches et des conseils adressés par Marie-Thérèse à sa fille, s'adoucissant peu à peu et se fondant pour ainsi dire dans la douce résistance de la jeune Dauphine. Pendant la période qui nous reste à étudier, celle qui commence à la mort de Louis XV (1774), l'alternative est différente ; les lettres de l'impératrice, dans les premiers temps, sont encourageantes, presque flatteuses ; elles reprennent bientôt le ton du mécontentement et du blâme, pour le quitter tout à fait entre 1778 et 1780, quand la périlleuse intrigue de Bavière rend plus nécessaire à la mère de Joseph II de s'appuyer sur le crédit de la reine de France que de sermonner sa fille.

II

— 12 JUILLET 1865 —

Je ne voudrais pas être soupçonné de prévention malveillante à l'égard de Marie-Thérèse. J'éprouve un sentiment tout contraire. J'ai toujours admiré cette souveraine magnanime, ses grandes qualités, ses hautes vertus, son règne mémorable. Marie-Thérèse, qui a porté pendant quarante ans le poids d'une couronne, au milieu de difficultés et de périls sans nombre, peut être justement placée parmi les grands hommes du dix-huitième siècle. Frédéric II lui-même, celui qu'elle appelle dans sa correspondance « son mauvais voisin », lui a rendu cette justice que la postérité a confirmée avec éclat, mais non sans réserve; car les plus grands hommes ne sont jamais complets, si ce sont des femmes. Un des historiens de cette illustre princesse lui adresse, entre autres reproches, celui « d'avoir prêté trop facilement l'oreille aux délateurs » et « de s'être trop plu à pénétrer dans les secrets des familles[1]. » Marie-Thérèse avait bien le droit de faire surveiller sa fille à la cour de France; peut-être aussi était-ce son devoir d'impératrice de chercher à connaître les secrets que sa fille ne lui disait pas. Dans cette surveillance et dans cette recherche, elle mettait le zèle d'une maternité excessive et d'un pouvoir jaloux. Ses agents enchérissaient naturellement sur des dispositions de ce genre ; et c'est ainsi que la correspondance de la mère avec la fille ne semble par moments que l'écho des médisances plus ou moins iniques

[1] *Histoire de la Maison d'Autriche*, par William Coxe, traduite par P.-F. Henry (Paris, 1809), tome V, page 426.

dont la jeune reine était l'objet. On était crédule à Paris et à Versailles quand il s'agissait de Marie-Antoinette ; on l'était encore plus à Vienne, car la calomnie est comme l'admiration, « qui s'accroît, dit Tacite, par la distance. »

Les premières lettres de Marie-Antoinette à sa mère, au sujet de la mort de Louis XV, sont empreintes d'une réelle émotion. Je dis les lettres, quoique le recueil de M. le chevalier d'Arneth n'en donne qu'une (14 mai 1774) ; mais la collection d'Hunolstein en a plusieurs, une entre autres écrite quelques heures après la mort du roi, et dont il est difficile de contester l'authenticité. Cette lettre (10 mai) figure également dans l'ouvrage de M. Feuillet de Couches. Comment supposer que Marie-Antoinette ait pu laisser à un intermédiaire quelconque le soin d'annoncer à sa mère une pareille nouvelle? « Mercy vous aura mandé les circonstances de notre malheur », écrit-elle (au début de la lettre précitée du 14). Soit; Mercy a pu raconter bien des détails ; mais le jour de la mort, Marie-Antoinette n'a que dix lignes à écrire, et ces lignes sont bien d'elle : « Que Dieu veille sur nous ! le roy a cessé d'exister... Mon Dieu, qu'allons-nous devenir?... O ma bonne mère, ne ménagez pas vos conseils à vos malheureux enfants !... » Tout cela, c'est le cri du cœur. Je me rappelle que le 30 juillet 1830, quand on apprit au château de Neuilly que le duc d'Orléans venait d'être nommé lieutenant général du royaume, une des filles du prince (celle qui a régné en Belgique) éclata en sanglots, et je l'entendis s'écrier : « Ah ! pauvre père ! Mon Dieu, qu'allons-nous devenir ?... » C'était pourtant une âme douce et forte, celle-là ! La situation était plus forte que son courage. La lettre du 10 mai 1774 est donc vraie. Celle que nous donne la collection allemande ne l'est pas moins, bien qu'elle semble dire, quatre jours après, tout le contraire : « Quoique Dieu m'a fait naître dans le rang que j'occupe aujourd'hui, je ne puis m'empê-

cher d'admirer l'arrangement de la Providence qui m'a choisie, moi la dernière de vos enfants, pour le plus beau royaume de l'Europe. Je sens plus que jamais ce que je dois à la tendresse de mon auguste mère qui s'est donné tant de soins et de travail pour me procurer ce bel établissement... » Entre nous, je crois que ce langage était plus selon le cœur de Marie-Thérèse que le précédent. L'héroïque impératrice avait l'habitude des grandes responsabilités ; elle en avait aussi le goût. « La perspective est grande et belle, écrit-elle à sa fille (le 30 mai) ; il ne s'agit que de ne rien précipiter... Il y a en France autant de ressources en sujets qu'en effets, et avec la grâce de Dieu, en suivant la voie de la vertu, en distinguant ceux qui en ont et en éloignant ceux qui n'en ont pas, je me flatte de voir le règne de Louis auguste, heureux et glorieux... »

A partir de ce jour, j'entends le jour où sa fille est reine de France, quelle activité dans la correspondance de l'impératrice ! Comme l'accent qu'elle donne à ses conseils s'élève avec la situation ! Comme elle atteint du premier coup le niveau des grands devoirs de la souveraineté ! Comme elle est à l'aise à cette hauteur ! Nous avons cité la lettre du 30 mai, précédée d'une autre du 18. Le 1er et le 16 juin, nouvelles lettres, mais celles-là d'une étendue extraordinaire, où tout est prévu, signalé, commenté, les minuties comme les grandes choses, les pures précautions d'étiquette comme les hautes exigences de la politique, avec une netteté, une précision, un bon sens surtout, qui marquent bien sa place, à cette noble souveraine, entre toutes les mères. Cette place, à Dieu ne plaise que je la dispute à Marie-Thérèse, même si elle la quitte quelquefois pour en prendre une autre. Ici, elle l'occupe sans partage. « ... Je ne vous fais pas de compliments sur votre dignité qui est achetée bien chèrement, mais qui le deviendra encore plus si vous ne pouvez mener *la même vie*

tranquille et innocente que vous avez menée pendant ces trois années par les bontés et complaisances de ce bon père (Louis XV), et qui vous a attiré l'approbation et l'amour de vos peuples... » Marie-Thérèse en convient aujourd'hui : sa fille n'a pas mérité tous les reproches qui remplissent ses premières lettres. Cette sorte de réparation qu'elle lui fait a bien de la valeur sous sa plume. « Vous avez su, écrit-elle ailleurs, *si bien concilier au roi* (Louis XVI) *l'amour du public* et le rendre si affable ; il faut continuer de même... » Quel changement ! Marie-Thérèse loue sa fille des qualités qu'elle semble lui découvrir dans cette douce aurore du nouveau règne ! Mais à côté des éloges, que de sérieux conseils ! « *Un caractère soutenu de justice*, mêlé de bonté et d'une économie convenable, fera respecter le monarque par ses amis et ennemis... Il faut que le roi, en approchant les honnêtes gens, en éloignant les intrigants, ait des amis qui puissent lui dire la vérité pure et sans fard. Je ne sais si la réponse du roi est vraie, qu'on lit dans la *Gazette de Cologne*, mais elle est admirable et m'a tiré des larmes : *qu'il souhaitait d'être informé du mal qu'on dirait de lui pour s'en corriger*... Avec l'aide de Dieu et cette admirable volonté, tout est à espérer (16 juillet 1774). » Voilà les prémices du règne et les premières satisfactions maternelles de Marie-Thérèse. Non qu'il ne s'y mêle déjà quelques critiques plus ou moins directes ; non que l'impératrice ait renoncé à patronner son ministre et à recommander l'alliance : « Mercy, dit-elle (30 mai), est autant votre ministre que le mien... » — « Il ne faut à nos deux monarchies que du repos pour ranger nos affaires... » — « Vous ferez très-bien de continuer de même (à vous mêler des affaires), écrit-elle encore (16 juin) ; en France, c'est tout différent d'ici, et vous manqueriez autant en vous abstenant qu'ici en vous mêlant. C'est un point qui me tient extrêmement à

cœur... » Non, Marie-Thérèse ne renonce pas à sa politique parce que sa fille est reine; mais elle paye bien largement par ses vues admirables et ses judicieux conseils la part qu'elle veut qu'on lui donne, plus ou moins ouvertement, dans la direction des affaires de la France. Par bonheur, nous n'avons plus à nous recommander à la Du Barry. « J'espère, écrit Marie-Thérèse, qu'il n'y aura plus question de la malheureuse Barry, pour laquelle je n'ai jamais été portée... » Et quant aux vieilles filles de Louis XV, dont elle avait si grand'peur, leur conduite héroïque pendant la dangereuse maladie du roi leur a valu l'admiration de la grande impératrice; et quand elle apprend que ces courageuses princesses sont tombées gravement malades: « Le rétablissement de vos trois tantes, écrit-elle avec un accent magnifique, intéresse tout l'univers! »

Je veux faire ici une remarque qui peut s'appliquer à toutes ces citations des lettres de Marie-Thérèse. Il y a bien du mélange dans son style, et sa phrase n'a pas toujours ce beau caractère que nous relevons ici; trop souvent elle s'arrête court, ou se prolonge outre mesure et s'enchevêtre avec confusion. Au demeurant, ce langage a son effet; il est animé, accentué; et si c'est parfois du français un peu gauche, ce n'est jamais du mauvais style. Revenons à notre récit.

L'impératrice est donc contente; elle prodigue à sa fille les encouragements, les caresses, les flatteries intelligentes: « Vous faites revivre la nation (16 juillet 1774); — vous me faites vivre dix ans de plus (30 novembre). » Cette lune de miel dure plus d'un an dans la correspondance de Marie-Thérèse. Si elle fait quelques observations sur la conduite privée de la reine, c'est du ton le plus doux. Elle lui recommande souvent de faire de bonnes lectures, « unique moyen pour nous autres, écrit-elle, de former

nos idées et nos cœurs. » Que disons-nous autre chose à nos femmes et à nos filles, même si elles ne sont pas reines? Une autre fois, elle disserte avec infiniment de grâce sur le chapitre de la toilette, de la coiffure en particulier : « On la dit depuis la racine des cheveux trente-six pouces de haut, et avec tant de plumes et de rubans qui relèvent tout cela?... Une jolie reine, pleine d'agréments, n'a pas besoin de toutes ces folies... Mais je ne puis m'empêcher de l'avertir sur cette petite frivolité, ayant au reste *tant de raison d'être satisfaite et même glorieuse sur tout ce que vous faites...* » La lettre est du 15 mars 1775. La reine y répond le 17 (un peu vite pour l'époque : il y a évidemment là une erreur de date); elle répond doucement à cette douce attaque : « Il est vrai que je m'occupe un peu de ma parure (elle a vingt ans à peine); et pour les plumes tout le monde en porte, et il paraîtrait extraordinaire de n'en pas porter. On en a fort diminué la hauteur depuis la fin des bals... » Soit, l'impératrice n'insistera pas, et nous arriverons ainsi par ces doux sentiers, tout parfumés de bienveillance réciproque, jusqu'à la reprise des grandes controverses entre la mère et la fille, reprise qui me semble éclater tout à fait, vers le milieu de cette même année 1775, dans une lettre où Marie-Thérèse remonte, comme autrefois les chevaliers un jour de bataille, sur ses grands chevaux.

« Schœnbrunn, le 2 juin 1775.

« J'étais enchantée de tout ce que vous me dites du maintien du roi et des Ordres vis-à-vis du Parlement dans cette malheureuse émeute (en un temps de disette). Je crois, comme vous, qu'il y a quelque chose dessous. Le même langage que vous me marquez a porté aussi nos gens en Bohême, hors que les vôtres étaient pour la cherté

du pain, et les nôtres pour les corvées. Ils ont prétendu aussi qu'il y avait une ordonnance qui les abolissait. *En général cet esprit de mutinerie commence à devenir familier partout,* c'est donc la suite de notre siècle éclairé ; j'en gémis souvent; mais la dépravation des mœurs, cette indifférence sur tout ce qui a rapport à notre sainte religion, cette dissipation continuelle, sont cause de tous ces maux. Je vous avoue que j'ai vu avec grande peine, dans des feuilles imprimées, que vous vous abandonnez plus que jamais à toutes sortes de courses au bois de Boulogne aux portes de Paris avec le comte d'Artois, sans que le roi y soit. Vous devez savoir mieux que moi que ce prince n'est nullement estimé, et que vous partagez ainsi ses torts. Il est si jeune, si étourdi; passe encore pour un prince; mais ces torts sont bien grands dans une reine plus âgée et dont on avait une tout autre opinion...

« Il y encore un point plus triste pour moi : toutes les lettres de Paris disent que vous êtes séparée de lit avec le roi, et que vous avez peu de part à sa confiance. J'avoue que cela me frappe d'autant plus que de jour étant toujours dissipée et sans le roi, cette amitié, cette coutume d'être ensemble finira bientôt de même, et je ne prévois que des malheurs et chagrins pour vous dans la plus brillante position, que Rosemberg m'a assuré de ne dépendre que de vous de la conserver, le roi vous aimant et estimant. Votre seule tâche doit être de vous trouver le plus souvent toute la journée chez lui, de lui tenir compagnie, d'être sa meilleure amie et confidente, et tâcher de vous mettre au fait des choses pour pouvoir raisonner avec lui et le soulager; qu'il ne trouve jamais, d'ailleurs, plus d'agréments et de sûreté que dans votre compagnie. Nous sommes dans ce monde pour faire du bien aux autres ; votre tâche est une des plus essentielles; nous ne sommes pas pour nous-mêmes et pour nous amuser, mais pour acquérir le ciel,

où tout tend, et qui ne se donne pas gratis ; il faut le mériter. Pardonnez ce sermon, mais je vous avoue : ce lit à part, ces courses avec le comte d'Artois, ont mis d'autant plus de chagrin dans mon âme que j'en connais les conséquences et ne saurais vous les présenter trop vivement *pour vous sauver de l'abîme où vous vous précipitez.* Attribuez à ma tendresse ces alarmes, mais ne les croyez pas superflues... »

Marie-Antoinette répond de Versailles, en date du 12 juin 1775. Elle raconte à sa mère la cérémonie du sacre qui venait d'être célébrée à Reims, les empressements du peuple, le succès du roi et le sien. « Je n'ai pu y tenir, écrit-elle ; mes larmes ont coulé malgré moi et on m'en a su gré... » Nous sommes loin des prophéties de Marie-Thérèse sur les progrès de l'esprit de mutinerie. La reine ajoute :

« ... C'est une chose étonnante et bien heureuse en même temps d'être si bien reçu deux mois après la révolte et malgré la cherté du pain, qui malheureusement continue. C'est une chose prodigieuse dans le caractère français de se laisser emporter aux mauvaises suggestions et de revenir tout de suite au bien. Il est bien sûr qu'en voyant des gens qui dans le malheur nous traitent aussi bien, nous sommes encore plus obligés de travailler à leur bonheur. Le roi m'a paru pénétré de cette vérité ; pour moi, je sais bien que je n'oublierai de ma vie (*dût-elle durer cent ans*) la journée du sacre. Ma chère maman, qui est si bonne, aurait bien partagé notre bonheur.

« Le rhume que j'ai eu pendant longtemps s'est entièrement passé avec le lait. Il est vrai que pendant qu'il a duré, le roi a couché dans son appartement ; mais ma chère maman peut être rassurée sur cet article, il y a long-

temps qu'il est revenu. De plus il y avait une grande incommodité de nos appartements ; nous ne pouvions aller l'un chez l'autre sans être vus de tout le monde. J'ai fait faire une communication, par où il peut venir chez moi, et moi chez lui, sans être aperçus. Je suis fâchée que ma chère maman juge de mes promenades au bois de Boulogne par les papiers publics ; ils disent souvent faux et exagèrent toujours. Les jours où j'ai été avec le comte d'Artois, le roi faisait des chasses où il était absolument impossible que j'y allasse. D'ailleurs, c'était toujours de l'aveu du roi, et à ces promenades il y avait toujours beaucoup d'hommes et de femmes de la cour. Esterhazy, qui en était, pourrait bien assurer qu'il n'y avait à redire... »

J'ai cité à peu près entières les deux lettres qui précèdent, parce que l'une signale le premier réveil de l'humeur grondante de Marie-Thérèse depuis l'avénement de sa fille, et que l'autre atteste l'invariable et douce fermeté avec laquelle Marie-Antoinette lui répond. Mais je n'en citerai pas d'autres ; non que je n'en puisse trouver de plus vives, même après ces mots si graves : l'*abime où vous vous précipitez* (à propos d'une promenade au bois de Boulogne); mais cette reprise d'hostilités dure trois ans ; elle ne laisse pas que d'être monotone, et, si on me permet de le dire, elle est affligeante. C'est, du reste, le mot qu'emploie Marie-Antoinette un jour que, poussée à bout, elle se décide enfin à accuser la fausseté des rapports qu'accueille si facilement la crédulité de sa mère. « *Il est affligeant* pour moi, écrit-elle, que ma chère maman croyait (croie) à mon désavantage des rapports souvent faux et presque toujours exagérés... (13 juin 1776.) » Sur quoi s'appuient en effet les reproches de Marie-Thérèse à sa fille? Je ne parle pas des rapports qui lui viennent de Versailles ou de Paris. La prudente impératrice ne cite guère ses autorités, et il ne

tient qu'à nous de croire que la même source qui corrompait l'opinion en France, sur le compte de la jeune reine, s'infiltrait par d'invisibles canaux jusqu'au cœur de la jalouse Allemagne et presque dans le palais de la souveraine. Nombre d'Allemands venaient en France qui rapportaient à Vienne ces fâcheuses impressions, si facilement accueillies, et Marie-Antoinette avait quelque raison de dire à ce point de vue : « Voilà le malheur de tous les pays; ce ne sont jamais les gens aimables ni d'esprit qui voyagent. » Marie-Thérèse récoltait tous les rapports; elle ne trahissait personne. Sa fille luttait, sans pouvoir le saisir jamais, contre ce fantôme de la médisance anonyme. Elle s'en moquait parfois avec infiniment de grâce : « Nous sommes (décembre 1775) dans une épidémie de chansons satiriques; on en a fait sur toutes les personnes de la cour, hommes et femmes, et la légèreté française s'est même étendue sur le roi. Pour moi, je n'ai pas été épargnée. Quoique les méchancetés plaisent assez dans ce pays-ci, celles-ci sont plates et de si mauvais ton, qu'elles n'ont aucun succès, ni dans le public ni dans la bonne compagnie... » Soit, ces méchancetés qui ne réussissaient pas à Paris, au dire de Marie-Antoinette, la Prusse les recueillait, leur donnait crédit, et l'impératrice s'y laissait prendre. « ... Toutes ces insinuations, écrit-elle, viennent de Berlin en Saxe, Pologne, etc., et partout; et j'avoue, depuis quelques mois, *elles m'ont causé des chagrins cuisants*. Ma consolation était que disant des calomnies atroces contre l'empereur et moi, que cela sera de même contre vous; mais, ma chère fille, *les gazettes ne confirment que trop* tous ces différents amusements (équitation, promenades, la nuit passée au jeu) où ma chère reine se trouve sans ses belles-sœurs et le roi, et m'ont causé de bien tristes moments... » Nous y voilà ! on voudrait bien ne pas croire aux propos de Berlin; mais les gazettes, celles

surtout qui sont payées par la Prusse pour causer des insomnies à Marie-Thérèse, comment ne pas y ajouter foi? Ce sont leurs commérages qui défrayent en partie cette correspondance. Marie-Antoinette, qui parfois s'indigne contre « ces misérables gazettes » (p. 140), a beau dire ailleurs avec une magnanimité charmante, pour excuser les pamphlétaires français : « Les plumes et les langues disent bien des choses qui ne sont pas dans le cœur... » la grande impératrice s'obstine à y chercher la vérité.

Maintenant demandons-le : quelle est donc la mère qui, sur la foi de renseignements pareils, si ce n'est pires, tiendrait ainsi en échec, pendant une correspondance de dix ans, la tendresse et la docilité de sa fille? Quelle est la mère qui voudrait ainsi régler, à quelques centaines de lieues de distance, la conduite privée, les relations, les goûts, les divertissements et jusqu'à la toilette d'une femme de vingt ans, mariée à un homme sérieux, alliée à une famille respectable? Quel est le mari qui le souffrirait? Et quand cette fille répondrait à sa mère : « Je vais au bal, mais mon mari le permet; je monte à cheval, mais avec lui; je suis la chasse, mais entourée de mes écuyers, qui ont quarante ans. Il est vrai que mon beau-frère est bien vif et bien étourdi (p. 119), mais je le tiens en bride. Je suis bien un peu paresseuse, mais je me corrige chaque jour; mes coiffures sont peut-être ridicules, mais c'est la mode ici; les yeux y sont faits; on n'y pense plus (p. 158). Les enfants ne viennent pas, et vous me le reprochez; mais je n'y mets, je vous l'assure, aucune mauvaise volonté (page 149). Je n'ai pas cessé de faire de la musique, comme vous le croyez, ni de m'occuper utilement quand je le puis, et même en ce moment (page 163) j'étudie l'histoire romaine; » — quand, dis-je, cette fille tant sermonnée répondrait ainsi à sa mère, avec toute sorte de tendres effusions que j'abrége, où serait le tort? Il faudrait bien en

prendre notre parti. Est-ce parce que cette fille est reine et parce que sa mère lui écrit, un jour de mauvaise humeur : « *Une souveraine s'avilit en se parant,* » est-ce pour cette raison qu'elle doit baisser sous les réprimandes maternelles, et sans faire effort pour se défendre, cette tête charmante encore chargée des bénédictions de tout un peuple ?

Joseph II était venu en France dans le courant de l'année 1777. Il avait plu aux hommes sérieux, et lui-même, écrit Marie-Thérèse, avait été *fort content de la nation.* Il avait laissé au roi Louis XVI la meilleure impression, et au mari de sa sœur, dit-on, les plus utiles conseils[1]. Mais c'est de Marie-Antoinette qu'il avait emporté le meilleur souvenir ; et voici comment il jugeait cette princesse dans une lettre écrite à cette même Marie-Thérèse, qui rendait souvent à sa fille moins de justice : « J'ai quitté Versailles avec peine, attaché vraiment à ma sœur ; j'ai trouvé une espèce de douceur de vie à laquelle j'avais renoncé, mais dont je vois que le goût ne m'avait pas quitté. Elle est aimable et charmante. J'ai passé des heures et des heures avec elle, sans m'apercevoir comment elles s'écoulaient. Sa sensibilité au départ était grande, sa contenance bonne. *Il m'a fallu toute ma force pour trouver des jambes pour m'en aller...* »

Je n'ajoute rien : je sais ce que vaut, en faveur d'une sœur bien-aimée, le témoignage d'un frère, même philosophe ; je ne prétends pas que ce jugement puisse remplacer celui de l'histoire. Si je l'ai cité, c'est qu'il a une certaine importance dans ce recueil des lettres de Marie-Thérèse. Il marque le point où s'arrête le flot des récriminations et des admonestations maternelles. L'impératrice est visiblement flattée des impressions qu'a rapportées Jo-

[1] Voir dans *la Collection* de M. Feuillet de Conches, t. Ier, une étrange lettre de Louis XVI, du 21 décembre 1777.

seph II. Elle y voit un gage de bonheur pour sa fille, une garantie de durée pour l'alliance. «... L'empereur, écrit-elle (31 août 1777), est bien content du roi, *surtout de sa chère et belle reine.* S'il trouvait une femme pareille, il passerait d'abord aux troisièmes noces!... Jugez combien je suis occupée de tout ceci, combien je dois être contente de tout ce qu'il me dit de vous! Il est enchanté des provinces (de France), et de la marine, et des troupes...» Quelques mois plus tard, Marie-Thérèse donne une preuve de satisfaction bien plus positive encore : « Je trouve très-prudent que vous ne vous fatiguiez à cheval, *mais je serais fâchée si vous l'abandonniez entièrement ;* vous vous en acquittez si bien, *et cela vous approche toujours du roi, qui a ce seul amusement...* » Depuis huit ans Marie-Antoinette ne disait pas autre chose.

Avec l'année 1778, et dès le mois de janvier, nous entrons dans la troisième période de cette correspondance, la période vraiment politique, quand la fantaisie prend à Joseph II de s'emparer de la succession de Bavière, après la mort de l'Électeur. L'impératrice ne le suit pas très-volontiers dans cette entreprise. Mais si elle se laisse forcer la main par l'impétueux empereur, elle pousse sa fille à embrasser vivement le parti de l'action, dans l'intérêt de l'Autriche. Ces deux dernières années de sa correspondance et presque de sa vie ont trait à cette étrange aventure, tristement avortée.

Il n'est pas sans intérêt de s'y arrêter un instant, ces curieuses lettres à la main, ne fût-ce que pour voir comment l'habile impératrice entend l'alliance offensive et défensive de la reine de France avec son ancienne patrie.

III

LA GUERRE DE PLUME (1778-1779).

— 15 JUILLET 1865. —

Les causes de la guerre de 1778 sont connues. L'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, chef de la branche *Wilhelmine*, était mort sans enfants mâles. Son héritier de droit, l'Électeur palatin, Charles-Théodore, chef de la branche *Rodolphine*, s'était laissé gagner par la cour d'Autriche, qui, en échange de cette riche succession, assurait un grand établissement à un de ses fils naturels, au préjudice de l'héritier du sang, le duc de Deux-Ponts, son neveu. Le marché conclu, une armée autrichienne avait envahi la Bavière. Frédéric II, ainsi troublé dans le repos de sa vieillesse (il avait soixante-six ans), s'était remis en campagne. Pendant que les bataillons prussiens s'ébranlaient en Silésie, les émissaires du roi couraient l'Europe, porteurs de ses protestations en bonne forme. Frédéric invoquait contre l'Autriche, non-seulement les conventions qui de temps immémorial avaient réglé entre les deux branches de la maison de Bavière les droits de succession, mais des traités, tels que celui de Westphalie, auxquels l'Empire et la France avaient mis la main. L'Autriche ne pouvait alléguer que des droits éteints, et elle se laissait entraîner à regret dans l'imprudence de son jeune empereur, qui, « dévoré d'ambition et avide de gloire, écrivait Frédéric, n'attendait qu'une occasion pour troubler le repos de l'Europe[1]. »

[1] *Mémoires de Frédéric II;* t. V des *Œuvres posthumes*, p. 209. On trouvera aussi, soit dans l'*Histoire de la Maison d'Autriche*, de

La guerre de 1778 dura un an à peine ; et, malgré la célébrité ou le haut rang des princes et des généraux qui y prirent part, Frédéric II et son frère le prince Henri d'un côté, Joseph II et le maréchal Laudon de l'autre, cette guerre ne fut signalée par aucun fait militaire de quelque importance. Une entrée des troupes impériales sur le territoire bavarois, sans coup férir, une invasion des Prussiens dans la Bohême, bientôt suivie de leur retraite, quelques escarmourches sur les frontières de la Silésie, une tentative de siége, nombre de *pandourades*, comme Frédéric appelait les petites surprises d'avant-postes, et puis ce fut tout. Quatre armées étaient sur pied et manœuvraient sur un terrain relativement restreint, sans se rencontrer sérieusement.

Il y avait de bonnes raisons à cela. Personne, parmi les souverains, non plus que parmi les vieux généraux qui faisaient cette guerre, ne la voulait, hormis celui qui ne savait pas la faire. Celui-là était jeune encore. C'était Joseph II, l'empereur d'Allemagne, le fils aîné de la grande Marie-Thérèse, et qui ne régnait encore qu'à côté d'elle. Il s'était jeté sur la Bavière un peu à l'étourdie, avec une ambition de gloire militaire trop peu dissimulée, jusqu'à ce point d'en faire confidence à Frédéric lui-même, celui que sa mère et lui nommaient « leur cruel ennemi. » Frédéric a publié, à la suite de ses Mémoires sur cette guerre, la correspondance dont elle fut l'objet entre Joseph et lui. Dans la lettre datée de Littau le 16 avril, l'empereur lui écrit : « ..... J'ai appris tant de choses vraiment utiles déjà de Votre Majesté, que, si je n'étais pas citoyen, et si quelques millions d'êtres qui par là en souffriroient cruellement ne

William Coxe (t. V, p. 381 et suivantes), soit dans quelques lignes excellentes du XVIe volume de l'*Histoire de France* de M. Henri Martin (p. 437), la preuve que les prétentions de la cour impériale n'étaient fondées sur aucun titre réel et présentable.

me touchoient, je dirois presque que *je ne serois pas fâché qu'elle m'apprît encore à être général*. Néanmoins elle peut compter que le maintien de la paix, et surtout avec elle que j'honore et aime vraiment, est mon sincère désir[1]... »

Ce qui était vraiment hors de doute, c'est la franchise avec laquelle le jeune empereur, voulant apprendre la guerre, en demandait des leçons à celui qui en avait donné pendant plus de vingt ans à toute l'Europe. Frédéric répondit par une malice : « Que Votre Majesté Impériale soit persuadée que je ne confonds jamais les affaires et sa personne. Elle a la bonté de me badiner. Non, Sire, vous n'avez pas besoin de maître. Vous jouerez tel rôle que vous voudrez, parce que le ciel vous a doué des plus rares talents. *Qu'elle se rappelle que Lucullus* n'avait jamais commandé d'armée lorsque le sénat romain l'envoya dans le Pont. A peine y fut-il arrivé que, pour son coup d'essai, il battit Mithridate. Que Votre Majesté Impériale remporte des victoires ; je serai le premier à l'applaudir ; mais j'ajoute : que ce ne soit pas contre moi[2]. »

Frédéric II flattait Joseph, ou peut-être (ce qui est souvent la même chose) se moquait-il de lui. Marie-Thérèse jugeait mieux son fils ; elle le savait brave, intelligent, inventif ; elle ne le croyait pas propre à remporter des victoires ; aussi cette guerre lui inspirait-elle une répugnance irrésistible.

La guerre n'est pas commencée encore que déjà éclate, dans la correspondance de Marie-Thérèse avec sa fille, l'horrible chagrin qu'elle en ressent, d'abord parce qu'elle se défie peut-être au fond de l'âme (sans l'avouer jamais) de la justice de sa cause, ensuite parce que ses deux fils, l'empereur et l'archiduc Maximilien, y sont inévitablement

[1] *Œuvres posthumes de Frédéric II*, t. V, p. 304.
[2] Page 310 du t. V de l'ouvrage précité.

engagés. Oui, elle a peur de cette guerre, comme ces mères désolées dont parle le poëte [1], et elle l'écrit à sa fille avec une sorte de faiblesse qui cause aux lecteurs de ces lettres autant de surprise que d'émotion. « ..... Jugez de ma peine, écrit-elle (le 19 février 1778) : l'empereur et votre frère et le prince Albert seraient les premiers acteurs ; *l'idée seule me fait presque succomber*, mais je ne saurais l'empêcher ; et si je n'y succombe, mes jours seraient pires que la mort... » Quelques mois plus tard (juillet), quand les armées sont en présence, l'impératrice a l'idée d'écrire à Frédéric lui-même et sa lettre n'est pas trop fière : « ... Mon âge et mes sentiments pour la conservation de la paix sont connus de tout le monde, et je ne saurois en donner une preuve plus réelle à Votre Majesté que par la démarche que je fais. *Mon cœur maternel est justement alarmé de voir à l'armée deux de mes fils et un beau-fils chéri.* Je fais ce pas sans en avoir prévenu l'empereur mon fils..... » Marie-Thérèse demandait à Frédéric un secret qu'il ne sut pas garder ; puis elle écrivait à sa fille (6 août 1778) :

« Mercy est chargé de vous informer de ma cruelle situation comme souveraine et comme mère. Voulant sauver mes États de la plus cruelle dévastation, je dois, coûte que coûte, chercher à me tirer de cette guerre; et, comme mère, j'ai trois fils qui ne courent pas seulement les plus grands dangers, mais doivent succomber *par les terribles fatigues, n'étant accoutumés à ce genre de vie.* En faisant à cette heure la paix, je m'attire non-seulement le *blâme d'une grande pusillanimité*, mais je rends le roi (de Prusse) toujours plus grand, et le remède devrait être prompt. J'avoue, la tête me tourne, et mon cœur est depuis longtemps déjà entièrement anéanti... »

[1] . . . *Bella matribus detestata.* (Horace.)

« Je vous recommande, dit-elle en finissant, de soutenir Mercy *pour sauver votre maison et vos frères* ...[1] »

Ainsi, il ne s'agit pas seulement pour Marie-Antoinette d'une intervention plus ou moins déguisée : il s'agit de sauver trois princes, comme si tous les princes qui font la guerre étaient infailliblement prédestinés à la mort; il s'agit de sauver la maison impériale et l'Empire. C'est la mission de la reine de France dans cette grave conjoncture. Rendons justice à Marie-Antoinette : elle se prête d'abord avec une facilité chaleureuse à cette pression maternelle. On peut même dire qu'elle entre définitivement, par cette porte, dans la salle du conseil des ministres où l'introduit la main courtoise et presque galante de son royal époux. On sait que Marie-Antoinette commençait alors sa première grossesse. « J'ai un grand bonheur, écrivait-elle, que ma grossesse se trouvant dans un si affreux moment, ma santé est toujours bonne. Mon enfant a donné le premier mouvement le vendredi 31 juillet à dix heures et demie du soir; depuis ce moment, il remue fréquemment, ce qui me cause une grande joie... » Cette situation de Marie-Antoinette, respectable pour tous, était devenue de la part du roi l'objet des plus délicates attentions. Pour rien au monde il n'aurait voulu chagriner la jeune reine; et tandis que Marie-Thérèse invoquait Louis XVI contre Frédéric, en écrivant à sa fille : « Je compte sur sa justice et sa tendresse *pour sa chère petite femme* », de son côté, ayant à rendre compte à sa mère de certains procédés des ministres français dont elle croyait avoir lieu d'être blessée :

« ... Nos ministres, écrivait Marie-Antoinette (12 juin 1778), ne se conduisent guère bien, et dans ce moment je

[1] *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette*, p. 253-254.

n'ai pu m'empêcher d'en parler au roi. Voici le fait : ma chère maman me jugera. On m'a non-seulement gardé le secret après la décision arrêtée (il s'agissait d'une Note envoyée au cabinet prussien), mais même depuis qu'on l'avait communiquée à Mercy, et c'est par lui que j'en ai été informée. Je n'ai pu cacher au roi la peine que me faisait son silence. Je lui ai même dit que je serais honteuse d'avouer à ma chère maman la manière dont il me traitait dans une affaire aussi intéressante pour moi, et dont je lui ai parlé si souvent. J'ai été désarmée par le ton qu'il a pris. Il m'a dit : *Vous voyez que j'ai tant de torts que je n'ai pas un mot à vous répondre...* » J'ai cru devoir prier le roi de parler à ses ministres *sur la malhonnêteté de leur silence* à mon égard; il me paraît essentiel qu'ils ne s'y accoutument pas... »

Quelques semaines après (août 1778), il semble que Marie-Antoinette n'a plus à se plaindre autant de la discrétion des ministres à son égard. C'est leur mollesse qu'elle accuse :

« ... Quoiqu'il reste aux ministres, surtout à M. de Maurepas, *un peu de cette maudite peur qui a fait tant de mal à nos affaires*, Mercy convient cependant (et pour ce point c'est bien le roi qui a donné le ton) que les choses sont bien changées et que le roi de Prusse aura tout le tort, si malgré les propositions de ma chère maman il ne consent pas à la paix... Le grand point, ajoute-t-elle (en très-bon style), est de faire tenir à nos ministres *le langage véritable de l'alliance...* »

On commence à voir clair, et même sans sortir de la correspondance des deux princesses, dans cette étrange aventure de 1778. Joseph, une fois entré dans ce défilé, a

peur d'en sortir par une paix hâtive, parce qu'il veut apprendre la guerre à l'école de Frédéric. Marie-Thérèse a peur de la guerre, parce qu'elle met en péril la vie de ses fils. Marie-Antoinette a une autre peur à combattre, celle du gouvernement français, qui se refuse à partager les risques d'une pareille équipée, — peur honorable et que nous pardonnons pourtant à Marie-Antoinette de n'avoir pas ressentie, parce qu'au fond ce qu'elle est chargée de demander au roi son époux, ce n'est pas de sacrifier à l'Autriche un intérêt français, mais de ne pas abaisser une alliance dont son mariage a été le fruit. L'historien que nous avons déjà cité l'a très-justement remarqué : « La France voulait alors en même temps empêcher l'agrandissement et sauver l'honneur de la maison d'Autriche [1]. »

Le ministère français manœuvrait dans ce sens, voulant amener par de bons moyens le terme de cette prise d'armes puérile, qui ressemblait à une partie d'échecs jouée pour l'amusement de la galerie. Encore aujourd'hui cette partie nous amuse, parce que derrière les bataillons elle nous montre les diplomates, plus excités au feu des controverses que les soldats dans leurs campements; parce qu'on y voit les plumes (« *la guerre de plume* », disait Frédéric) sortant du fourreau des épées; Frédéric railleur à la barbe de Joseph téméraire; Marie-Thérèse maudissant les ruses de son *mauvais voisin* et lui écrivant des douceurs, puis un jour lui faisant dire par le baron de Thugut (qui l'a raconté) « qu'elle était désespérée de voir qu'ils fussent sur le point *de s'arracher l'un à l'autre leurs cheveux que l'âge avait blanchis...* »

Marie-Thérèse croyait avoir fait un coup de maître en envoyant Thugut à Frédéric sous un caractère supposé. Thugut portait cette lettre un peu suppliante dont nous

[1] *William Coxe*, t. V, p. 398.

avons donné un extrait. Frédéric reçut la lettre avec courtoisie; il se moqua du messager. C'est lui-même qui nous l'apprend dans son Mémoire posthume sur la guerre de 1778. « Thugut s'offrit pour secrétaire (il s'agissait de minuter quelques articles d'un projet d'accommodement); mais le roi, dit Frédéric, parlant de lui-même, le roi, qui ne se fiait ni à son style ni à ses intentions, les coucha lui-même par écrit... » Quelques jours après, l'honnête Thugut ayant reparu avec d'autres propositions qu'il rapportait de Vienne et où Frédéric démêla, dit-il, les intentions insidieuses du prince de Kaunitz, ministre de l'impératrice, le roi le renvoya *étaler ses talents* devant ses propres ministres, réunis au couvent de Braunau, où la négociation échoua. Joseph, apprenant les démarches où s'était laissé entraîner sa mère, s'en montra fort irrité. L'impératrice envoya son second fils, Léopold, grand-duc de Toscane, pour apaiser l'aîné. « L'effet de l'entrevue fut de brouiller les deux frères », dit Frédéric. Tel fut le succès de la politique de Marie-Thérèse auprès du roi de Prusse. La brouille était partout; et Frédéric, seul et presque sans tirer l'épée, triomphait. « Il est donc décidé, écrivait Marie-Antoinette (septembre), que nous allons être livrés aux alarmes et aux horreurs de la guerre. Le roi de Prusse s'est tout à fait démasqué, et ses courtisans n'ont plus qu'à rougir. On me paraît pour ce moment-ci de bonne foi décidé à donner tous les témoignages d'improbation pour le roi de Prusse... » Marie-Antoinette se trompait, le gouvernement de Louis XVI restait fidèle à l'alliance de l'Autriche, mais à sa manière; il recevait les confidences de Frédéric, il encourageait sa diplomatie et au besoin sa résistance armée; il voulait la fin de ce périlleux « imbroglio », mais ne voulait à aucun prix qu'il profitât à sa puissante alliée. Pendant que Frédéric usait toutes les plumes de sa chancellerie pour mettre en lumière aux yeux du monde l'injus-

tice des prétentions autrichiennes, le cabinet de Versailles pesait de toute sa force, sur le conseil du Sultan, pour amener entre la Russie et la Porte Ottomane une paix qui, du même coup, devait terminer la guerre entre Frédéric et Marie-Thérèse; car cette paix rendait à Catherine la disponibilité du corps auxiliaire que, suivant la teneur des traités, elle devait au roi de Prusse [1]. Aussi l'impératrice écrivait-elle à sa fille, en vue de cet accord dont elle était menacée (novembre 1778) :

« ... Les mouvements du roi depuis quinze jours dénotent de grandes vues. Tout d'un coup, étant déjà entré en cantonnement en Silésie, il rassemble ses troupes et se jette avec toutes ses forces sur notre bout de Silésie, qui est tout ouvert et toujours au premier venu. *Il pille à l'ordinaire,* et fait mine de passer en Moravie : ce qui ne me paraît pas vraisemblable, voyant la saison et tous les chemins rompus. Je crois plutôt que c'est un mouvement analogue aux troupes russes, que les nouvelles de Pologne disent en marche, nonobstant la guerre turque. Ce serait le comble...

« Je suis fâchée de devoir relever ces *anecdotes,* mais ce n'est pas tant pour nous, car les choses sont venues trop loin à pouvoir les redresser à temps; mais pour le bien et la considération même de la France, *une conduite plus mâle serait nécessaire;* et, j'avoue, l'abandon de nos intérêts dans le moment le plus intéressant pour la France, de votre grossesse, me le rend plus sensible. Que peut-on attendre à l'avenir? Et sans alliés aucune puissance ne peut exister... »

Ainsi la grande Marie-Thérèse s'avouait vaincue. Frédé-

[1] On trouve dans les *Mémoires de la guerre de* 1778 tous les détails de cette action secrète de la cour de France pour arriver au dénoûment dont nous parlons. (T. V, déjà cité, p. 265 et suiv.)

ric avait eu le rôle vraiment sérieux et politique, quoiqu'il ne se fût pas refusé, nous l'avons vu, le divertissement légitime que la conduite de la cour d'Autriche lui avait procuré. Nous l'avons montré entrant en campagne avec un cortége d'officiers et de diplomates, tout prêt pour la double guerre qu'on lui suscite, et presque plus en négociateur qu'en général. On dirait que la gloriole de dicter une dépêche bien embarrassante pour sa magnanime rivale le tente plus désormais que la gloire de vaincre Joseph en rase campagne. Aussi comme il triomphe, dès l'abord, des incertitudes et des faiblesses du cabinet de Vienne, quand il l'a mis en demeure de produire ses titres à la succession en litige! Comme il profite du temps qui s'écoule dans ces tergiversations contentieuses, pour assurer son terrain à Versailles et à Saint-Pétersbourg! Et quand il raconte ce qu'il a fait dans cette vue, comme la simplicité de son récit relève la finesse et la décision de sa conduite [1]!

Ainsi se déroulait ce drame singulier qui est comme la dernière rencontre un peu sérieuse des grandes puissances de l'Europe entre la guerre de Sept ans et la Révolution française, car le partage de la Pologne n'est qu'un coup fourré. Hélas! les deux plus illustres acteurs de ce drame auront bientôt quitté la scène, non sans s'être rendu une mutuelle et loyale justice. On peut, dans la contrariété d'un dessein avorté ou dans l'angoisse d'un grand péril public, prodiguer à ses adversaires des qualifications passionnées; entre grands hommes, au fond on s'estime, et il viendra un jour où le plus bel éloge que vous aurez reçu, ô rois que tant d'adulateurs entourent, vous sera adressé par votre ennemi. Marie-Thérèse, nous l'avons assez vu, ne songeait qu'à faire la paix. La paix signée à Teschen (en mai 1779), quel soulagement! quel bonheur! « Notre ami

[1] *Mémoires de Frédéric II*, t. V des *Œuvres posthumes*, p. 225, 226, 234 et *passim*.

réconcilié ! » écrit-elle à Marie-Antoinette, avec un peu d'ironie encore pour le roi de Prusse. « Je suis ravie de joie! disait-elle ailleurs avec plus d'effusion. On sait que je n'ai point d'impartialité pour Frédéric. Cependant je dois lui rendre la justice de reconnaître qu'il a agi noblement. Il m'avait promis de faire la paix à des conditions raisonnables, et il m'a tenu parole [1]... » — Frédéric II, lui, n'avait pas attendu la guerre de 1778 pour rendre une justice plus éclatante encore à sa généreuse rivale. N'est-ce pas dans le récit de la guerre de Sept ans qu'il disait d'elle, à propos des admirables réformes qu'elle avait introduites dans le gouvernement de ses États et dans l'organisation de son armées : « *Une femme a exécuté des desseins dignes d'un grand homme...* [2]? » Cette femme était un grand homme, en effet, auquel manqua seulement (est-il besoin de le dire?) la perfection absolue, qui n'est le lot d'aucun mortel, même parmi les plus grands.

Si nous voulions prolonger cette démonstration, nous pourrions montrer encore Marie-Thérèse, quand la paix de Teschen a rendu à la souveraine le repos de l'esprit, replongée comme mère dans les alarmes chimériques qui remplissent sa correspondance, et reprenant, quoique avec plus de douceur, pendant cette suprême année de sa vie, la série de ses mercuriales interrompues durant la guerre par l'intérêt de sa politique. Mais quoi! est-ce que Marie-Antoinette ne lui a pas montré assez de zèle, trop peut-être, pendant cette épreuve? Sur la marge d'une de ses lettres (15 juillet), toute pleine de cette ardeur de l'inter-

[1] *William Coxe*, déjà cité; t.V, p. 401. On lit au bas de cette page : « Communication faite à l'auteur par la personne même à qui ce discours a été adressé par Marie-Thérèse. »

[2] T. III des *Œuvres posthumes de Frédéric II*, p. 28. Il faut lire ces trois pages où Marie-Thérèse est très-équitablement jugée.

vention qui l'anime, j'ai écrit, après l'avoir lue : « *La voilà qui règne !* » Je m'étais trop pressé. Marie-Antoinette, quand elle raconte tout le mouvement qu'elle se donne dans le sens des instructions de sa mère, ne veut que lui être agréable, et elle en dit sans doute plus qu'elle n'en fait. L'événement l'a bien prouvé, puisque la cour de France ne fit rien, si ce n'est d'être favorable à la résistance de Frédéric. La jeune épouse de Louis XVI n'en avait pas moins montré à sa mère, à ses frères, à son pays natal et à leur cause (qui après tout n'était plus la sienne), un dévouement qui honorait son cœur. Il était cruel d'être traitée comme une petite fille ou comme une reine étourdie, quand on avait été invoquée pendant dix-huit mois comme le sauveur et traitée comme le plénipotentiaire d'un grand empire. « Vous sauverez une mère qui n'en peut plus, écrivait-on à Marie-Antoinette avant la paix de Teschen ; vous sauverez deux frères qui à la longue doivent succomber, votre patrie, toute une nation qui vous est si attachée (septembre 1778) ; » et après la paix de Teschen : « Il nous revient de tous côtés que vous êtes tellement gouvernée par le duc de Guines que vous ne vous décidiez en rien qu'après son avis (septembre 1779). » Marie-Antoinette répond : « Il est vrai que le duc de Guines est admis dans ma société ; mais il l'est aussi dans celle du roi, qui le traite fort bien. Je lui ai rendu service dans la cruelle affaire que lui avait suscitée M. d'Aiguillon ; il était naturel qu'il cherchât à témoigner sa reconnaissance. Il est également dans le train de ce pays-ci que ceux qui n'ont pu l'accabler par leurs calomnies déchaînent leur jalousie et exagèrent le bon traitement qu'il éprouve. Il est d'usage de vouloir toujours deviner quelqu'un *comme nous conduisant ;* je l'ai trop souvent éprouvé depuis neuf ans pour en être étonnée maintenant... »

Restons sur cette réponse un peu fière, d'un accent si

loyal, d'un tour si français. Marie-Antoinette a bien quelques assauts à subir encore pendant les derniers mois de cette correspondance. Elle y répond avec la même mesure de dignité, de douceur et de respect. Quand sa mère s'autorise auprès d'elle des bruits qui courent « dans les papiers, » la reine se contente de lui répondre : « Les gazetiers et nouvellistes en savent plus que moi, » et elle dit vrai. Puis, quand Marie-Thérèse ajoute : « Si je ne vous avertissais, qui est-ce qui l'oserait ? » elle semble trop ne pas savoir à son tour que Marie-Antoinette a été la reine de France qui a été le plus avertie par la médisance, le plus harcelée par la calomnie, et que ses ennemis de toute sorte avaient déjà beaucoup entrepris contre elle longtemps avant l'époque fatale (que Marie-Thérèse ne vit pas) où la démagogie crut pouvoir tout oser.

Arrêtons-nous devant ce souvenir. J'ai assez dit le sentiment qui m'a soutenu dans cette longue et pénible étude. Je voudrais le résumer en quelques lignes. Pourquoi ai-je relevé dans la correspondance de Marie-Thérèse tout ce qui m'a paru porter la marque d'une injustice trop manifeste, si involontaire qu'elle fût ? Était-ce parti pris contre cette grande mémoire ? J'aurais pu remplir de l'éloge de Marie-Thérèse, même sans sortir de ses relations avec sa fille, autant de pages que j'en ai consacré à la critique de quelques-unes de ses lettres. Pour louer sa haute raison, sa vigilance éclairée, sa bonté forte, ce bon sens surtout qui est comme le signe auquel se reconnaît la supériorité dans les femmes et le génie dans les rois, pour louer tant de qualités dans Marie-Thérèse, il n'y a qu'à prendre dans sa correspondance avec sa fille. Elles y abondent. Elles y brillent du plus vif éclat. Pourquoi donc relever avec un si grand soin quelques exagérations de style où l'inquiétude de sa tendresse a parfois entraîné sa plume ? Marie-

Thérèse avait le droit d'être injuste envers sa fille, quand elle ne songeait qu'à la conseiller et à la guider. L'intention était tout. Il fallait comprendre. L'excès de sa prévoyance s'expliquait par la grandeur de son affection. L'autorité d'une mère n'est pas, comme celle du magistrat, restreinte dans sa mission et bornée par la loi écrite; ses yeux ont un autre horizon que le nôtre. Est-ce que madame de Sévigné est toujours juste dans les reproches qu'elle adresse par instants à sa fille? Qui se soucie de défendre aujourd'hui madame de Grignan, eût-elle été meilleure qu'elle n'était? Marie-Antoinette était reine. Moralement, cela ne diminuait en rien l'autorité d'une mère qui s'appelait Marie-Thérèse. Certes, elle n'appliquait pas à sa fille le mot cruel qui servit de commentaire à un vote régicide : *Nul ne peut régner innocemment;* mais elle avait l'âme trop fière pour être sottement éblouie par les rayons qui partaient encore du trône de Versailles. Qu'elle eût traité sa fille avec une rigueur plus ou moins équitable, qui s'en plaindrait aujourd'hui, si Marie-Antoinette avait passé sur le trône et dans la vie, comme tant d'autres princesses qui n'avaient eu que la peine de naître et le bonheur, peut-être l'ennui, de régner?

Ce n'est pas avec Marie-Thérèse que nous avons discuté les charges qui résultent, contre Marie-Antoinette, de la correspondance de sa mère; c'est avec les accusateurs de cette reine infortunée. Quand l'impératrice d'Allemagne, momentanément inspirée par une maternité soupçonneuse et crédule, emprunte à son insu aux accusateurs de sa fille (j'entends ceux dont les intentions n'étaient pas perverses) leur crédulité facile, leurs préventions fatales, leurs injustes méfiances, tout jusqu'à cette exagération de langage qui sera celui de la Révolution quelques années plus tard; quand elle montre la jeune reine *marchant vers un abîme,* parce qu'elle se livre aux innocentes joies de

son âge, et *s'avilissant* parce qu'elle relève, par un goût de parure ingénieuse, son attrayante beauté; quand elle recueille, sur les dilapidations de la cour et sur les millions prodigués aux courtisans depuis l'avénement d'un roi sage et économe, les commérages dont elle faisait si péremptoirement justice pendant le règne des maîtresses; quand, dis-je, j'ai retrouvé sous cette plume imposante tant de médisances, aussi puériles que funestes, qui ont défrayé les pamphlets révolutionnaires avant d'inspirer les réquisitoires accusateurs, et qui ont jonché pour la royale victime du 16 octobre la route de l'échafaud; — j'ai eu le droit de protester; c'est ce que j'ai fait. Ce témoin auguste, involontaire et imprévu qui est venu déposer contre Marie-Antoinette, près de quatre-vingts ans aprés sa mort, ce n'est ni Malesherbes, ni de Sèze, ni Chauveau-Lagarde qui lui ont répondu ; c'est Marie-Antoinette elle-même, avec sa forte innocence, sa résistance respectueuse et son doux langage. Si cette impression ne résulte pas du travail auquel je me suis livré sur la correspondance de Marie-Thérèse avec sa fille, tant pis pour moi! J'ai perdu mon temps; la cause de Marie-Antoinette n'y peut rien perdre.

II

La Révolution, par M. Edgar Quinet[1].

I

LES VRAIES RÉFORMES DE 1789

— 20 janvier 1866. —

Un livre a paru il y a quelques semaines. Œuvre d'un écrivain déjà célèbre, et qui semblait pourtant n'avoir pas encore donné la mesure complète d'un talent que ce livre a révélé tout entier, *la Révolution* de M. Edgar Quinet est aujourd'hui dans toutes les mains. Mais si l'empressement est général autour de son œuvre, les impressions sont aussi diverses qu'elles sont vives ; aux uns, les opinions de l'auteur inspirent les récriminations les plus véhémentes et les plus acerbes ; aux autres, d'éclatantes apologies. Personne, en fin de compte, ne touche à ce livre sans ressentir à quelque degré l'émotion même d'où il est sorti, soit pour l'approuver, soit pour le combattre.

Les conclusions de l'auteur sont sévères.

Suivant lui, la Révolution française a manqué totalement son but, qui était de fonder la liberté politique en France. Quant aux libertés civiles de toute sorte qu'elle a établies, l'ancien régime y aurait suffi : il ne demandait qu'à se

[1] 2 vol. in-8° (1865).

réformer pacifiquement et légalement. Si la véritable réforme, celle des institutions politiques, a manqué à la France, c'est qu'on n'est pas allé droit aux bons moyens : il fallait renverser du premier coup le trône de Louis XVI et changer la dynastie ; encourager l'émigration de la noblesse et déplacer la propriété ; anéantir la religion dominante, et au service de cette dernière entreprise il fallait, puisqu'on avait en soi les éléments d'une terreur démagogique, faire usage de cette force, le seul emploi qne l'auteur en approuve et la seule fois où il dise nettement que la fin justifie les moyens.

Je ne veux citer, comme preuve de mon exactitude scrupuleuse à résumer les principales conclusions du livre de M. Quinet, qu'un petit nombre d'axiomes développés par lui en des centaines de pages ; la formule nous suffit. « Nous savons aujourd'hui, dit-il, que pour passer d'un ancien ordre de choses à un nouveau il faut changer l'ancienne dynastie, ou au moins la personne du prince, surtout lorsqu'il a été trop offensé... Les constitutionnels de 89 s'obstinèrent à laisser le vieux fer dans la plaie, elle s'envenima [1]. » Camille Desmoulins, blâmant un arrêté qui avait interdit une procession de la Fête-Dieu, disait à Manuel : « Les rois sont mûrs, mon cher Manuel, le bon Dieu ne l'est pas encore. » Pour M. Edgar Quinet, la religion des Français (le catholicisme) était mûre en 1789 ; il n'y fallait qu'un peu d'aide ; et pourtant c'est par voie d'extirpation qu'il veut procéder pour la détacher du sol. « Une religion, dit-il, ne peut être extirpée que par une autre religion. » Nous verrons plus tard l'éminent écrivain, après s'être énergiquement attaqué aux doctrines et aux procédés de la terreur politique, faire ses réserves dans le sens d'une terreur religieuse, et demander à la hache ce

[1] T. Ier, p. 94.

que l'urne à scrutin des législatures ne peut pas toujours donner : la conversion spirituelle d'un peuple entier. Pour aujourd'hui, ne sortons pas de la sphère des principes. « Il n'y a que deux moyens de rendre une révolution irrévocable, écrit l'auteur : le premier est de changer l'ordre moral, la religion ; le second est de changer l'ordre matériel, la propriété. Les révolutions qui font ces deux choses sont certaines de vivre[1]. » La nôtre n'a pas vécu.

Telles sont, pour n'en citer que quelques-unes, les conclusions de l'auteur, quand il juge le résultat des efforts, des travaux et des souffrances de nos pères. Non-seulement, comme je l'ai dit, ces conclusions sont dures, mais le ton du livre est amer. On y sent le découragement d'une vie brisée et l'angoisse d'un exil volontaire. Dans le libéral persistant, on ne retrouverait presque plus le patriote, si cette tristesse même de son cœur ne protestait sans cesse contre les duretés de sa raison. Le passé l'humilie, le présent le déconcerte ; l'avenir... l'auteur a l'air de croire qu'il n'en est plus pour la France, parce qu'il n'en attend rien pour lui. A force d'étendre son horizon dans un passé où personne ne peut plus rien, M. Quinet ne s'est réservé que la puissance de désespérer. Je sais qu'il s'indigne en plus d'un passage de son livre contre ces défaillances pusillanimes. Qu'importe, s'il s'applique partout ailleurs à montrer le mal incurable, s'il en cherche laborieusement la cause dans les traditions, les croyances, le caractère et le tempérament de notre nation ; s'il remonte jusqu'au Bas-Empire pour y trouver le prétexte à des assimilations décourageantes ; si la France du dix-huitième siècle, celle de 89, celle de Jemmapes et de Marengo, celle des trente années qui ont brillé de l'orageux éclat du gouvernement libre ; si toute cette France renais-

[1] T. Ier, p. 225.

sant, après la mort de Louis XIV, à la vie de l'esprit libre et à l'étude passionnée des questions sociales, — n'est plus, au dire de l'auteur, qu'un triste plagiat de ce sombre et ignominieux régime qu'il résume d'un mot : le byzantinisme... « Nous parlons, dit-il, du progrès de la conscience, du règne heureux des idées libérales, de notre mission émancipatrice, de nos qualités expansives, de notre générosité, à peu près comme les Byzantins parlaient de la mythologie passée, la Victoire, Jupiter, Diane d'Éphèse, lorsque déjà leurs autels avaient été renversés. Cette rhétorique ne releva pas la mythologie tombée. De même, chez les modernes, il faut d'autres moyens que la routine du langage pour relever les divinités morales, reniées ou disparues... Vers quelle société marchons-nous? Il y a plusieurs issues. Mais si l'on tenait pour nulle la protestation de quelques âmes isolées, on pourrait se représenter comme il suit les traits principaux des formes sociales dans lesquelles nous entrons en Europe : des mœurs incultes sans vie publique, la rudesse de l'état populaire sans peuple, la démocratie sans *Démos*, le silence sans repos, la grossièreté sans liberté, la Béotie dans Byzance[1]... »

On voit d'ici ce qui nous sépare de M. Quinet, pour peu qu'on veuille bien nous tenir compte de la confiance que nous avons toujours montrée dans l'imprescriptible avenir de la liberté politique. Nous ne parlons pas seulement de ce dédaigneux anathème que l'auteur jette en finissant à la France nouvelle, et qui n'est peut-être que le cri d'un généreux désespoir. Nous ressentons autant que personne l'amertume de nos déceptions du moment, et, Dieu merci, nous ne désespérons pas ! Mais c'est de la révolution d'il y a quatre-vingts ans qu'il s'agit, celle que l'auteur accuse d'impuissance, non pour ce qui nous

[1] T. II, p. 617 et 625.

manque encore aujourd'hui de ses conséquences ajournées ou suspendues, mais pour ce qu'elle a voulu, pour ce qu'elle a fait quand elle était maîtresse du terrain. A ce point de vue, presque aucune des conclusions de l'auteur ne serait la nôtre. Nous aurions, nous, quand la Révolution de 89 a éclaté, préféré la monarchie constitutionnelle à la démocratie pure, et nous n'aurions pas cru que l'extermination d'une religion au profit d'un autre culte fût le remède à tous les maux. Le remède, en fait de religion, c'était la liberté religieuse. Nous aurions défendu la propriété, même quand la défense de ce grand principe était un des thèmes de la rhétorique de Robespierre, et nous aurions mieux aimé les anciens nobles de ce côté-ci du Rhin que de l'autre, quand ils se résignaient loyalement au régime nouveau. Nous aurions attaché une importance considérable aux réformes sociales qui étaient, entre le tiers état et les classes privilégiées, le fond même du débat. « Au dix-huitième siècle, écrit M. Guizot, l'esprit humain avait l'état social tout entier en haine et en mépris[1]. » Pourquoi cette haine de l'esprit pour les formes de la société, si ce n'est qu'elles ne blessaient pas moins le bon sens que l'égalité, et qu'elles étaient encore plus difficiles à défendre par le raisonnement qu'à supporter dans la vie pratique. C'est donc l'esprit qui réclamait cette reconstitution sociale de la France, dont les déshérités de la fortune et du privilége, c'est-à-dire les masses, devaient profiter; et si nous pensons, comme M. Quinet, que la liberté politique est l'indispensable garantie de ces réformes purement civiles, nous ne sommes pas également persuadé qu'elle en est le précurseur irrésistible; — témoin les pays qui ont aujourd'hui la liberté de la tribune et de la presse, celle du contrôle et du vote dans les plus grandes affaires,

[1] *Histoire générale de la civilisation en Europe* (14e leçon).

et qui ont encore à protéger ces conquêtes contre les inégalités sociales, les intolérances de caste et tous les préjugés du régime féodal.

La réforme civile de la France était donc, en 89, une grande, une importante révolution; les adhésions un peu emphatiques de la nuit du 4 août montraient bien une certaine ardeur de désintéressement chevaleresque dans ces classes que le régime nouveau dépossédait; mais c'est l'élan vigoureux de la nation vers ces réformes qui leur donnait un sens et qui en assurait le triomphe; il y fallait, n'en déplaise à l'éminent auteur du livre que j'étudie, il y fallait la Révolution. La même force d'où ces réformes étaient nées les a fait vivre. Elles ont gardé jusqu'à nos jours et elles ne perdront jamais ce caractère indélébile que la main d'un peuple, se redressant de toute sa hauteur et se sentant au niveau de ses maîtres, leur a communiqué dans un jour de sublime révolte contre des abus dix fois séculaires. Chose étrange! parce que personne n'oserait plus toucher aujourd'hui aux conquêtes civiles de la Révolution française, et parce que cette inviolabilité bien acquise ne coûte en effet d'efforts, de soucis et de préoccupations à personne, on en conclut que la conquête a été aussi facile que la jouissance est paisible. On oublie l'interminable lutte d'un siècle presque entier, la vivacité des réclamations réformistes sur tous les points et sous toutes les formes, dans les livres, dans les pamphlets, dans les geôles, dans les prisons d'État, et jusque sur l'échafaud des victimes de la barbarie légale; on oublie l'Encyclopédie, les philosophes, les économistes, les vœux du pays, je devrais dire les cris de la conscience publique, consignés dans les Cahiers des provinces! — Et on ne se dit pas que tout ce grand effort résumait plusieurs siècles d'iniquité traditionnelle, qu'il s'attaquait non pas à l'ordre régulier d'une société imparfaite, mais au chaos d'un enchevêtrement inextri-

cable. Qu'on lise, dans l'Introduction d'un écrit qui n'a certes pas pour but l'apologie de la Révolution française, le détail des abus de toute sorte où la France, comme dans un réseau aux mailles indestructibles, semblait attachée et garrottée, même à la veille de 89 ; qu'on regarde à ce tableau, tracé d'une main habile et par une plume non suspecte de malveillance pour l'ancien régime [1]. Quel travail de géant ne fallait-il pas pour soulever ce poids de tant de siècles qui tous avaient apporté leur part d'invention à la servitude commune ! Aujourd'hui, cela est vrai, nous sommes les tranquilles possesseurs de ce beau fleuve de liberté civile qui s'écoule paisiblement dans la vallée, fécondant et enrichissant nos campagnes ; mais, si paisible qu'il soit, il est sorti de ces hauteurs redoutables où s'amassent les orages, — semblable à ce torrent dont parle Bossuet, et qui, traversant la plaine, retient encore, dans son cours devenu régulier et dans ses vagues doucement agitées, « cette force qu'il avait acquise aux montagnes d'où il tire son origine [2]. »

Une des plus belles pages du livre de M. Quinet est celle qu'il consacre à la discussion du Code civil, au sein de la Convention nationale et en pleine Terreur (août 1793) :

« ..... De quel aveuglement faudrait-il être frappé, dit-il, pour ne pas reconnaître l'étonnante grandeur de ce moment ! C'est celui où s'inaugure la Terreur. Tous les Français sont mis en réquisition pour courir aux armées. Valenciennes, Condé, Mayence, annoncent l'approche de l'ennemi. On le sent déjà qui a passé la frontière. Vous diriez que ce peuple n'a plus qu'un moment à vivre. Soudain, tout se calme par enchantement. On s'arrête. Les

[1] *Histoire des causes de la Révolution française*, par M. Granier de Cassagnac (1850).

[2] *Panégyrique de saint Paul.*

plus furieux oublient leur frénésie. Et quel usage fait-on de cet instant de répit? c'est pour recevoir le monument des lois civiles qui domptent les consciences *comme autant de mathématiques morales*. L'enceinte qui retentissait encore hier de cris, de malédictions, de prières, de sanglots repoussés, n'est plus que l'écho impassible du droit, comme le siége du préteur. Ce peuple qui n'a plus, ce semble, qu'un jour à vivre, le passe à se donner des lois qui régissent aujourd'hui le monde. Tables de la loi, rapportées véritablement au milieu des éclairs et des foudres. Si ce n'est pas là le sublime de l'histoire, où est-il?

« Pour achever le contraste, voulez-vous savoir qui préside la Convention pendant que le modèle du Code civil est donné à la France et à l'Europe? Regardez! c'est Maximilien Robespierre! . . . . . .
. . . C'est lui qui met aux voix ces formules par lesquelles sont garanties chez nous, pour tous les temps, la propriété et la famille. . . . . .
. . . Cambacérès propose; la Montagne vote; Robespierre proclame. Notre Code civil se fonde, sans lutte, sans opposition, par une sorte de nécessité créatrice sous laquelle tous les fronts comme toutes les passions s'inclinent. . .
. . . Rien au monde ne fait plus d'honneur aux Français que d'avoir été capables de se donner froidement, impassiblement leur Code civil au milieu du délire même de 1793. C'est ce qui montre le mieux les énergies indomptables de cette race. . . . . .
. . . . . Il fallut un esprit héroïque, *mens heroïca*, pour porter la main sur l'échafaudage de toutes les lois civiles qui se disputaient la France. En des temps ordinaires, qui eût osé jamais trancher avec tant d'autorité entre le droit romain et le droit coutumier, par exemple, dans les conventions matrimoniales? A chacune des grandes audaces juridiques, on pourrait assigner une date de la Convention;

les jurisconsultes lui empruntèrent son intrépidité; c'est par là qu'ils purent décider en maîtres et sans réplique, au milieu du chaos de tant de législations discordantes. Témérité presque inconcevable en une époque ordinaire. Ces premières vues ont décidé de l'esprit de nos lois; rien n'a pu effacer cette vigoureuse empreinte. »

« Quand j'ai voulu, écrit plus loin M. Quinet, m'éclairer sur le caractère de la Convention, j'ai vu un travail incessant de civilisation au milieu d'une bataille soutenue contre le monde entier : *grandeur unique entre toutes les assemblées humaines*[1]!... »

Je ne veux faire sur les citations qui précèdent que deux réflexions : les réformes civiles n'étaient donc pas aussi faciles à réaliser que M. Quinet l'affirme partout ailleurs dans son livre, puisqu'il y fallait l'énergique décision de la Convention toute-puissante et l'héroïsme du législateur égale à celui du soldat marchant au canon. J'ajoute que ce que M. Quinet nous dit ici des « énergies indomptables de notre race », quand il s'est agi de mettre le feu aux broussailles de l'ancien régime, nous console de tant de jugements moins équitables dont l'abâtardissement traditionnel de notre nation fait si souvent les frais dans le même écrit. Non que je triomphe contre M. Quinet de ces contradictions si manifestes. J'en fais hommage à sa généreuse nature, tout entière aux spectacles qui se déroulent sous ses yeux, même si son imagination les a créés, passant de la colère à l'admiration, de la satire au dithyrambe, selon les acteurs, et ne songeant pas assez que la philosophie de l'histoire n'est pas dispensée de chercher une mesure, d'étudier les proportions et de prendre des « moyennes, » s'il est permis de parler ainsi, pour juger les actions des hommes et les révolutions des peuples.

[1] T. II, p. 108, 109, 110, 115, 116, *passim*.

Ainsi nous différons de M. Edgar Quinet quand il s'agit de mesurer l'importance originelle des réformes civiles, dont la Révolution française eut l'initiative et réalisa la conquête. Nous ne différons pas moins quand il conteste à la Révolution le mérite d'avoir travaillé avec succès à la fondation de la liberté politique, même si, au-dessus de ces fondements, l'édifice n'est pas encore achevé. Je dis « travaillé. » L'œuvre était considérable, la carrière immense. Qui pouvait croire que la France arriverait au but d'un seul élan, par un seul effort? L'Angleterre y a mis plusieurs siècles; elle y travaille encore. Quelle nation s'arrête dans cette voie, une fois qu'elle y est entrée? En France, toutes les générations y ont marché depuis 89, plus ou moins vite, sans que la marche, si ce n'est l'entrain, ait été interrompue très-longtemps. De 1789 à 1851, la France a été politiquement libre pendant quarante-six ans; on voit que je retranche de cette période les deux années de la Terreur. L'Empire avait supprimé de fait la liberté politique, et lui rendait pourtant une sorte d'hommage en lui laissant partout son nom dans la législation du temps. En 1815, l'Empereur donnait à la France une Constitution que M. Thiers, qui a le droit d'être difficile, déclare « la plus libérale » que la France ait jamais eue. Non, la marche de notre nation dans les voies de la liberté n'a jamais été définitivement arrêtée. L'est-elle aujourd'hui? Qui oserait jeter cette injure, la pire de toutes, à notre pays? La liberté politique, pour une nation, c'est l'honneur. M. Quinet, regardant aux quatre-vingts dernières années de notre histoire, n'a vu que les éclipses. Il a fermé les yeux à la lumière, quand elle a brillé; il l'a niée, quand elle éclatait pendant trente ans, voilée quelquefois, toujours présente derrière le nuage, dans les débats de la presse, dans les discussions des Chambres, dans le contrôle le plus vivifiant, le plus actif et le plus jaloux. M. Quinet a nié la lumière, ou,

pour être plus juste à son égard, il l'a trouvée insuffisante pour des yeux comme les siens, avides d'un rayonnement illimité.

Malgré tout, est-ce qu'elle n'existait pas, la liberté politique, même dans cette mesure qui semble incomplète à M. Quinet? Est-ce que tous ces droits de l'homme qu'a proclamés la Révolution française, et qui, bien qu'affaiblis ou suspendus aujourd'hui, se manifestent par leurs généreux efforts pour se faire compter ou se trahissent par leur souffrance; — le droit de discussion et de contrôle; le droit de penser, de parler, d'écrire sans avoir de compte à rendre, si ce n'est au juge; le droit de prier Dieu comme on l'entend et d'élever ses fils selon sa volonté; le droit de voter l'impôt, le premier de tous quand il a conscience de sa force; le droit de discuter librement les affaires de sa commune, fût-elle une grande ville; est-ce que tous ces droits et tant d'autres, même ceux que la fatigue des troubles civils a momentanément endormis, mais que le moindre souffle d'indépendance, passant dans l'air, peut réveiller au fond des cœurs; — est-ce que toutes ces franchises ne font pas partie de la liberté politique? Et est-ce là ce que la Révolution française a voulu, oui ou non? M. Edgar Quinet ne le conteste pas. Il se plaint que cette volonté, qui aurait dû commander souverainement à l'avenir, soit restée, à quelques égards, impuissante. Où est donc cette prescription qu'il nous oppose? Quel jour la porte a-t-elle été close et scellée sans retour sur les conquêtes de la Révolution? Depuis quand les droits qu'elle a proclamés sont-ils comptés pour quelque chose, même impuissants et muets, — car leur interdiction est le grand souci des gouvernements qui les suspendent ou les ajournent; depuis quand sont-ils comptés, si ce n'est depuis le jour où la Révolution française a parlé? Avant 89, lisez les Mémoires et les correspondances de toute sorte où s'exprimaient en

confidence les opinions et les sentiments de l'ancien régime; vous verrez avec quelle sécurité complaisante le privilége s'étalait dans sa jouissance incontestée. Et qui ne se rappelle la stupeur des deux Ordres, quand le troisième, le tiers état, osa dire : « Nous sommes tout! » Nous sommes tout! La révolution était là, elle y est encore; c'est celle-là qui est politique et avec laquelle il faudra compter tôt ou tard.

Dire que la Révolution française n'a rien fondé en politique, après avoir arrosé du sang le plus généreux les champs de bataille et les échafauds, c'est dire, comme M. Granier de Cassagnac, qu'elle a été *une stupide et sanglante inutilité*[1]. Si cela est vrai, il faut le dire; mais si on le disait sincèrement, il faudrait recommencer la Révolution, pour rechercher, au fond des abîmes où se sont englouties les générations, les éléments de cette liberté politique qu'elle n'aurait pas su mettre sur ses pieds.

Recommencer la Révolution, personne ne le veut sans doute; mais il y a une autre raison à cela que la défaillance des âmes désabusées ou révoltées : c'est le sentiment que nos pères n'ont pas perdu leurs peines, si nous savons donner les nôtres; c'est la conviction que la Révolution française a laissé une tâche relativement facile aux héritiers de son œuvre immortelle, et que cette tâche sera faite le jour où ils le voudront bien. Dire que la Révolution n'a rien fait pour la liberté politique, n'est-ce pas s'ôter le droit de la demander là où elle manque? Comment les despotes seraient-ils plus généreux ou plus habiles?

[1] *Histoire des causes de la Révolution française*, t. IV, p. 677 et suiv.

II

IMPUISSANCE DE LA TERREUR

— 1er février 1866. —

Il y a quelques jours, j'assistais à la seconde représentation du nouveau drame de M. Ponsard. Au moment où Humbert, le Jacobin, se mit à déclamer la grande tirade qui termine le second acte, une émotion générale s'empara de l'assistance. Quand la tirade fut dite, la salle entière applaudit; le bruit dura un quart d'heure. « C'est qu'il y a de l'écho en France, disait le général Foy, quand on parle d'honneur et de patrie! » J'ajoute qu'il est encore plus d'un écho complaisant aux belles œuvres, et même aux beaux vers.

J'avais, pour ma part, applaudi à tout rompre. Rentré chez moi et calmé par le trajet : « Ai-je bien su ce que je faisais? » me demandai-je. Le public le sait-il lui-même, lui qui a, dit-on, plus d'esprit que Voltaire? Je me suis mis à relire la grande apostrophe patriotique qui m'avait tant ému. C'était une apologie de la Convention, bel et bien, une apologie complète. En vain dirait-on que l'adjudant général Humbert n'a prétendu louer que la Convention libératrice du sol national, celle qui « organisait » la victoire. Il n'a pas existé deux Conventions; il n'y en avait qu'une. Dans la pièce de M. Ponsard, l'orateur ne distingue pas :

> Allez! accablez-nous d'injures! évoquez
> Le souvenir d'excès par vous seuls provoqués...

Toute la Terreur est là. La seule apologie qu'on ait jamais pu tenter de ce régime effroyable, sans y réussir,

Humbert la fait d'un mot : « On nous provoquait ! » Applaudir à la tirade du républicain Humbert, ce n'est donc pas seulement célébrer le triomphe des quatorze armées ; c'est faire cortége à la Convention, se couronnant de ses propres mains ; c'est donner à cette Assemblée, qui gouverna trois ans la France, un certificat de grandeur civique. Est-ce là ce que nous avons voulu, nous tous spectateurs du *Lion amoureux*, oui ou non ?

Quelle fut la part de la provocation dans les excès de la Convention terroriste ? D'un autre côté, quelle part revient à la Terreur proprement dite dans les prodiges de la défense et de la libération du sol français ? C'est à ces deux termes que se réduit la question posée par le héros de M. Ponsard, et que le public semble avoir tranchée en battant des mains. Le public français est comme Scipion : il aime à monter au Capitole. Mais, posée par le poëte, la question ne peut être vraiment discutée que par le philosophe et l'historien ; c'est ainsi que M. Ponsard nous ramène à M. Quinet.

Il faut bien se rendre compte des idées et des sentiments qui animent M. Quinet dans le jugement de la politique terroriste. Il n'est pas naturellement l'adversaire des moyens violents. Il n'a pas, pour les procédés sommaires et pour les répressions irréparables, cette horreur préventive qui en glace, pour ainsi dire, la conception au fond de l'âme. Il n'est pas tendre, et le sang coulant dans le même courant qui apporte une réforme utile à l'humanité, ce sang ne lui fait pas peur. Ne dit-il pas quelque part : « L'illusion persistante des terroristes est d'invoquer le succès pour se couvrir devant la postérité. En effet, le succès seul pouvait les absoudre[1]. » Ainsi, ce n'est pas au nom

[1] T. II, p. 242.

de la pitié que M. Quinet s'attaque à la Terreur conventionnelle ; c'est au nom de l'esprit. Pour lui, la Terreur n'est pas seulement horrible, elle est inepte, et, puisqu'il a écrit le mot, disons-le après lui, la Terreur est « bête. » Je sais que le chapitre consacré par l'éminent écrivain à la *bêtise, divinité moderne,* s'applique plus particulièrement à nous, ses contemporains d'aujourd'hui ; mais il est facile de voir qu'il accuse la Convention d'avoir sacrifié à cette triste idole des victimes humaines. J'ai exprimé autrefois, sous une forme moins tranchante, une idée toute pareille, et quand il y avait quelque opportunité à le dire. « Les événements, écrivais-je (en 1850, à propos de ce Bertrand Barère qu'on avait surnommé l'Anacréon de la *Guillotine*), les événements, vus dans un certain ensemble, paraissaient grands, les hommes étaient petits. Il est incroyable même à quel point, pendant la période désordonnée et sanglante de la Révolution française, les hommes ont manqué aux choses. Dix fois, pendant le cours de cette période, le torrent qui roulait des têtes humaines aurait pu être arrêté, s'il s'était présenté, entre l'atroce politique de la guillotine et la fatale patience des masses, un homme de cœur, maître de lui-même, supérieur aux factions, avec cette sorte de courage qui a manqué à presque tous les hommes de l'époque révolutionnaire, le courage de braver la responsabilité du bien. Celle du crime paraissait moins lourde..... La véritable critique de ces temps et de ces hommes, la justice de l'histoire à leur égard, ce n'est donc pas de les élever hors de toute proportion, au gré de cette fortune aveugle qui leur fit une grandeur éphémère ; la justice consiste à les rabaisser au niveau de leur valeur réelle. « Nous paraîtrons des colosses, » disait Barère. — « Vous n'êtes que des dictateurs ridicules, » répondait courageusement Carnot. Carnot avait raison. Chercher en eux la grandeur, parce que les circonstances

les firent terribles, et la prêter à leur caractère parce qu'elle fut un instant offerte à leur destinée, c'est le plus faux point de vue qui puisse égarer la plume d'un historien sincère[1].

M. Edgar Quinet n'est pas tombé dans une pareille faute. Tout au contraire, il est presque le premier, parmi les écrivains de la démocratie pure, qui n'ait pas été pris au piége de ce faux héroïsme dont la Terreur étalait sur ses crimes trop réels le manteau sanglant. Il faut, pour ce mérite moral de son œuvre, grandement le louer; mais il faut le comprendre. M. Quinet ne ruse guère avec son lecteur; le chapitre de la « bêtise » le prouve assez; mais toute page a son revers dans ce livre d'une complexité si étrange et qui semble un vaste répertoire d'idées sur la Révolution française plutôt qu'une œuvre d'unité et de logique, un commentaire passionné plutôt qu'une histoire. J'ai peur, si M. Quinet me permet de le dire, qu'il ne se soit pas rendu suffisamment compte des raisons morales qui faisaient de la Terreur un régime impraticable pour d'honnêtes gens et qui laissent peser sur son souvenir la juste exécration de l'histoire. Le succès devait l'absoudre, dites-vous. N'était-ce pas déjà un mérite ou tout au moins une circonstance atténuante, que de s'y essayer? Et pourquoi des hommes qui engageaient leur vie, leur fortune, leur honneur surtout, dans une si périlleuse cause; qui, comme ces hardis opérateurs dont parle saint Jean Chrysostome, plongeaient leurs bras jusqu'au coude dans les plaies saignantes de la patrie pour les guérir; — pourquoi, si vous leur reprochez seulement de « n'avoir pas réussi, » n'auraient-ils pas le droit de vous faire la réponse que le poëte Lucain prête à l'inflexible Caton : *Victa Catoni?* Oui, nous avons été vaincus; nous voulions sauver la France et la liberté!

[1] Voir au t. II de mes *Portraits politiques et révolutionnaires*, p. 106 à 109, *passim*; 2e édition. Paris, 1852, chez Michel Lévy.

Mais savez-vous pourquoi Caton avait le droit d'être fier, même de sa défaite? Sa cause était juste, ses armes loyales, ses mains pures; il était un honnête homme. Il a été vaincu sans honte; les méchants triomphent sans honneur. La foule peut battre des mains sur leur passage; mais au fond des masses elles-mêmes les cœurs protestent quand les bras s'agitent et jettent des palmes au-devant du vainqueur. La « conscience du genre humain » (c'est le mot de Tacite) est juge de ces victoires sans scrupule et de ces succès sans probité, que la complaisance de l'histoire enregistre et qui viennent trop facilement s'engloutir dans l'abîme des faits accomplis.

M. Quinet a tracé un émouvant tableau des provocations successives qui ont fait aboutir la Révolution à la Terreur, et il n'est pas impossible qu'en combinant un peu habilement cette fallacieuse théorie de la moralité du succès avec le compte des excitations qui ont, suivant l'auteur, provoqué les représailles terroristes, on arrive à une apologie mitigée de la Convention.

« On cherche encore aujourd'hui, écrit M. Quinet, d'où est née la Terreur. J'en dirai les causes principales. Elle est née du choc de deux éléments inconciliables : la France ancienne et la France nouvelle. Partout où elles se sont rencontrées, elles ont voulu se détruire sur-le-champ ; c'est presque toujours la France ancienne qui a provoqué l'autre. Le sentiment de deux forces absolument incompatible poussait les âmes à la fureur. On savait trop qu'il ne pouvait y avoir entre elles aucune capitulation, et que l'une ou l'autre devait périr. C'était donc un esprit d'extermination qui naissait du fond des choses dès qu'elles étaient en présence. Du choc de deux électricités opposées se formait perpétuellement la foudre. Chaque représaille d'un côté amenait de l'autre les plus terribles représailles ; ainsi

montait chaque jour la colère, jusqu'au jour où elle toucha au délire.

« A chaque attaque de la cour répond une attaque du peuple ; à chaque réaction, une révolution nouvelle ; à la séance royale du 23 juin 1789, l'insurrection du 14 juillet; au rassemblement des troupes et aux fêtes de l'Orangerie, l'invasion de Versailles, les 5 et 6 octobre ; au refus de sanctionner le décret contre les prêtres et les émigrés, le 20 juin ; au renvoi du ministère girondin, le 10 août; à la prise de Verdun, les massacres de septembre ; au Manifeste de Brunswick, le supplice de Louis XVI ; à l'armée de Condé, l'armée révolutionnaire ; à la coalition, le Comité de salut public ; à la reddition de Cambrai, le supplice de Marie-Antoinette ; à la ligue des rois, le terrorisme.

« Ainsi menacée, provoquée, désespérée, la Révolution gagnait chaque jour en audace. Elle montait toujours plus haut à mesure que le danger s'amoncelait autour d'elle ; le jour vint où ses représailles, nées de la force des choses, apparurent comme un système à l'esprit de quelques-uns. Ceux-ci entreprirent de maintenir à cet état d'exaltation la nation française, aussi longtemps qu'il resterait un obstacle à vaincre.

« Robespierre, Saint-Just, Billaud-Varennes, voulurent changer ce qui avait été accident en un état permanent. Ils se firent un principe de gouvernement de ce qui avait été d'abord un éclat de colère, une impulsion de désespoir. Froidement et impassiblement, ils convertirent la furie gauloise en règles ; ils rendirent durable ce qui, de sa nature, n'est que passager : l'indignation, la crainte, la frénésie ; ils firent de la fureur un froid instrument de règne et de salut. Figurez-vous une mer déchaînée et changée tout à coup en une mer d'airain immobile. Voilà la conception du terrorisme[1]. »

[1] T. II, p. 181-183.

Certes, la page est belle : le caractère de la lutte, la provocation manifeste, l'entraînement irrésistible et pourtant réglé d'abord sur l'agression elle-même, — le mécontentement devenu de la haine, la haine montée jusqu'à la colère, la colère dégénérant en fureur et la fureur en scélératesse systématique, tout cela est bien dit et d'une justesse saisissante; mais c'est le bilan des fautes réciproques de l'ancien régime et de la Révolution que vous nous donnez là; ce n'est pas l'excuse de la Terreur. L'ancien régime se défendait avec ses armes, avec ses maximes, avec ses hommes, avec ses partis, cela va sans dire; et quoique Louis XVI, auquel M. Edgar Quinet rend d'ailleurs une si loyale justice, n'eût donné à personne l'exemple de violer la loi nouvelle, il ne lui témoignait assurément aucune tendresse; il y échappait, autant que la prudence le permettait, par ses atermoiements, ses *veto*, ses tentatives d'évasion, ses vœux et ses espérances. Mais vous, vous étiez la Révolution : pourquoi l'étiez-vous? Pourquoi abattiez-vous l'ancien régime si c'était pour ramasser, dans les débris du passé, ses armes les plus décriées, ses instruments de règne les plus odieux, ses plus indignes pratiques, ses barbaries les plus inexpiables? Étiez-vous la révolution de la liberté, pour encombrer les prisons? la révolution de l'humanité, pour égorger les prisonniers? la révolution de la presse libre, pour ne laisser la parole qu'au *Père-Duchêne* et à *l'Ami du Peuple?* la révolution de l'égalité, pour abaisser le niveau de l'âme au lieu de l'élever? La religion humilie l'homme, mais en lui montrant le ciel; la philosophie essaye de le grandir en l'éclairant; seule, la Révolution, devenue terroriste, ne semble avoir à tâche que l'avilissement de l'individu sous le poids écrasant des masses, et elle ne sacrifie à l'égalité que par l'aveugle promiscuité des supplices; l'âge, le sexe, le rang, la fortune, humble ou hautaine, les services rendus au

roi ou à la république, tout passe sous le niveau. Qui étiez-vous donc pour infliger à l'humanité ce régime de l'abrutissement sanguinaire? Je ne vous demande pas pourquoi vous n'étiez pas de plus grands personnages; — avocats, médecins, journalistes, juges, comédiens, artisans, ouvriers, j'accepte tout. Je suis un des vôtres. La France révolutionnaire savait bien qu'elle ne pouvait être sauvée et gouvernée par des Montmorency; mais si grande qu'eût été l'illustration qui vous manquait, elle n'eût pas couvert votre crime. Vous étiez montés au faîte du pouvoir; vous vous appeliez « le Salut public. » Si haut que le dictateur soit élevé par le caprice ou l'insolence de la fortune, son forfait le ravale. Le but n'y change rien; l'intention est respectable aujourd'hui, demain le crime la dégrade.

Dites, s'il fallait égorger une femme pour sauver celle que vous aimeriez le plus au monde, — et si l'arme était là, toute prête pour le meurtre et pour le salut, la saisiriez-vous?... La conscience répond non. Elle vous dit quelque chose de plus encore, que l'idole, ainsi préservée, serait souillée, même à vos yeux, par le sang de la victime. Il n'y a pas de crimes nécessaires, même les crimes d'État. Aucun péril public n'aura jamais d'aussi fatales conséquences que la violation d'une seule loi de l'humanité. La vie d'un homme, injustement sacrifiée à la politique, est une plus ineffaçable souillure sur le sol de la patrie que la trace du pied de l'étranger. La patrie, au regard de ceux qui l'aiment, est comme cette vierge immaculée qui, sur le pont du *Saint-Géran*, en pleine tempête, refuse l'étreinte libératrice dont le contact révolte sa pudeur et fait reculer sa vertu.

Je demande pardon à mes lecteurs d'avoir opposé aux doctrines de la Terreur une morale si élémentaire, d'avoir

mis en quelque sorte en présence le tribunal révolutionnaire et l'Évangile, la loi du 22 prairial et les commandements de Dieu, l'humble pratique des pauvres d'esprit et les dogmes transcendants de l'idolâtrie conventionnelle. J'en demande pardon surtout à M. Quinet, à qui ne s'adresse pas une telle leçon. Mais j'ai beau chercher : quand il s'agit de juger la Terreur, pour moi toute la question est là. M. Quinet a l'air de la mettre ailleurs. Provoquée ou spontanée, ayant réussi ou non à atteindre le but patriotique qu'on lui prête, la Terreur est condamnée par la morale que le curé de campagne ou le maître d'école de village enseigne aux petits garçons et aux petites filles :

Homicide point ne seras
De fait ni volontairement !

Il semble que ce soit là une recommandation bien inutile pour la plupart des créatures humaines. On le croit; puis, il arrive que ce verset d'une simple prière revient tout à coup au souvenir d'une population décimée, et que les bourreaux eux-mêmes l'invoquent quand c'est leur tour d'être victimes. Homicide point ne seras ! Et pourtant, deux ans après la Déclaration des Droits de l'homme, on tue des hommes, non pour punir, mais pour se venger; et on entend répéter cette hideuse parole (si peu prophétique quoi qu'on en dise) des proscripteurs de tous les temps : « Les morts ne reviennent pas ! » L'épidémie du sang, si contagieuse dans les bas-fonds et dans les foules, gagne insensiblement les hauteurs. Les chefs de la République s'entretuent..... « Président d'assassins ! » crie Robespierre au milieu des apostrophes qui étouffent sa voix, et quand déjà ses yeux, jaunis par la colère, semblent voir levée sur sa tête la hache qui le frappera demain. Président d'assassins ! Lui qui méditait si lentement et qui arrangeait avec une coquetterie si raffinée ses artificieuses harangues, il

avait laissé jaillir cette fois le mot vengeur, celui qui baptisait vraiment l'idée terroriste. L'assassinat systématique, commencé le 2 septembre 1792, finit au 9 thermidor. Robespierre n'est ni jugé ni exécuté judiciairement. Il est assassiné. Les auteurs de la loi de prairial avaient voulu se donner une arme qui pût frapper à gauche et à droite, en haut et en bas, à tort et à travers, avec une sorte d'impartialité fantasque, et pour bien marquer que la mort, devenue reine de France, ne distinguait plus personne. *Legum prima securis!...* Qu'on lise les listes mortuaires de l'époque, elles existent toutes; dans les derniers temps de la Terreur, les bourgeois, les artisans, le peuple, lui qui régnait, dit-on, y occupent plus de place que le clergé et la noblesse. Cette période de la Révolution n'a pas un autre caractère : c'est une Saint-Barthélemy prolongée. La Saint-Barthélemy, septembre 1792, le 21 janvier, le 16 octobre, tant d'autres immolations barbares et stupides, voilà les grandes hontes de notre histoire! Quand quelque chose vous prend au cœur, vous humilie jusqu'au fond de l'âme et vous fait monter le rouge au visage, en lisant le récit d'un fait historique, croyez qu'il n'y a pas d'artifices de langage, de procédés de rhétorique, de déclamations patriotiques ou de raison d'État qui le justifient : le fait est honteux. Tout est là.

Mais on dit que cet insolent régime a sauvé la France. Tant pis pour elle, si elle n'a pu être sauvée qu'à ce prix. M. Quinet s'y résignerait peut-être, si j'en crois les flétrissures qu'il inflige, d'un style si magnifique, moins aux procédés de la dictature terroriste qu'à son impuissance démontrée. Si, par-dessus les échafauds, M. Quinet avait vu, dans un lointain accessible à ses regards, les droits politiques des Français, fécondés dans le sang des victimes et brillant au soleil de la liberté; si derrière le bourreau il avait vu le libérateur du sol, enchaîné par la Terreur à

l'héroïsme et à la victoire, — M. Quinet peut-être accepterait tout, la fin et les moyens. Moi, j'y résiste. Ne reproche-t-il pas à la Convention les ménagements qu'elle a gardés envers le culte catholique? Le reproche n'est guère mérité. Mais enfin, si la Convention eût accompli l'œuvre qui seule, suivant M. Quinet, pouvait convertir la France à la liberté politique, la suppression violente du catholicisme; si elle eût traité les Français de 89 comme Charlemagne traita les Saxons, Simon de Montfort les Albigeois, Charles IX les réformés, Philippe II les hérétiques, et comme le gouvernement russe traite en ce moment la Pologne; si elle eût poursuivi par l'extermination périodique ou par le massacre à jour fixe cette barbare sécularisation de notre pays; si la Convention eût fait cela, elle n'eût pas mérité seulement, aux yeux de M. Quinet, l'absolution du succès, mais la reconnaissance du genre humain.

« ... Les chefs de 1793, écrit M. Quinet, avaient entrepris d'arracher leur peuple à ses anciens fondements. Ils conçurent (à l'exemple de Moïse) le projet de l'entraîner dans une sorte de désert d'égarement, loin de toutes ses traditions, jusqu'à ce qu'il eût contracté sous le glaive un autre esprit que celui du passé... Dans cette voie, il semble qu'il n'y avait plus qu'un pas à faire pour comprendre que l'éducation d'un peuple, la plus vraie, la plus efficace, la plus digne d'être prise en considération par le législateur, est l'institution religieuse de ce peuple. L'évidence aurait dû éclater sur ce point, et montrer que le travail prodigieux que l'on tentait pour dépayser la nation française serait illusoire, tant que la forme du passé *et les tours de Notre-Dame se montreraient partout à l'horizon.* Après un peu de temps, on ne manquerait pas de s'y rallier. Tous les systèmes de régénération sociale iraient se perdre dans cette ombre.

« Si, dans le terrorisme hébraïque, Moïse se fût contenté d'entraîner les Juifs dans le désert, en leur laissant emporter avec eux leurs anciennes idoles, le peuple, déconcerté d'abord, n'eût pas manqué de revenir au génie de l'Égypte. En vain Moïse aurait redoublé les menaces et les exterminations. *Il aurait tué sans profit* pour l'avenir; *le sang inutilement versé aurait crié contre lui*. Après quelques années, las d'errer, le peuple Juif, conduit par les dieux de pierre, serait rentré dans la tranquille servitude. Couvert du sang des douze tribus, Moïse serait aujourd'hui exécrable à la postérité [1]. »

Tout cela est assez clair, n'est-ce pas? Ces quarante années de la Terreur hébraïque, ses épouvantes concertées, ses châtiments impitoyables, ses longues famines, ses tueries et ses tremblements, pourquoi les invoquer en effet dans une histoire de la Terreur révolutionnaire, si ce n'est comme un exemple dont l'imitation a échappé à sa *bêtise* incurable? « Les massacres de Moïse n'ont pas nui au judaïsme, ajoute ailleurs M. Quinet, ni ceux de Mahomet au Coran, ni ceux du duc d'Albe au catholicisme, ni ceux de Ziska et de Henri VIII à la Réforme. Qui osera dire que la Terreur ne nuit pas aujourd'hui à la Révolution?... » Mais n'insistons pas davantage sur ces contradictions si graves de l'éminent écrivain. Il blâme dans le proscripteur politique ce qu'il approuve dans le convertisseur religieux. Au fond, il n'eût peut-être pas trop marchandé son estime à la proscription, si elle eût fait coup double et confondu l'autel et le trône dans la même démolition.

Quant à moi, ma conclusion est plus nette : Dieu est absent de son œuvre, la morale est un vain mot, la conscience une moquerie et le genre humain « une expression géo-

[1] T. II, p. 133-154

graphique », comme on l'a dit un jour du pays habité par une de ses plus nobles races, — ou, s'il y a une conscience et une morale sur la terre, aucun lien quelconque, logique ou divin, manifeste ou caché, ne peut rattacher une pensée de salut public, une cause de progrès, une prévoyance philanthropique, à un attentat contre l'humanité. Le crime est stérile, même s'il profite un temps à son auteur. La Terreur n'a rien produit, en tant que Terreur. M. Edgar Quinet nous a fait assister à de grands spectacles où son talent de peintre s'est donné carrière, et j'ai cité ces mémorables séances où furent apportés, comme sur le mont Sinaï, au milieu des éclairs, les décrets libérateurs qui commençaient l'émancipation civile de la France. Quand la Convention s'appuyait aux principes de 89, elle y retrouvait sa force; elle en marquait ses actes, et il est absurde de croire qu'elle n'eut jamais de ces bonnes fortunes législatives. Quand elle n'écoutait plus que sa fureur, elle semblait tourner, les yeux bandés, dans un vide sanglant.

De ce vide, il n'est rien sorti que des victimes pour l'échafaud. L'infécondité naturelle de ce qui est à la fois faux et violent a éclaté dans les essais de cette assemblée pour régler la politique, l'administration, la religion, les finances, l'économie politique, et si on nous dit qu'elle a su régler la guerre, ceci nous ramène à la question posée, dans la pièce de M. Ponsard, par l'adjudant général Humbert, et traitée par M. Quinet dans plusieurs chapitres, avec une rare supériorité.

Le sujet vaut bien qu'on y revienne pour lui tout seul. Tel est le but de l'étude qui va suivre.

III

LES ARMÉES DE LA TERREUR

— 10 février 1866. —

Je rapproche à dessein ces deux mots. Je voudrais chercher, avec M. Quinet, si la Terreur a eu des armées, si elle les a dirigées, si elle les a inspirées. Entendons-nous bien. Je ne dis pas que la Convention nationale, du 21 septembre 1792 au 9 thermidor an II, n'ait pas eu des soldats, des généraux, des ambulances, des canons ; je me demande si c'est la peur qui a rassemblé les soldats de la Convention, qui a donné du cœur à ses généraux, qui a fait germer un rejeton rajeuni de cette plante si française, la gloire militaire, dans la boue sanglante des échafauds.

L'histoire est pleine des excès et des crimes de la force militaire. Le monde a vu bien des armées d'aspect et de génie différents, depuis les hordes qui l'ont ravagé sous la conduite des conquérants barbares, jusqu'aux bandes que soudoyait l'or des républiques d'Italie ; depuis la phalange macédonienne jusqu'aux grenadiers de Napoléon, — depuis les prétoriens du Bas-Empire jusqu'aux héroïques *riflemen* de Grant et de Sheridan. Les armées se retrouvent partout dans l'histoire. Le droit ne peut se passer d'être fort, témoin la récente guerre d'Amérique. Souvent aussi le pouvoir a plus de confiance dans la force que dans le droit. Mais interrogez vos souvenirs : dans quelque dégradation que soient jamais tombés le courage vendu et le dévouement mercenaire, voici un spectacle plus honteux, celui d'un peuple qui, sous la menace de ses maîtres d'un

jour, se lève en masse, court à la frontière, et là, sans passion, sans vertu, machinalement, par peur du bourreau, affronte le feu de l'ennemi, et joue stoïquement sa comédie de patriotisme pour occuper les clubs de Paris et procurer « de la copie » au *Père Duchesne*. Les femmes mouraient dans ce temps-là avec la sérénité au front et le calme dans le cœur. Elles allaient à l'échafaud comme un brave soldat marche au canon ; et nos soldats ne seraient allés au canon que pour échapper à l'échafaud ! La France avait donc fait bien du chemin dans la lâcheté depuis l'héroïque prise d'armes de 92 !

Cela se disait de l'autre côté de la frontière, non pas peut-être dans le camp des émigrés, qui savaient à quoi s'en tenir, mais dans les chancelleries étrangères, où on avait passé très-vite, dans le jugement des révolutionnaires français, de l'horreur au mépris. Les récits du temps sont pleins de cette impression. L'étranger méprisait des violences où la bassesse des proscripteurs semblait accuser celle des victimes ; et les féodaux qui commandaient les grenadiers de Guillaume ou de François ne semblaient pas trop inquiets de leur prochaine rencontre avec les janissaires de Saint-Just et de Robespierre. Et toutefois leur prudent dédain ne s'était pas refusé la ressource d'une coalition. L'année 93 avait rallié contre la France l'Europe tout entière. Le péril était immense. Aux excès de la Terreur qui commençait, la coalition avait répondu en prenant nos colonies, la Vendée en se soulevant, Dumouriez par sa défection, l'Espagne par l'invasion de nos provinces du Midi, la Prusse par la prise de Valenciennes, les Anglais par l'escamotage de Toulon, les Impériaux par le sac de Mayence. Telles furent les premières étapes de la coalition. Quand vint la campagne d'automne, la France était prête, et elle n'y avait pas mis trop de temps, étant seule contre tous. « A la prise du Quesnoy par l'Autrichien Clairfait,

avait répondu la délivrance de Dunkerque par Hoche, le patriote; à la victoire remportée par le duc de Brunswick à Pirmasens, celle de Watignies, gagnée par Jourdan. Forcées le 13 octobre, les lignes de Wissembourg avaient été rétablies le 27 décembre ; enfin « l'homme de bronze, » comme l'appelle M. Quinet, le capitaine d'artillerie Bonaparte, avait terminé le siége de Toulon en vrai soldat de la République, par un coup d'éclat sans fanfares, mais non sans écho.

Loin du théâtre de ces grands événements, un philosophe, un théocrate, suivait avec un déplaisir manifeste ce miraculeux progrès de la résistance dans toutes les armées de la France envahie ; et le miracle pour lui, ce n'était pas qu'un seul peuple ainsi attaqué sur toutes ses frontières, rongé au cœur par une guerre civile, rançonné, ruiné et torturé par une bande de dictateurs, eût trouvé dans l'exaltation de l'esprit nouveau la force de résister ; le miracle, c'était que Dieu eût fait sortir des plus basses passions du cœur humain le salut de ce grand pays et mis la peur, l'égoïsme, la cruauté au service de sa fortune. Lisez plutôt :

« C'est un fait assez évident, pour qu'il n'y ait aucune imprudence à l'énoncer, que la coalition en voulait à l'intégrité de la France. Or comment résister à la coalition ? Par quel moyen surnaturel briser l'effort de l'Europe conjurée? *Le génie infernal de Robespierre pouvait seul opérer ce prodige.* Le gouvernement révolutionnaire endurcissait l'âme des Français, en la trempant dans le sang; il exaspérait l'esprit des soldats, et doublait leurs forces par un désespoir féroce et un mépris de la vie qui tenaient de la rage. *L'horreur des échafauds, poussant le citoyen aux frontières,* alimentait la force extérieure à mesure qu'elle anéantissait jusqu'à la moindre résistance dans l'intérieur. Toutes les

vies, toutes les richesses, tous les pouvoirs étaient dans les mains du pouvoir révolutionnaire ; et ce monstre de puissance, ivre de sang et de succès, phénomène épouvantable qu'on n'avait jamais vu et que sans doute on ne verra jamais, était tout à la fois *un châtiment pour les Français* et le seul moyen de sauver la France[1]. »

L'illustre théocrate en parlait bien à son aise. Il était de toute manière à l'abri du remède héroïque dont il vantait la puissance, n'étant ni militaire, ni Français, ni mêlé en rien, si ce n'est par sa pensée énergique, aux extrémités du moment. Quoi qu'il en soit, cette explication des prodiges de la résistance en 93 et 94 a été répétée souvent, en style moins biblique, par des écrivains de toutes les dates. Elle a eu cours dans notre pays. Elle a eu d'éloquents interprètes dans des ouvrages de longue haleine. Elle est encore soutenue, à l'heure qu'il est, dans quelques journaux, avec autant de véhémence que de talent. Par bonheur, d'autres écrivains, nullement suspects de malveillance pour la Révolution française, ont adopté la thèse contraire. Nous aimons à les citer. Ils refusent, eux, à la politique terroriste l'honneur, même involontaire, d'avoir sauvé la patrie.

« *Le peuple français debout contre les tyrans !* » C'est l'inscription que portèrent les bannières des bataillons levés par la réquisition. Elle résume l'immense effort de 93.

« L'initiative n'en appartient ni à l'Assemblée, *ni au Comité de Salut public, ni à la Commune*... Ce mouvement immense contrariait les Hébertistes, jusque-là maîtres de la guerre.

[1] *Considérations sur la France*. Londres, 1792, p. 24-25. — On sait que cet écrit est l'œuvre de M. le comte Joseph de Maistre.

« La Commune, en établissant aux Jacobins les fédérés envoyés pour la fête, avait fait tout autre chose que celle qu'elle croyait faire. Loin que les fédérés suivissent la politique jacobine, ce furent les Jacobins qui gagnèrent l'enthousiasme des fédérés. Ceux-ci, vraie fleur des patriotes, envoyés par la Convention, ivres de Paris, de la fête et du danger public, enlevèrent la société jacobine à la sagesse de ses meneurs ordinaires. Dans une atmosphère si brûlante, *le dévouement complet du peuple au peuple*, l'armement, le départ, la France tout entière devenue Décius, cette grande et poétique idée parut chose très-simple.....

« Suspendre l'action entière de la société, c'était chose nouvelle ; *l'Assemblée croyait devoir y regarder à deux fois*. Le Comité de Salut public suivit l'impulsion, en la modifiant. Mais Danton insista ; il se fit cette fois encore l'orateur et la voix du mouvement populaire. Il se l'appropria. Il formula toutes les grandes mesures et les fit voter.

« Danton était un esprit trop positif pour croire que cette opération gigantesque aboutirait à temps. Et en effet les deux victoires qui nous sauvèrent (7 septembre, 16 octobre) furent gagnées par d'autres moyens, par des troupes toutes formées qu'on porta à l'armée du Nord. Mais la réquisition n'en contribua pas moins à la victoire par son puissant effet moral. Dans ces mémorables batailles, *nos soldats eurent le sentiment de cette prodigieuse arrière-garde d'une nation entière qui était là debout pour les soutenir;* ils n'eurent pas avec eux les masses du peuple, mais sa force, son âme, *sa présence réelle*, la divinité de la France! L'étranger s'aperçut que ce n'était plus une armée qui frappait; au poids des coups, il reconnut le Dieu [1]. »

[1] *Histoire de la Révolution française*, par M. Michelet, t. VI, p. 243-245 *passim*.

Otez la poésie de ces pages émouvantes ; ce qui reste, c'est l'élan de la France devant l'agression étrangère, les Jacobins y résistant et comme inquiets de sa spontanéité; Danton, au contraire, qui n'était déjà plus un terroriste (à la fin de 93), s'y associant par son action irrésistible; l'armée régulière s'appuyant au peuple, le peuple courant à l'armée. Oui, c'est là un admirable spectacle, où les premiers rôles sont à ce grand acteur anonyme qui est la France. M. Quinet dit à son tour :

« ... Qui a vaincu à Watignies, le 16 octobre 1793? Ce n'est pas le décret exterminateur du 9 décembre ; c'est le plan de Carnot. Qui a pris Toulon, le 19 décembre 1793? Ce ne sont pas les mitraillades et les funérailles ordonnées par Fréron. C'est l'idée de placer la batterie au fort de l'Éguillette. Qui a vaincu, le 8 messidor 1794, à Fleurus ? Ce n'est pas la loi du 22 prairial et le redoublement des échafauds. C'est l'idée de la concentration des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse... Quand l'étranger est déjà assis à votre foyer et qu'il y a des points d'appui, soit par une possession antique, soit par la complicité de quelques-uns, les troupes de ligne sont impuissantes à le chasser. Comme l'ennemi est partout, c'est partout qu'il faut lui susciter des adversaires; et *il n'y a que le peuple entier qui puisse délivrer le peuple ;* l'armée seule succombe à cette tâche. »

Le chapitre auquel j'emprunte ce curieux passage dans le livre de M. Quinet est intitulé : *C'est l'art de la guerre et non pas la Terreur qui a sauvé la France.* L'art de la guerre ? C'est trop dire, ou trop peu; car on oublie à quel point l'art militaire fut d'abord méconnu, puis profondément modifié pendant les premières campagnes de la Révolution. Est-ce bien le plan de Carnot qui a vaincu à Watignies ? Carnot y était de sa personne avec Jourdan, qui

commandait. Il vit monter à l'assaut d'une position redoutable les trois colonnes de bataillons français. Le plan était simple ; il ne fallait pas lâcher pied. Personne ne broncha ; trois régiments autrichiens furent mis en pièces. Était-ce de l'art ou de l'entrain? Des plans de campagne! Napoléon a fait les plus beaux qui aient jamais été exécutés sur le terrain ; il en parle pourtant avec une réserve qui doit rendre tout le monde modeste : « Il n'y a pas un homme plus pusillanime que moi, dit-il, quand je fais un plan militaire ; je me grossis tous les dangers... Je suis dans une agitation tout à fait pénible... *Je suis comme une fille qui accouche*[1]... » Carnot avait plus de sang-froid peut-être ; voyait-il mieux et plus juste?

Carnot n'était ni par le cœur ni par la pensée dans les crimes de la Terreur. Comme membre du Comité de Salut public, il donnait sa signature, et encore pas toujours ; mais c'était trop. Dans ces torrents de sang innocent, il n'y avait pour ainsi dire que quelques gouttes de son encre ; elles s'y voient encore. Pour tout le reste, il fut respectable, un peu à la façon de ce sage Lincoln, comme tout citoyen qui se met avec résolution, vigueur, simplicité, à la tête d'un grand mouvement, et qui, porté par lui, lui prête son zèle et ses lumières. Carnot ne fut en réalité que l'organisateur de la levée en masse de 93. Il le fut avec génie, car il eut presque seul alors cette qualité dont le génie est fait, suivant Newton, la patience. Malgré tout, je l'aurais bien défié de créer ce mouvement qui, tout des premiers et sans le troubler, l'emporta. Une levée en masse ne se décrète pas plus qu'une bonne récolte. Il faut que la moisson sorte de terre, caressée par la brise, fécondée par le soleil. Le rayon qui faisait sortir du sol français ces bataillons tout armés,

Pieds nus, sans pain, sourds aux lâches alarmes!

[1] *Conversations de l'empereur avec Rœderer*, t. III, p. 327.

c'était la pure flamme du patriotisme dont brûlaient tant de jeunes cœurs. La brise leur apportait de la frontière les provocations et les injures de l'étranger. Elle empêchait d'entendre, à l'intérieur, le cri des victimes. Il faut bien se rappeler aussi que la France avait, en 1793, une population immense de jeunes gens valides et propres à la guerre. Elle était en paix avec l'Europe depuis bientôt trente ans, et elle n'était, malgré le long repos qui avait retrempé ces fortes races, ni dépourvue de traditions militaires, comme on peut le voir dans les Mémoires célèbres qu'a laissés le général Mathieu Dumas, ni absolument désarmée. Le pain manquait plus que les armes. On se battait parfois pour le conquérir. Plus tard, le général Bonaparte montrait, du haut des Alpes, cette riche proie qu'offrait l'Italie à la détresse de ses soldats. En 93 et 94, l'inspiration du courage national était encore plus désintéressée, s'il est possible. L'ardeur patriotique de la défense absorbait l'idée de conquête. On voulait être maître chez soi, craint chez les autres. On marchait vite à ce double but.

Où était la Terreur dans tout cela? On y songeait trop peu. Comment ces armées, réunies par masses sur tous les points vulnérables du sol français, n'avaient-elles pas l'idée de se retourner contre la tyrannie qui désolait Paris et de briser ce sanglant aiguillon attaché aux flancs du pays? On lit dans Juvénal que le jour où Domitien commença à devenir redoutable aux ouvriers de Rome, il fut perdu [1]. La Terreur aussi était perdue, si elle eût fait peur aux soldats. Elle ne parut dans leurs rangs que pour morigéner quelques généraux, en destituer d'autres, faire tomber quelques têtes, pour s'entretenir la main, là comme ailleurs; mais je vois, dans un curieux chapitre du livre de M. Qui-

[1] Sed periit, postquam cerdonibus esse timendus
Cœperat... (*Sat.* IV, v. 154.)

net, que parmi les représentants du peuple envoyés en mission aux armées, beaucoup se laissèrent absorber par le mouvement même qu'ils prétendaient diriger. C'est la plus grande preuve que l'élan militaire du moment ne sortait pas de la Terreur, puisqu'il en modifiait si puissamment l'esprit et le caractère.

Un des inspirateurs du livre de M. Quinet est ce jeune Baudot, un simple médecin, vrai Montagnard, qui ne s'était interdit sans doute ni le chant de *la Carmagnole* ni plus d'un vote terroriste dans la Convention. Une fois à la frontière, la guerre, l'émotion, l'élan patriotique, le transfiguraient. « En 1838, écrit l'auteur, je me trouvai à son lit de mort... Me retenant par le bras et réunissant toutes ses forces dans un dernier regard, il me dit : « Croyez que « le premier mot de notre histoire n'a pas encore été écrit. « Saint-Just et moi nous mettions le feu aux batteries de « Wissembourg. On nous en savait beaucoup de gré. Eh « bien ! nous n'y avions aucun mérite. *Nous savions parfai-* « *tement que les boulets ne nous pouvaient rien...* » « Baudot et Lacoste, écrit M. Michelet, ex-médecins, parfaitement étrangers à la guerre, y furent admirables. Ils s'y mirent, *non pas en représentants, mais en intrépides soldats*, durs, sobres, couchant sur la neige des Vosges. Puis, par un ferme bon sens qui touche au génie, *ils laissèrent là la routine terroriste* de mener les généraux sous le bâton et le couteau, en les faisant tous les jours accuser et dénoncer... » Baudot revient des lignes de Wissembourg; il raconte à la Convention (nivôse an II) la victoire de Gisberg. Puis il lit sa proclamation à l'armée : « *Républicains, vous avez fait votre devoir.* » — Quoi ! rien de plus? demande M. Quinet. Non, rien; les tribunes applaudissent. Le jeune représentant est déjà reparti... Barrère parlait autrement. Saint-Just lui reprochait « de faire trop mousser » ses victoires. L'armée qui se contentait, comme les marins de

Nelson après Trafalgar, de ce simple et stoïque éloge, n'était, avouons-le donc, ni amollie par la corruption ni avilie par une peur imbécile : elle n'appartenait pas à la Terreur.

Ainsi les Montagnards se faisaient soldats. Combien de soldats se faisaient-ils Montagnards? Comptez-les, vous n'en trouverez pas. Si la Terreur eût vraiment inspiré ces armées, elle eût pu les dominer et au besoin les reprendre pour elle. Nos soldats lui ont toujours échappé. Les généraux obéissaient sans se livrer; ils périssaient quelquefois, vainqueurs de l'ennemi, vaincus de la Convention. Les généraux montagnards Jourdan, Hoche, Kléber, Moreau, ont illustré la période terroriste par leurs victoires. Ils servaient le mouvement révolutionnaire, tourné en patriotisme contre l'étranger. Qui ose dire qu'ils aient jamais eu l'attache des clubs de Paris? après la victoire d'Hondscote (août 1793) et la levée du siége de Dunkerque : « Qui avait été vaincu? demande M. Michelet : *Bien moins les Anglais que les Hébertistes.* » Après la délivrance de Landau, Hoche fut destitué par Saint-Just pour avoir accepté le commandement qu'il destinait à Pichegru. Négliger la faveur de Saint-Just ! L'orgueil du proconsul ne pardonnait pas. « Il eût, écrit M. Quinet, poursuivi sa victime jusqu'aux enfers... »

N'hésitons pas à le dire : la Terreur trahissait l'armée par ses violences désorganisatrices, par ses soupçons homicides, par ses jalousies puériles et redoutables. Nous l'avons assez vu. Le tempérament des soldats français n'était pas celui de la Terreur; leur esprit datait de 89, leur exaltation patriotique remontait à 92; ils traversaient la période terroriste comme submergés dans ce fleuve de sang qui inondait la France, portant haut leur drapeau, celui de Valmy et de Jemmapes, et le préservant de cette souillure. C'est ainsi que l'armée parcourut toutes les étapes glo-

rieuses, mêmes les défaites, qui des défilés de l'Argonne devaient la conduire aux champs de Fleurus, quelques jours avant la chute de Robespierre. « Robespierre ne s'était jamais consolé des succès de Carnot, » écrit M. Michelet. On le voyait parfois les yeux fixés sur les cartes du grand organisateur, triste jusqu'aux larmes, maudissant son incapacité militaire. Un commis de la guerre, qu'il avait pris sous sa protection, dirigeait, à l'entendre, presque tous les mouvements des armées. Cette fable ridicule, propagée par ses amis, soulageait et entretenait son orgueil. Qu'eût-il fait de l'armée, s'il avait dû la conduire ?

Quand nous parlons des armées de la période terroriste, défendons-nous de l'hyperbole et du dithyrambe ; les flatter, c'est les calomnier. Elles firent leur devoir ; le devoir, c'était le sacrifice partout et toujours. Cherchez un plus bel éloge. Supprimons le tapage des quatorze armées et ne parlons plus d'un million et demi de soldats, parce que l'expérience de vingt années de guerre presque incessante nous a appris ce qu'il faut rabattre, sur le terrain, des gros chiffres qui s'étalent sur le papier. Gardons les quatre grandes armées du Nord, du Rhin, des Alpes et des Pyrénées. Si nous perdons quelques généraux élevés dans les traditions de l'ancienne guerre, gardons ceux qui ont le génie de la nouvelle, tous ces exaltés de la première heure, ces inventeurs de la guerre d'invasion et de surprise, très-peu manœuvriers, tombant sur l'ennemi par bandes impétueuses, mobiles et foudroyantes, pratiquant la Terreur, eux aussi, mais l'épée au poing et contre gens qui résistent. Voilà la vérité, je crois, quand il s'agit de juger les armées de l'époque terroriste. Le croquemitaine sanglant, évoqué par M. de Maistre, ne mérite pas de compter dans les desseins de la Providence sur la France de 93 et ses défenseurs. Dieu était là, comme il est partout. Mais, même pour châtier les corruptions de l'âge précédent, il n'aurait

pas voulu infliger à un grand peuple cette honte tout près de l'absurde : des soldats tremblant devant des bourreaux, la lâcheté engendrant l'héroïsme, une nation renommée pour son courage ne prenant conseil que de la peur, au moment même où toutes les nobles excitations du dévouement patriotique, l'amour du sol natal envahi, la passion de l'indépendance menacée, la puissance et la force d'un esprit nouveau, se réunissent pour produire un effet tout contraire ! Non, la France n'a pas eu cette honte. La Terreur n'a pas eu d'armées. Les décréter n'était rien ; il aurait fallu les remplir de son esprit. Personne n'y réussit. Danton lui-même ne put s'inféoder l'esprit militaire quand il rédigea son formidable appel pour réveiller le paysan dans son sillon, l'ouvrier dans son atelier. Il fallait le cri de la patrie, ce cri qui n'avait plus été entendu de la Loire au Rhin, depuis la grande invasion des Anglais au quatorzième siècle, et que devaient répéter, mais en vain, dans la France épuisée et vaincue, les échos de 1814 et de 1815.

Résumons cette discussion. J'ai montré, dans une précédente étude, qu'aucune justification, ni morale, ni politique, ne pouvait être sérieusement tentée en faveur du gouvernement terroriste de 93 ; et, aujourd'hui, j'aurais voulu prouver que le mérite d'avoir sauvé la France ne lui a pas moins manqué que l'honnêteté ; car ce mérite est celui des armées françaises, non le sien. Qu'on vienne me prouver maintenant que je me suis trompé et que la Terreur a réussi, mes conclusions seront les mêmes. Le triomphe constaté de la plus atroce politique qui ait jamais pesé sur une nation chrétienne ne fera qu'ajouter à l'horreur qu'elle m'inspire, en ajoutant une page de plus à l'histoire des douloureuses inconséquences de la fortune. Je m'étonne, en attendant, que des écrivains de sens rassis

et d'un vrai talent aient pu trouver, récemment encore, dans les actes et les procédés de la Terreur conventionnelle, une sorte de hardi prétexte à plaider la doctrine de la moralité du succès.

M. Quinet a eu cette bonne fortune d'historien, qu'ayant contre la Convention nationale un grief en quelque sorte personnel, il n'avait rien à ménager avec elle, et qu'il a pu lui dire son fait avec une sincérité sans scrupule. Cette position excellente qu'a prise, en face de la Terreur, le nouvel historien de la Révolution française, nous a valu des pages admirables, celles-là surtout où il s'applique à dégager des hontes de la politique terroriste l'honneur de nos armées. Il a, dans ces chapitres de son livre, bien de la force et du trait. Il a moins d'émotion que le sujet n'en comporte. On dirait qu'il craint de laisser tomber un rayon de soleil sur ce tableau sombre et sinistre, où il prodigue aux fautes de nos pères et aux malheurs de notre race les plus véhéments anathèmes. Ah ! laissez-le briller sur ces pauvres enfants de nos campagnes, qui sont allés à la bataille, ce rayon de pure gloire que jette sur eux la patrie délivrée des atteintes de l'étranger ! Laissez-le réchauffer leur détresse héroïque, éclairer leurs rudes étapes, briller sur leurs pâles visages creusés par la fièvre et la famine, sur leurs bras amaigris, restés forts pour manier l'arme qui sauvera la France ! Laissez-leur ce rayon ! Il fait contraste avec l'affreux éclat des torches qui châtient la révolte à Lyon, à Nantes, à Toulon. La Terreur n'eut de vrais soldats que les bourreaux et les incendiaires. *Hæ tibi erunt artes !* Dans la Vendée, la France révolutionnaire eut des armées aussi patriotes que celles de la frontière, et des généraux tels que Hoche et Marceau, c'est tout dire. A Paris, avant d'être redevenue la Convention nationale et d'avoir des généraux tels que Bonaparte, la Terreur avait eu Ronsin et Rossignol. Et quant à son

armée, les braves qui restaient à Paris pour faire escorte aux charrettes de Fouquier-Tinville, former la claque des Jacobins et fournir des adorateurs à la déesse Raison, ces gardes du corps de la guillotine, comparés aux intrépides défenseurs de nos frontières, me rappellent ces sanguinaires et lâches comparses des guerres de religion que Montaigne a si durement qualifiés dans son beau chapitre de *la couardise, mère de cruauté:* « ..... Canaille aguerrie, « dit-il, à s'ensanglanter jusques aux coudes et déchiqueter « un corps à ses pieds, n'ayant ressentiment d'aultre vail- « lance, comme les chiens couards qui deschirent en la « maison et mordent les peaux des bestes sauvages qu'ils « n'ont osé attaquer aux champs[1]. »

Voilà les armées de la Terreur.

IV

DE QUELQUES CONTRADICTIONS DE M. QUINET

— 25 février 1866. —

Je reviens une dernière fois sur le livre de M. Quinet, parce qu'il est difficile de juger un livre de cette valeur sans réserver beaucoup de questions. Il est encore plus difficile, quelque effort qu'on y fasse, de paraître juste à tout le monde.

« Vous avez été sévère pour M. Quinet, » m'ont dit quelques-uns de ses amis, et aussi quelques-uns des miens. Sévérité, pour qui sait comprendre, est le synonyme poli d'injustice. On ne m'a pas trop dit en quoi j'avais été injuste. On ne le pourrait pas. J'ai parlé citations en main.

[1] *Essais*, l. II, ch. xxvii.

J'ai jugé sur preuves écrites. Quand j'ai dû interpréter l'éminent auteur, mon goût naturel pour son talent et mon respect pour son caractère m'ont porté du bon côté. M. Quinet, d'ailleurs, est parfois confus, jamais obscur, pour qui sait le lire. S'il marche un moment dans le brouillard, c'est chez lui comme une de ces brumes du matin qui promettent le soleil. La lumière vient toujours, parce qu'au fond de l'esprit la pensée est nette, même quand la forme a l'air de tourner quelque temps autour de l'idée.

J'ai beaucoup aimé le livre de M. Quinet, et je l'aime encore. Je sais bien aussi pourquoi l'aiment comme moi et plus passionnément que moi ceux qui n'avaient pas à le juger devant le public. Je pourrais citer à coup sûr les pages qui leur ont fait battre le cœur, parce qu'ils savaient bien que d'autres cœurs, en lisant ces pages, seraient tout différemment émus. Je pourrais dire quelle est la ligne, quel est le mot qui leur ont fait donner quittance à tout le reste. Je ne les en blâme pas, puisqu'ils n'avaient aucun jugement public à porter. La vraie passion est une chose si rare au temps où nous sommes! Tant de cœurs sont aigris! tant d'âmes sont blessées! tant d'illusions sont perdues! tant d'espérances se glacent dans l'indifférence publique! M. Quinet n'a pas fait son livre pour donner une joie d'un moment à ces déceptions du jour; mais, les ressentant en lui-même, il en a naturellement épanché l'amertume, quand le courant de ses idées y portait. Ajoutons qu'il n'était pas défendu à un ami de la liberté politique, telle que la Révolution française en avait si nettement formulé les principes et posé la base, de s'attendrir et de s'indigner de ses malheurs.

« Il y a aujourd'hui soixante-quinze ans que la Révolution française a proclamé la liberté avec les droits de l'homme, écrit M. Quinet. Des flots de sang ont été versés

pour cette conquête à travers toute l'Europe. Des assemblées immortelles ont acclamé, fortifié, constitué l'une après l'autre ces droits nouveaux. Deux millions d'hommes sont morts pour cette cause. Tout ce que la nature humaine renferme d'énergie, de puissance, y a été dépensé. On ne verra jamais, dans le grand nombre, ni plus de dévouement, ni plus de vertus publiques. Rien n'a manqué de ce qui fait réussir les affaires humaines : orateurs, capitaines, magistrats, tout le monde a prodigué ce qu'il possédait; les mères ont donné leurs fils, les fils ont donné leur sang. La victoire non plus n'a pas manqué; car tous ceux qui ont attaqué cette Révolution ont péri sans l'ébranler, et après ces victoires accumulées au dedans et au dehors, après que ces immenses assemblées ont passé avec le bruit que font la puissance, le génie, la gloire; après ce fracas d'une société qui tombe et d'une autre qui s'élève, si je jette les yeux autour de moi pour voir le résultat politique de tant d'efforts magnanimes; si je cherche l'écho vivant de tant de paroles de flamme, de tant d'acclamations triomphales; si je me détourne pour contempler à loisir les libertés acquises par tant de gigantesques travaux; si je veux mesurer l'arbre dans sa croissance, après avoir vu le germe semé dans le sillon; si... Mais non, je n'achève pas, la plume me tombe des mains[1]. »

M. Quinet a tracé presqu'au début de son livre ces lignes éloquentes; puis il a ramassé sa plume et il a écrit deux volumes de cinq cents pages. Mais il a eu beau faire; jamais son âme, troublée par le spectacle de nos défaillances, n'a repris l'équilibre nécessaire à un jugement absolument impartial et d'une conséquence rigoureuse. Cette agitation de sa pensée, qui lui inspire tant de pages émouvantes, l'a jeté dans une série de contradictions telle-

[1] T. Ier, p. 146, 147.

ment manifestes, qu'il y aurait une sorte de cruauté puérile à les relever. Quand M. Quinet n'est que spectateur, il célèbre *la puissance, le génie, la gloire* des grandes Assemblées révolutionnaires, la Convention comprise. Quand il est juge, ces immenses Assemblées descendent en masse de ce piédestal qu'il leur a dressé; elles n'ont commis que des fautes impardonnables ou des crimes inutiles : « Que l'on remplisse d'eau ou de sang le tonneau des Danaïdes, qu'importe? dit-il; c'est le même enfer du vide. » — Ainsi une agitation stérile sur un terrain sans fond, un torrent de sang et de larmes emportant l'ancienne société et emporté lui-même avec le mobile ciment de la nouvelle, je le demande aux lecteurs de M. Quinet, ceux qui sont d'esprit rassis, est-ce là le résumé fidèle de son livre? Quant à moi, c'est l'impression que j'en ai gardée, non sans l'avoir soumise à un sérieux examen, et si j'y reviens aujourd'hui, ce n'est pas pour me répéter, mais pour me défendre.

Quelle est, en effet, mon injustice dans tout cela? Est-ce d'avoir, avec un soin scrupuleux, dégagé cette impression première des magnifiques développements, des digressions attachantes et des contradictions multiples où elle était retranchée? Est-ce d'avoir vidé cette coupe brillante jusqu'à la lie amère qui se cachait au fond du vase? Est-ce d'avoir montré dans les tristesses véhémentes du libéral découragé les mécomptes du niveleur radical non satisfait? Quand je lis que la Révolution, pour n'avoir pas assez radicalement dépouillé les nobles, a manqué son but; et quand ailleurs c'est le glaive de l'intolérance religieuse que je vois briller, dans la main de M. Quinet, au seuil d'une révolution faite, pour une si grande part, au nom de la liberté de conscience; — à cette vue, je ne me demande plus quelles sont les libertés que l'éminent historien regrette, et si je les regrette comme lui; je ne regarde qu'au prix dont il voulait les payer.

« De nos jours, écrit M. Quinet, dans une guerre de même nature, le czar de Russie a employé *un moyen bien puissant* : il donne aux paysans de Pologne les terres des nobles, et personne ne réclame. Qu'eût-on dit si la Convention, usant d'un moyen de ce genre, eût distribué aux soldats vendéens rentrés en grâce les domaines de la noblesse vendéenne? Quels cris de malédiction en Europe contre les conventionnels! c'est alors qu'on les eût accusés de tous les crimes. L'idée ne leur vint pas de ce partage, *qui seul peut-être eût résolu la question de la Vendée;* mais ce qui est licite et glorieux dans un czar eût été le dernier des forfaits chez les hommes de révolution.

« Il arriva ainsi que l'on ne prit, ni dans la religion, ni dans la propriété, *aucune mesure profonde*, irrévocable. On fit des actions glorieuses, héroïques; *on les fit avec des pensées timides*. De là, l'historien Niebuhr remarquait déjà avec étonnement qu'en dépit des confiscations et des guerres civiles, la noblesse française a conservé la plus grande partie de ses terres; un autre écrivain non moins autorisé ajoute *qu'elle est aujourd'hui plus riche qu'en* 89[1]. »

Partager entre les soldats les domaines des nobles qui se révoltent, ou donner à la noblesse les terres des paysans qui s'insurgent, le principe est le même. C'est la confiscation politique. La Révolution française était venue pour faire autre chose. Étrange apologie que nous donne en effet, dans un des chapitres des *Misérables*, le vieux conventionnel si poétiquement transfiguré par l'imagination de M. Hugo! Il met en balance, pour excuser la Terreur, Saulx-Tavannes et Maillard, le Père Duchêne et le Père Le Tellier, Jourdan coupe-tête et Louvois. Les disciples, à supposer même que le rapprochement soit équitable, avaient de beaucoup dépassé les maîtres. Ces derniers d'ailleurs

[1] T. II, p. 53 54.

étaient au service de l'intolérance et du despotisme. La Révolution avait pour but de détruire l'une et l'autre, non de les imiter.

Voilà ce que j'aurais voulu prouver. Contre M. Quinet, le mérite n'était pas grand d'y réussir. C'est dans son livre même que fourmillent les arguments qui, sur quelques points, le réfutent. Personne n'a plus sévèrement qualifié ni peint de couleurs plus saisissantes la tyrannie sous toutes ses formes, celle d'un homme, d'un conseil ou d'une assemblée, celle qui a dix têtes, comme à Venise, ou qui en a huit cents, comme à la Convention : *Bellua multorum capitum!* Il excelle à pénétrer au fond de ces âmes que semble protéger contre l'observateur le triple airain de l'hypocrisie politique.

« S'ils furent à ce point impitoyables, dit-il des grands terroristes, c'est qu'ils avaient peur encore. Comme toujours, ils ne craignirent que ceux qui étaient sous leurs yeux, c'est-à-dire les républicains ardents. . . . . .

« Nulle hauteur de vue, nul pressentiment, nul coup d'œil jeté sur l'avenir prochain; la haine de ce qui était le plus près d'eux occupant leur âme entière et n'y laissant place pour aucune autre pensée. . . . . .

« La barbarie n'est pas seulement le saccagement des villes, des propriétés et le meurtre des hommes. Il y a un autre dommage pour l'espèce humaine quand les honnêtes gens, les *boni viri,* approuvent les rapines, les exils, les assassinats, parce qu'ils croient y trouver la sécurité dans le bien-être ou un plaisir de vengeance. Là est la véritable barbarie, puisque c'est l'extirpation totale de la conscience du genre humain. Il en restait au moins un vestige sous les cendres et la sanie des villes incendiées et prises d'assaut[1]. »

[1] T II, p, 382-383,

Personne n'a mieux défini que M. Quinet, on le voit, soit cette timidité du terrorisme tremblant devant son ombre et frappant pour se rassurer, soit cette patience d'égoïsme sauvage qu'une civilisation raffinée met parfois au service des proscripteurs. J'ai montré pourtant, quand j'ai eu à caractériser récemment les crimes de la Terreur, comment ma théorie allait plus loin et était plus hardie que la sienne, puisqu'il s'arrête, lui, devant le succès dont j'ai cru pouvoir fouler aux pieds la morale. Est-ce encore là que je suis injuste? M. Quinet a évoqué devant le spectateur, comme dans les tableaux de Martyns, avec le même art de masser les personnages, d'entasser les ruines, de creuser des abîmes sur la terre, d'ouvrir des cataractes dans le ciel et de troubler les âmes par une sorte de confusion savante; il a, dis-je, évoqué devant nos regards tout l'effrayant « pandémonium » des grandes exterminations religieuses et politiques du passé; et il n'est pas facile de savoir s'il a voulu nous mettre des exemples ou des épouvantails sous les yeux. Tous les grands exterminateurs du genre humain, au nom d'une croyance ou d'une idée, se groupent ainsi dans son livre, quand le besoin de la théorie s'en fait sentir ou quand la force de l'induction le commande; et il en résulte pour le lecteur non prévenu ce trouble dont je parlais tout à l'heure. Est-ce l'homme qui se venge? Est-ce Dieu qui punit? Est-ce la religion qui se réforme? Est-ce le genre humain qui s'abêtit? Est-ce la civilisation qui paye le bourreau? Est-ce la barbarie qui abuse de sa force? Pourquoi l'épée au bras de saint Dominique? Pourquoi le meurtre de Coligny? Pourquoi le bûcher de Servet? Horrible passé que celui où les plus illustres représentants de l'esprit, les meilleurs croyants parmi les chrétiens, les mieux nés parmi les seigneurs, les plus riches parmi les bourgeois, les plus savants parmi les magistrats, applaudissaient à ces barbaries! Horrible

passé, qu'on peut raconter froidement quand on en fait l'histoire, qu'on ne peut citer sans s'y compromettre, si on y cherche des arguments à l'appui d'une théorie ! Est-ce donc pousser la sévérité jusqu'à l'injustice, que de rejeter loin de soi, quand un talent supérieur vous y attire, la complicité d'une telle argumentation? Je n'ai pas fait autre chose. Un livre a beau être d'une complexité savante et rempli d'épisodes attrayants, il s'en détache toujours, s'il est d'un vrai penseur, un point principal auquel l'observation du critique doit s'attacher. Ce point, dans le livre de M. Quinet, c'est une certaine indifférence, âpre et stoïque, quant à l'emploi des moyens tyranniques, et c'est l'inconséquence de ce beau livre, si plein de la haine de la tyrannie. On voudrait supprimer les moyens inavouables dans l'arsenal de ses adversaires, on les conserve dans le sien.

J'ai jugé le livre de M. Quinet à mon point de vue. Je ne pouvais, par pure complaisance, me placer à celui des autres. J'aurais été d'ailleurs bien embarrassé. Je ne crois pas qu'un livre ait été en butte depuis longtemps à des appréciations aussi diverses et aussi contraires. Il a été jugé, contre toute apparence, avec faveur par ceux dont il blessait le plus les opinions et les croyances, avec colère par ceux dont il se rapprochait le plus. Pour ma part, je n'ai pu me rendre un compte bien exact ni trouver une raison bien sérieuse de ces approbations ou de ces dissidences. Je parle, bien entendu, de ceux qui ont sérieusement étudié le livre de M. Quinet. L'auteur n'a voulu tromper personne. Il s'est bien souvent trompé lui-même. La Révolution française n'est pas une synthèse où l'art du raisonnement ait prodigué toutes ses ressources et n'ait rien laissé à reprendre à la logique la plus vétilleuse. Elle n'est pas venue de l'école comme un argument *a priori* ou

comme une thèse de politique transcendante. Elle a été un immense et formidable chaos d'où est sorti un monde, un monde nouveau, avec les vestiges renouvelés, assainis et vivifiés de l'ancien. La confusion des histoires et des systèmes, devant cette vaste transformation de l'ancien régime, tient donc à la confusion de l'événement lui-même, et quand je la rencontre dans le livre de M. Quinet, après l'avoir trouvée dans presque tous les autres, je ne songe pas à lui en faire un crime. Un siècle s'écoulera peut-être avant que l'esprit humain ait vu clair dans ces ténèbres redoutables, avant qu'il ait retrouvé sa voie dans ces labyrinthes sanglants. Tous les écrits de notre temps, relatifs à cette grande histoire, y serviront plus ou moins; quelques-uns, les premiers en date peut-être, y porteront leur lumière incomparable. Aucun n'aura dit le dernier mot avant que la dernière trace des passions, contemporaines de cette régénération douloureuse, ne soit effacée.

Est-il besoin de se demander maintenant pourquoi M. Quinet a paru marcher, parfois en aveugle, dans une carrière où ceux-là même qui se donnent mission de le juger ne peuvent marcher souvent qu'à tâtons? Et quelle est la cause de cette diversité anarchique des appréciations dont son livre a été l'objet, si ce n'est celle-là? Il faut le regretter, non en triompher.

Un jour, le roi Louis-Philippe fit lecture devant quelques intimes d'un fragment de ses Mémoires. J'étais de ceux qui écoutaient cette lecture. Un incident me frappa, et je ne crois manquer à aucune convenance en évoquant ici un tel souvenir. C'était en 1792. Le jeune duc de Chartres (depuis roi des Français) revenait de l'armée. Il était arrivé à Paris après les massacres de septembre, stupéfait et indigné. Il vit Danton ; il lui exprima l'horreur que lui inspiraient les crimes de la Commune. « Jeune homme, lui dit cet étrange ministre de la justice, ne vous pressez pas

de nous juger. *Vous ne pouvez pas comprendre de tels événements*. C'est là de la politique; vous êtes un soldat. Allez, retournez à l'armée et réservez-vous pour l'avenir... » Si ce ne sont les paroles, c'en est le sens. Maintenant que dites-vous de cette politique qu'un jeune citoyen de vingt ans, même prince, comme on eût dit alors, mais instruit, sage et réfléchi, ne pouvait comprendre? Que dites-vous de ces agents du massacre, ministres, juges, commissaires, malfaiteurs gagés, qui ne pouvaient être jugés à leur tour par la raison d'un honnête homme, pour des actes qui avaient eu une ville entière pour témoin? Ce fut l'étrange prétention des terroristes, quand ce poids énorme de responsabilité morale qu'ils avaient amassée sur leur tête leur semblait trop pesant et qu'ils faisaient effort pour le repousser. « On ne nous comprenait pas! » Peu s'en faut qu'ils ne répétassent le mot si connu de Henri IV : « On ne me rendra justice qu'après ma mort. » Un des moins compromis de tous, celui dont les mémoires inédits ont servi au travail de M. Quinet, le conventionnel Baudot écrivait : « Nous voulions appliquer à la politique l'égalité que l'Évangile accorde aux chrétiens; nous ne voulions pas pour cela l'égalité des biens ni la loi agraire. Le grand mal du temps, *c'est que nous n'avons pas été compris*. Nous avons été martyrs de nos croyances, comme les apôtres le furent de la leur. Plus tard ils ont été sanctifiés. Nous n'arriverons pas jusque-là sans doute; *mais on nous rendra justice*, et nous ne voulons que cela... » Ailleurs, les aveux du terroriste vont encore plus loin : « Ceux qui furent dévorés de cette fièvre ardente (la fièvre révolutionnaire), dit-il, lorsqu'ils sont avancés en âge et qu'ils veulent la soumettre à l'analyse, *ne la comprennent plus*[1]. » Qui donc pouvait la comprendre, puisqu'elle devait être inintelligi-

[1] T. II, p. 407-620.

ble à la fois aux jeunes, comme le duc de Chartres, aux vieux, comme le conventionnel Baudot? Au fait, défions-nous d'une politique qui ne veut pas être comprise. Quand c'est Dieu qui oppose à notre inquiète curiosité le mystère impénétrable de ses décrets providentiels, l'homme ne peut que se résigner. Quand c'est l'autocratie jalouse qui se retranche dans l'ombre de ses méditations solitaires, personne ne lui demande son secret, et l'histoire même ne le trahit pas toujours : on dirait qu'elle n'ose pas. Quant à ces grands crimes qui se commettent à la clarté du jour ou à la lueur des torches, qui ont pour témoins les foules muettes devant les applaudisseurs à gages et les complices avinés, croire qu'ils ne trahissent pas, par la violence de l'exécution, la pensée qui les inspire; mettre sous le voile d'une sorte de pudique réticence la scélératesse trop palpable de ces grandes abominations publiques, c'est étrangement parodier le rôle de la Providence, qui, elle, fait quelquefois sortir le bien du mal, mais du crime jamais. Les sophistes de l'échafaud terroriste ont beau faire : il sort de la hache homicide, au moment où elle tombe sur une tête innocente, des éclairs qui en disent plus que leurs commentaires.

Écartons ces sophismes, sur lesquels j'ai peut-être le tort de revenir; mais quand j'ai parlé de cette confusion qui résulte pour l'historien de la complexité insondable des événements de la Révolution française, j'explique ainsi les contradictions et les dissidences; je donne la raison des controverses qui se sont agitées et s'agitent encore autour du livre de M. Quinet; je ne prétends pas donner raison à la politique de Danton au 2 septembre, ni à celle de la Convention au 21 janvier, ni à celle de la Terreur dans la longue série de ses dates tristement immortelles. Si la Révolution a des périodes obscures, ce ne sont pas celles où elle fut violente et sanguinaire.

Sur ces questions-là, je le répète, ce ne sont pas toujours les plus grands esprits, ni les plus ingénieux, ni les plus ardents qu'il faut consulter, ce sont les plus simples.

Ah ! que M. Quinet a raison de le dire : « La terreur ne suffit pas à la démocratie, parce que la démocratie a besoin de justice... » Et toutefois, après avoir lu le curieux chapitre où se trouvent ces lignes[1], je me demande : Est-ce un éloge que M. Quinet a voulu faire de la démocratie? est-ce une de ses faiblesses qu'il signale? « La Convention (au moment de sa retraite) n'avait qu'un moyen, dit-il, de sauver la mémoire de tous : c'était de dire à la postérité, *à la manière de Sylla*, pendant qu'on entendait les cris de ceux qu'on égorgeait dans le cirque : Ce n'est rien, ce sont des esclaves qu'on châtie... Je vous ai sauvés et j'abdique. Il a manqué à la Convention (en 1795) la fierté patricienne d'un sénat qui met *au-dessus de tout* la conservation de sa propre mémoire. »

Si je voulais résumer un peu vivement l'impression générale que m'a laissée l'ensemble des idées de M. Quinet, c'est dans ces dernières pages de son livre que j'irais volontiers la chercher. Pour lui la Révolution française a eu le tort de ne pas procéder avec cette violence décisive qui est le génie des tyrans. Elle ne l'a pas pris d'assez haut avec l'humanité, avec la religion, avec la propriété, avec la noblesse. Elle a discuté avec une lenteur inutile des réformes sociales qu'une nuit d'enthousiasme avait déchaînées sans retour. Elle a tourné trois ans autour du trône de Louis XVI, qu'elle pouvait renverser d'un revers de sa main puissante. Elle a joué au fin avec le catholicisme, qui a tenu le jeu cent fois mieux qu'elle ; enfin elle a laissé pratiquer par des manants ou des bourgeois médiocres, — bourreaux aujourd'hui, chambellans demain, — une poli-

[1] Ch. VI du livre XX, t. I, p. 385.

tique de terreur que son exagération n'a pas empêchée d'être stérile, impuissante et finalement méprisable. « Ce n'est pas une démocratie, dit M. Quinet avec un singulier accent dans une bouche démocrate, ce n'est pas une démocratie qui eût su *extirper* les ilotes, Carthage, les Albigeois, les Maures d'Espagne. Pour ces sortes d'extermination, il faut un génie non-seulement plus persévérant, mais plus haineux que le sien. Elle ne vaut rien dans toutes les œuvres où le principal est de mépriser et de haïr... » Heureuse impuissance de la vraie démocratie! Elle n'a ni de longues haines, ni des ressentiments implacables, ni le mépris insolent de l'humanité, ni l'orgueil du sens personnel. C'est là son honneur, même si, par malheur, c'était sa faiblesse. On se montre effrayé des difficultés du gouvernement dans les États libres. Savez-vous ce qui est plus effrayant encore? C'est la facilité de la tyrannie. La monarchie absolue a eu d'admirables pages, quand l'état des esprits s'y prêtait. Les gouvernements aristocratiques ont glorieusement dirigé des nations célèbres, non sans les mener grand train à la décadence, comme à Rome, ou sans s'amender et se diminuer sans cesse en avançant dans l'histoire, comme en Angleterre. Le pouvoir absolu a eu de grands noms, la tyrannie n'en a pas. Et c'est pourquoi tous les empereurs romains qui l'ont systématiquement exercée étaient des monstres ou des fous; c'est pourquoi la Terreur, loin de grandir les hommes, comme M. Quinet l'aurait voulu, n'a pas seulement abaissé ceux qui ont eu l'inexplicable faiblesse de la subir, mais ceux qui la pratiquaient On dirait que certains agents de cette politique sans nom s'étaient faits bourreaux faute de pouvoir être autre chose.

M. Quinet se plaint partout dans son livre de cette médiocrité des hommes de l'époque révolutionnaire. Son tort

est d'en étendre le reproche, — de la Terreur à la révolution, de la révolution à l'histoire de la nation tout entière, à ses origines, à ses traditions, à son caractère lui-même. C'est aussi de n'apercevoir l'avenir que dans ce miroir obscurci et terni du passé. « Les Anglais ont eu leur grande Charte, dit-il; les Espagnols, leurs Cortès; les Italiens, leurs républiques ; les Belges, leurs communes ; les Hollandais, leurs états ; les Allemands leur réforme ; les Suisses leurs libres cantons. *Les Français n'ont eu pour tradition continue que l'arbitraire...* — Peuple désorienté, sans aïeux, sans passé... Point d'issue, point de sentiers tracés. Derrière eux la servitude, devant eux l'inconnu ; Ismaël perdu dans les sables. Qui lui montrera le chemin ! Ni le Tiers, ni la Noblesse, ni le Clergé, n'ont une seule tradition de liberté...[1] » Tel est donc en résumé le livre de M. Quinet : une lamentation de Jérémie, traversée par des éclairs où brillent le génie de l'écrivain, la sagacité du penseur, la généreuse colère du citoyen, mais où Jérémie domine, parfois croisé de Machiavel. Quoi ! n'avoir rien vu dans le passé de la France jusqu'à la Révolution de 89, rien qui élève le cœur, qui raffermisse l'âme, qui rattache à l'œuvre de sa grande émancipation l'infatigable effort des esprits pendant plusieurs siècles ! N'avoir vu qu'une ébauche incessamment renouvelée et récrépite de la monarchie byzantine, comme si la royauté française n'était pas née des entrailles mêmes du sol français, comme si le clergé, les parlements, les écrivains, les bourgeois, le peuple entier, n'avaient été occupés à autre chose pendant des siècles qu'à construire et à réparer cette Babel de la tyrannie ! Enregistrer l'époque révolutionnaire comme on enregistre un ouragan dans l'Almanach du Bureau des Longitudes ; mentionner à peine un essai constitutionnel et parlemen-

[1] T. Ier, p. 8, 194, 195.

taire presque non interrompu pendant quarante ans, de 1814 à 1852, parce que l'effort s'est un moment lassé et ajourné, est-ce là le jugement d'un historien, l'aperçu d'un politique, la justice d'un patriote ? « Je parle quelquefois de ma patrie comme si elle m'était *étrangère,* » écrit M. Quinet. Un autre mot rendrait peut-être mieux sa pensée. La France est pour lui comme « *une parvenue* » sans aïeux, sans histoire, sans précédents, et qui n'aurait guère occupé le monde depuis 89 que par le tapage d'une longue émeute avortée.

Des aïeux, la France n'en manque pas. Elle en a partout, magistrats, soldats, prêtres, écrivains, philosophes, poëtes, novateurs : si l'esprit libéral veut avoir aussi ses parchemins, il n'a qu'à choisir. Lui aussi, il « est un ancêtre, » comme le disaient d'eux-mêmes les maréchaux de l'Empire, en ce sens que ses états de services les plus brillants sont les plus nouveaux. Des aïeux, nous en avons tous, petits ou grands. Si l'Italie a ses républiques, nous avons nos communes. Ici les maillotins, plus loin les ligueurs. Les jacques ont précédé les chouans. Les souvenirs de Rocroy ne sont pas effacés par ceux de Marengo. Le chancelier de l'Hospital garde son lustre devant Malesherbes. Voltaire lui-même ne fait pas oublier Montaigne. Ainsi la tradition est partout ; le mal et le bien ont leurs origines. Tout esprit, si original qu'il soit, trahit pourtant une ressemblance qui n'est jamais très-difficile à trouver dans le passé. M. Edgar Quinet a son aïeul littéraire, comme un autre son aïeul par l'esprit. Il est un de ces exilés volontaires dont il dit : « Il faut souhaiter à un parti vaincu d'avoir des exilés. C'est par eux que se maintient dans son intégrité le principe même qui fait la force de ce parti... » Au seizième siècle aussi, un homme d'élite, un grand cœur, esprit difficile, écrivain supérieur, même aujourd'hui, caractère indocile et frondeur, Agrippa d'Aubigné, le compagnon

de Henri IV, voyant sa religion vaincue, son roi converti, sa croyance réduite au rôle de protégée, se prit d'un immense découragement. Il quitta la cour et bientôt la France, un peu à la façon de Coriolan ; mais il ne fit pas la guerre à sa patrie. Il aima mieux écrire d'un style âpre, éloquent et hardi, l'histoire des campagnes qu'il avait faites, de même que M. Quinet vient d'écrire l'histoire de ses idées sur la Révolution et la Terreur. On peut bien dire que M. Quinet a fait campagne, lui aussi, fidèle à son drapeau, avec obstination et courage. Il a passé une partie de sa vie à nous donner confiance, et peut-être se rappelle-t-il un temps où l'ardeur du pays était loin d'être aussi impatiente que la sienne. Aujourd'hui le découragement de la France libérale est loin d'égaler celui de M. Quinet. C'est ainsi qu'une certaine proportion finit toujours par s'établir entre les extrêmes. M. Quinet croit que la France ne marchait pas assez vite il y a vingt ans ; aujourd'hui, il est persuadé qu'elle ne marche pas du tout. D'Aubigné boudait Henri IV, dont la conversion n'était qu'un compromis hautement politique entre l'esprit de faction huguenote et le fanatisme des ligueurs. M. Quinet boude la liberté politique pour les éclipses qu'elle a subies ; il ne lui pardonne pas ses malheurs. Quant à moi, dans le parti de la liberté, je suis du côté des impatients, non du nombre des désespérés. Je déplore comme un autre les défaillances plus ou moins volontaires du temps présent. Je ne crois pas que la France soit la dernière des nations, parce qu'après moins de quatre-vingts ans elle n'est pas parvenue à compléter une réformation sociale et politique que les Anglais ont mis un siècle et demi à accomplir.

Et les Anglais n'ont pas fini...

III

Sismondi, la comtesse d'Albany et madame de Staël [1].

I

— 7 NOVEMBRE 1863. —

Voici un livre amusant, écrit par quelqu'un qui n'a jamais voulu l'être et qui peut-être y a réussi. Il n'y a pas dans l'œuvre entière de Sismondi le plus petit mot pour rire, et son œuvre a plus de quarante volumes. Sismondi visait à l'instruction de ses lecteurs; il a eu raison de ne pas trop sacrifier à leur agrément. Mais le jour où, sans songer au public, et à la postérité encore moins, il s'est mis à écrire des lettres familières, même à des reines, Sismondi a été ce que nous sommes tous (plus ou moins), quand nous nous piquons de sincérité et d'abandon : il a été amusant, j'entends par là cette sorte d'intérêt attrayant qui tient au laisser-aller du style, à son négligé, à son imprévu, sous la plume d'un homme célèbre.

Le public est indiscret; c'est son droit. Sa passion est d'être amusé. Rien ne l'amuse plus que les contrastes.

[1] *Lettres inédites de Sismondi à madame la comtesse d'Albany*, publiées avec une introduction par M. Saint-René Taillandier. 1 vol., chez Michel Lévy.

Surprendre les grands hommes en robe de chambre, quel bonheur ! Savoir les folies des sages, les emportements des philosophes, les secrètes convoitises des désintéressés, les faiblesses des magnanimes, quelle joie ! Un de mes amis ayant à placer un jour quelques titres de livres simulés sur une des parois de sa bibliothèque, y mit celui-là : « *Les Étourderies des hommes sérieux.* » Par malheur, le livre n'a pas été fait. Il y faudrait un Montaigne, pour le moins.

Ne concluez rien contre le caractère ni contre la bonne renommée de Sismondi des réflexions qui précèdent. Si je traduis peut-être un peu légèrement l'impression que j'ai éprouvée, j'en demande pardon à la mémoire de l'illustre historien des *Républiques italiennes*. Ses lettres m'ont procuré un plaisir d'esprit que je n'ai jamais trouvé dans la lecture de ses histoires. Ses histoires sont des œuvres d'admirable érudition. Cette lumière vous guide sans vous réchauffer. L'art n'y manque pas ; il est sans charmes. Les lettres de Sismondi sont écrites au courant de la plume. L'auteur, qui travaillait beaucoup ses livres, n'avait pas le temps de raffiner sa correspondance. Ces lettres, d'ailleurs, ne nous apprennent rien de nouveau, si ce n'est peut-être, comme le remarque M. Saint- René Taillandier[1], ce projet peu connu qu'entretint longtemps madame de Staël de se retirer (vers 1809) aux États-Unis. Le bruit pourtant finit par s'en répandre en Amérique : « J'ai vu, écrit Sismondi, un journal américain dans lequel son arrivée était déjà annoncée : c'est une femme fort riche, y disait-on, et qui vit d'une manière fort noble dans son château. Elle a aussi écrit plusieurs livres qui, étant beaucoup lus en Europe, *lui rapportent assez d'argent...* »

Hormis ce fait et quelques autres d'une moindre importance, la correspondance de Sismondi avec la comtesse

[1] *La comtesse d'Albany*, p. 223. Michel Lévy, 1862.

d'Albany n'a qu'une médiocre valeur comme information historique ; — elle en a une considérable par les réflexions qu'inspirent à un si solide esprit les événements contemporains, pendant une période de seize ans (1807-1823). Elle n'est pas moins curieuse par les reflets qu'y projettent par instants quelques noms diversement célèbres, madame de Staël, Benjamin Constant, Chateaubriand, Bonstetten, et cette comtesse d'Albany surtout, objet d'une récente et spirituelle controverse, la femme de Charles-Édouard, presque la veuve d'Alfieri, et qui, morte en 1824, laissait à un peintre français, royaliste comme un Stuart et classique comme une tragédie, sa fortune, ses tableaux, ses archives, et la correspondance même qui, grâce à M. Taillandier, vient de rajeunir inopinément sa mémoire. Ajoutons, pour compléter l'idée qu'on doit se faire de ces lettres, qu'elles offrent par intervalles un tableau vivant de la société élevée soit à Florence, soit à Paris, soit même à Genève, à une époque où la seule opposition qu'on osât faire au pouvoir était dans les salons ; et encore n'était-elle pas bien redoutable. Disons enfin que si M. de Sismondi ne nous apparaît pas là sous un jour absolument nouveau, et si la plupart des traits de sa physionomie, si vivement peinte par M. Mignet dans une notice qui remonte à 1845, se reproduisent dans cette correspondance, alors inconnue, la forme, le style, la couleur, les accessoires du tableau, tout est changé. Voilà la nouveauté de ces lettres : elles ne nous donnent pas un Sismondi refait à neuf. Le beau portrait peint par M. Mignet reste vrai. La correspondance, qui en confirme tous les traits, y ajoute une sorte de commentaire agréable, inattendu et parfois amusant.

Oh ! les contradictions des hommes sérieux, quelle mine inépuisable ! quel prétexte à la moquerie des esprits légers ! Si j'avais à raconter l'histoire de Sismondi, c'est-

à-dire si cela était possible après M. Mignet, avec quel plaisir, au contraire, j'aimerais à chercher, dans sa vie connue, le témoignage de cette unité de sentiments qui était dans son âme ! Comme j'aimerais à le montrer partout semblable à lui-même, sage quand il était jeune, désintéressé dans l'âge de l'ambition, libéral même en vieillissant;

. . . . Servetur ad imum
Qualis ab incœpto processerit, et sibi constet.

La constance dans les opinions et les sentiments n'a pas été inventée pour amuser la galerie. Elle n'en est pas moins parmi les plus rares spectacles que puisse donner l'humanité. La vie publique de Sismondi a ce genre de beauté correcte, d'uniformité conséquente, de persévérance raisonnée dans les principes qui commande l'estime même à ceux qui ne donnent leur admiration qu'au génie. Essayez de le prendre en défaut dans sa longue carrière. Si vous trouvez qu'il change bien souvent de place et de patrie, ce n'est pas tout à fait sa faute. Le malheur des temps y est pour beaucoup plus que sa volonté. M. Mignet dit de lui en très-bonne part : « Il a les sentiments d'un cosmopolite ; » cela est vrai, il a le cosmopolitisme dans le sang. Mais pourquoi ? Une révolution chasse les Sismondi de Pise en 1524 ; la révocation de l'édit de Nantes les chasse du Dauphiné à la fin du dix-septième siècle; la victoire du parti populaire les chasse de Genève en 1794 ; le mal du pays leur fait quitter l'Angleterre deux ans plus tard; et quant à Sismondi lui-même, celui qui nous occupe, après avoir partagé sa vie entre la Suisse, la France et l'Italie, hier sujet de l'empire, aujourd'hui de la république génevoise, demain exilé plus ou moins volontaire dans cette riante Vaucluse italienne, qui fait songer à celle de Pétrarque, son illustration même ne garantit pas sa vieillesse

d'un dernier et cruel mécompte; tout près de mourir, c'est à un autre voyage qu'il se prépare : « Je n'aurai plus rien à regretter, écrivait-il, en m'éloignant d'ici : presque tous mes amis genevois sont mort, et je me sentirai soulagé en détournant mes regards de tant de ruines et de tant de tombeaux [1]. »

Ne reprochons pas trop à Sismondi cet adieu désespéré qu'il adresse en mourant à son pays natal; il a, suivant une expression de M. Mignet, *le patriotisme de la civilisation;* il n'a pas trop celui de la patrie. Celui-là est le bon. Tant pis pour ceux qui ne l'ont pas ! Tant pis pour M. de Bonstetten, ce Bernois insouciant, ce vieillard étourdi et spirituel, « qui avait tellement oublié sa patrie, écrit Sismondi, qu'il l'observe à présent *comme une ville étrangère...* » Les hommes d'esprit ont de ces licences. N'est-ce pas Joseph de Maistre qui disait : « Je suis né à Chambéry ; dans ce genre-là, on se permet tout. »

Sismondi a été surtout un libéral et un philanthrope ; il l'a été toute sa vie, j'entends sa vie publique et connue. Il aime les hommes, et il les aime non pas en philanthrope de comédie, mais en « économiste généreux ; » il les aime avec une passion toute moderne, et même, écrit-il quelque part : « J'aime beaucoup les animaux, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, à la réserve du seul tigre impérial. » La lettre est sans date (vers 1813). Sismondi ne l'eût pas écrite deux ans plus tard, après sa célèbre visite à l'Élysée. Jusqu'en 1814, sa correspondance est remplie d'allusions désobligeantes pour le glorieux maître de la France et de l'Italie. L'Empereur lui-même n'est jamais nommé. La première fois que son nom paraît, c'est le 20 février 1814, à propos des canons braqués contre la belle bibliothèque de la comtesse d'Albany, pour la protection de Florence. Fiévée di-

[1] *Notices historiques*, par M. Mignet, t. II, p. 76.

sait : « Dans les gouvernements absolus, l'opinion publique c'est ce qu'on ne dit pas. » Dans la correspondance de Sismondi, le nom présent partout est celui qui n'est jamais prononcé. Je le répète, Sismondi est sincèrement libéral dans sa vie historique ; il l'est aussi, quoiqu'un peu moins, dans ses lettres. Il approuve, sans trop d'effort, les révolutions qui, depuis 1789, ont changé la face du monde et la condition du peuple. Il a même une page admirable (210 à 212) où il fait avec beaucoup de sens et d'éloquence la philosophie de la Terreur ; c'est bien là le grand historien qui parle. Ailleurs, c'est plutôt le correspondant de madame d'Albany, le Suisse de vieille race froissé par les démocrates de Genève, le Français protégé par les lois de l'Empire, puis compromis par la chute du trône dans ses intérêts et son repos ; c'est l'hôte tranquille et studieux du val de Nievole que la réaction italienne contre le régime impérial vient troubler au milieu de ses livres et de ses rosiers. Dans ces moments-là, le philanthrope fait bon marché de l'humanité. « De toutes les nations, dit-il, je n'estime hautement que l'anglaise ; » et encore ne s'y fierait-il pas. Le libéral n'est pas moins ébranlé. La petite ville qu'il habite essaye une émeute contre l'autorité française (février 1814). Le pauvre philosophe est aux champs...

« Un charpentier et un faiseur de paniers sont à présent les rois de Pescia ; comme on croit qu'ils peuvent ameuter ou apaiser à leur gré leurs compagnons de cabarets, on les encense, on leur fait des présents, on se réjouit lorsqu'ils font les bons princes ou qu'ils mettent des bornes à leurs menaces, et, parmi les propriétaires qui les craignent, il n'a pas été possible d'établir une garde nationale ou le moindre moyen de compression et de défense des personnes et des propriétés. Dieu sait comment nous traverserons la crise qui commence ! »

« Comment, dit-il ailleurs (1813), ne pas trembler surtout d'un jeu où l'on ne joue point, hélas ! quitte ou double, car il n'y aura de quitte pour personne, et chacun pourra se dire heureux s'il n'a fait que doubler sa perte à la fin de la partie. Cette idée ne me laisse point de repos... Beaucoup seront ruinés *et je n'ai point de prétentions à la philosophie sur le malheur de perdre son bien.* J'y ai passé il y a plus de vingt ans pour plus des trois quarts du mien, et je m'affligerais très-sérieusement si je perdais ce qui reste... »

C'est dans un de ces moments d'alarme *pro domo suâ* que notre auteur s'écrie, d'un style un peu suisse et avec un accent que la gravité du sujet n'empêche pas d'être assez comique : « Bon Dieu ! *que la paix fait besoin,* pour mettre un terme à une si fâcheuse comédie ! » La comédie, ce sont les Italiens qui la donnent ; Sismondi raconte en effet que quand les Napolitains entrèrent dans le val de Nievole, les Français, surpris, battirent en retraite ; puis, ajoute-t-il, « impatientés d'être chassés comme des polissons, ils firent une décharge sur les lanciers qui les chargeaient, en tuèrent deux et blessèrent un troisième. Toute la colonne fit aussitôt volte-face en criant : *Tradimento! tradimento! armatevi, cittadini ; siamo traditi!...* Pour moi, je n'aurais pas laissé que de trouver l'histoire bouffonne, si j'avais eu envie de rire ; à vrai dire, je n'en étais alors nullement en train ; le tocsin sonnait... » Nous trouvons tout simple qu'on se moque des Italiens quand ils le méritent. Mais c'est en se moquant d'eux depuis trois siècles qu'on les a tenus sous le joug. Se débattre entre les serres de l'aigle française ou chasser l'aigle autrichienne, c'est tout un. La domination de l'étranger est funeste, quel que soit son drapeau ; la civilisation elle-même n'en est pas une rançon suffisante. Sismondi, qui a dû dire

cela vingt fois dans ses livres, ne l'entend pas toujours ainsi dans ses lettres ; il regrette pour la Suisse, pour son pays, la domination de la France. « La révolution de la Suisse me fait autant de peine que son invasion ; la Constitution, fondée sur l'acte de médiation, est la meilleure qu'ait eue la Suisse depuis qu'elle existe; celle qu'on lui rend par force ne pouvait se maintenir que par son antiquité; elle est détestable dès qu'elle est redevenue neuve... » Cela est bien dit et spirituel; le véritable esprit, c'était de se réjouir quand on n'avait plus un préfet français à Genève, ce préfet fût-il un Barante, c'est-à-dire le meilleur de tous.

Je ne cherche pas, on le croit sans peine, le plaisir puéril de mettre un homme illustre en contradiction avec lui-même et d'abaisser une grande renommée de penseur en faisant le procès à une âme timide. Non, j'essaye de me retrouver dans l'inévitable confusion de cette correspondance où l'homme le plus droit, le plus logique, le plus exact qui fût sur la terre, a pourtant mis plus de singuliers contrastes qu'il n'a voulu. Mais cherchez donc un homme célèbre (pour les autres, cela n'importe guère) qui puisse supporter, après sa mort, cette épreuve de sa correspondance ainsi ouverte au grand jour, même celle qu'il n'a écrite que pour une seule personne? Dans les effusions épistolaires d'un correspondant quelconque, pour peu qu'il soit sincère, il y a tout ce que la passion du jour, l'intérêt du moment, le caractère de l'homme qui écrit y peuvent mettre de vrai ou de faux, sans que le vrai soit très-méritoire ni le faux très-odieux. Si telle est la correspondance du premier venu, que dire de celle des hommes illustres? « Ces lettres, dit-on, n'étaient pas destinées à l'impression. » Qu'importe? Il n'est pas un homme célèbre qui ne regarde un peu, en écrivant une lettre privée, par-dessus la

personne à qui elle s'adresse. Si peu que ce soit, il a la prévoyance d'un certain effet à produire et comme un souci de renommée éventuelle. Nous rions quelquefois des grands hommes quand nous les voyons dans la coulisse. Nous avons tort. Toute renommée se prend au sérieux, depuis Vestris jusqu'à Sismondi. Tout homme de grande réputation laisse donc beaucoup du sien dans les confidences écrites de sa vie privée, mais il s'y trahit aussi bien qu'il s'y manifeste. Que n'a-t-on pas trouvé, en cherchant ainsi, dans les correspondances les plus célèbres! Pline le Jeune, le correspondant et l'ami de Tacite, était-il un stoïcien par sa morale ou un complaisant par sa politique, ou un sensualiste par ses goûts privés? Quelle âme multiple, insondable et indéfinissable, Cicéron écrivait à Atticus! On discutera éternellement sur le caractère, sinon sur l'esprit de madame de Sévigné, ses lettres à la main. A-t-on assez abusé de celles de Voltaire contre lui-même! C'est le danger de ces publications posthumes. C'en est le charme. Le métier d'un critique n'est pas de s'agenouiller devant la gloire, mais de regarder les idoles dans les deux yeux, quand on prend la peine, comme l'a fait M. Taillandier avec tant de bonheur, de les faire parler dans des correspondances remplies de renseignements inédits et de témoignages irréfragables.

Pour en revenir à la correspondance de Sismondi, Sismondi conserve, dans ses confidences privées, tous les caractères d'un esprit éminemment libéral; il les a tous, hormis un seul : il n'est pas ferme devant les périls et les égarements de la liberté! Sismondi aime la liberté en théorie; dans la pratique, il s'en méfie. Aussi, le jour où il peut croire qu'elle va fleurir et pousser de vigoureuses racines sous le fauteuil impérial, il fait le commentaire de l'Acte additionnel. On l'a fait bien des fois depuis, ce commentaire, en bien ou en mal. M. Mignet appelle l'Acte

additionnel « la meilleure constitution qu'on eût encore donnée à la France. » M. Thiers a consacré à cet acte un de ses chapitres les plus judicieux. Mais autre chose est apprécier la constitution de 1815, à cette distance, pour ce qu'elle apportait d'amendement sérieux à un régime si absolu, autre chose était s'associer, de sa personne et de sa plume, dans le journal officiel, à la politique nouvelle d'un souverain qu'on avait passé sa vie à détester et à combattre. Refuser la croix d'honneur, pour un républicain de Genève, c'était bien peu, quand on acceptait cette fameuse entrevue à l'Élysée. Le fait était connu. La correspondance de Sismondi n'y ajoute rien ; je dirai plutôt qu'elle le dissimule autant qu'il est en lui, et il a raison ; la comtesse d'Albany n'entendait pas cette langue-là. Elle abhorrait Napoléon, quoiqu'elle eût une loge au théâtre des Tuileries pendant son séjour à Paris, et Sismondi aurait été mal venu à l'entretenir de son enthousiasme de fraîche date. Elle gardait ses vieilles rancunes. Qu'avait-il fait des siennes?

« Dans la crise où nous vivons, écrivait-il autrefois (en 1809) à la comtesse d'Albany, à propos d'un désagrément de fortune que son beau-frère avait éprouvé, dans la crise où nous vivons, ce serait une grande folie que de s'inquiéter de l'avenir ; qui peut savoir à qui il appartiendra? Rien de ce qui nous entoure ne porte un caractère de durée. Nous sommes arrivés aux extrêmes de tout. Ce n'est qu'à présent qu'on commence à sentir les effets de la Révolution, parce qu'à présent seulement ceux qui sont nés pendant ses premières années entrent dans l'âge de la force et des combats : un vide énorme se présente dans la population ; le nombre des mariages est réduit d'une manière effrayante, les ouvriers manquent à l'agriculture ; les denrées ne trouvant

plus d'acheteurs, les fermiers sont obligés de résilier leurs baux et d'abandonner le travail des campagnes; le commerce et les manufactures sont depuis longtemps en ruine; tout s'épuise, tout finit, et cependant, avec cette misère et cette dépopulation, la guerre va recommencer du nord au midi. Nous serons bientôt réduits à l'état où nous voyons la Valachie et la Bulgarie. Avons-nous des titres pour y échapper? L'Europe était la patrie naturelle des loups et des ours, pourquoi la leur a-t-on enlevée? *Il me paraît que les bêtes féroces se vengent...* »

Que dites-vous de cet étrange langage? Et la singulière préparation aux apologies libérales de 1815 !

« Vous savez quel est le poids des souffrances publiques, écrit-il ailleurs, toujours à madame d'Albany (1809)... Vous pouvez juger quelle est notre détresse habituelle. Aucun de nous n'a plus le courage de travailler. Il prend un dégoût de la littérature, de l'étude, de la pensée, lorsque la vie est si pesante ; il prend un sentiment de mort universelle, *et je voudrais dormir toujours*, pour m'ôter à la fois et aux nouvelles des événements du jour, et aux retours sur moi-même, qu'une philosophie impuissante nous fait faire sans résultat... »

A travers la confusion et la négligence de ce langage, comme l'âme se montre! comme l'antagonisme éclate! Passe pour l'opposition à l'Empire ; c'est le découragement que je ne pardonne pas au libéral ; c'est la fréquence et la vivacité de ses anathèmes contre cette grande nation qui le trouvera sympathique, je le sais, le jour du malheur; mais pourquoi cette haine injuste et cette colère déclamatoire pour tout ce qui est France et Français? « ... Je n'ai jamais vu Paris (1809), *mais je le déteste par avance*, et de plus je le crains,

car je ne voudrais pas qu'un peu de plaisir, que j'y trouverais peut-être, *diminuât mon aversion pour la ville et ses habitants, et la nation dont c'est la capitale.* Il faudra bien qu'une fois j'y fasse un voyage, mais *c'est une fâcheuse nécessité* que je repousse autant que je puis. » Chose singulière! quand Sismondi fait cette puérile sortie contre Paris et les Parisiens, c'est encore à madame d'Albany qu'il écrit; mais cette fois madame d'Albany est à Paris. Elle ne s'y déplaisait pas trop, à ce qu'il semble, quoiqu'elle y fût « internée » par ordre de l'Empereur, et Sismondi avait raison de lui dire : « Vous ne demanderez que bien mollement un retour que je désire vivement... » Malgré tout, il fallait entretenir dans l'esprit de la comtesse cette antipathie qu'elle avait emportée en France pour les Français; il fallait la préserver de toute faiblesse. Alfieri ne vivait plus ; son âme était restée dans la maison ; le peintre Fabre se montrait, dit-on, presque aussi violent que son prédécesseur, et la correspondance de Sismondi n'y nuisait pas.

Alfieri n'est pas un libéral, et je ne me donnerai pas la peine de mettre son cœur en contradition avec son esprit, ses tragédies avec ses Mémoires, le *Traité de la tyrannie* avec *le Miso-Gallo*. Politiquement, l'ami de madame d'Albany n'a pas le sens commun; moralement, il n'est pas très-bon ; littérairement, il est un orgueilleux habile ; l'espèce est rare. A force de croire à son génie, Alfieri en avait communiqué la croyance et le culte, d'abord à sa princesse, puis à tout son monde, et enfin ses compatriotes avaient accepté « sa gloire. » Un illustre critique, M. Villemain, écrit ce grand mot-là, à propos de lui [1] ; il faut bien le répéter après un tel juge. Malgré tout, je dirai d'Alfieri ce que Juvénal disait de Séjan

[1] *Cours de littérature française*, 9e leçon, p. 38 (1828).

(comparaison à part) : « Je n'ai jamais aimé cet homme-là. » Il nous aimait encore moins. Lui aussi, il avait jugé tout une génération de Français sur les crimes de quelques misérables. Il avait vu toute la Révolution française dans la diminution de son revenu, dans la confiscation de sa riche bibliothèque et dans le risque que la *dormeuse* de madame d'Albany avait couru d'être pillée au moment où elle quittait Paris. C'était là de grands malheurs assurément ; mais il ne faut pas que notre intérêt personnel soit trop visiblement mêlé à nos opinions. « Pendant ce dernier séjour à Paris, non plus que dans le précédent, écrit Alfieri, je ne voulus jamais fréquenter ni connaître, *même de vue*, un seul de ces innombrables faiseurs de prétendue liberté, pour qui je me sentais la répugnance la plus invincible, *pour qui j'avais le plus profond mépris*. Aujourd'hui même où j'écris, *depuis plus de quatorze ans que dure cette farce tragique*, je puis me vanter que je suis encore à cet égard vierge de langue, d'oreilles et même d'yeux, n'ayant jamais vu ou entendu, ou entretenu aucun de ces Français esclaves qui font la loi, ni aucun de ces esclaves qui la reçoivent[1]... »

Sismondi, si nous rapprochons de ces lignes du poëte italien celles que nous avons empruntées tout à l'heure à la correspondance que nous étudions, Sismondi n'était pas, sur le fait des antipathies nationales, plus philosophe qu'Alfieri. Il l'était moins, étant plus éclairé. De même qu'Alfieri ne voit dans la France révolutionnaire qu'un peuple qui lui prend ses rentes et qui lui vole ses éditions-*princeps*, Sismondi ne voit guère, dans les premiers efforts de l'indépendance italienne en 1814, que les polissons qui troublent ses nuits. C'était avoir la vue trop courte ou le sommeil

[1] *Mémoires de Victor Alfieri*, écrits par lui-même et traduits de l'italien par A. de Latour, p. 420. (Paris, Charpentier, 1840.)

trop léger. Hâtons-nous de dire que le célèbre écrivain a bien noblement réparé ces torts de sa prévention et de sa faiblesse, quand il a rendu justice plus tard, et dans cette correspondance même, à l'aimable société parisienne et à la généreuse race française ; quand il a si sympathiquement adopté en 1814 notre cause devenue malheureuse et notre drapeau vaincu ; quand enfin il a élevé à l'histoire de notre nation ce grand monument, plus solide que brillant, et moins fait pour plaire que pour durer, vrai chef-d'œuvre d'érudition, de conscience, d'infatigable recherche, j'allais dire de patriotisme. M. de Sismondi, en racontant notre histoire, était devenu un des nôtres. L'Institut l'avait adopté; il avait fini par accepter la croix de la Légion d'honneur, et il aimait à se retrouver avec cette société de Paris dont il disait déjà, dans une de ses crises de *gallophobie* les plus intenses, écrivant à madame d'Albany, le 8 juillet 1813, de Genève, où il s'ennuyait :

« ... L'ennui est peut-être à présent une chose naturelle en moi ; je me suis trop amusé, j'ai trop joui, j'ai trop vécu en peu de temps. Après cinq mois d'une existence si animée, d'un festin continuel de l'esprit, tout me paraît fade et décoloré ; je ne pense qu'à la société que j'ai quittée, je vis de souvenirs, et je comprends, mieux que je n'eusse jamais fait, ces regrets si vifs de mon illustre amie (madame de Staël), qui lui faisaient trouver un désert si triste dans son exil... C'était une folie que de vivre ainsi, je le sais bien. Comment travaillerait-on? comment fixerait-on sa pensée si l'on donnait tant au monde? Je me trouve bien jeune, bien faible pour mon âge, de m'y être livré avec tant de passion ; je sens bien que c'est un carnaval qui doit être suivi tout au moins par de longs intervalles de sagesse, mais... *j'aimerais bien recommencer.* »

Nous aimons tous à recommencer ce qui nous plaît. Oui,

les philosophes, les sages, les gens laborieux, ils aiment, comme de simples mortels, à s'amuser quelquefois.

II

— 26 NOVEMBRE 1863. —

On l'a vu; la correspondance de Sismondi avec madame d'Albany nous a fait trouver, sinon un portrait nouveau de cet homme célèbre, du moins quelques nuances inaperçues, que la biographie pouvait recueillir sans péril sérieux pour sa renommée. Nous en dirons autant des recherches que nous entreprenons aujourd'hui. En étudiant, dans les lettres adressées par Sismondi à la veuve de Charles-Édouard, les reflets brillants qu'y jettent sans cesse le souvenir et le nom d'une autre femme bien autrement illustre, nous prétendons, sans ôter toujours à ces révélations du correspondant son mérite le plus habituel, qui est la bienveillance, n'en pas faire honneur à sa discrétion.

La discrétion? Qui donc y a manqué? Est-ce Sismondi, qui écrivait à la comtesse d'Albany des lettres confidentielles sous la garantie du secret? Est-ce la comtesse, qui les a léguées à Xavier Fabre, le successeur d'Alfieri dans son cœur et dans sa maison? Est-ce le directeur du musée-Fabre, qui en a laissé prendre copie! Est-ce M. Saint-René Taillandier qui les a publiées? Vous verrez que c'est nous finalement qui aurons manqué de discrétion, parce que, ces lettres qu'on nous livre, nous en aurons parlé sans ambages, en y cherchant ce que tout le monde y peut trouver.

La publication des lettres privées, difficile question que nous ne nous chargeons pas de débattre, encore moins de résoudre.

Nous sommes volontiers de l'avis du public; les indiscrets ne nous font pas peur. Craignons plutôt de décourager, comme critiques, des indiscrétions qui peuvent nous amuser comme curieux. Curieux, nous le sommes tous. Chaque fois que, dans une édition des *Lettres de madame de Sévigné*, nous tombons sur quelque restitution du texte, nous nous en réjouissons, fût-elle un peu vive. On viendrait nous prouver aujourd'hui, un autographe de la célèbre marquise à la main, qu'elle a aimé quelqu'un plus que de raison, elle qui n'aimait déraisonnablement que sa fille, nous laisserions faire. Nous ne dirions pas que cela annonce la fin du monde. La difficulté n'est donc pas simple. Est-ce seulement question de temps? M. Saint-René Taillandier accorde cinquante ans au respect des secrets de famille. « Attendez, dit-il, qu'une génération ait passé! » Ne comptons pas. Donnons-en deux. Au lieu de fils indignés, vous aurez des petits-fils mécontents. Il n'est pas de si grande renommée qui ne laisse plus ou moins, après elle, des affections privées, d'étroits liens de famille, des souvenirs domestiques, de secrètes attaches dans la vie et le cœur de quelques hommes, que la mort ne brise pas si vite que les éditeurs le croient. Est-ce là ce qui, après une génération, tombe dans le domaine public? D'accord; le public est quelquefois plus pressé; parfois aussi les familles se défendent mieux. Tantôt c'est un heureux hasard qui les protége. Pourquoi n'avons-nous pas les lettres de madame d'Albany? dit quelque part M. Taillandier; et il nous apprend à ce propos qu'un certain M. Gache, « un janséniste des plus timorés et des plus sombres, » étant devenu, je ne sais comment, possesseur des lettres d'amour de la comtesse, il les brûla sans pitié. Il ne reste donc rien, ajoute l'auteur[1] « de

[1] *La comtesse d'Albany*, par M. Saint-René Taillandier, p. 186. (Michel Lévy.)

toutes ces pages tracées par la femme qui ne rougissait pas de ses faiblesses, et à qui Sismondi pourra dire un jour sans lui causer d'embarras : « *Vous avez connu, madame, « tous les orages du cœur...* »

Ainsi tantôt, je le répète, c'est le hasard qui épargne à la postérité le scandale de certaines confidences. Tantôt c'est une sorte de répugnance traditionnelle à lui livrer ses secrets, même les plus respectables, qui se perpétue dans une famille. Madame de Staël avait, en matière de correspondance privée, des principes qui lui ont survécu parmi les siens. « Je l'ai souvent entendue parler avec une juste indignation, écrit madame Necker de Saussure, de la coutume qui s'est dernièrement introduite de publier, sans respect pour les morts et sans égards pour les vivants, les correspondances intimes des personnages célèbres[1]. » Madame de Staël n'attachait d'ailleurs qu'une importance médiocre, sous le rapport littéraire, à ses correspondances de toute sorte. « Depuis que j'ai visé ouvertement à la célébrité par mes livres, disait-elle, je n'ai plus donné aucun soin à mes lettres. » C'était peut-être en faire le plus grand éloge. Montaigne, parlant des célèbres correspondances de Cicéron et de Pline, les qualifie avec autant de dureté que d'injustice : « Sied-il pas bien à deux consuls romains, souverains magistrats de la chose publicque emperiere du monde, d'employer leur loisir à ordonner et fagotter gentiement une belle missive, pour en tirer la réputation de bien entendre le langage de leur nourrice ? Que feroit pis un simple maistre d'eschole qui en gaignast sa vie[2]... » Montaigne est injuste pour Cicéron. Mais n'eût-il pas approuvé madame de Staël d'écrire négligemment des lettres admirables ? « Jamais peut-être, nous dit madame de Saus-

[1] *Notice sur le caractère et les écrits de Madame de Staël ;* 1er volume des *Œuvres complètes* publiées par son fils, (Paris, 1820.)

[2] *Essais*, Liv. I, ch. 39.

sure à propos de la correspondance de mademoiselle Necker avec son père, jamais on ne verra rien de pareil... » Et rien n'en reste! Que reste-t-il aussi de tant d'autres pages « qu'elle entassait sans y songer, » toutes brillantes d'une prodigieuse éloquence? Madame de Saussure, à qui ces pages étaient adressées, ne les avait sans doute pas détruites. Honorons et respectons le scrupule qui nous en prive encore aujourd'hui.

Le code qui doit régler les droits de la publicité (car elle en a) en matière de correspondance privée, n'est pas fait. Il ne se fera jamais. M. Saint-René Taillandier propose d'attendre qu'une génération ait disparu. J'ai montré le peu de valeur d'une telle garantie, et d'un autre côté elle peut devenir un ajournement fatal à la découverte de la vérité. Non, point de règle absolue ; car le public est un maître si redoutable, sa curiosité a des besoins si impérieux, la vérité historique elle-même a de telles exigences, que nul ne saurait fixer une limite invariable à l'exercice de ce droit souverain. Reste une question d'honneur dont tous les honnêtes gens sont juges : toute correspondance a deux maîtres : celui qui l'a écrite, celui qui l'a reçue. Que l'un se défende contre l'autre au besoin. A défaut des auteurs des correspondances menacées, que les familles interviennent. Je ne prêche pas la guerre; je n'aime pas les procès. Pour ma part je n'en conseillerai jamais de cette sorte. Si peu que la vérité historique soit intéressée à ces indiscrétions privées, supportons-les. Aimons-les encore, quand elles aident à comprendre une destinée illustre. Ce n'est pas assez de dire, comme M. Taillandier, qu'il suffit qu'elles nous donnent, « sur le développement secret d'une âme, des détails qui intéressent la philosophie. » Il faut que cette âme en vaille la peine, et il ne faut pas que cette philosophie soit la dissection matérialiste des plus fragiles et des plus mystérieuses fibres du cœur humain. Nous tombons

par là dans la physiologie, presque dans la médecine. L'intérêt moral disparaît où le scandale commence.

Revenons à Sismondi.

Sismondi n'a publié aucune lettre autographe de son vivant. Je doute qu'il eût beaucoup approuvé la publication des siennes. Il a un genre d'indiscrétion sur lequel je me suis déjà expliqué, et qui consiste à se trahir souvent lui-même. Je voudrais le montrer aujourd'hui en trahison moins avouable vis-à-vis des autres. Je me hâte de dire que ce dernier genre de trahison a besoin, pour être découvert en lui, d'être étudié au microscope. Mais c'est l'amusante amorce de ces publications de lettres inédites, qu'on nous donne comme un moyen de connaître « sur le mystère des âmes, des détails qui intéressent la philosophie; » c'est leur mérite de nous attirer dans toute sorte de subtilités psychologiques; on va dire, après m'avoir lu, que c'est peut-être aussi leur défaut.

Expliquons-nous : pendant les dix premières années de la période qu'embrasse la correspondance publiée par M. Taillandier (1807-1823), Sismondi était en même temps l'ami de deux femmes diversement célèbres; mais de l'une, madame de Staël, il était véritablement l'ami, l'hôte très-souvent; de l'autre, la comtesse d'Albany, il n'était que le correspondant soigneux, attentif et respectueux. Sismondi pousse si loin le respect pour la veuve de Charles-Édouard, qu'il n'oublie jamais en finissant ses lettres d'offrir « ses hommages » à M. Fabre. Madame d'Albany était une princesse de vieille race; elle avait pu être reine; elle en gardait le titre dans sa maison; elle avait d'ailleurs un caractère agréable et un esprit distingué. Son palais, à Florence, était le rendez-vous de la société polie. Celle qui en faisait les honneurs avec tant de bonne grâce était naturellement avide de le remplir d'hommes éminents dans tous

les genres, et d'y faire aboutir les informations les plus diverses. Sismondi, outre sa célébrité qui était déjà assez grande en 1807, mêlé au meilleur monde à Genève, à Florence, plus tard à Paris, Sismondi, hôte habituel et commensal très-recherché du château de Coppet, était pour la comtesse un des plus utiles correspondants qu'elle pût avoir.

Là était le piége pour l'hôte de madame de Staël. Sacrifierait-il « son amie, » comme sans cesse il la nomme, à la légitime curiosité de sa royale correspondante? Ferait-il du boudoir de la *Casa d'Alfieri* (c'est ainsi qu'on appelait le palais de madame d'Albany) l'écho du salon de Coppet? Comment parlerait-il de « la femme illustre? » Quel témoignage lui rendrait-il devant ce juge difficile, une rivale, sinon d'esprit (madame d'Albany n'y songeait pas), du moins d'influence sociale et de patronage littéraire? Parler de madame de Staël à madame d'Albany comme tout le monde en parlait, ce n'était pas la peine. Une reine, qui l'était doublement, puisqu'on l'appelait la reine de Florence, demandait à être mieux servie. Il y fallait de l'inconnu, de l'imprévu, des confidences « sur le développement secret des âmes, » comme dit M. Taillandier, quelque chose qui ne fût pas l'écho du bruit public et ne ressemblât pas à des articles de journaux, de ces révélations, en un mot, qu'un homme d'esprit sait faire quand il a bien vu, et qu'il invente, s'il n'y a rien, pour peu qu'il y mette de complaisance. Là était l'écueil de la correspondance de Sismondi avec l'aimable et altière comtesse, exigeante parce qu'elle était reine, curieuse parce qu'elle était femme; et où était l'écueil était la trahison. Encore une fois, je prends le mot dans le sens le plus adouci et le plus innocent qu'il soit possible de lui donner; d'autant que Sismondi n'y met, on le voit bien, aucune intention hostile ni même désobligeante. Peut-être même n'a-t-il pas trop

la conscience de ce qu'il fait. Il a une princesse à amuser, et il l'amuse. « Il est probable, écrit M. Taillandier, que madame d'Albany adressait maintes questions à Sismondi sur les hôtes de Coppet; les lettres de celui-ci, pendant les années 1808 et 1809, contiennent à ce sujet des détails ou des indications que l'histoire doit recueillir[1]. »

Les questions de la reine de Florence à Sismondi, je ne veux pas les croire malveillantes, quoique ce soit encore M. Taillandier qui nous dise :

« Madame d'Albany, dans les périodes précédentes, s'était montrée plus d'une fois injuste pour l'auteur de *Corinne;* madame de Staël était une nature généreuse, toujours prête à aimer et à se dévouer pour ceux qu'elle aimait. De même qu'elle glorifiait Gœthe et Schiller dans toute l'effusion de son cœur, sans remarquer seulement que les deux poëtes l'avaient assez mal accueillie à Weimar, elle se donnait tout entière à madame d'Albany, sans soupçonner que la comtesse, un peu altière parfois, avait dédaigné en elle la fille de Necker et de la Révolution... »

Non, malgré tout, je ne crois à aucun parti pris de désobligeance de la part de la comtesse d'Albany, quand elle adresse à Sismondi des questions sur les hôtes de Coppet. Je crois à l'infirmité de la nature humaine qui a des malices réservées dans ses admirations les plus sincères, et qui aime le dessous des cartes dans toute partie jouée de haut et applaudie avec éclat.

Sismondi montrait innocemment le dessous des cartes, et même y mettait du sien. Sa parfaite innocence ne suffit pas à l'absoudre; car nous ne sommes pas ici juge des intentions, mais des actes. Les actes, c'étaient les lettres

[1] *La comtesse d'Albany*, p. 202.

de Sismondi qu'on nous donne aujourd'hui. On y peut trouver, tant la louange y est, malgré tout, abondante, de quoi dresser à madame de Staël une statue d'or; mais le correspondant de la *Casa d'Alfieri* ne se refuse pas à y ajuster des pieds d'argile. Cela était-il dans son rôle, quand il était, lui, Sismondi, l'ami, le confident, le compagnon de voyage, un des habitués et des familiers de cette femme célèbre? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

Je ne voudrais prêter à Sismondi aucun ridicule. Il aimait le commerce des femmes distinguées; il avait bien raison; mais il l'aimait trop. Il y perdait un peu la tête. « Hélas! disait-il de lui-même (juillet 1813), je ne suis pas devenu si sage sur Paris que vous l'espérez de ma philosophie. C'est qu'il faut dire que *j'aime éperdument la société des femmes*, et celle-là est, je crois, aussi bonne qu'elle ait jamais été, si celle des hommes a déchu... » Il aimait donc les femmes. Était-il capable d'amour, comme il l'était d'engouement? Dans ces lettres qui respirent la bienveillance, le dévouement et l'affection, je ne vois que de rares traces d'un sentiment plus tendre. Il y a même une sorte de fatalité attachée aux passages de sa correspondance qui pourraient, sur ce point délicat, le compromettre, celui-ci par exemple, où on dirait que ce bon M. Gache a mis la main : « L'ennui, la tristesse, le découragement m'accablent, écrit-il, dès que je suis loin d'elle (de madame de Staël); une amitié si vive est bien au-dessus... (ici des mots enlevés par la rupture du cachet); car il m'est arrivé plus d'une fois d'en ressentir pour d'autres femmes, depuis... (même parenthèse), sans que les deux sentiments méritassent seulement d'être comparés..... » C'est là, avouons-le, parler un peu lestement de l'amour; la comtesse d'Albany s'y connaissait, et il est à parier qu'elle n'était pas de l'avis de son platonique corres-

pondant. Mais platonique, il ne l'était pas toujours. Il lui arrive une fois d'assister, en diligence, au dénoûment d'un roman bourgeois dont il nous fait un récit fort agréable :

« ... Vous n'avez jamais éprouvé, écrit-il assez singulièrement à la vieille comtesse, l'espèce de liaison qui se forme en voiture, lorsque, passant douze heures vis-à-vis l'un de l'autre, on est obligé de tout mettre en commun; cette liaison se forme plus facilement encore, lorsque l'attrait d'une figure ravissante a fait faire les premières avances. Je me sens encore ému de la douleur, du trouble, de l'indignation de cette jeune personne que je n'avais jamais vue, que je ne reverrai jamais, lorsque le quatrième voyageur que nous avions dans la voiture raconta, sans songer à mal, sans en prévoir les conséquences, le mariage de cet amant dont il avait fait pour elle un mystère. Mais de telles aubaines ne se présentent pas souvent dans un long voyage... »

Une autre fois, ce n'est plus le roman d'un autre que Sismondi nous raconte, c'est le sien :

« Il faut convenir, écrit-il (toujours à la comtesse d'Albany, en 1815), que cette jeunesse que je renie, je la sens encore vivement en moi lorsqu'il s'agit de rendre un culte à la beauté. Ce n'est pas sans une sorte d'émotion dont je ne suis pas maître que je songe que lady Elisabeth dort à présent au-dessus de ma tête... M. Vernon est bien heureux. »

Mais passons; si M. de Sismondi a de si beaux restes de jeunesse (il n'avait guère alors que quarante ans), tant mieux pour lui. Ce que nous voudrions savoir, c'est comment il se tire des relations sérieuses où sa destinée l'en-

gage, s'il est fidèle à l'amitié en restant attentif envers la grandeur, et si son dévouement, qui est celui d'un viril esprit, n'a pas par instants de ces petites perfidies que les amitiés féminines ne s'épargnent pas toujours entre elles. Il faut aimer les femmes, sans trop les imiter. Quelle satisfaction, par exemple, ne devait pas éprouver la comtesse d'Albany, elle qui, en 1797, en pleine liaison avec madame de Staël, avait écrit sur un exemplaire du beau livre de l'*Influence des passions*, entre autres critiques fort désagréables : « On voit que la dame est pénétrée de la Révolution, qu'elle y apporte toutes ses pensées, qu'elle flatte le pouvoir du moment pour retourner à Paris, que c'est l'éloignement de cette capitale qui est la passion qui la dévore[1] » ; — quelle satisfaction, dis-je, ne devait pas éprouver madame d'Albany, quand sous la plume de son fidèle correspondant, un ami de madame de Staël, elle retrouvait le même sentiment (très-injuste) exprimé dix ans plus tard presque dans les mêmes termes :

« ... Sans doute, madame, moi aussi j'aurais ardemment désiré que madame de Staël *eût assez de fermeté dans le caractère pour renoncer complétement à Paris* et ne faire plus aucune démarche pour s'en approcher; mais elle était attirée vers cette ville, qui est sa patrie, par des liens bien plus forts que ceux de la société... C'est beaucoup, sensible comme elle est, passionnée pour ce qui lui est refusé, faible et craintive comme elle s'est montrée souvent, que d'avoir conservé un *courage négatif* qui ne s'est jamais démenti... »

Au lieu de cette louange négative, c'est un éloge sans réserve que Sismondi devait à madame de Staël sur un point

[1] *La comtesse d'Albany*, p. 144.

qui n'a pu être sérieusement contesté. Au lieu d'une demi-justice, c'était une justice entière que devait lui rendre un tel homme, un tel juge, un tel ami, un tel témoin. De sa part, tout était sérieux. Sismondi, je le sais, rend parfois un immense hommage à « l'héroïsme » de madame de Staël, témoin ce beau passage (p. 153) où ce mot même est écrit, à tout risque de déplaire à la comtesse d'Albany; et puis une autre fois, à propos d'une belle dissertation de l'auteur de *Corinne* sur le suicide :

« Madame de Staël, écrit-il, est excessivement poltronne, et les femmes ne sont point obligées d'être faites autrement. Au commencement elle avait une très-grande peur de la mort; à présent on a réussi à lui faire plus peur encore du diable, ou, si vous voulez, du jugement dernier : la peur n'est pas de la logique... »

Voilà donc un des échos que le salon de Coppet renvoyait, par l'organe d'un de ses plus fidèles habitués, à la *Casa d'Alfieri* : « Elle est très-poltronne! » En fait, Sismondi avait raison, non pas de l'écrire à la comtesse d'Albany, mais de le penser, puisqu'il était sur ce point de l'avis de madame de Staël elle-même : « Je ne pouvois me dissimuler, écrit-elle au moment de « son évasion » de Coppet (en 1812), que je n'étois pas une personne courageuse; j'ai de la hardiesse dans l'imagination, mais de la timidité dans le caractère, et tous les genres de périls se présentent à moi comme des fantômes... Tantôt je craignois la prison, tantôt les brigands... Néanmoins, j'avois toujours le besoin de partir; *un mouvement intérieur de fierté m'y excitoit*, mais je pouvois dire comme un François très-connu : « Je tremble des dangers auxquels mon courage va m'expo- « ser[1]... » Il est impossible de s'exécuter avec plus de gaieté, plus de franchise, et en même temps de mieux réserver,

[1] *Dix années d'exil*, p. 189.

d'un ton plus modeste, les droits que l'on conserve à l'admiration des âmes libres. « *Un mouvement intérieur de fierté m'y excitoit.* » Noble fierté qui donnait à la fuite éperdue d'une femme timide, à travers toutes sortes de périls, la valeur d'un antagonisme redoutable et d'une protestation courageuse !

Je ne fais pas ici l'apologie de madame de Staël; je ne raconte pas son histoire. L'histoire de ses sentiments, de ses idées, de ses opinions, de ses variations même, pour parler comme Sismondi, ce serait là un beau travail à entreprendre; la correspondance qui nous occupe aujourd'hui n'y nuirait pas. Elle jette plus d'une lueur sur ce grand esprit. Je ne la déprécie donc pas comme information historique. Ce que je juge dans ces lettres, c'est le procédé de l'écrivain. Il est curieux à étudier; nous sommes des curieux, non des malveillants. Il ne nous déplaît pas de trouver en faute ces fermes consciences qui semblent défier l'infirmité des nôtres, et de pénétrer par les côtés faibles dans ces citadelles de sagesse dont parle le poëte :

Edita doctrina sapientum templa serena.

Nous aimons cela, non par jalousie, mais comme une petite revanche de notre propre faiblesse. Le mal n'est pas grand; l'attrait est sérieux; c'est de la psychologie en action. L'âme de Sismondi était forte et bonne, deux qualités qui s'accordent plus qu'on ne croit. Nous avons montré dans un précédent article les défaillances de sa force, et nous sommes arrivé à rechercher aujourd'hui les intermittences de sa bonté. Nous avons vu comment il fait les honneurs du courage politique dans madame de Staël. Que serait-ce si nous abordions à sa suite le commentaire toujours délicat et périlleux de la vie privée? Qu'il en eût reçu la confidence ou éprouvé la surprise, une telle vie de-

vait être sacrée pour Sismondi, surtout quand il s'agissait d'y faire pénétrer les regards de la comtesse d'Albany. Je n'insisterai pas sur des souvenirs délicats que le temps n'a ni éclaircis ni affaiblis. Le tort de Sismondi est d'y avoir joué en quelque sorte le rôle d'un témoin à charge, auprès d'un juge prévenu et devant un tribunal secret.

« Lecture attachante, écrit-il quelque part à propos des *Lettres de mademoiselle de Lespinasse* qui venaient d'être publiées (1812), lecture attachante et singulière étude du cœur humain ! J'ai vu de près, j'ai suivi dans toutes ses crises une passion presque semblable, non moins emportée, non moins malheureuse... Un rapprochement que je faisais à chaque page augmentait pour moi l'intérêt de cette correspondance; mais c'est en m'inspirant une grande aversion pour les passions, lorsqu'elles arrivent à un certain degré d'impétuosité, et une grande pitié pour ceux qui se croient des héros d'amour parce qu'ils exaltent sans cesse leurs sentiments au lieu de chercher à les dominer... »

Une autre fois, c'est le roman d'*Adolphe* qui met en verve l'indiscret correspondant de madame d'Albany, et il se lance, à ce propos, dans un commentaire aussi injurieux qu'injuste. La lettre est du 14 octobre 1816. Presque à la même époque, Byron lisait, en Suisse, le roman de Benjamin Constant, et quoiqu'il n'eût pas envers madame de Staël les obligations d'amitié qui liaient Sismondi, il proteste (dans une de ses lettres) contre la supposition, qui avait couru alors, que l'original d'Ellénore fût à Coppet. « L'original d'Ellénore était madame Lindsay, celle que Chateaubriand (dans ses *Mémoires*) appelle *la dernière des Ninons*[1]. »

[1] *Portraits de Femmes*, par M. Sainte-Beuve. (La note de la p. 146.)

Cette date de 1816 est peut-être celle d'un certain refroidissement survenu, à la suite des événements de 1815, entre madame de Staël et Sismondi; elle expliquerait bien des choses. « Nous avons ensemble des querelles terribles, » disait madame de Staël; et déjà deux ans auparavant, en mai 1814, au moment de la chute de l'Empire, cette chute qui, après avoir été si longtemps l'objet des vœux de Sismondi, ne lui laissait, une fois accomplie, qu'une inexplicable anxiété et des regrets inconséquents, — deux ans auparavant, le correspondant de madame d'Albany lui écrivait (sans trouver d'écho, cette fois, je le suppose) :

« Je ne suis pas bien sûr que madame de Staël partage ce sentiment, mais je réponds de l'impression que recevront ses amis... Les femmes, plus passionnées que nous dans tous les partis qu'elles embrassent, sont d'autre part beaucoup moins susceptibles de cet esprit national ; l'obéissance les révolte moins, et comme ce n'est pas leur vertu, mais la nôtre, qui paraît compromise par des défaites suivies d'une absolue dépendance, elles s'en sentent moins que nous humiliées... »

Il est, il faut l'avouer, un peu bien étrange de voir Sismondi, dans une lettre à la veuve de Charles-Édouard, donner ainsi une leçon de nationalité à madame de Staël qui aurait pu le renvoyer à ses *Républiques italiennes*. Sismondi, à la date que nous venons de marquer, se trouva quelque peu fourvoyé dans la politique. La chute de l'Empire l'avait abasourdi. Il n'a guère repris son bon sens et son aplomb qu'après la pacification de la France, aux premiers accents de la liberté renaissante; au début, il n'y croyait pas. Son trouble va même jusqu'à désobliger du même coup madame de Staël et madame d'Albany, qui écrit de lui (à Foscolo, le 15 août 1815) ces mots désagréables : « M. Sis-

mondi a écrit en faveur de celui qui est tombé... Sa conduite ne m'a pas étonnée... Il n'y a que des fous ou des gens intéressés qui peuvent compter sur ces *petits grands hommes*. » Au fait, ce n'est pas nous qui avons à nous plaindre de cet engouement un peu tardif que Sismondi nous montre en 1814 et 1815. Il a choisi le bon moment pour nous aimer, celui du malheur, quand beaucoup de pitié se mêlait en lui à un peu d'amour. A travers toutes ces transformations, Sismondi, un moment troublé, n'a pas cessé d'être libéral, et on peut croire que sa correspondance avec l'altière comtesse a fini quand cette dame, qui n'avait jamais été très-fanatique de liberté, ne l'était plus du tout... « Vous dites avec raison, lui écrivait madame de Staël (décembre 1816), qu'on est aussi libre ici (à Pise) que dans une république ; certainement, si la liberté est une chose négative. Il ne s'y fait aucun mal quelconque ; mais où est l'émulation ? où est le mobile de la distinction dans les hommes?... » Sismondi, de son côté, ne ménage guère à la comtesse d'Albany l'expression de ses dissentiments, et il y met par instants bien de la rudesse. Quand le sérieux écrivain manque de complaisance envers les femmes, c'est qu'il a perdu sa voie. A quoi pensait-il, par exemple, quand il disait à l'amie d'Alfieri et de Xavier Fabre : « J'oublie que vous avez quelque disposition au matérialisme et que vous comptez le corps pour quelque chose... » Et quelle ironie dans ce parallèle qu'il établit un jour entre les sentiments politiques de la comtesse et les siens !

« Notre dissentiment tient à ce que vous vous attachez aux personnes et moi aux principes. Nous sommes chacun fidèle à l'objet primitif de notre attachement ou de notre haine : moi aux choses ; vous aux gens. Moi, je continue à professer le même culte pour les idées libérales, la même

horreur pour les idées serviles, le même amour pour la liberté civile et religieuse, le même mépris et la même haine pour l'intolérance et la doctrine de l'obéissance passive. Vous, madame, vous conservez les mêmes sentiments pour les gens, dans quelque situation qu'ils soient. Ceux que vous avez plaints et révérés dans le malheur, vous les aimez aussi dans la prospérité ; ceux que vous avez exécrés quand ils exerçaient la tyrannie, vous les exécrez encore quand ils sont tombés. Vous conservez au pape sur le trône l'admiration qu'il avait gagnée dans sa prison ; vous êtes également fidèle aux rois fugitifs, aux émigrés et aux prêtres, encore qu'ils ne soient plus à plaindre. Vous sentez autant d'irritation contre l'Empereur que quand tout le monde, vous exceptée, rampait devant lui, etc., etc. »

Une correspondance qui s'établissait sur de pareils compliments ne pouvait toujours durer. Elle continua quelque temps, devint languissante ; puis elle finit vers 1819. La comtesse ne mourut qu'en 1824. Dans l'intervalle, Sismondi s'était marié. Le célèbre historien, qui aimait, nous l'avons assez vu, la société des femmes distinguées, et qui ne laissait pas d'y paraître avec une certaine prétention de réciprocité, avait fini par n'aimer qu'une seule femme, la sienne. L'amour était sous jeu.

Une femme d'un rare esprit et qui porte un des plus beaux noms du premier Empire, me racontait récemment qu'elle avait beaucoup vu M. de Sismondi autrefois. C'était sous la Restauration. Il avait, disait-elle, une disposition à tourner en tendresse les relations sociales les plus correctes. Il aimait à croire qu'il pouvait aimer. Il laissa prendre un jour par un crayon habile et délicat une esquisse de sa figure. Le portrait réussit. « C'est bien là, dit-il, la figure d'un homme qui doit être laid... » Puis, après un silence

de quelques minutes : « Croyez-vous que ce visage-là, tel qu'il est, puisse attacher? » Quelque temps après, miss Jessie Allen, la belle-sœur de sir James Mackintosh, était sa femme. C'était un peu tard ; Sismondi avait près de quarante-sept ans. Le mariage fut aussi heureux qu'il était honorable. Le grand historien avait failli, étant beaucoup plus jeune, faire une étourderie moins sérieuse...

IV

Madame Swetchine[1].

I

LA DÉVOTION ET L'ESPRIT MODERNE

— 8 SEPTEMBRE 1866. —

M. le comte de Falloux nous a donné récemment un nouveau volume de lettres *inédites* de madame Swetchine. Le livre a quelques mois de date à peine. J'ai peur d'être en retard avec lui. Quand la vogue s'attache à un nom, fût-elle sérieuse, elle est impatiente. Elle va plus vite que la critique. Si elle dure, elle ne nous laisse plus que le mérite d'enregistrer un succès où nous n'avons aucune part. Aussi bien, de tous les succès littéraires auxquels aurait pu prétendre madame Swetchine, si elle en eût recherché aucun de son vivant, c'est celui-là qu'elle eût préféré, celui qui vous arrive naturellement, par l'effet du goût public, par l'adhésion sympathique et volontaire d'un grand nombre de lecteurs, sans mise en scène et sans fanfares.

Madame Swetchine a eu pourtant un vrai bonheur auquel elle eût été, je crois, fort sensible. Elle a été appréciée, il y a quelque temps déjà, par un écrivain de beaucoup d'indépendance, de cœur et d'esprit, par M. Prevost-Paradol,

[1] *Lettres inédites de Madame Swetchine*, publiées par le comte de Falloux, de l'Académie française.

mon confrère à l'Institut et mon ami. Un grand nombre de critiques, quelques-uns éminents, ont voulu mettre la main à cette pure renommée de madame Swetchine; aucun n'y a nui, même ceux qui l'aimaient le moins; aucun n'y a plus servi que M. Paradol. Il a été pour la pieuse convertie ce qu'elle était elle-même pour tous ceux qu'elle jugeait, grave, délicat et bienveillant. Si sainte qu'elle fût, madame Swetchine ne pouvait se passer de la bienveillance de ses juges. Elle était femme, étrangère, la sujette d'un César, l'épouse d'un vieux mari; elle vivait dans un monde où elle était dominée de partout, par la naissance, par le rang, par l'illustration, par l'esprit, par l'amitié même, car elle avait des amis qui s'appelaient dom Guéranger et le P. Lacordaire; puis elle était nouvelle dans une communion où chacun de ses soupirs, compté par Dieu, était noté par les hommes. Elle était en vue pour sa rare distinction, son hospitalité attrayante, sa dévotion sensée, sa correspondance facile, expansive et engageante. Essayez maintenant de juger en toute rigueur, comme un de nous tous, même le meilleur, un écrivain placé dans de telles conditions; soyez brusque, cassant, minutieux, querelleur devant cette douce et placide physionomie; ce serait votre droit de critique, à tout prendre, mais vous n'en pourriez faire un usage plus malencontreux.

Personne ne l'a fait. J'ai lu avec soin tout ce que madame Swetchine a écrit, ce n'est pas peu dire, et à peu près tout ce qui a été écrit sur elle. Personne ne l'a jugée légèrement ni froidement. Les plus graves parmi les critiques, même M. Schérer, ont reconnu en elle « un vif esprit joint à une belle âme, n'ayant jamais, même à sa foi, rien sacrifié de sa noble et généreuse nature. » Les plus malicieux, même M. Sainte-Beuve, l'ont montrée aux moments les plus troublés de notre histoire contemporaine, « aguerrie à toutes les vicissitudes par le christianisme, calme, indul-

gente, ne s'exagérant en rien la portée des événements déjà si graves, rendant justice à tout ce qui lui paraissait bon et méritoire chez les adversaires ou chez ceux qu'elle eût été tentée la veille d'appeler de ce nom. » Connaissez-vous un plus bel éloge, en temps de révolution? Un autre critique, un jeune homme, observateur très-fin, lui rend cette justice, « qu'elle sut mener de front la vie spirituelle et la vie mondaine, se partager entre le ciel et la terre, favoriser le rapprochement des opinions, tempérer la politique par la politesse, mettre du lest dans les imaginations trop exaltées, retenir, suivant son expression, *par le pan de l'habit*, ceux de ses amis qui l'alarmaient par des élans trop brusques; devenir, en un mot, l'âme d'un salon hospitalier, où devaient dominer à la fois *l'esprit chrétien et l'esprit libéral*[1]... »

Dire aujourd'hui que le salon de madame Swetchine était un salon libéral, cela ressemble à un paradoxe, et rien n'est plus vrai. Je suis pourtant bien aise que ce paradoxe ait eu d'autres introducteurs que moi dans le monde, et les moins suspects. Je suis loin de madame Swetchine dans un certain ordre de sentiments et d'idées où ceux que la grâce a touchés ont seuls accès. On verra s'il n'est pas permis à un sincère ami de la liberté politique de se rapprocher d'elle, dans cette communion des esprits qui s'entretient par la lecture. Mais je ne l'avais pas connue, je n'étais pas de son salon. Il n'y avait guère place, après 1830, dans la société qui s'y réunissait, pour ce qu'on appelait alors « un homme du château, » et le *Journal des Débats* non plus n'y était pas en odeur de sainteté. J'ajoute que jusqu'au jour où, dans ce même journal, le prince Albert de Broglie fit un si éloquent éloge

[1] *Causeries sur les Femmes*, par M. Gustave Merlet, p. 227. (Paris. Didier, 1865.)

de madame Swetchine qui venait de mourir (en 1857), le renom de sa vertu aussi modeste que respectée ne s'était pas étendu beaucoup plus loin que le faubourg Saint-Germain. Ceux qui n'ont connu ni de près ni de loin les écrivains ainsi entrés tout à coup dans une publicité éclatante, sont pour eux, à quelques égards, une sorte de postérité impartiale. Il me semble, quant à moi, que je suis aussi libre d'esprit quand je vais parler de madame Swetchine que si j'avais à juger — et l'oserais-je après M. Villemain? — saint Basile ou saint Chrysostome. Elle est pour moi comme une « mère de l'Église, » dont il est permis de juger les idées, les sentiments et le style, ainsi qu'on l'a fait tant de fois des saints Pères eux-mêmes, sans manquer au respect qui leur est dû. Madame Swetchine, catholique par sa conversion, objet des plus triomphantes apologies dans la communion où elle est morte, après l'avoir édifiée quarante ans, est pour nous, simples critiques, un classique de la littérature chrétienne, comme seraient, sans comparaison, mais sans exclusion dédaigneuse pour son remarquable talent d'écrire, Ozanam ou Perreyve, Joseph de Maistre ou Chateaubriand.

C'est saint François de Sales, je crois, qui, parlant de la dévotion dans ses rapports avec les devoirs du monde, marque judicieusement, d'après saint Augustin, les trois degrés qui lui servent à se rapprocher de Dieu sans trop quitter la terre. Il distingue trois sortes de personnes dévotes : *les commençants*, c'est-à-dire ceux qui, s'abstenant du péché, pratiquent pourtant la vertu avec difficulté et avec peine ; *les profitants*, ceux qui vont sans trop d'efforts à la vertu, et enfin *les parfaits* qui, parmi les mêmes épreuves, sont pleins de contentement, de sérénité, d'allégresse[1]. Je prends madame Swetchine à ce troisième de-

[1] Je cite de mémoire un chapitre de l'*Esprit de saint François de Sales*, par l'abbé Busson.

gré, le contentement parfait, qui produit la douceur, la tolérance, la clairvoyance en toute chose, la mansuétude miséricordieuse et libérale. Quant aux premiers états de la dévotion, tous ceux qui ont lu les très-curieux récits du comte de Falloux savent aujourd'hui par combien d'efforts elle y était arrivée, à tel point que Joseph de Maistre s'était cru permis de désespérer d'une conversion qui s'y prenait de si loin, par tant de veilles savantes et d'opiniâtres lectures, comme si l'étude avait pu suppléer à l'effusion, et l'érudition remplacer la grâce. Joseph de Maistre avait tort. Madame Swetchine avait pris le plus long; la moisson qu'elle avait faite, en traversant tant de pays inconnus, l'avait rendue riche. Elle était arrivée à ce calme du troisième degré autant par la force de son esprit que par la bonté de son cœur, encore plus convaincue que séduite, presque moins touchée de Dieu, si on osait le dire, que subjuguée par la puissance de la vérité. Les érudits ont leurs défauts comme les ignorants. Ils ont parfois le contentement d'eux-mêmes, poussé à l'excès; presque toujours ils ont la sécurité de l'esprit. Savoir, c'est pouvoir. Connaissance est confiance. Les vrais savants sont calmes. Les vrais croyants devraient toujours l'être. Je n'ai jamais compris, quant à moi, la colère de ceux qui, croyant en Jésus fils de Dieu, s'emportent contre ceux qui nient sa divinité. Pour vous, croyant, l'incrédule est un aveugle. Est-ce que vous chercheriez querelle à qui nierait le jour en plein midi? La vérité révélée, pour les âmes qui l'admettent, n'est pas plus contestable que la réalité visible pour les yeux qui la voient.

Madame Swetchine était donc arrivée à cet état si satisfaisant dont parle saint Augustin, poussée par sa vocation, mais apportant aussi, au service de sa foi, des convictions lentement et laborieusement acquises, tout ce qui rend fort, tout ce qui dispose à être indulgent. Vous ne trouve-

riez pas un atome de fanatisme dans ces huit volumes où elle revit, soit sous la plume du comte de Falloux, soit par la sienne; pas un éclat de voix, pas un semblant d'anathème, pas une couleur qui crie ou un mot qui détonne. « La colère et l'impatience, dit-elle quelque part, je voudrais en laisser le monopole à nos adversaires. Elles me paraissent inexplicables dans le sein de la vérité [1]. » Aussi elle se laisse aller parfois à la subtilité dans l'analyse des sentiments, à la déclamation jamais. Elle met par instants une certaine recherche à dire ce qu'elle croit vrai. C'est la seule coquetterie de cette aimable et franche nature. Sa pensée est saine. Elle est sereine. Jeune, elle sait s'oublier; vieille, elle connaît encore le prix du temps. « Ma santé est mauvaise, écrit-elle un jour (en 1814) à la comtesse Elding; je suis dans les remèdes et j'y mets toute la suite dont je suis capable pour moi-même; *il n'est pas si aisé qu'on le croit de s'intéresser à soi...* » — « J'ai pensé, dit-elle ailleurs, que *c'était par le cœur qu'on ne s'ennuyait jamais*, les deux héros de l'ennui, M. de Chateaubriand et Benjamin Constant, m'ayant mise sur la voie de cette vérité, en démontrant bien que ce n'est pas l'esprit qui en sauve... » Plus tard, et un an à peine avant sa mort, elle écrit à madame Craven : « L'ennui du salon est de droit quelquefois; c'est la seule pièce de votre maison où je vous le permette. Partout ailleurs on y échappe par le bon emploi de sa liberté. A mon âge, je sens encore que, libre des peines qui écrasent, *le temps à lui seul est amusant;* car il y a une manière d'en faire tout ce qu'on veut... » Ceci, comme on le voit, nous ramène à cette saine et austère allégresse dont le plus grand docteur de l'Église faisait le fruit de la dévotion sensée, bienveillante à tous et n'affec-

[1] Lettre au comte d'Esgrigny dans le IIe volume de la *Correspondance* publiée en 1862 (p. 282).

tant la domination que sur elle-même. « Je ne me permets, pour vous juger, écrivait madame Swetchine à une de ses amies, que le degré d'indulgence nécessaire pour connaître ; car, hors de la bienveillance, on ne connaît pas. »

Telle était madame Swetchine, notamment pendant les vingt dernières années de sa vie. Je voudrais m'arrêter à cette époque où la nouvelle publication du comte de Falloux a surtout pour but de nous introduire. Quoiqu'un assez grand nombre de ces lettres *inédites* appartiennent à des années antérieures, les principales sont des dates les plus récentes. Tenons-nous à celles-là. En remontant plus haut, nous aurions à tracer un portrait plus complet sans doute; nous ne l'aurions ni plus ressemblant ni plus beau. Sous l'unité d'une grande physionomie morale, quand le temps y a mis son cachet, et pour ceux qui savent voir et comprendre, le passé revit avec toutes les empreintes qu'il y a laissées, avec ses épreuves, ses combats, ses souffrances, toute sa diversité sérieuse et douloureuse. Si nous remontions aux précédents recueils des correspondances de madame Swetchine, nous y verrions sans doute plus d'une trace de ces luttes où une nature moins vigoureusement armée que la sienne eût par moments succombé. La perfection n'est certainement pas arrivée du premier élan à cette belle âme. Si elle n'a pas été une grande pécheresse, elle a beaucoup souffert dans toutes les occasions et par toutes les voies qui conduisent au péché. Elle était née avec une âme de feu, « détachée, disait-elle, de quelque soleil ardent et *occupée toute sa vie à se refroidir*[1]. » Elle avait l'amitié jalouse, presque intolérante, toujours prête à batailler pour ceux qu'elle aimait, « invulnérable dès que je m'isole, écrivait-elle, et tout ce qu'il y a au monde de plus facile à

[1] Lettre à Roxandre Stourdza, citée par le comte de Falloux, p. 99 de la *Vie de madame Swetchine*.

blesser dans ceux que j'aime... » — « Il y a quelques gouttes du sang des Décius dans mes veines, » disait-elle ailleurs, parlant de l'ardeur impétueuse de son dévouement. Voulant exprimer le profond ennui que lui causaient les frivoles contraintes d'une grande cour où elle avait sa place, et peindre le supplice de la tentation pour un esprit sans cesse attiré vers les jouissances de la pensée, elle avait fait un verbe, et elle le conjuguait avec sa fière et charmante amie, la comtesse Elding : « Je *tantalise*, tu *tantalises*, nous *tentalisons*... » Elle dut avoir l'orgueil de l'esprit, dont il ne lui était resté plus tard que la possession souriante et la supériorité tranquille. Elle dut avoir la fierté du ressentiment, elle qui écrivait, étant fort jeune encore : « Je suis bonne, et cependant je reviens difficilement, » et qui, quelque vingt ans plus tard, disait à madame de B... : « Veillons aux approches de ces mouvements trop naturels et presque trop vrais d'abord, dont l'impétuosité fait bientôt un mensonge en nous entraînant indéfiniment au delà des sentiments que nous éprouvons quand notre âme est apaisée... *J'aime qu'on s'aime.* » Ainsi elle avait en elle le germe des défauts sur lesquels une saine culture devait greffer plus tard les vertus contraires : ambition d'esprit, jalousie d'amitié, je ne sais quel penchant à l'héroïsme affiché des nobles sentiments, une sorte d'ostentation du bien, moitié pompeuse, moitié subtile, et bien étrange à étudier, quand on songe avec quelle simplicité elle a souffert, lorsqu'il a fallu souffrir, et avec quelle confiance vraiment sublime elle a révélé les plus intrépides résolutions de sa foi. « ... L'ukase (un ordre subit de l'empereur Nicolas la rappelait en Russie, malade, au cœur de l'hiver), l'ukase, écrivait-elle à dom Guéranger (en 1834), a déjà subi beaucoup d'exceptions, et s'il n'y avait à vaincre que des difficultés générales, je ne partirais pas; mais ma situation est très-complexe, ma présence

paraît être exigée, et, vous le dirai-je? on me laisse entendre que ma foi n'est pas étrangère à la sévérité qui pèse sur moi, *et j'en éprouve une indicible joie.* Au reproche de ma foi, ils joignent celui de ce qu'ils appellent mon ardeur, *et ils ne savent pas* ce que vaut à mes yeux ce tort que j'ai toujours eu aux leurs. *Oui, la vérité me nuit dans l'esprit des hommes! Grâces en soient rendues à Dieu!* Je sens que si on m'interpelle, je suis prête à souffrir pour la justice, et qu'on ne m'arrachera jamais une parole de mensonge et de duplicité[1]. »

Il n'y a pas de pages plus belles, dans toute la correspondance de madame Swetchine, que celles qu'elle a écrites, sous le coup même qui la frappait, sur ce grave incident de sa longue vie. J'aime à m'y arrêter un instant, parce qu'il y a là beaucoup à observer et à apprendre sur cette perfection du troisième degré qui nous occupe. C'était pendant l'hiver de 1834. Madame Swetchine apprit tout à coup que son mari, un vieillard de soixante-seize ans, était rappelé par un ordre de l'empereur pour être exilé et interné dans quelque obscure province de la Russie, loin de Moscou et de Saint-Pétersbourg. Les griefs du czar contre le général Swetchine remontaient au règne de son père, Paul Ier, c'est-à-dire à plus de trente ans. Les despotes ont la mémoire longue. La courageuse femme n'hésita pas. Malade, presque infirme, déjà très-âgée elle-même, elle partit seule pour aller plaider, auprès du souverain, la cause de son mari. « C'est en jouissant profondément de tant de grâces que le bon Dieu m'avait accordées jusqu'ici, écrit-elle, que j'ai appris à les quitter. » Du reste, elle n'oublie pas qu'elle est sujette de l'empereur et qu'on n'est pas chrétienne pour désobéir. « Ma soumission, dit-elle, n'a rien de servile; elle est libre comme

[1] *Lettres inédites*, p. 397.

tout ce qui vient de la conscience... » Quand elle se révolte ou plutôt quand elle se relève devant la main qui la menace, c'est lorsqu'elle soupçonne que c'est à cette conscience que la persécution s'adresse, et que, dans l'inoffensif compagnon de sa vie, c'est à sa conversion même qu'on s'attaque. C'est alors qu'elle écrit cette admirable lettre dont nous avons cité un fragment. Quelle émotion ! quelle simple éloquence ! quel accent de défi ! et quel cri de joie en vue du sacrifice !

. . . . . Non, non, persécutez,
Et soyez l'instrument de nos félicités,
Celle d'un vrai chrétien n'est que dans les souffrances;
Les plus cruels tourments lui sont des récompenses.
Dieu, qui rend le centuple aux bonnes actions,
Pour comble donne encor les persécutions.

Quand Polyeucte parle ainsi au gouverneur de l'Arménie, il est jeune ; madame Swetchine avait, en 1834, plus de cinquante ans. Et je veux faire remarquer à ce propos comment certaines exagérations de sentiment prennent avec l'âge, dans cette âme éprise de la perfection, une forme plus austère et mieux définie. Nous avions tout à l'heure la phrase un peu ridicule sur le dévouement à la façon de Décius. Nous avons ici la voix de la conscience saintement dévouée à un périlleux devoir. On n'aurait d'ailleurs qu'une idée incomplète de la physionomie de madame Swetchine, si, dans l'étude de sa volumineuse correspondance et des remarquables récits dont elle a été l'objet, on ne tenait grand compte de ces transformations que le temps, la réflexion et l'expérience de la vie lui ont fait subir, tantôt mettant une qualité forte à la place d'un éphémère et impétueux instinct, tantôt, comme je l'ai dit, faisant sortir d'un défaut le germe d'une vertu. Ainsi, on lui a reproché, et avec raison, la subtilité des aperçus, des sentiments et du style. Elle avait tout cela dans le sang.

Nous en retrouvons quelque temps la trace dans sa correspondance et dans ses écrits ; ingénieuse presque autant que profonde, ayant l'air de se payer de mots et de contrastes, aimant à loger des idées sérieuses dans des antithèses imprévues, à causer des surprises à l'attention du lecteur et à poser des énigmes à sa simplicité ; celle-ci, par exemple, qu'elle adresse à mademoiselle de Virieu : « Je disais à quelqu'un que j'estimais fort : Vous me représentez précisément ce qu'il faut de mérite pour être puni. Je crois, en effet, qu'il en faut beaucoup pour s'attirer l'épreuve, tandis que le châtiment proprement dit est l'abandon... » Si cela veut dire que Dieu ne daigne pas s'occuper des méchants et qu'ils sont abandonnés de la Providence divine comme les malades désespérés de leur médecin, c'est étrangement borner la puissance et la justice d'en haut. Si cela signifie, au contraire, que Dieu ne laisse pas tomber au hasard, comme elle le dit à dom Guéranger, les palmes du martyre, la pensée est belle et profonde. Mais nous ne reprochons pas à madame Swetchine les subtilités de sa foi. Ce que nous remarquons, c'est que le raffinement n'est chez elle qu'une sorte de prélude à cette puissance d'observation pénétrante qui est peut-être la faculté principale de son esprit. Ce goût qu'elle avait visiblement de plonger au fond des choses pour en tirer, par l'analyse et l'intuition, ce qu'elles cachent trop souvent ou même ce qu'elles ne contiennent pas du tout, ce goût, très-différent de l'extase à laquelle madame Swetchine ne semble que médiocrement portée, elle l'a retrouvé quand il a fallu converser, lutter, traiter les plus graves problèmes de la religion et de la politique, communier intellectuellement avec les plus grands esprits, les plus exigeants ou les plus subtils. Aucun ne l'a prise au dépourvu : ni toutes ces nobles correspondantes françaises ou russes dont elle semble nous montrer l'âme à jour, en leur communiquant la

sienne, ni tous ces hommes d'élite qui aiment à respirer dans son atmosphère; aucun ne semble lui être supérieur : ni Joseph de Maistre, qui se plaignait de la trouver trop savante; ni le P. Lacordaire dans le cours de la plus orageuse correspondance; ni dom Guéranger, avec sa fougue à la fois arriérée et emportée; ni M. de Tocqueville avec sa généreuse indépendance de cœur et son libéralisme attristé. C'est à dom Guéranger que madame Swetchine a confié les nobles révoltes de sa conscience contre les soudaines rigueurs de l'ukase lancé de Saint-Pétersbourg. C'est à M. de Tocqueville qu'elle révèle, dans toute leur beauté simple et vraiment virile, les chrétiennes aspirations de son âme vers la liberté politique. Nous y reviendrons tout à l'heure; mais il faut bien que nous le disions dès à présent : dans ce défi religieux qu'elle jette à l'ukase, ce n'est pas seulement l'ardeur de la foi menacée, c'est l'horreur évangélique du despotisme qui éclate, en dépit de toutes les réserves de la soumission. « J'aime, dit-elle quelque part, j'aime le drapeau, non la livrée! » Elle sait ce que la sujette peut donner, ce que la chrétienne doit garder. *Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei, Deo.* Bossuet, dans une instruction sur le silence adressée aux religieuses ursulines de Meaux, fait remarquer ce qu'il y a de prudence et de jugement dans cette réponse de Jésus-Christ aux insidieuses questions des espions juifs, réponse qui, en effet, ne disait rien, précisément parce qu'elle disait tout, et le prédicateur ajoute : « Voilà, mes chères filles, une belle idée et un modèle achevé pour vous apprendre *la pratique du silence de prudence* dans vos conversations [1]. » Madame Swetchine, elle aussi, quand elle met en parallèle César et Dieu, sait bien ce qui est dû à l'un et à l'autre. Est-ce que Dieu vous

[1] *Chefs-d'œuvre oratoires de Bossuet*, t. IV, p. 316. Édition Lefèvre, 1844.

donne le droit de faire sa créature esclave? Est-ce que Dieu vous autorise à mettre son nom dans vos déclarations de guerre, et à lui rendre grâces d'avoir bien battu, massacré, pillé et rançonné votre ennemi? Est-ce qu'il permet l'esclavage des races?

Est-ce que Dieu est Russe contre la Pologne, Autrichien contre l'Italie? S'il est du parti des oppresseurs, il n'est pas Dieu. S'il est complice des despotes, il n'est pas Dieu. S'il est de moitié dans nos querelles de peuple à peuple, dans nos perfectionnements meurtriers, dans nos massacres disciplinés, dans nos paix trompeuses, dans nos traités spoliateurs, il n'est pas Dieu. Rendre à Dieu ce qui lui appartient, c'est confesser qu'il est plus humain que nous; qu'il n'a rien à réclamer dans nos iniquités privées ou publiques, et que nos hommages menteurs l'offensent plus que des blasphèmes, quand, avec l'encens qui monte vers le ciel, s'élève aussi la vapeur du sang des hommes indignement répandu. Ah! oui, rendez à César, car César, au sens de Jésus-Christ, c'est l'autorité visible sur la terre, et il n'est pas de société sans le respect du magistrat et sans l'obéissance aux lois; mais rendez à Dieu, c'est-à-dire n'adorez pas Dieu dans César; ne mettez pas des idoles de chair et d'os à la place du Dieu éternel...

Nous allons voir maintenant si l'Évangile, ainsi commenté, ne trouve pas au fond du cœur de madame Swetchine un écho approbateur et sympathique.

II

LA DÉVOTION DANS LE MONDE

— 11 SEPTEMBRE 1866. —

Je voudrais bien ne donner à croire à personne que je poursuis, dans l'examen des lettres récemment publiées de madame Swetchine, pour échapper à l'embarras du sujet, le puéril succès d'un paradoxe. C'est très-sérieusement que, me trouvant en face de cette grande dévote et frappé du ton de ses dernières lettres, j'ai cherché par quels côtés sa dévotion se rattachait aux plus généreuses inspirations de l'esprit moderne, j'entends le respect de l'humanité tel que la philanthropie du siècle l'enseigne à ceux qui n'en trouveraient pas la leçon dans l'Évangile, où elle est partout; j'entends également le souci sévère et jaloux des droits de la conscience humaine, aussi loin qu'ils peuvent s'étendre dans l'ordre religieux, moral ou politique.

Plus j'ai étudié l'ensemble de cette vaste correspondance où madame Swetchine revit tout entière, plus je me suis convaincu qu'elle avait réellement ce sentiment et ce goût de l'esprit nouveau. Il lui était bien permis seulement d'en déplacer quelque peu la date, puisqu'elle en puisait directement l'inspiration dans l'Évangile de Jésus-Christ. Son libéralisme remontait aux apôtres. Elle s'étonnait qu'on fît tant de façons pour remonter à 89. Voici, par exemple, et bien peu de temps avant sa mort, ce qu'elle écrivait à

M. de Tocqueville, après avoir lu son beau livre sur *l'Ancien régime et la Révolution* :

« Parmi tant de pages que j'ai notées ou extraites, lui dit-elle, combien je vous ai su gré *des admirables cinq ou six lignes sur* 89, que tant de vos amis politiques désertent aujourd'hui et désavouent ! Votre incorruptible et rigide impartialité donne bien des armes à ceux qui lui restent fidèles[1]. . . . . .

« Une des plus grandes réflexions, ce me semble, que suggère l'histoire, c'est que tout ce qui a affranchi les peuples et servi leur bien-être *a été arraché au pouvoir*, et qu'enfin c'est du temps seul que les plus justes droits reçoivent une sanction finale. . . . . .

« J'ai de grandes révoltes contre les violences de la force brutale ; mais ce qui m'émeut presque autant, ce sont les grandes injustices au soleil, consenties même par les meilleurs, comme l'esclavage à tous ses degrés ; *c'est l'état normal de la vexation*, une régularité apparente, et un peuple foulé ne comptant pas plus dans son bien-être que dans ses droits ; et tout cela, non pas dans un coin de terre obscur, dans la nuit de l'ignorance, mais au milieu de toutes les glorifications du dehors. C'est un peu ce que vous venez de faire passer sous mes yeux. Eh bien ! à ces tableaux-là, j'avoue que je perds pied, et que les époques où cette cruelle inégalité s'efface me paraissent offrir d'amples compensations. Je n'ai jamais pu prendre à la poésie du moyen âge, pas même à ses poëmes ; *jugez de*

[1] « . . . Temps de jeunesse, d'enthousiasme, de fierté, de passions généreuses et sincères, dont, malgré ses erreurs, les hommes conserveront éternellement la mémoire, et qui, pendant longtemps encore, troublera le sommeil de tous ceux qui voudront les corrompre ou les asservir... » C'est à ces lignes du livre de M. de Tocqueville que madame Swetchine fait allusion.

ses institutions ! Les hauts faits, les grands et beaux sentiments s'y montrent, comme le bien-être, comme l'air respirable, limités à une seule classe. *J'ai peine à comprendre la liberté quand elle n'est pas pour tout le monde*, et je ne la comprends pas plus dans l'élégant monde romain que dans la repoussante Amérique méridionale. Il me semble que la liberté n'est tout à fait elle-même que lorsqu'on peut la mettre au nombre des biens que Dieu a départis d'une main également large à toutes ses créatures, comme la jeunesse, la force, la santé, l'intelligence, ces biens qui appartiennent à tous. J'espère ne pas confondre la force morale et la force du nombre; mais je dois avouer que ces multitudes elles-mêmes, qui ont un chiffre et pas de nom, *me paraissent toujours imposantes ;* je n'ai point peur de leur puissance, mais je crois qu'elles ont droit à toutes nos sollicitudes[1].»

Ce qui est digne de remarque dans ce hardi langage de madame Swetchine, c'est le progrès même de ces convictions généreuses dont l'expression la plus vive se rapporte aux dernières années de sa vie. A un âge où tant de gens pâlissent au souvenir de 89, après l'avoir adoré dans leur jeunesse, madame Swetchine, qui était arrivée de loin au culte des idées libérales, les confessait ouvertement. D'autres l'ont dit avant nous; nous avons pris plaisir à nous appuyer de leur témoignage : « L'esprit chrétien et l'esprit libéral, » dominaient à la fois dans son salon, l'un aidant l'autre, mais empruntant à la douce et vivifiante chaleur de son âme un irrésistible attrait.

A ne la prendre que par le côté où nous l'étudions en ce moment, madame Swetchine avait passé par bien des phases diverses; ce n'était pas du premier coup qu'elle

[1] *Lettres inédites*, pages 433-455.

avait saisi ce rapport entre les idées chrétiennes et les tendances modernes de la liberté. Elle avait en elle deux instincts qui la mettaient sur la voie ; pour toucher au but, il fallait le temps. D'une part, elle était naturellement humaine, c'est-à-dire amie du pauvre, du faible, de l'opprimé, du malade, au sens de l'Évangile, aimant à donner cette goutte d'eau dont il est tenu un compte si magnifique dans l'autre monde : « Vous savez, disait-elle, un jour de grande occupation, à son serviteur de confiance, en lui recommandant de tenir sa porte bien fermée ; vous savez cependant, *les pauvres gens qui viennent de loin et qui n'ont pas le temps de revenir, vous me les annoncerez...* » — « Dieu a fait la pauvreté, disait-elle souvent, non la misère. La pauvreté, comme toutes les inégalités, me paraît d'institution divine, tandis que la misère est le produit du vice ou l'effet de la dureté, *deux choses qui sont des anomalies dans une société chrétienne...* » Ainsi elle était humaine par nature et par réflexion ; par instinct aussi, comme le remarque très-bien le comte de Falloux, « elle avait en aversion tout ce qui était arbitraire, violent et hypocrite. » Sur ce fond-là, mettez l'Évangile avec sa haute morale, sa fraternité expansive, sa charité sans bornes, son humilité pleine de fières réticences, son respect pour la dignité et pour la liberté de l'âme humaine ; et vous avez l'esprit libéral tout entier, dans sa multiple acception ; et vous arrivez ainsi aux plus grands effets de la piété dans une nature saine et forte. L'esprit du christianisme, disait Bossuet, est un esprit de courage et de fermeté. Madame Swetchine écrivait à M. de Tocqueville : « Vous avez mille fois raison ; rien ne va si bien ensemble qu'humble et fier. Il faut que je vous dise que je me suis permis d'appeler la fierté chrétienne : l'*orgueil baptisé...* » Elle voulait dire : dompté et tourné au bien.

Je me rappelle qu'un jour l'aimable et sage roi Louis-Philippe, à propos d'une polémique religieuse qui m'avait entraîné un peu loin, voulut bien me dire : « Ne nous brouillons pas avec les prêtres ; il faut les contenir et les respecter. Ils ont l'Évangile. Ils le tourneront contre nous, si nous sommes contre eux. Je le sais bien, le règne de César est dans l'Évangile ; la république y est aussi ; il ne s'agit que de la chercher... » A ce moment-là, justement, l'abbé Lamennais écrivait ce terrible commentaire des Évangiles que tout le monde connaît[1] ; la querelle entre l'Université et les jésuites passionnait les âmes ; et, quelques années plus tard, le P. Lacordaire écrivait à madame Swetchine :

« ..... Le *socialisme chrétien*, respectant à la fois la religion, la famille et la propriété privée, tend, *au moyen de l'association poussée aussi loin que possible*, à améliorer la situation morale et physique du plus grand nombre des hommes. . . . . .
Le nouveau système, celui de la libre concurrence (substitué au régime du monopole par la Révolution française), plus large et *plus évangélique* que l'ancien, a produit bien des maux. Beaucoup ont été écrasés dans cette libre concurrence où les forces ne sont pas égales entre tous. . . . . L'association est alors apparue comme *un principe supérieur*, et c'est là le champ des rêves et des expériences du jour..... *Le propre des nations chrétiennes*, depuis la grande lumière, est de voir leurs maux et d'en chercher le remède[2]. »

Le P. Lacordaire croyait faire la théorie du socialisme chrétien, et il réagissait, par le fait, contre une des princi-

[1] *Les Evangiles, traduction nouvelle avec notes et réflexions.* — Paris, Pagnerre et Perrotin, 1846.
[2] *Correspondance avec le R. P. Lacordaire*, p. 519-521.

pales conquêtes de la Révolution française, la libre concurrence, armée de toutes ses forces légitimes, l'industrie, le capital et le travail. Dans ce système, l'association n'est pas plus exclue que tout autre moyen d'action avouable; elle est une des formes de la libre concurrence ; si elle veut être autre chose, elle est l'ancien régime sous un autre nom. Lacordaire aimait à se hasarder ainsi dans les questions difficiles. Il écrivait un jour à sa pieuse amie : « L'horizon de la France me semble bien chargé; mais j'ai toujours cru qu'il fallait semer dans la tempête. Nous passerons plus librement entre les nuages et la foudre..... » Madame Swetchine répondait à l'impétueux dominicain : *Mon immobilité vous attend.*

Elle, en effet, n'était pas arrivée, du premier élan, à cette intelligence des rapports qui rattachent les idées libérales aux principes de l'Évangile. Elle avait été d'abord injuste pour la France de 1830, plus qu'injuste pour son gouvernement, et elle n'avait semblé tenir aucun compte de la formidable nécessité qui avait dressé, comme un rempart contre l'anarchie, le trône de Juillet. Mais un jour, quand cette forteresse de l'ordre public fut tombée, madame Swetchine, inspirée par ce bon sens admirable qui était au fond de sa nature, avait rendu justice au roi déchu, avec des réserves auxquelles je suis loin de souscrire, avec une sincérité qui n'a que trop manqué à ses adversaires sous tous les drapeaux : « Je suis indignée, écrivait-elle à madame de Nesselrode, de l'ingratitude du peuple de Paris, de sa haine effrénée pour un prince dont le régime n'a jamais été ni tyrannique, ni violent, sous lequel la paix, la prospérité, le bien-être du pays, s'étaient accrus... Si nous avons été protégés, défendus, sauvés, dit-elle ailleurs avec un peu d'ironie pour les héros de Février, ce n'est pas à la force armée régulière que nous le devons; c'est l'École de Saint-Cyr, l'École polytechnique, ce sont à

peine des jeunes gens qui ont sauvé la France dans cette dernière crise..... Et l'emblème de la seule gloire qui ait été recueillie dans cette lutte serait *ces pierres antiques représentant un lion maté et conduit par un enfant...* »

Au fond, madame de Swetchine aimait la France; elle l'aimait à un moment où, si j'ai bon souvenir, la France semblait se détester elle-même, où le sentiment de cette défaillance publique, dans laquelle avait succombé la monarchie, resserrait tous les cœurs, aigrissait toutes les âmes, livrait les esprits à la misanthropie et au découragement. Au milieu de cette crise, l'intelligente dévote qui nous observait de son oratoire de la rue Saint-Dominique, était peut-être la seule, les bulletins de la République mis à part, qui nous accordât un peu d'indulgence et nous rendît un peu de justice : « Ce qui nous protége jusqu'ici, écrit-elle encore à madame de Nesselrode, est *un instinct d'honneur et de délicatesse indéfinissable;* car, pour la masse, cet instinct n'a pas le devoir pour racine, ni aucune morale positive pour sanction. C'est un bon sens qui résiste jusqu'ici aux doctrines les plus désorganisatrices... Une chose particulière encore à ce temps-ci, c'est qu'il n'y a pas trace, parmi ce peuple, de cette grossièreté si rebutante dans les souvenirs laissés par la République de 93. Armés comme des brigands dans toute la précipitation de leur effervescence, ils se rangent pour vous laisser passer... et s'ils vous parlent, c'est avec une politesse bienveillante. *Tout cela résume de grandes qualités nationales*[1]... » Et quand cette situation, malgré tout si critique, après s'être réglée sous l'action des pouvoirs publics, aboutit un jour au coup d'État de décembre, quel est le langage de cette sujette du czar de toutes les Russies, devant cette satisfaction violente donnée tout à coup au principe d'autorité?

[1] *Vie de madame Swetchine*, par le comte de Falloux, page 418.

« ..... Que répondre, écrit-elle à madame de D***, aux interrogations que vous me faites sur la situation qui est sous mes yeux ?..... Depuis que j'habite la France, je n'ai jamais cessé d'en entendre dire du mal (surtout, hélas ! par des Français !). Tout en convenant qu'à certaines pages de ses annales il n'y a rien à dire pour sa défense, quand on s'adresse à ceux qui ne la connaissent que superficiellement, j'ai toujours ressenti *au fond du cœur* l'impression instinctive de sa valeur, ce quelque chose qui faisait dire à Galilée : *E pure si muove*[1] ! »

Je suis bien résigné à ne pas faire un pas de plus sur ce terrain, qui est encore brûlant après quinze ans. Si j'ai cité cette lettre, c'est que le mot qui la termine est une expression de confiance libérale, un cri d'espoir au milieu d'un découragement profond. Je parle des amis de madame Swetchine ; tous étaient plus ou moins frappés ; beaucoup désespéraient, sans lâcher pied. Madame Swetchine ne posait pas en Romaine. Il n'y avait guère que sa foi menacée qui fût de nature à surexciter les fibres irritables dans son cœur bienveillant. Elle traitait la politique plus froidement, ne se passionnant guère pour les nuances, et disant spirituellement : « Je confesse que l'ennui seul suffirait pour me faire secouer les chaînes qu'impose l'esprit de parti. » Sur les principes mêmes, ceux que l'Évangile lui montrait applicables au gouvernement et que sa conscience religieuse avait sacrés, elle n'hésitait pas. Elle aimait à répéter un mot ingénieux de M. de Rémusat : « Le temps doit nous corriger, écrivait-il, de nos fautes, non de nos principes, et on ne peut refaire son esprit à chaque révolution. » Celle de décembre avait laissé madame Swetchine ce qu'elle était à l'époque où elle disait déjà (en 1829) : « Ne perd plus la France qui veut..... » En 1848, elle avait

[1] *Lettres inédites* (décembre 1851), page 320.

cru au retour de l'ordre; en 1851, après décembre, elle montrait la même confiance dans un retour possible de la liberté.

Un jour, dans un de ces accès de découragement auxquels était sujet, lui aussi, le ferme esprit du généreux Tocqueville, il écrivait à madame Swetchine :

« ... J'ai vu cent fois dans le cours de ma vie des hommes faibles montrer de véritables vertus publiques, parce qu'il s'était rencontré à côté d'eux une femme qui les avait soutenus dans cette voie, non en leur conseillant tels ou tels actes en particulier, mais en exerçant une influence fortifiante sur la manière dont ils devaient considérer en général le devoir et même l'ambition. Bien plus souvent encore, il faut l'avouer, j'ai vu le travail intérieur et domestique qui transformait peu à peu un homme auquel la nature avait donné de la générosité, du désintéressement et de la grandeur, en un ambitieux lâche, vulgaire, égoïste, qui, dans les affaires de son pays, finissait par ne plus envisager que les moyens de rendre sa position particulière commode et aisée. Et comment cela arrivait-il ? Par le contact journalier d'une femme honnête, épouse fidèle, bonne mère de famille, mais chez laquelle la grande notion du devoir en matière politique, dans son sens le plus énergique et le plus élevé, avait toujours été, je ne dirai pas combattue, mais ignorée[1]. »

Il est difficile de décider entre les femmes qui pratiquent l'indifférence dans les questions politiques, — défaut qui ressemble fort à une vertu, — et celles qui ont le défaut contraire, j'entends la passion dans les matières d'État. Entre les deux, c'est-à-dire entre l'intrusion passionnée de

[1] *Lettres inédites*, pages 468-469.

la femme dans les conflits ambitieux et l'abêtissante insouciance que signale M. de Tocqueville, les femmes d'esprit et de sens, les femmes chrétiennes, les mères éclairées, les épouses soucieuses de l'honneur de leur nom tiennent le milieu et s'y font respecter. Elles y rencontrent madame Swetchine. Toute sa correspondance, pour la résumer d'un mot, est la leçon de la dévotion pratique, celle qui vaut par les œuvres visibles aux yeux du monde, réservant à Dieu ses plus secrets sacrifices et ses délicates effusions. Madame Swetchine n'a pas besoin, comme mademoiselle de la Vallière entrant aux Carmélites, de déposer entre des mains plus fortes que les siennes « une liberté dont elle n'avait jamais su faire usage, » disait celle-ci. Madame Swetchine a toujours fait de la sienne le meilleur emploi. « La vie dans un couvent, écrit-elle (à mademoiselle de Virieu), me frappe à la fois comme un peu vuide, insignifiante et molle, si on la renferme dans ses murs, et sans raison de préférence si l'on garde au dehors le centre de son activité... » C'est là ce qui distingue la vocation de madame Swetchine de tant d'autres, aussi respectables par l'intention, moins riches d'œuvres utiles et de profitable influence. Elle se sent née pour l'action, une action relative, et c'est parce qu'elle se refuse aux molles complaisances du sens personnel (« le vuide du cœur, dit-elle quelque part, c'est la place de Dieu ») ; c'est parce qu'elle se sent forte par le cœur, hardie au besoin par l'esprit, prompte à toute sorte de relations difficiles dans l'ordre des idées, curieuse de tout développement et de toute science, c'est pour cela qu'elle veut s'appuyer aux bases sacrées de la foi : « On laisse la foi aux faibles, dit-elle, et on ne voit pas que ce sont surtout les forts qui en ont besoin ; une paille ou une plume peuvent à la rigueur se soutenir dans les airs, tandis que le métal précieux va au fond : plus il y a de puissance, plus il y a de besoin de

point d'appui... » Subtilité à part, quant à la forme, il y a là une idée vraie. J'ai hâte de dire pourtant que madame Swetchine n'applique pas à elle-même, mais à un de ses amis, mort sans confession, les phrases qui précèdent. Elle était bien certainement un esprit ferme et vigoureux; elle le savait, elle ne s'en vantait pas.

Je n'irai pas jusqu'à dire qu'elle était « un esprit fort », ce qui évidemment ne pourrait s'entendre, quand il est question d'elle, que d'une certaine disposition à prendre le côté pratique et vrai des choses humaines, et à ne pousser jusqu'au surnaturel qu'à bonnes enseignes. « *Je crois*, disait-elle spirituellement, *aux miracles de chaque instant*, à ces miracles de la vie intérieure où Dieu travaille incessamment au salut des hommes. Pour les autres faits surnaturels, je n'en juge et par conséquent je n'en repousse aucun. Mon respect même y est bien; seulement mon mouvement naturel n'y est pas, surtout quand je vois « l'humain » de la politique se mêler toujours à ces révélations... » — « Êtes-vous allée voir l'extatique de Niederbrunn? écrit-elle à la duchesse de Rauzan. Sans esprit assurément d'exclusion, *je n'ai pas précisément d'attrait pour les voies extraordinaires;* leurs effets les plus incontestés et les plus frappants me remuent bien moins que la simple touche silencieuse et invisible de la grâce divine... »

Tel est le caractère de la dévotion dans madame Swetchine. Est-elle assez franche? C'est elle qui écrit que ce n'est pas assez de la vérité qui exclut le mensonge; qu'il faut encore cette vérité plus rare *qui croit mentir si elle ne dit pas tout*. Est-elle assez modeste? Au comte d'Esgrigny, qui lui demande si elle songe à écrire, et comme si une telle question renfermait une flatterie, elle répond : « Je n'ai jamais écrit que par mouvement soudain, comme tout seul quelquefois on se met à penser haut... Il aurait fallu, en temps opportun, à ma trempe d'esprit, une gymnastique forte,

propre à alléger et à assouplir ses mouvements. Au lieu de cela, tout en choyant mes hôtes du dedans, j'ai toujours vécu de je ne sais quel étourdissement sérieux, de dissipations graves qui, intellectuellement, m'ont toujours fait manger mon fonds avec mon revenu... »

Je voudrais finir; car je m'aperçois que j'arrive à mon tour, en voulant trop dire, au raffinement et à la subtilité. Aucune méthode pourtant ne serait moins faite pour résumer l'impression qui m'est restée d'une si longue lecture et d'une étude si approfondie. Ce que j'ai tenu à «dégager» (comme on dit aujourd'hui) de cette diversité infinie, c'est une âme plus qu'un esprit. L'esprit, il y aurait beaucoup à dire encore pour en donner une idée un peu complète à ceux qui n'auraient pas lu les huit volumes publiés par le comte de Falloux avec un si prodigieux succès, ou qui n'y auraient cherché que l'intérêt d'une lecture édifiante. Le style, la manière, ou, pour mieux dire, les différentes manières de madame Swetchine, voilà ce qu'il faudrait encore étudier; — car elle n'écrit pas avec la même plume à tout le monde; et notamment dans ce dernier recueil de lettres qui nous a occupé, il n'est pas indifférent pour elle de s'adresser à M. de Labourdonaye ou à M. de Tocqueville, à la marquise de Pastoret ou à la comtesse de Germiny, au R. P. Schouwalof ou à dom Guéranger. Et puis, le moment où elle écrit « fait aussi quelque chose à l'affaire. » Il y a telle de ses pages qui semble brûler le papier, telle autre où j'ai écrit en marge : *Fiat lux !* Tantôt son style semble tout en ardeur et en lumière; tantôt elle s'y perd dans la poursuite de l'originalité, qu'elle ne laisse pas d'atteindre, même en la cherchant. L'ensemble est d'une langue excellente, supérieurement saine et vraie; et je ne crois pas m'être trompé en classant madame Swetchine dans un bon rang parmi les classiques de la littérature

chrétienne. Qu'en pensent les vrais juges, M. Villemain, M. de Montalembert, Mgr l'évêque d'Orléans, le P. Gratry, M. de Sacy ? C'est une question à traiter plus tard. Ne parlons plus de l'esprit de madame Swetchine. Résumons d'un mot cette âme qui n'est parvenue à rien dérober d'elle-même, malgré les scrupules de son humilité et les réserves de sa modestie : elle a édifié le monde en vivant avec lui. Je l'ai dit autrefois, dans une comparaison que j'ai essayé de faire entre la vraie dévotion et la bigoterie, à propos de la fière et touchante héroïne de M. Cousin ; je le répète ici : « La petite dévotion se retire parfois du monde, et elle reste mondaine ; la grande y demeure et elle s'exerce, pour le bien de tous, à la sainteté[1]. »

[1] Voir dans mes *Nouvelles Études historiques et littéraires*, page 200.

DEUXIÈME PARTIE

Discours académiques

I

DISCOURS DE RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

— LE 11 AVRIL 1867 —

« MESSIEURS,

« Il me serait trop facile, au moment où vous daignez me recevoir dans votre illustre Compagnie, de m'abandonner aux sentiments qui conviennent au plus nouveau de ses membres. J'aime mieux vous dire à quel point votre choix m'a rendu fier. Ceux que vous appelez à vous se trouvent tout à coup élevés si haut, qu'ils sont tentés d'associer un instant, à la certitude de votre bienveillance, la pensée de votre justice. Pourquoi m'auriez-vous choisi, dans cette nombreuse et vaillante milice de la critique, qui compte parmi vous de si brillants organes, si vous n'aviez voulu donner, une fois de plus, au culte public et persévérant des traditions littéraires qui sont votre gloire, un encouragement encore plus fait pour honorer la religion que le fidèle? Cette impression redouble en moi quand,

songeant au genre d'études qui m'ont spécialement occupé, je retrouve ici une des admirations durables de ma vie, le vrai maître, j'allais dire le créateur, en France, de la critique moderne, fécondée par l'érudition, éclairée par l'histoire, animée par l'éloquence; quand j'y reconnais, près de moi, l'aimable et sérieux esprit qui a si longtemps enseigné à la jeunesse l'alliance de la morale et du bon goût, donnant à toutes ses œuvres ce cachet si rare, le charme dans la gravité[1]; et lorsque, enfin, j'ai le bonheur de trouver assis sur ce fauteuil, où l'égalité qui vous unit aime à se révéler tour à tour dans la puissante diversité qui vous distingue, l'éminent et ferme écrivain qui a élevé, à l'histoire de notre littérature nationale, un monument qui restera[2].

« Vous avez consulté mon zèle, messieurs, plus que mes forces, quand vous m'avez choisi pour la tâche difficile que je vais essayer de remplir. La vie de mon illustre prédécesseur touche par tous les côtés à l'histoire de notre pays pendant soixante ans; et ces soixante ans n'ont rien qui leur soit comparable dans la suite de nos annales, car ils contiennent l'éclatant essai de la plus grande œuvre qu'une nation puisse entreprendre : la fondation d'un gouvernement libre. Pendant cette période, et dès sa jeunesse, M. Dupin n'a cessé de compter au premier rang de ceux que le pays a vus, entendus, discutés, écoutés, dans ce noble apprentissage de la liberté où les disciples étaient, par instants, trop pressés de devenir maîtres, mais où les vrais maîtres ont gardé leur rang; car ils l'ont encore. M. Dupin avait gardé le sien. Jusqu'au terme de sa vie, sa voix a compté, même quand le changement, trop peu prévu, du théâtre de son action en avait affaibli l'écho. Avo-

[1] M. Saint-Marc Girardin était un des deux parrains du récipiendaire.

[2] M. Nisard présidait la séance, comme directeur de l'Académie.

cat, député, magistrat, président des assemblées électives, orateur au Sénat ou à la Cour de cassation, votre regretté confrère a été toute sa vie un homme public, mêlé aux événements politiques comme acteur ou comme frondeur, — dans un fronde qui, sans doute, ne recrutait pas les grandes dames, n'assiégeait pas les villes, n'enrôlait ni Turenne, ni Condé, mais qui, souvent réduite à M. Dupin tout seul, se faisait compter comme un parti.

« Nous avons connu des hommes qui, entraînés dans la vie publique par le cours irrésistible de leur destinée, lui donnaient le moins possible, réservant à l'étude et à la méditation ce qu'ils enlevaient au tracas des affaires. Chez les uns, une sorte de vocation doctrinale et une noblesse naturelle, sans ancêtres et sans blason ; chez les autres, « cette force chevaleresque (c'est un mot de madame de Staël), transformée par les lumières du temps en amour de la liberté » ; chez tous éclataient certains signes où la supériorité morale semblait l'emporter sur leur aptitude pratique. L'État pourtant n'avait pas de serviteurs plus habiles, plus éloquents, plus courageux, quand venaient les jours difficiles. C'est un de ces philosophes de la vie active qui présentait au roi Charles X l'adresse de 1830. Un autre vous rappelait, il y a dix ans, entrant dans cette enceinte, l'énergique mot d'ordre de l'empereur Sévère. Dieu, en effet, n'a pas refusé le don de l'action à tous ceux qui lui préfèrent les jouissances de la pensée libre, désintéressée et solitaire.

« M. Dupin n'a guère vécu que pour l'action, tour à tour attiré, excité, rebuté, mais toujours repris par le spectacle et le bruit des choses humaines. S'il a éprouvé parfois le besoin du repos, il n'en a jamais eu le goût. Pour lui, le mouvement de la vie publique, c'était la vie même.

« Ah ! je ne médis pas de la vie publique ! Comment ne

pas l'honorer ici, messieurs, parmi vous tous et tout près de l'homme illustre qui, depuis cinquante ans, lui a donné et en a reçu tant d'éclat[1] ? J'aurais voulu pourtant n'avoir à apprécier dans M. Dupin que le lettré, non le politique. Le critique littéraire aurait seul parlé. Juger ainsi votre éminent confrère, le renfermer dans le cercle de ses écrits, c'était l'étouffer. Jamais, à aucune époque, vous n'avez éludé l'homme public dans l'écrivain. Quand vous avez choisi M. Dupin, était-ce pour le seul mérite de ses nombreux ouvrages? N'était-ce pas plutôt ce génie d'éloquence pratique, ce bon sens animé, cette verve compagne de l'action, qui, dès l'année 1832, le désignaient à vos suffrages? Vous l'aviez suivi des yeux au début de nos grandes luttes, sans vous y engager par passion, sans y échapper par indifférence, juges des talents, non des partis.

« La surprise, j'allais dire la frayeur, est grande lorsque, ayant à étudier le génie oratoire de mon infatigable prédécesseur, on se trouve en face de ces longs catalogues qu'il aimait à rédiger lui-même pour ses propres œuvres. « Plus de cent volumes, » dit-il quelque part, en tête d'un dénombrement de ce genre. Ce sont des volumes; ce ne sont pas toujours des livres. N'y cherchez pas trop la trace d'une méditation patiente. Voyez en eux plutôt des auxiliaires de l'action, chargés de pourvoir à un intérêt immédiat, d'empressés serviteurs de la passion qui n'a pas le temps d'attendre; tantôt les bulletins de campagne, tantôt les chants de victoire de ce soldat de la parole qui ne reconnaît pas de chef, qui aime à marcher à côté du bataillon, mais qui marche, et qui est toujours là, quoi qu'on en ait dit, un jour de bataille. L'auteur, pour tout dire, est presque toujours, et bien lui en prend, au service de l'orateur. Il est partout inspiré, dominé par cette qualité principale de son

[1] M. Guizot était un des deux parrains du récipiendaire.

esprit, par cette forte et impérieuse maîtresse de sa vie : je veux dire l'éloquence.

« Parlons de cette vie, non pour la raconter : elle n'est que le cadre du portrait dont je vais essayer l'incomplète ébauche. M. Dupin était originaire de Varzy, une petite ville perdue au fond d'une province que son nom de famille, trois fois célèbre, a illustrée. C'est dans « ce pays de loups », comme il l'appelle, qu'il était né, le 1er février 1783, avec une âme d'orateur. A ce don magnifique il joignait la passion du travail, la patience robuste, le goût de lire, la soif de connaître, une mémoire prodigieuse. Il avait eu pour mère une femme d'un très-vif esprit qui lui faisait apprendre par cœur, quand son éducation commençait à peine, le *Plutarque* d'Amyot. Son père était un homme de mérite, d'un caractère solide, ayant gardé jusqu'à la fin de ses jours une autorité singulière sur des fils qui lui étaient supérieurs par l'éclat de l'intelligence ; grand éloge pour eux et pour lui ! M. Dupin disait, au temps même de sa plus haute fortune : « En présence de mon père, il me semble que je retombe en minorité. » La reine Marie-Amélie lui écrivait : « J'ai toujours admiré votre piété filiale, Monsieur ! » De son côté, le père avait toujours l'œil aux actes de son fils, l'oreille à ses discours. « Dieu soit loué ! lui écrit-il un jour, tu as refusé le ministère ! » Cela me rappelle ce mot de l'évêque de Beauvais, monseigneur Feutrier, écrivant à madame Swetchine : « J'ai bien pensé à la peine que vous éprouveriez, Madame, en me sachant ministre... »

« M. Dupin avait eu cette fortune que le poëte Horace a célébrée pour son compte, et dont Montaigne était si fier : il avait eu « un très-bon père. » Un autre bonheur pour lui, ce fut sa femme. Il s'était marié très-jeune, ayant

vingt-six ans à peine, avec mademoiselle Brunier, qui était du Nivernais : « Nous nous connaissions dès l'enfance, écrit-il, nous allions l'un vers l'autre à coup sûr... » Remarquons ici à quel point sa vie s'arrangeait pour le succès de cette faculté maîtresse qui était son avenir. Le sort, qui avait mis l'éloquence dans son âme, mettait la discipline dans son enfance, la règle dans sa jeunesse, l'honneur dans sa maison; lui donnait pour frères deux hommes supérieurs, dont l'un avait été le disciple favori du savant Monge, dont l'autre, c'était tout dire, devait un jour le remplacer au barreau ; et à toutes ces faveurs le hasard en ajoutait de singulières, qui se présentaient à M. Dupin avec une apparence contraire. Ayant concouru (en 1810) pour une chaire de professeur à l'École de droit, il avait échoué, comme Cujas lui-même ; deux ans plus tard, présenté pour une place d'avocat général à la Cour de cassation par le célèbre Merlin, il n'avait pas été nommé : double fortune qui lui laissait dix-huit ans (de 1812 à 1830) pour appuyer au sol, sur de larges assises, le solide édifice de sa renommée.

« Avant la seconde restauration, M. Dupin n'avait guère été qu'un avocat habile et heureux. Il avait gagné sa première cause à seize ans. Plus tard, et dans plus d'un procès d'importance, il avait montré ce que la science peut communiquer de vigueur à un très-jeune esprit. Devenu docteur en droit, nommé secrétaire de la commission instituée en 1813 pour la classification des lois, il prenait rang peu à peu, dans ce barreau inoffensif et suspect, parmi cette rare jeunesse que la conscription avait épargnée, que la vie civile comprimait, et qu'éveillait pourtant chaque jour, dans ce rapide déclin de l'Empire, le pressentiment d'un nouvel ordre de choses, inévitable et inconnu.

« Les biographes de M. Dupin (il en a eu d'excel-

lents[1]) racontent qu'à l'époque où il n'était encore qu'étudiant, ceux de ses camarades qui, revenant du bal ou du spectacle, passaient la nuit par la rue Bourbon-Villeneuve, y remarquaient une lumière qui toujours brillait à une des fenêtres de la maison qu'il habitait. « Tiens! l'étoile de Dupin ! » disaient-ils en riant... L'étoile continuait à briller, discrète et confiante, pendant que celle du glorieux Empereur allait s'éteindre dans les abîmes où son génie avait entraîné sa fortune.

« L'Empire tombé, la France deux fois envahie, ce fut la Restauration qui la releva de ce grand désastre. A-t-elle mérité pour cela de compter parmi les heureuses fortunes de notre patrie ? J'aurais osé à peine, il y a trente ans, poser cette question. Qui s'était abstenu de toute passion, soit pour attaquer la royauté rétablie, soit pour la défendre ? qui avait daigné être prudent? qui avait osé être sage ? Aujourd'hui, c'est presque un ridicule de n'être pas juste pour ces princes qui, rentrés en France après vingt ans d'exil, y ramenaient la paix, la prospérité et la liberté. La charte, il est vrai, renouait la chaîne des temps ; elle vieillissait le règne à plaisir comme l'âge avait vieilli le roi. Qu'importe? La liberté est toujours jeune ! Dans ce long préambule de la charte de 1814, tout plein de prétentions surannées, la France tressaillit en retrouvant presque entiers les grands principes de 89 ! Elle tressaillit, comme ce héros de la Fable, découvrant tout à coup, mêlées à des hochets frivoles, les armes qu'une main divine avait préparées pour lui. La France reconnut les siennes, celles que la Révolution avait forgées de son bras viril et qu'une vieille dynastie lui rapportait. Elle les saisit, joyeuse d'une telle surprise, fière d'un tel avenir. Arrêtons-nous un in-

[1] Citons MM. Ortolan, Oscar Pinard, Alloury, Descauriet (dans la *Revue des provinces*), Silvain Dumon (1823), Vapereau.

stant; c'est là, au seuil de la Restauration, que nous attend M. Dupin.

« L'Empire et M. Dupin s'étaient mal quittés. Député de Château-Chinon dans la Chambre des représentants de 1815, il ne s'était refusé aucune marque d'opposition à la personne même du souverain des Cent-jours; l'acte additionnel, auquel un illustre historien a depuis rendu plus de justice, l'avait peu séduit. Aussi est-ce avec complaisance qu'il cite cette réponse d'un maire de village à qui la constitution du jour avait été envoyée : « Nous avons reçu la constitution, et nous recevrons de même toutes celles qu'il vous plaira de nous adresser par la suite... » M. Dupin s'était séparé sans regret d'un pouvoir qui devait lui inspirer, cinquante ans plus tard, quand il écrivit ses *Mémoires*, des pages d'un acquiescement si douteux.

« Étrange contradiction de sa destinée! Il était encore obscur, quoi qu'il eût osé. Comment entre-t-il enfin dans la renommée? Son nom est associé tout à coup à celui du plus glorieux et du plus infortuné des maréchaux de l'Empire. Où finit cette lamentable destinée, la sienne commence. Il n'est qu'au second rang dans cette défense, confiée à l'un des premiers avocats de l'ancien barreau, M. Berryer père; mais comme il y marque sa place en débutant! quelle rapide conquête de l'attention et de la sympathie publiques! L'antagoniste de l'Empereur devient le défenseur en titre d'office de tous les généraux du règne, accusés ou proscrits. Les plus grands noms, les plus menacés, se succèdent dans ses belliqueux dossiers comme dans les chants d'une épopée militaire, Brune après Ney, Gilly après Rovigo, Moncey, Travot, Lavalette, Caulaincourt, et combien d'autres! J'ai lu ces plaidoyers: l'accent en est presque lyrique. C'est l'époque des *Messéniennes*, des odes à la colonne, des pèlerinages rimés à

Sainte-Hélène ; c'est l'hégire de Béranger. M. Dupin s'associe, en patriote, à ces tristesses d'une noble défaite ; un autre intérêt le domine. Il s'est fait précéder dans la lice par un admirable écrit : la *Libre Défense des accusés ;* — ce livre, publié à la face des commissions prévotales, lui assigne déjà un rôle politique. La politique en ce temps-là est partout, assez peu soucieuse des moyens, marchant avec résolution à son but. Équitable ou non, l'opinion est en pleine réaction contre ces princes qui se défient d'elle, après lui avoir rendu le mouvement et la vie. Comment se défend-elle ? en évoquant la gloire impériale, comme auxiliaire de la liberté. Ces alternatives soudaines du sentiment public, c'est l'histoire même de nos révolutions en France ; on s'était endormi libéral contre Napoléon, on se réveillait bonapartiste contre les Bourbons. Le ligueur d'aujourd'hui est le royaliste de demain. La Fronde s'insurge contre un roi mineur, par zèle de la royauté. Au règne des dévotes sans merci succède la domination des maîtresses sans scrupule. Le tyran Louis XVI a pour successeur le philanthrope Robespierre. Et contre les Bourbons rétablis on invente, au nom d'une charte libérale, la réaction napoléonienne. Je rappelle, sans l'accuser, cet entraînement irréfléchi qui alors nous emportait tous, même, il m'en souvient, les écoliers sur les bancs du collége. L'esprit libéral et la gloire militaire, qui s'étaient boudés quinze ans, on les mariait dans le malheur. La généreuse France se reconnaissait à cette transaction. Le patriotisme en faisait les frais, sans compter. N'en médisons pas, messieurs, surtout aujourd'hui. L'amour du pays, c'est encore la meilleure des institutions militaires.

« L'alliance était faite ; M. Dupin y engagea son talent, sans y enchaîner son indépendance. Mais, s'il n'était pas le plus docile, il était le plus applaudi. On le vit bien pendant le premier procès des *Chansons*. Telle était l'affluence qui

assiégeait toutes les issues de la cour d'assises, que le prévenu lui-même, raconte M. Dupin, avait beau dire aux gendarmes qui l'arrêtaient à la porte : « Mais je suis Béranger, je suis l'accusé ! on a besoin de moi!.. » Les gendarmes répondaient : « Il n'y a plus de place! » M. Dupin aimait le succès, non sans défiance. La popularité l'attirait sans le retenir. Au moment même de sa plus grande faveur dans le parti de l'ancienne armée, il lança son éloquente brochure sur le procès du duc d'Enghien. Ces diversions lui étaient familières. Il se prouvait ainsi à lui-même son indépendance, que personne ne contestait, ayant toujours la sincérité du moment, ne se souciant guère d'être conséquent. Et aussi, à l'époque de ses plus vives luttes contre les jésuites, pendant que tous les échos de la presse libérale répétaient les accents tour à tour indignés ou railleurs de sa verve gallicane, si on le vit, un jour, manger le dîner de Saint-Acheul, c'est que le père Loriquet fut très-engageant, que M. Dupin fut très-flatté ; c'est aussi que les révérends pères furent, cette fois du moins, plus fins que lui.

« Voulons-nous, en dépit de cette mobilité apparente, rendre justice au généreux rôle de M. Dupin à cette époque ; rappelons qu'il fut le patron infatigable de deux libertés principales, la liberté de conscience et la liberté de la presse; qu'il défendit, sans distinguer et sans hésiter, le *Constitutionnel*, le *Censeur européen*, le *Miroir*, la *Souscription nationale*, le *Journal des débats*, ce conseiller prophétique et non écouté d'un malheureux roi. On sait quel était le client de M. Dupin dans ce dernier procès, resté si célèbre : un homme vraiment rare, le premier des journalistes, esprit judicieux, âme forte, vie modeste. Il avait jeté un cri d'alarme. M. Dupin le recueillit, et il fut presque plus prophète que son client lui-même, en caractérisant par avance, avec un singulier bonheur d'expression, « cette sédition du pouvoir » qui se préparait. C'était à la fois

définir, justifier et armer la révolution future, celle du droit contre la force.

« M. Bertin fut acquitté; son heureux avocat refusa les honoraires qui lui étaient dus. Il n'acceptait, à titre politique, que les portraits de ses clients; en sorte que, si leurs noms avaient pu périr, on les eût retrouvés dans ce musée qu'il avait composé de leurs images, en buste, en pied, en marbre, en bronze; rois ou citoyens, maréchaux ou banquiers, prêtres ou journalistes. Et qui donc ne venait à lui, au premier symptôme d'un démêlé politique avec la justice? Un jour c'était l'archevêque publiciste, l'intarissable causeur, qui semblait avoir, au dix-neuvième siècle, découvert l'Amérique, et qui, partisan décidé du gouvernement parlementaire, ne put rester plus d'un mois député; après lui, ce gentilhomme authentique qui inscrivait le nom de M. Dupin sur un des rochers du Puy-de-Dôme (politesse que M. Dupin lui rendit plus tard sur un rocher du Morvan); écrivain, lui aussi, et des plus véhéments, qui avait scandalisé le monde dévot par ses attaques contre les congrégations, après avoir prononcé, sur « cette croix de bois qui avait sauvé le monde, » une phrase qu'eût enviée Bossuet. N'oublions pas les deux *Ermites*, si peu solitaires, même en prison; l'un célèbre pour une tragédie classique que l'acteur Talma semblait avoir faite à lui seul, tant il la jouait bien; l'autre si supérieurement jugé à cette place même par son éminent successeur, mon confrère admiré dans la presse et mon ami dans tous les temps[1].

« M. Dupin avait l'originalité du caractère, et sur ce point on n'a jamais tout dit. Il avait à un degré incomparable celle du talent. Nous tous qu'il avait précédés d'une vingtaine d'années dans la vie, nous l'avons surtout connu

[1] Ai-je besoin, même après quarante ans, de nommer tous ces clients de M. Dupin, — l'abbé de Pradt, le comte de Montlosier, M. Jouy, M. Jay, ces deux derniers membres de l'Académie?

orateur politique : il avait commencé par être un grand avocat. On dit d'un écrivain, d'un peintre, d'un général, à une certaine hauteur, qu'ils sont grands ; on le dit des rois, surtout de leur vivant ; pourquoi ne le dirait-on pas d'une grande renommée du barreau ? Ce qui caractérisait le défenseur de tant de clients illustres, c'était une réunion de qualités vraiment unique : nul emportement, beaucoup d'ardeur ; l'érudition sous la main, la parole à discrétion, l'esprit très-moderne avec un goût d'archaïsme, les citations piquantes lestement accouplées aux graves arguments ; une indépendance alerte et avisée, une âme saine sous une rude enveloppe ; beaucoup de verve et de patience, de brusquerie et de bonne humeur, de pénétration et d'entrain, de sens gaulois et de sel attique (quand il le voulait bien) ; gallican régulier et entêté, voltairien malgré tout ; chatouilleux à l'éloge, facile à agacer jusqu'à l'invective, jamais jusqu'à la colère ; railleur puissant, moqueur impassible, gardant son sérieux quand son auditoire l'avait perdu, et « tellement occupé de sa cause, » disait-il, qu'il semblait plutôt fâché que complice de ces succès de rire dont ses clients triomphaient. Ajoutez-y l'action, cette grande partie de l'orateur, qu'il avait très-particulière et très-franche, une fois parti. Sa première inspiration était brusque, un peu incertaine ; il semblait souffrir au début, comme la Pythie antique, sous la pression du dieu ; une sorte de malaise se trahissait sur son visage, qui, par un sort commun à quelques grands orateurs, suppléait à la beauté par l'expression. Comme il vous emportait ensuite dans son élan et dans sa force ! Vous avez pu en juger ici, messieurs, le jour où il vint prendre avec une satisfaction si naturelle sa place au milieu de vous, et lorsque, parlant de l'improvisation, excité par son sujet, on put croire que son discours écrit allait lui tomber des mains. Partout ailleurs, quel entrain ! comme il savait tout

dire ! quel sobriété ! quel relief ! Ni déclamateur, ni banal, il raille tous les préjugés, même ceux de sa robe. Il ne s'élève guère, soit dédain, soit impuissance de l'abstraction. Ne lui demandez non plus ni cette véhémence enflammée, ni cette chrétienne ardeur, ni ces viriles harmonies de la voix, du regard et du geste dont vos suffrages ont consacré chez d'autres l'éclatant prestige ; ni cette dialectique patiente et forte, qui monte lentement tous les degrés d'un raisonnement pour trouver en haut l'éloquence. Si puissant qu'il soit dans l'argumentation, c'est moins un plan vigoureusement concerté qu'il exécute que « par vives et impétueuses saillies » qu'il procède. Je cite, en l'aventurant un peu, ce mot de Bossuet ; c'est que les plaidoyers de M. Dupin ont bien ce caractère, la vivacité soudaine et entraînante ; rien ne s'y tient, diriez-vous, et tout y est vivant, efficace, irrésistible, comme les charges de Rocroy. Il a l'âme, le visage, l'allure, le cri du combattant.

« Tout l'orateur ne se fait pas au grand jour de l'audience ou de la tribune. M. Dupin nous a révélé en partie sa méthode. Il s'en allait hors barrière, par delà les murs de la ville. Il appelait cela *promener ses notes*. Sur ses notes, il parlait tout haut, tâchant « d'habiller son squelette, » disait-il encore. Non qu'il fût réduit à ce que Montaigne nommait « cette vile et méprisable nécessité d'apprendre par cœur, » ou qu'il eût aucune peur de l'imprévu. M. de Tocqueville cite, à ce propos, l'étrange manége de cet Américain qui avait toujours un cheval sellé à la porte des gens qu'il venait voir ; et, s'il était poussé à bout dans quelque controverse, il vous quittait, et s'en retournait chez lui à bride abattue, pour vous répondre la plume à la main. Les avocats français n'ont pas cette indigence de repartie ; ils auraient plutôt le défaut contraire. Quant à M. Dupin, il ne craignait pas d'écrire ; mais, lorsqu'il jetait

ainsi sur le papier par avance quelques fragments de ses plaidoyers, c'était debout, en marchant, qu'il en traçait un canevas rapide, évoquant l'auditoire absent, s'entourant de bruit et d'interruptions. Cette méthode a été celle de quelques grands orateurs. Mirabeau l'avait adoptée. On a publié, en 1848, quelques phrases trouvées dans les papiers d'un éloquent ministre, et qui avaient dû servir à la préparation de ses derniers discours politiques. Le général Foy disait que les plus grands effets de sa parole publique avaient été souvent préparés par lui sous plusieurs formes. L'entraînement de la lutte en décidait.

« Je voudrais citer ici un autre orateur auquel personne n'a songé peut-être. Celui-là n'aimait pas la tribune. Il avait voulu être le seul homme éloquent de son vaste empire ; il l'était. Qui n'a lu ces merveilleux entretiens de Napoléon avec M. de Narbonne que nous a rendus, il y a quelques années, un livre célèbre? L'orateur se retrouvait surtout lorsque, la nuit, dans un de ces fréquents réveils de son impatient génie, seul avec un secrétaire, l'homme que le pape avait sacré dictait ces impérieuses lettres qui réglaient et remuaient l'Europe. Était-ce là dicter? Non, l'émotion le prenait. L'orateur paraissait. Le monde entier était là, formant un auditoire pour la parole du maître, ses maréchaux, ses gouverneurs de provinces, ses frères, devenus rois. Relisez ces lettres. Elles ne reproduisent qu'en partie cette pensée si rapide; pourtant quelle verve ! quelle flamme ! pour tout dire, quelle éloquence! C'est à ce mot que je reviens. Je cherchais comment l'imagination arrive à se créer un auditoire absent. C'était un des mérites de M. Dupin.

« Comme orateur, M. Dupin n'avait pas à se plaindre de la Restauration. Elle l'avait mis sur le chemin de sa destinée. Elle lui avait ouvert largement les voies qui mènent à la renommée : le barreau, la presse, l'opposition

légale, la chambre élective. Le parti libéral, un moment confondu dans les généreuses rancunes de nos désastres, avait bientôt repris sa franche allure et son libre langage. En réalité, la Restauration avait émancipé et rajeuni le barreau. Quant à la presse, souvent combattue jusqu'à la passion, tout compte fait, elle avait plus gagné que perdu dans ces procès mémorables, dont le public était alors le vrai juge; car ils ne se plaidaient pas à huis clos. De son côté, l'opposition légale s'était insensiblement disciplinée sous d'habiles chefs. La Chambre élective avait voulu compter; elle grandissait dans la lutte. Sa redoutable minorité avait pied à pied conquis le pays. Devenue maîtresse des affaires par le nombre accru de ses voix comme par l'éclat de ses talents, elle était une arène tout ouverte à l'infaillible vocation de M. Dupin.

« Une occasion lui avait été offerte d'entrer dans la politique active. Un ministre de la justice, M. de Serre, lui avait proposé une dépendance brillante à ses côtés; il l'avait refusée. Dix ans plus tard, il entrait à la Chambre des députés. Il avait quarante-trois ans. Il montait donc, comme l'écrivait sa noble femme avec un mélange de fierté et de tristesse: « Il montait toujours, » poussé par l'élan de sa nature, porté surtout par ce mouvement irrésistible de l'esprit libéral que la Restauration eut le malheur de craindre, qu'elle eut l'impardonnable tort de combattre à force ouverte.

« L'esprit brisa la force. L'antique royauté fut vaincue.

« Ici se marque d'un trait singulier la destinée de ces princes qui étaient rentrés en France, une charte à la main. Ils pouvaient périr par la liberté; ils ne pouvaient vivre et durer sans elle. La liberté devint l'altière condition du nouveau régime, celui qu'une révolution légitime venait de fonder. Elle s'assit, avec son sage roi, sur ce trône qui

fermait un abîme. L'âme de cette liberté, ce fut la parole publique. Qui semblait mieux désigné que M. Dupin pour être un des orateurs importants du nouveau règne?

« La France du dix-neuvième siècle, si nouvelle qu'elle soit par les idées et par les mœurs, est une vraie fille du *Forum*. Quand on relit, par exemple, les admirables écrits que Cicéron a consacrés à l'art oratoire sous la république, on s'étonne qu'après vingt siècles, presque tous les préceptes applicables à l'exercice de l'éloquence chez les Romains semblent encore à l'adresse de nos tribunes modernes. Il n'est pas jusqu'aux portraits des orateurs, si nombreux et si saillants dans ces beaux récits, qui ne reprennent vie chez nous, renouvelés et rajeunis. Nous n'y chercherions pas inutilement celui de M. Dupin[1]. L'éloquence française des deux derniers siècles n'était souveraine que dans la chaire chrétienne. Elle avait là ses vrais chefs-d'œuvre; et Pélisson pouvait dire sans trop d'injustice, voulant définir la mission de l'Académie qui venait de naître d'une immortelle pensée de Richelieu, « qu'elle avait à nettoyer la langue des ordures contractées dans les impuretés de la chicane. » La Bruyère ne montrait pas plus de confiance dans l'entremise des avocats, lorsqu'il disait, quelques années plus tard : « Les hommes ont tant de peine à s'approcher sur les affaires, sont si épineux sur les moindres intérêts, si hérissés de difficultés, que j'avoue que je ne sais pas où et comment se peuvent conclure les mariages, les contrats, les acquisitions, les alliances. » C'était le temps des *Plaideurs* de Racine; la mythologie fournissait plus d'arguments que le *Digeste;* Ovide et Catulle, disait-on encore, décidaient des mariages et des testaments. Tout s'arrange de nos jours entre les

[1] ..... Erat cum gravitate junctus facetiarum et urbanitatis oratorius, non scurrilis lepos... in disserendo mira explicatio... argumentorum et similitudinum copia, etc., etc. (*Brutus*, XXXVIII.)

citoyens, grâce à l'intelligente intervention du barreau, tout se règle du moins suivant le vœu d'une loi raisonnable; et de même, car c'est à cette démonstration que je voulais venir, tout se règlera de mieux en mieux dans la vie des peuples, si on laisse la parole au bon sens public. La parole libre, gardienne des institutions, aspirant au gouvernement des affaires, c'est le génie même de notre siècle. « Elle est, comme le disait récemment un magistrat bien inspiré, l'art décisif et souverain des sociétés modernes[1]. » Le pouvoir a besoin d'elle autant que la liberté. Ses organes n'ont de valeur que par elle. On affecte de croire que les orateurs ne viennent que du barreau. Vous savez ici le contraire. Quand les avocats sont de vrais orateurs, les assemblées politiques les attirent et les retiennent. Ils y prennent une grande place. La parole est pour eux un instrument d'action, non un jouet frivole. Leur rôle n'est pas de poursuivre des succès d'esprit. L'éloquence est la plus pratique des facultés de l'intelligence, et son juge, c'est tout le monde. Laissons les *gladiateurs de la parole*, comme on les appelle, à ce peuple que ravissaient les exploits du bestiaire et que nourrissait la sportule. Laissons-les jouer, dans la Rome déchue, devant la foule indifférente, la parodie de ce grand art qui avait passionné les Scipions.

« Les peuples modernes n'ont pas ces loisirs. Il faut qu'ils parlent sérieusement, c'est-à-dire que leurs intérêts, leurs besoins, leurs sentiments, leurs passions même, quand elles sont généreuses, empruntent la parole de leurs légitimes mandataires dans des assemblées libres; ou que, dans le périlleux silence des aspirations libérales, refoulées au fond des cœurs, les hommes d'action, comme on les nomme, prennent la place des orateurs. L'éloquence a ses

[1] M. l'avocat général O. de Vallée.

dangers; elle brûle en éclairant : c'est un mot connu. Nous l'avons vue, en effet, armée de torches, répandre partout la terreur, mais à une époque où les incendiaires seuls étaient libres. La liberté a eu ses épreuves. Appuyés loyalement sur elle, des gouvernements ont péri. Hélas! messieurs, les plus grandes prospérités des systèmes contraires ont des retours qui les condamnent à être modestes. Les orateurs auraient-ils sauvé le premier Empire? Il s'en est fallu de peu. Ils l'ont essayé après Moscou. M. Dupin n'y aurait pas nui. Ils ont été repoussés ; et nous avons eu les traités de 1815. Qui les a détruits? Est-ce seulement le glorieux canon de Solferino? Défendre l'indépendance de la Belgique, comme le fit la France de Juillet, n'était-ce pas le prélude hardi d'une abolition plus complète? n'était-ce pas une revanche de la capitulation de Paris que cette prise d'Anvers, à portée des fusils prussiens et avec des canons français, braqués sur le Nord?

« M. Dupin s'était associé au mouvement national dont l'armée française avait été l'héroïque instrument. Il servait, volontaire courageux, sous le grand ministre qui avait rallié, contre les désordres de l'intérieur et pour l'exécution des plans du dehors, une majorité considérable, conduite par les plus grands orateurs du pays. Je m'arrête ici, à ces premiers discours politiques de M. Dupin, à ce début du règne, dont l'histoire est presque partout la sienne. Je ne prétends ni la raconter, ni la juger. J'ai le droit de dire qu'en y retrouvant partout votre illustre confrère, indépendant d'allure jusqu'au caprice, mais fidèle par le cœur au gouvernement de Juillet, son cœur avait raison; que ce gouvernement était digne de l'estime des bons citoyens et de l'appui des forts; et que ceux qui l'ont servi avec éclat, même en le combattant, car l'opposition légale était un des ressorts de son action, sont restés, morts ou vivants, dans le souvenir des contemporains, les

premiers hommes de notre pays et du siècle. Quant à moi, je n'étais qu'un humble spectateur devant ce grand drame, mais très-bien placé. J'ai bien vu; rien n'était caché. L'impression qui m'en est restée, même après vingt ans, est celle que je reproduis, sans l'exagérer ni la déserter, en confesseur sincère de la vérité historique, dont je suis un organe si impuissant.

« Mais laissons le cadre et revenons au portrait. M. Dupin a eu presque constamment cette originalité, sous le dernier règne, d'être un assidu serviteur des grands intérêts du temps, et de répéter sans cesse que la politique ne l'attirait pas. Que voulait-il dire ? elle ne l'attirait pas; elle le prenait. Tout homme appartient à sa vocation. Celle de M. Dupin était-elle douteuse? Si le gouvernement parlementaire n'était pas, au dix-neuvième siècle, le gouvernement nécessaire, il aurait fallu l'inventer pour lui. Orateur, député, président, procureur général, conseiller privé d'un roi, membre de deux Académies, et avec tout cela, s'il m'en souvient, maire de son village, j'admire vraiment M. Dupin quand il vient nous dire : « La vie politique répugnait à mes goûts, à mes habitudes studieuses, à la vie plus libre et plus heureuse du palais, de la bibliothèque et du cabinet. » Quand il écrivait ces bucoliques en l'honneur de la vie privée, M. Dupin avait certainement ce que j'ai appelé la sincérité du moment; il l'avait toujours. Ce qui était plus vrai, c'est qu'il n'avait aucun goût aux emprunts que les partis voulaient faire à son indépendance naturelle. Il ne comprenait pas qu'on fût d'un parti quelconque, même le meilleur. « Je suis conservateur, disait-il; je ne suis pas du parti conservateur. » En effet, vivant dans le plus brûlant tourbillon des affaires, il ne s'y engageait pas, même à bonne intention; on le voyait, au milieu du monde politique, acteur très-ardent, homme très-sociable, partisan inquiet et solitaire. C'est là

ce qui lui faisait croire qu'il y apportait une abnégation complète. Il aimait à se procurer, dans ce grand tumulte et dans cette mêlée, l'illusion de la solitude. J'ajoute qu'il a eu le mérite, étant seul par le caractère, d'être toujours, par ses opinions, l'orateur d'un parti nombreux. Ce mérite de l'accord était réciproque autant qu'involontaire. On se rapprochait en se jalousant. On médisait et on profitait de lui. Il était homme à rendre la pareille, sans méchanceté, à tout le monde.

« On croit d'ordinaire que plus un homme public attire sur lui les regards de la foule, plus il est aisé à saisir. Les cœurs dissimulés ne savent pas assez qu'il est moins difficile de surprendre leur secret que celui des âmes en apparence plus ouvertes. Je défie qu'on trouve quelqu'un à qui M. Dupin, qui a toute sa vie tant parlé, ait jamais dit le sien. Ne le cherchons pas. Il n'y eût rien perdu, j'en suis bien sûr. Il ne se cachait pas, il se dérobait. Nous nous rappelons tous ce qu'on appelait, sous le dernier règne, et assez malhonnêtement, la chasse aux portefeuilles. M. Dupin semble avoir été longtemps l'objet d'une chasse toute contraire : on courait après lui, sans jamais l'atteindre, un portefeuille à la main. Le portefeuille passait par-dessus sa tête. Il faut lire dans ses *Mémoires* le très-amusant récit de la tentative qui fut faite sur sa personne, au moment de la lente formation du ministère du 11 octobre. M. Dupin y joue le rôle de quelqu'un qui veut et ne veut pas, aimant à tâter le pouvoir comme pour y prendre pied, puis s'en éloignant comme par un invincible dégoût de toute dépendance. Tranchons le mot, il n'aimait pas la responsabilité; comme politique, c'était sa faiblesse. Dans la crise ministérielle de 1832, quand on court visiblement après lui, qu'il est un moment presque séquestré à Saint-Cloud, traqué à Clamecy, ramené à Paris par un courrier

qui attelle d'autorité quatre chevaux à sa voiture ; et quand, un soir, après un long entretien avec le roi, au lieu de rentrer au salon commun, où le roi l'a devancé, il fait retraite et se sauve du ministère, dont il ne veut pas, dans son hôtel où pendant quarante-huit heures il reste aussi immobile qu'invisible ; durant cette crise, cet ambitieux qui refuse tout, ce candidat malgré lui, ce ministre contumace, ce politique qui glisse dans une main royale :

..... J'ai fait des rois et n'ai pas voulu l'être !

ce personnage si obstinément incertain serait un vrai type pour la haute comédie, — si un sérieux imperturbable ne dominait malgré tout sa conduite, et ne se mêlait, — c'est un trait de son caractère, — à ses actes, à ses paroles, à ses hésitations, jusqu'à ses bons mots. Un jour (beaucoup plus tard) qu'il avait ainsi refusé un ministère, arrivé à la Chambre, on l'entoure : « Eh bien ! êtes-vous enfin garde des sceaux ? lui dit-on. — Non, répond-il, mais je garde mon cachet. » Le prince de Talleyrand n'avait pas manqué, lui aussi, de faire un mot sur les aventures ministérielles de M. Dupin : « Depuis cinq ans, disait-il, M. Dupin refuse le ministère, qu'on ne veut pas lui donner. » Le mot était dur, et injuste pour tous. L'illustre orateur était plus près de la vérité lorsque, ayant fini par saisir le fil qui conduisait dans ce labyrinthe où il s'était tant de fois perdu : « On commence par moi, disait-il, on finit par d'autres ! »

« C'est une erreur de croire que le duc d'Orléans, monté sur le trône, n'aimait que les gens qui ne lui faisaient jamais d'opposition ; à ce compte-là, il aurait bien pu n'aimer personne. C'est le signe d'un gouvernement vraiment libre qu'on puisse entrer au pouvoir malgré le chef de l'État, y rester contre son goût, en sortir ou s'y re-

fuser en lui laissant des embarras ou des regrets, tout cela sans perdre ni son estime ni même son amitié. Le dirai-je? Le roi aimait dans M. Dupin des défauts qui entretenaient en lui son goût personnel pour les longues causeries et le réel mérite que ce prince éminent montrait dans la controverse. M. Dupin n'était pas tout à fait si commode. Il avait dans ses rapports avec le roi comme une jalousie de métier. « Le roi parlait trop souvent le premier, » dit-il quelque part; et il confesse qu'il interrompit un jour son royal interlocuteur plus vivement qu'il n'aurait dû. Quand M. Dupin dépassait ainsi les bornes, le roi se taisait; c'était sa vengeance. Au fond, si on veut vraiment apprécier ce prince, dans cette aimable et noble simplicité de sa vie intime, il faut lire les *Mémoires* de son conseiller privé. Ce sera aussi une occasion de rendre justice à M. Dupin. Il a été pendant quarante ans l'âme de toutes les relations civiles dans cette royale maison. Il a dirigé les procès, rédigé les contrats de mariage, veillé aux intérêts en litige, présidé à des liquidations épineuses, prodigué son temps et son zèle, conseiller sincère, défenseur habile, consultant inépuisable. Son dévouement se prêtait sans compter; et un curieux écrit qu'il a publié en 1835 me rappelle que l'illustre jurisconsulte, chargé de donner aux fils du roi les premières *Notions de la justice et du droit* (c'est le titre du livre), s'était ainsi associé à une mission où j'avais aussi ma part, et qui a été le grand honneur de ma vie[1].

« Il faut renoncer à suivre M. Dupin dans cette longue série de services éclatants que l'avocat supérieur, devenu un des premiers orateurs du parlement, rendit alors au trône et au pays! Pendant les premiers temps, tout le monde lutte soit pour attaquer, soit pour se défendre : M. Dupin

[1] Le récipiendaire avait, comme précepteur, dirigé l'éducation de S. A. R le duc d'Aumale (1827-1839).

est au premier rang des lutteurs, et du bon côté. « Chaque profession a son champ d'honneur, » avait-il dit un jour. Il ne reculait jamais ; il provoquait souvent, j'entends cette provocation légitime qui, dans les moments de trouble, porte l'attaque sur le territoire ennemi et s'en va chercher les factions derrière leurs défenses. On a dit que, pendant les premiers temps, l'histoire aurait pu compter le nombre des émeutes par celui des discours de M. Dupin. Cela était vrai. Il n'attendait pas toujours l'émeute, si ce n'est chez lui, quand elle se faisait annoncer, et il lui donnait son heure : témoin ce jour (c'était à son hôtel de la rue Coq-Héron) où elle se montra si exacte au rendez-vous. Mais, à la tribune, il avait comme le pressentiment des menées démagogiques ; en homme de cœur, il les dénoncait.

« Ses huit présidences de la Chambre des députés succèdent à cette première période si orageuse de son action. Il arrive alors à se croire le principal personnage de l'État après le roi. On le ménage plus que le roi lui-même. Pendant près de dix ans, il gouverne l'assemblée élective, qui insensiblement se modère et se discipline sous cette main virile. S'il est parfois gênant pour les ministres, incommode à ses ennemis, très-peu tendre pour les orateurs en détresse, il s'élève pourtant, dans toutes les occasions difficiles, à la plus grande hauteur de son rôle. Privé du fauteuil, il retrouve la tribune, qui lui rend, sans qu'il s'y prodigue, les inspirations de son meilleur temps. Cette troisième époque de son talent oratoire correspond à une sorte d'accord plus étroit entre son éloquence et son bon sens. « Pour agir fortement sur les hommes assemblés, il faut avoir éloquemment raison, » a dit un excellent juge[1]. C'est bien là le caractère du talent de

[1] M. Mignet, Notice sur M. de Tocqueville.

M. Dupin dans ces grandes discussions des derniers temps, où il paraît si opposé au pouvoir qui gouverne, où il est en réalité, sur tous les points sérieux, un soutien si considérable. Laissons-le se consoler, par des épigrammes contre ceux qu'il appuie, de cette solidarité si peu volontaire ; car c'est justement qu'il a pu écrire : « La majorité, quels qu'en fussent les éléments, amis ou ennemis de ma personne, a presque toujours confirmé mes opinions par ses votes. » L'éloge est grand, même s'il revient, non sans complaisance, à celui qui le donne. Vous l'aviez devancé par vos suffrages, messieurs. Et il n'est pas arrivé un seul jour sans doute où l'Académie, n'ayant à juger que l'orateur, a pu regretter d'avoir associé aux gloires de l'éloquence que son élection consacre, le lutteur puissant que, dès le début du règne, elle avait élu.

« Mais le règne est fini. Le trône fondé en 1830 sur un grand intérêt public est tombé dans le bruit et la confusion d'une émeute. Effet sans cause, révolte sans sérieux grief, victoire sans combat, enthousiasme d'un jour, froide ivresse : telle est la révolution de Février. Tout ce qui semblait la rendre impossible l'a faite irrésistible. Née d'une surprise du pays, elle se trouva prête, à force d'audace, pour un succès qu'elle n'avait pas préparé. M. Dupin avait vu le naufrage de la royauté. Il n'était rien alors, ni président, ni ministre ; un moment il fut tout. Ce fut lui qui essaya, du haut de la tribune menacée, en présence d'une princesse courageuse, un dernier effort de légalité impuissante. La voix d'un grand poëte avait jeté un cri qui fut seul répété par les échos du jour. La France rentra dans la carrière des révolutions.

« M. Dupin pouvait se reposer. Il avait soixante-cinq ans. Il aimait les livres. Il était riche. Il avait une femme rare,

une aimable famille, quelques bons amis ; rien ne manquait au bonheur et à l'honneur de cette verte vieillesse qui pour lui commençait. Cependant, dès le 25 février, M. Dupin reparaît à la cour de cassation. La cour est en séance. Elle juge deux affaires. On attend les communications du gouvernement provisoire. C'était presque s'asseoir sur la chaise curule, comme les sénateurs de Rome, en attendant les Gaulois... Les Gaulois ne vinrent pas. Quelques jours plus tard, le procureur général eut à répondre au nouveau garde des sceaux, dans une audience solennelle qui consacra cette métamorphose républicaine de la justice.

« M. Dupin était resté procureur général. Le gouvernement de Février s'était honoré en conservant un tel homme. Le suffrage universel lui donna bientôt une preuve de confiance plus difficile à obtenir, quand on appartenait au parti vaincu. L'ancien député fut élu membre de l'assemblée qui devait rédiger une nouvelle constitution pour la France. Il y siégea résolûment, utilement. Il prit part aux travaux de législation les plus importants, ferme devant l'anarchie, ardent à la réfutation des folies radicales du moment. Le socialisme doctrinal s'était mis à l'œuvre. Il essayait d'ébranler, avec plus de rhétorique que de puissance, les principes fondamentaux de toute société humaine. La France, toujours plus courageuse devant les canons que devant les sophismes, la France prit peur ; on put la croire prête pour le sacrifice de sa liberté. C'était la juger sévèrement. Elle avait eu sa grandeur. L'orage déchaîné, elle vit clair dans la tourmente. On lui avait jeté le suffrage universel comme un défi démagogique : l'arme était dangereuse à manier, la France la ramassa. Elle en fit un instrument de salut. L'assemblée législative fut, en 1849, le produit de cette redoutable épreuve. Elle réunissait la majorité monarchique la plus nombreuse et la plus dis-

tinguée qu'on eût jamais vue dans une chambre française. Tous les partis, noblement représentés, entrèrent tour à tour au ministère. M. Dupin, élu onze fois de suite président de la nouvelle assemblée, retrouva ce fauteuil qu'il avait placé si haut sous le dernier règne, et que les factions voulaient alors placer si bas.

« On sait quelle fut sa résistance à ces tentatives d'abaissement parlementaire, par lesquelles s'essayait l'absurde et impossible niveau qu'on organisait théoriquement pour la France. Le légiste résista, le règlement à la main ; l'homme de cœur résistait par l'impétueuse soudaineté de ses répliques. Un jour qu'un orateur de la Montagne commençait ainsi un discours : « Deux hommes illustres, Saint-Just et Robespierre... — Deux scélérats ! » s'écrie le président en l'interrompant. Tout à coup un orage éclate sur Paris ; les grondements du tonnerre couvrent le bruit des interruptions confuses qui se croisent sur tous les bancs. On crie : « Attendez le silence ! » le fracas du tonnerre redouble. « Je ne puis faire taire cet interrupteur-là, dit M. Dupin, ni le rappeler à l'ordre. » Rire général. L'orage parlementaire était calmé. M. Dupin a recueilli, dans un de ses opuscules, tous les incidents de cette longue et laborieuse présidence, où il est tour à tour si véhément et si railleur, toujours à propos. On a pu sourire en remarquant le soin qu'il a mis à relever, d'après le *Moniteur*, tous ces témoignages de sa fermeté. Je ne sais rien qui lui fasse plus d'honneur. Un de ses mérites, c'était de saisir le côté burlesque de toute hyperbole, fût-elle démocratique et sociale, de voir l'homme dans le héros, l'ambitieux sous le masque du tribun ; il était très-peu dupe de la comédie humaine. Un mot de lui déshabillait les marionnettes. Dans l'assemblée législative, et contre des adversaires qui l'attaquaient à coups de massue, il n'était souvent armé que de sa raillerie. Avec cette fine épingle il perçait le

outres pleines de tempêtes; avec cette fronde légère il blessait le front du géant.

« Je traverse en courant cette période de la vie de M. Dupin... Laissons finir, comme elle a fini, cette inviolable assemblée que votre illustre confrère avait habituée à son courage; laissons-la mourir, frappée par un de ces coups de foudre sous lesquels une multitude peut se courber, un homme jamais. Est-il vrai que le président descendit alors de ce fauteuil d'où il aurait dû tomber? Est-il vrai, comme l'a dit depuis un éminent magistrat, que cette privation soudaine d'un grand poste « avait laissé dans son esprit un certain fond d'aigreur ?... » M. Dupin ne tarda pas à entrer dans la retraite; mais tout le monde sait pourquoi. Tout le monde sait qu'en se séparant de la cour de cassation, il laissait après lui, dans cet immense vide que faisait son absence, l'écho d'une protestation généreuse. Ici nous retrouvons le nom d'une femme, et nous aimons à mettre sous la protection d'une si douce mémoire, pour en sauver devant vous l'amertume, les souvenirs que, pour l'honneur de M. Dupin, notre devoir est de rappeler. On a dit quelquefois, avec beaucoup d'injustice, qu'au fond de toute faute de la part d'un homme, il y a une femme. Le contraire est plus près de la vérité. Dans toute action noble et désintéressée, cherchez bien, vous trouverez votre mère, ou votre femme, ou votre enfant qui vous inspire, si vous êtes vraiment un homme de cœur. Mère, épouse, fille ou sœur, oui, répétons-le, il est des inspirations qui naissent de préférence dans le cœur des femmes, où le froid calcul, les ambitieuses réserves, les secrètes convoitises, ont toujours moins de prise que sur l'esprit des hommes, même les meilleurs.

« ..... J'aimais ma femme avec tendresse, écrit M. Dupin dans le plus court et le moins connu de ses petits livres; je l'aimais parce qu'elle était douce, pleine de sens et de

raison, qu'elle avait le cœur affligé (elle avait perdu sa fille), et qu'il lui fallait des consolations... Je la consultais souvent, et je m'en suis toujours bien trouvé... Sur tout ce que j'écrivais, je prenais son avis. Elle n'ajoutait jamais. Elle conseillait souvent d'effacer, et toujours à propos. En un mot, ma femme était d'un bon et honnête conseil; aimant bien un peu la gloire, mais aimant surtout l'honneur, et, entre deux partis à prendre, préférant toujours le plus généreux et le plus désintéressé...

« Le 23 janvier 1852, quand je lui annonçai que j'allais donner ma démission du titre de procureur général, afin de rester exécuteur testamentaire du feu roi, *et d'en accomplir plus librement et plus complétement tous les devoirs*, son adhésion ne se fit pas attendre; pour toute réponse, elle me tendit la main et m'embrassa... »

« Quelques années plus tard, cette conseillère d'honneur était morte. M. Dupin fut accablé.

« Comment avait-il employé sa retraite, tant que sa noble femme avait vécu? Il s'était retiré dans sa terre de Raffigny, en plein Morvan. C'est là qu'il écrivit la plus grande partie de ses *Mémoires;* et peut-être serait-ce pour nous le moment de parler du style de M. Dupin. Avait-il du style? Il avait du souffle, j'entends cet entrain d'un vif esprit que ni l'aridité des matières dans la plupart de ses livres, ni leur confusion dans ses *Mémoires*, ni le temps, ce dédaigneux destructeur de nos œuvres, quand nous les faisons sans lui, n'avaient pu effacer dans les siennes. Au travail du cabinet s'ajoutaient les occupations de la campagne, que l'ancien magistrat ne dédaignait pas. Et puis n'avait-il pas les comices de Clamecy? Quelle occasion de se rappeler au souvenir toujours si cher des Athéniens de Paris, tout en devisant avec les éleveurs de bestiaux! Les comices agricoles du Morvan étaient une tribune. L'orateur s'y retrouvait. Il y parlait de tout, même d'agriculture. Le galli-

canisme l'avait suivi à Raffigny comme dans une place de sûreté. Il foudroyait de là, n'ayant rien de mieux à faire, les théocrates du journalisme parisien. Il essayait de tromper les longues heures et les inexprimables mécomptes de sa solitude.

« Mais c'est en vain qu'à notre tour nous essayons de prolonger, en nous y arrêtant un moment, cette retraite de M. Dupin, qui dura si peu. « La retraite qu'il vient de faire, écrivait le duc de la Rochefoucauld quand le cardinal de Retz fit la sienne, est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie... » Celle de M. Dupin avait eu un grand éclat. Elle avait été sincère. Elle n'avait qu'un défaut, elle dépassait les forces de cette âme que dominait le besoin de l'action. Sa femme était morte. Son isolement était grand, son ennui incurable. J'ai peine à prononcer un tel mot quand il s'agit d'un tel homme. Ce mot explique tout. M. Dupin ne put supporter davantage cette fatigue du repos, cette soif d'agir et de paraître, disons-le, cette nostalgie d'éloquence dont il souffrait depuis quatre ans. Combien d'autres en ont souffert comme lui, depuis vingt ans, plus résignés, et, pourquoi ne le dirions-nous pas? grandis par leur résignation même! M. Dupin rentra aux affaires. Il y rentra pour revivre, c'est-à-dire pour discuter, pour parler, ayant du moins ce genre de constance qui consiste à revenir par une pente irrésistible à son goût, à sa vocation et à sa passion. Si l'on me jugeait par trop naïf de ne chercher aux actions des hommes célèbres que des motifs avouables, c'est, messieurs, que je ne puis oublier que M. Dupin a été trente ans l'un des vôtres, et qu'en regardant ici, tout autour de moi, je n'y rencontre qu'honneur, délicatesse et loyauté.

« M. Dupin était rentré à la cour de cassation. Il devint sénateur. Le procureur général a été deux fois et supérieurement jugé devant cette haute cour, sur laquelle il avait

jeté tant d'éclat. Pour nous, humble lecteur de ses vigoureux réquisitoires, M. Dupin était un magistrat qui avait peut-être une trop grande confiance dans la vertu de la loi. « Les peuples barbares, disait M. Royer-Collard, font tout avec les armes ; les gouvernements corrompus des peuples civilisés s'imaginent qu'ils peuvent tout faire avec les lois. » M. Dupin, esprit honnête et sain, était par moments légal à outrance. Il s'était acharné à la suppression du duel, sans trop se soucier du point d'honneur, qui, dans quelques cas respectables, s'y résigne tristement. Cette passion de légalité l'avait engagé, assez singulièrement, dans la révision du procès de Jésus-Christ, dont il avait relevé les nullités, le code de procédure à la main. Il avait cherché, dans l'Écriture sainte, toutes les règles de droit qui s'y trouvent, non sans y mêler, au bas de la page, beaucoup de malices à l'adresse de ses adversaires et de ses amis. Ce commentaire étrange des saints livres était un de ces petits traités qu'il faisait volontiers. Sacrés ou profanes, les vieux textes l'attiraient. Il ne s'avançait jamais très-loin. Il aimait à côtoyer le rivage, à y reprendre pied sans cesse, érudit, spirituel, amusant, même dans ces rudes matières.

« Au sénat, M. Dupin ne put monter à cette tribune, aujourd'hui relevée, où un savant orateur, son frère, plus heureux que lui, revendiquait récemment, pour l'assemblée dont il est membre, le droit de discuter et de contredire. M. Dupin n'eût pas mieux dit. Il ne manqua du reste à aucune des occasions qui pouvaient provoquer son éloquence. Il avait retrouvé toute sa verve dans les questions relatives à la bonne administration des finances de l'État : c'était un de ses sujets favoris. Même succès contre la Pologne, hélas ! quand il vint, avec quelque raison et beaucoup de rudesse, combattre les nobles espérances qu'une récente insurrection avait fait naître. Mais n'avaient-elles

pas raison plus encore, ces entraînantes effusions de pitié chrétienne qui inspiraient, presque en même temps, dans un admirable écrit[1], l'illustre orateur dont nos vœux appellent le retour, prochain, je l'espère, dans cette calme enceinte toute remplie de son souvenir ?

« La mercuriale contre les folies du luxe parisien fut le dernier discours de M. Dupin. C'était finir comme Caton le Censeur. L'éloquent vieillard s'attaquait cette fois à la dépravation, bien moins des mœurs, dont le fond résiste, que du goût public, imitateur frivole de ce qu'il condamne et infatué de ce qu'il méprise. C'est à ces ridicules que, de concert avec d'éminents comiques, nos confrères tant de fois applaudis, il avait déclaré la guerre dans une sorte de discours testamentaire qui lui survivra. Les forces de M. Dupin déclinaient, non son esprit ; la vie le retenait par ces liens puissants que garde tout entiers une âme forte jusqu'au jour où ils sont brisés. Il l'a avoué lui-même : il n'était pas prêt. « J'ai attendu trop longtemps, je n'ai pas fait tout ce que je voulais, » disait-il, la veille de sa mort, à un de ses neveux. Ce viril regret de l'action terrestre s'alliait en lui, on le sait, à la croyance qui nous enseigne que rien ne s'achève, si ce n'est en Dieu.

« M. Dupin a laissé un des noms vraiment célèbres de notre pays dans la vie publique. Ce nom vivra, l'histoire se chargera de le conserver ; à nous, messieurs, de recueillir, avant que la trace en soit effacée, le souvenir de qualités plus modestes. Non, quels que soient les travers de l'esprit et les incertitudes du caractère, on n'a pas l'éloquence sans avoir le cœur. Cela ne s'est jamais vu. M. Dupin était un bon et honnête homme, serviable et populaire dans le meilleur sens du mot ; mettant volontiers sa large

[1] *Une Nation en deuil*, par le comte de Montalembert (1861) ; *l'Insurrection polonaise*, par le même (1863).

main dans celle des paysans, des ouvriers et des soldats; aimant à les encourager, à les assister, à les honorer, jusqu'à leur dresser des statues : témoin celle de Jean Rouvet, l'ouvrier flotteur. Il n'avait ni insolence de parvenu, ni sujétion mondaine; magistrat régulier, bourgeois satisfait, jamais banal, même à la cour, où nous l'avons vu, il y a longtemps de cela, portant ses grands cordons avec une complaisance originale. « Si j'étais parti d'ici simple soldat, disait-il un jour à ses paysans, qui oserait me reprocher d'être revenu, après trente ans, avec des épaulettes de général? » Dans ses relations privées, avec ses adversaires politiques, sa bonté naturelle l'inspirait bien. « Il avait, écrit M. Guizot, le cœur ouvert aux sentiments naturels, aux affections de famille, et savait y toucher avec respect, même hors de sa maison, et sans aucun lien de personnelle amitié. » J'ajoute qu'il avait, dans l'occasion, une très-délicate politesse. « Quand les ministres s'en vont, disait-il, je leur fais toujours la première visite; la seconde seulement quand ils reviennent. »

« Me permettrez-vous de le dire en finissant, messieurs? Je me suis attaché à M. Dupin, non-seulement pour l'avoir connu autrefois, mais pour l'avoir, depuis quelques mois, profondément étudié. Il avait sur les hommes de ma génération une avance de vingt ans. Je me rappelle le temps où, quand nous ouvrions les yeux pour la première fois au spectacle de la vie publique, c'est lui que nous rencontrions dans les luttes politiques du barreau, au premier rang. Quinze ans plus tard, après la révolution de Juillet, quand les nobles idées que M. Dupin avait si habilement défendues semblaient compromises, par un excès de tendresse, chez de nouveaux défenseurs, il était encore parmi les premiers qui résistaient à un entraînement périlleux; dix-huit ans après, quand ce n'est plus le péril des idées libérales qu'il faut conjurer, quand c'est du naufrage qu'il faut les sauver,

il est encore entre les éléments déchaînés et nous. Sachons ici, messieurs, dans cette atmosphère de sagesse et d'équité que vous respirez, lui tenir compte de cette longue persévérance dans un service public et volontaire ; et quand la tombe s'est refermée sur cette existence si remplie, donnons-lui, sans flatterie, mais sans mesquine revanche, l'austère adieu qui est dû aux serviteurs éminents du pays. « J'ai traversé trop de grands événements, disait, il y a quelques mois à peine, devant le barreau de Toulouse, le plus illustre des anciens confrères de M. Dupin au barreau de Paris; j'ai traversé trop d'événements, pour ne pas mesurer dans ma vie combien il faut-être ménager d'accusations envers ceux dont le temps et la politique nous ont séparés. » Oui, le grand orateur avait raison : quelles que soient les distances qui nous séparent, ménageons-nous, respectons-nous, pour notre commune dignité, les uns les autres ! Aucun pacte avec le triste égoïsme et les pensées cupides ! La main tendue à tout drapeau libre et sans tache ! Le présent est toujours plein de passions ; il n'est jamais si loin qu'on le croit des généreux accommodements. Ah ! flétrissons dans la vieillesse intrigante et avide les ambitions que l'ardeur du jeune âge lui-même n'excuserait pas ! Ne médisons pas de la vieillesse laborieuse et éloquente. Regardons à ceux qui tiennent aujourd'hui le flambeau d'intelligence et de vie morale, « ces héritiers du temps qui ne se courbent pas sous son poids, » disait madame de Staël. Ils étaient nos maîtres à tous. Ils peuvent encore être nos guides. Le passé est ancien, il n'est pas toujours vieux. Homère, au dix-septième siècle, était plus jeune que Chapelain. Platon, messieurs, n'était-il pas, il y a quelques mois encore, au milieu de vous ? Les hommes restés éloquents meurent toujours jeunes, même s'ils sont « pleins de jours, » comme disait Gilbert ; car ils manquent longtemps aux causes qu'ils ont servies, et leur mort fait

taire tristement un de ces échos harmonieux où semble battre le cœur de la patrie. »

II

DISCOURS PRONONCÉ AUX FUNÉRAILLES DE M. PONSARD AU NOM DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE — LE MARDI 9 JUILLET 1867. —

« MESSIEURS,

« Appelé par l'Académie française au douloureux honneur d'exprimer les regrets que lui laisse la mort si prématurée de l'un de ses membres les plus jeunes et les plus illustres, c'est le témoignage de son affliction que j'apporte devant vous ; ce n'est pas une notice que l'Académie me charge de vous lire, encore moins un jugement que je veux rendre, même en son nom.

« Il viendra, pour notre éminent confrère, M. Ponsard, le jour de la justice, et elle lui sera rendue avec éclat par un très-bon juge. Ce sont des larmes qui sont dues en ce moment à cette froide dépouille, si longtemps disputée à la mort, avec tant d'énergique patience, par une âme qui était, comme celle des plus braves, « maîtresse du corps » qu'elle animait. Ce sont des larmes qu'il faut verser devant ce cercueil qui vient de se fermer si fatalement sur tant de nobles pensées, tant d'honnêtes sentiments, de si mâles conceptions, de si poétiques élans, de si brillants espoirs, fils légitimes des sérieux succès..... Mais non, messieurs, ne médisons pas de la mort elle-même ; elle ne fait pas tout le mal qu'on croit. La tombe ne prend pas tout. La vraie gloire ne s'y laisse pas sceller sous la pierre insensi-

ble; elle s'en échappe en déployant ses ailes, comme l'a dit un ancien poëte, cher à Ponsard, et elle triomphe de la destruction. Le corps a péri, les œuvres restent. Après avoir été l'honneur d'une vie mortelle, elles se groupent autour d'un nom célèbre pour le protéger contre nos distractions injustes et nos faciles oublis.

« L'oubli avant la mort, ce fléau si redouté des écrivains et des artistes, M. Ponsard du moins ne l'avait pas connu. Non-seulement ses œuvres n'ont pas cessé, presque jusqu'à son dernier jour, d'occuper, d'attirer et d'émouvoir le public intelligent; mais ce besoin généreux d'expansion et d'éloquence qui caractérisait notre confrère, ce goût noble et hardi de parler aux idées, aux sentiments et aux saines passions de la multitude, eussent fait de lui un orateur de premier ordre, s'il ne fût né poëte dramatique. Chez Ponsard, point de métier, quoiqu'il eût beaucoup d'habileté et de savoir-faire; aussi est-il impossible de nier cette prédestination dramatique dont je parle, quand, après avoir remarqué avec quelle force irrésistible elle s'empara de sa première jeunesse, malgré les résistances de sa famille, on jette les yeux sur son théâtre; — son théâtre si peu artificiel, si peu banal, où le poëte était parvenu à faire aimer la poésie, même de nos jours, et où, ni la distinction de la forme, étudiée jusqu'au scrupule, ni l'audace et le péril des emprunts faits à l'histoire contemporaine, ne portaient le cachet ou le joug d'une école quelconque.

« M. Ponsard avait-il créé son école, celle qui l'eût fait le représentant du bon sens, réhabilité sur la scène? On le disait. Il laissait dire. Comment se défendre décemment, même aujourd'hui, contre un tel éloge? Je crois pourtant qu'il ne songeait guère à être le chef d'un parti littéraire. L'étoffe lui manquait pour se draper en novateur ou en prophète. Il avait celle d'un inventeur sérieux. Jamais esprit plus ferme dans ses principes n'a moins prétendu à

la domination sur le terrain d'autrui. Jamais tolérance plus sereine ne s'est alliée à plus de vraie vigueur. Les forts sont bons. L'âme de Ponsard était faite de constance, de fidélité et de bonté. Il a fait peu de théories et presque pas de préfaces. Il a fait des pièces. Il était le plus doux des hommes dans la polémique littéraire. Ses pièces combattaient pour lui. C'étaient ses filles à lui, ses héroïques filles, comme les victoires du héros thébain. Chacune d'elles ouvrait une arène à la controverse des idées et des doctrines. *Lucrèce* rajeunissait l'antique tragédie, et recevait une couronne de l'Académie française, pendant que, vainqueur avec un éclat magnifique sur quelques points, délaissé sur d'autres, le drame moderne, à bout d'inventions, tombait dans l'ornière des imitations faciles. *Agnès de Méranie* continuait l'entreprise longtemps hasardeuse, même sous la plume du grand Voltaire, de l'appropriation de nos vieilles annales aux mœurs et aux convenances du théâtre. *Charlotte Corday* montrait plus d'audace encore, en vraie fille de Corneille. Elle nous faisait voir sur la glorieuse scène du Théâtre-Français, avec tout le prestige de l'art et du talent, ces sanguinaires acteurs de 93, si terribles à rencontrer, même dans l'histoire; nous préparant ainsi, par la saisissante énergie de l'action et la poétique vraisemblance du langage, à cette grande émotion publique que devait combler la longue série des représentations du *Lion amoureux*.

« Entre ces deux succès de la tragédie, mise au service de l'histoire contemporaine, quel éclat de rire a retenti ? quelle piquante raillerie ose s'attaquer à ce dieu de notre temps, de tous les temps, hélas! l'argent? Et quel audacieux apologiste s'avise d'opposer, à cette idole sans entrailles, ce jouet éternel et ce triste rebut des époques vouées au culte de l'intérêt matériel, la vertu ? *Laudatur et alget*. M. Ponsard était le premier, je crois, qui fût des-

cendu dans cette arène semée de millions triomphants ; le premier, il avait mis en présence et comme en champs clos *l'honneur et l'argent*, et risqué cette aventure dramatique, où quelques brillants esprits l'ont suivi aux applaudissements du monde. Aucun, peut-être, n'avait fait vibrer avec autant de force cette fibre morale qui, Dieu merci ! dans notre honnête et mobile nation, survit aux plus déconcertantes épreuves de la vie politique et littéraire. Oui, l'âme était là ! ce poëte était, à ses heures, un philosophe, très-attentif aux exigences et aux intérêts de la morale publique. Il avait, au plus haut degré, l'instinct et le goût de cette condition de l'art véritable, l'idéal, dont un excellent juge a si bien dit : « Qu'il est une sorte d'émule et de supérieur tout à la fois, avec lequel le vrai poëte lutte toute sa vie, toujours vaincu, jamais découragé[1].

« Ces francs succès qui, messieurs, si grands qu'ils fussent, ne mirent jamais M. Ponsard à la mode (il n'y visait pas), l'avaient fait adopter par les esprits sérieux et par ce que j'ai appelé le public intelligent. Ce public, c'est tout le monde, si l'on veut, ce monde qui a plus d'esprit que Voltaire ; mais il faut regarder au temps. Le public s'oublie quelquefois, se disperse et se gaspille pour ainsi dire. Il devient une foule, et il court aux parades. M. Ponsard fut aimé du grand public. Cette adoption avait précédé celle dont l'Académie française avait voulu honorer non-seulement son talent, mais son caractère. L'Académie le distinguait déjà depuis longtemps, et elle l'avait aimé, elle aussi, avant de le choisir. Quand M. Ponsard se présenta, elle ne se fit pas trop prier, si j'ai bon souvenir ; on se connaissait, on s'était plu, on s'était donné des gages. Le reste était facile. L'Académie approuvait volontiers les

[1] M. Désiré Nisard, réponse au discours de réception de M. Ponsard à l'Académie française (1856).

idées et les doctrines de M. Ponsard, qui se présentaient, sous forme de théories, avec la modestie des néophytes, et qui, sous forme de drames, se produisaient avec un triomphant éclat. Quel gage ne donnait-elle pas, en effet, par un pareil choix, aux saines lettres, aux traditions pures du génie français, aux audaces correctes, aux succès de bon aloi, à ce qui est l'éloquence, non le tapage, la lumière sans la fumée, l'éclat sans l'oripeau, le bon sens associé à l'invention, laissant à celle-ci ses coudées franches, mais non pas toujours, comme le disait madame de Sévigné de sa correspondance familière, la bride sur le cou! « Non, disait Ponsard, les lettres dégénèrent et meu-« rent quand elles ne sont plus nourries du lait robuste « des idées. On est homme avant d'être poëte. On est une « âme avant d'être une voix. On ne devient même un « grand écrivain qu'à la condition de croire à quelque « chose. Le fond seul peut donner de l'ampleur et de la « puissance à la forme... »

« C'est ainsi, messieurs, que notre regretté confrère avait compris la mission de l'art auquel il avait voué sa vie.

« De sa vie, je n'ai rien voulu dire. Elle fut consacrée tout entière au travail, sérieux et libre. De sa physionomie, j'ai à peine marqué quelques traits. Comment aurais-je pu en donner, en si peu de lignes, même une esquisse digne de sa mémoire?

« Nature bienveillante et forte, très-ferme avec une candeur charmante, capable de tous les contrastes qui forment l'harmonie d'une riche intelligence; d'une simplicité presque enfantine, avec une foi très-robuste dans tous les grands principes de l'art et du goût, Ponsard reflétait avec autant d'ingénuité que d'éclat toutes les influences qui l'avaient formé. D'honnêtes parents l'avaient élevé. La solitude bien employée, la nature bien étudiée, lui avaient révélé sa vocation. Il avait eu pour premiers maîtres Homère,

Virgile, Tite Live, l'inspirateur de sa *Lucrèce*, Horace, qu'il avait mis sur la scène française. C'est la muse latine qui l'avait nourri, sans cesse invoquée par le jeune poëte au milieu des monuments de cette ancienne Gaule romaine où il était né. Et plus tard, quand ce monde qu'il voulut peindre l'avait à son tour attiré, quand il avait semblé céder à la douceur et à la puissance de ses amorces, son esprit n'y avait rien perdu de sa vigueur naturelle. Il l'avait conservée, même dans le plus désespérant déclin de sa santé; et c'est en proie à la douleur physique la plus incurable qu'il avait enfanté ce dernier-né de son génie dramatique, celle de ses œuvres qu'il aimait le plus, ce *Galilée*, noble ébauche d'une main virile qui brillera peut-être parmi ses tableaux les plus achevés.

« Et puis, toute cette gloire du lettré lentement acquise, tout ce bonheur de l'époux tendrement aimé, noblement assisté, toute cette joie du père souriant à son bel enfant; tout ce contentement de la vie intime qu'entouraient de si fidèles amitiés et où était venue récemment le chercher une sollicitude auguste; oui, messieurs, toutes ces félicités d'une existence humaine, notre illustre confrère les a vues finir, quand elles lui semblaient le plus complètes, vaincu par le mal, sous ce toit de l'incomparable ami qui nous rassemblait tout à l'heure, ce toit respecté qui avait abrité le poëte, pauvre et fier, reconnaisant et confiant, et qui ne l'a rendu qu'à la mort.

« La mort! c'est le mot profond, terrible et insondable qui devrait être prononcé le dernier devant ce cercueil, messieurs, si la vocation du poëte, qui n'a cessé de s'élever si haut par l'esprit, pouvait aboutir à cette pelletée de terre que la main du prêtre jettera demain sur sa dépouille, et si la destinée d'une âme immortelle, sublime espoir pour celui qui meurt, pouvait rester un doute pour ceux qui survivent. »

III

NOTICE SUR LE COMTE TANNEGUY DUCHATEL

LUE DANS LA SÉANCE GÉNÉRALE DE L'INSTITUT

— LE 8 JANVIER 1868. —

« MESSIEURS,

« J'ai désiré lire devant cette réunion de l'Institut quelques pages qu'une ancienne amitié m'a inspiré d'écrire en mémoire de M. Duchâtel, notre regretté confrère, membre de deux de nos académies, et dont le juste renom ne laissait son mérite inconnu dans aucune des trois autres. Sa mort récente a douloureusement ému la société française; son nom mérite de survivre à cette émotion. Le souvenir de M. Duchâtel se lie étroitement à l'histoire des trente ans pendant lesquels la France a voulu pratiquer sérieusement l'alliance de l'ordre monarchique et de la liberté politique. L'ancien ministre du roi Louis-Philippe a contribué pour sa bonne part à ce noble essai. Il est de ceux dont la parole et les actes ont le plus marqué pendant cette période. Il a droit à l'attention et à la justice de l'histoire. Ce n'est pourtant pas comme historien que je prétends parler de M. Duchâtel; mais l'amitié ne saurait-elle être un écho fidèle? Son témoignage ne serait-il ni reçu ni compté, quand il s'agit de juger ces hommes que leur élévation a exposés à tant d'appréciations moins impartiales, même dans leur rigueur?

I

« J'étais lié depuis l'enfance avec Tanneguy Duchâtel. Nous nous étions rencontrés pour la première fois, un jour

de composition, sur les bancs de la troisième, au collége de Louis-le-Grand. C'était en 1817. Il avait quatorze ans. Il fut le premier. Il le fut souvent. Sa supériorité classique, préparée de longue main par la prévoyance maternelle, ne fut à charge à personne. L'esprit était sérieux, même à cet âge ; le caractère était bon. Tous ceux qui ont eu des rapports un peu suivis avec M. Duchâtel dans le cours de sa carrière publique, s'accordent à reconnaître en lui ce double signe qui nous avait frappés, nous ses camarades de collége ou d'école, dès les premiers temps : l'application réfléchie en toute rencontre digne d'exciter l'effort de sa vive intelligence, la cordialité obligeante et courtoise envers tous, et aussi bien dans ses relations politiques les plus tendues que dans ses liaisons du monde les plus délicates.

« Charles-Marie-Tanneguy Duchâtel était né à Paris le 19 février 1803. Il appartenait à la génération dont l'enfance avait pu voir les fêtes et entendre les cris de victoire du premier Empire. Le comte Duchâtel, son père, occupait avec une rare distinction un des plus grands postes de l'administration impériale. Sa mère, aussi célèbre par son esprit que par sa beauté, avait une brillante charge dans le service d'honneur de l'Impératrice. Cette génération, qui remontait aux premières années du siècle, était encore au collége quand le trône du grand conquérant fut brisé. Les moissons sanglantes qui avaient enlevé, même avant maturité, tant de généreuses espérances de la patrie, avaient épargné celle-là. Tanneguy Duchâtel n'était qu'un enfant en 1815, mais un de ces enfants sérieux et studieux qui bientôt, grâce à l'essor que le souffle de la liberté renaissante avait donné aux âmes, furent des hommes.

« Je ne veux rien dire de cette précocité morale que la pratique de la liberté politique, même combattue, communiquait alors aux jeunes esprits ; j'aurais l'air de me défier

du temps présent. Je me borne à signaler, dans ce jeune élève de l'École de droit de 1820, ces hâtives et fortes aptitudes qui le distinguaient. Non que je prétende qu'il fût différent de tous; il était, dans un commun effort vers la vie intelligente, supérieur à beaucoup. La jeunesse d'alors avait ses princes qui ne se connaissaient pas à l'éclat de la richesse ou à l'ancienneté du blason, mais à la distinction de l'esprit, princes sans flatteurs, non sans émules. Le fils aîné du comte Duchâtel était un de ceux-là. Je me rappelle que nous lui disions parfois, sortant de ces conférences d'étudiants où il nous avait étonnés par la facilité judicieuse et lucide de sa parole : « Toi, tu seras ministre. » Sa mère aussi (j'emprunte ce trait à un jugement très-fin et très-délicat[1] qui suivit de quelques jours la mort de cette femme distinguée), sa mère « lui montrait du doigt la tribune sur le marbre de laquelle on gagnait alors l'honneur de gouverner son pays... » Le jeune légiste souriait. « En attendant, répondait-il, je suis de l'opposition. » Nous en étions tous, avec le général Foy, Casimir Perier, Benjamin Constant, la Fayette, dès les premiers temps ; plus tard, avec Royer-Collard, le duc de Broglie, M. Guizot, M. Villemain ; — engagés d'abord dans ces vives résistances dont *le Constitutionnel* et *le Courrier français* étaient les organes, ralliés ensuite à cette sorte d'antagonisme éclectique dont *le Globe* était l'inspiration et le champ clos.

« Les esprits chagrins, qui s'indignent ou s'inquiètent de cette intervention des jeunes ardeurs dans le ménage politique d'un pays, peuvent se railler de cette jeunesse de la Restauration, qui tantôt se passionnait jusqu'à l'injustice contre l'action des pouvoirs légaux; tantôt s'élevait par l'abstraction au-dessus de la réalité, non sans rencontrer par in-

[1] Article de M. Edmond Leclerc, intitulé : *Madame Duchâtel*, dans le *Journal des Débats* du 6 juillet 1860.

stant le nuage ; au fait, ces intelligences si ouvertes s'animaient et se réglaient tout ensemble par l'étude des théories, la curiosité érudite, l'abus parfois, plus souvent aussi la saine pratique de la publicité. Ingrats, qui oublieraient cet apprentissage de liberté que nous avons dû à la Restauration ! C'était un noble régime, qui seulement n'avait pas assez de confiance dans sa force légale. Nous avons passé notre première jeunesse à le décrier et à en profiter.

« Personne n'en profita plus que Tanneguy Duchâtel ; personne ne comprit mieux que lui ni plus tôt ce qu'un pareil régime offrait d'avenir, malgré tout, aux légitimes espérances de l'esprit moderne. Non qu'au spectacle de certaines réactions où s'affaiblissait, croyant se raffermir, le principe de la royauté restaurée, le jeune étudiant n'eût ses instants de mécompte et ses accès de découragement. J'ai gardé de lui quelques lettres, d'une date très-ancienne, dont l'accent est triste, de cette tristesse d'un esprit libéral qui a des rêves de perfection en dehors et au delà du présent. Il était aux Pyrénées. J'arrivais d'Italie. Nous nous écrivions, échangeant nos idées. Je soutenais, un jour, que la liberté seule produit la civilisation. Il reprochait, lui, à la civilisation d'avoir énervé la liberté :

« Dans le langage vulgaire, m'écrivait-il (de Bagnères, le 3 septembre 1822), on a, en disant *civiliser*, voulu dire plutôt « rendre civil que rendre citoyen, » espèce de travail qui ôtait à l'homme placé près de l'état de nature sa grossièreté primitive et la rudesse de ses manières, pour leur substituer une forme plus douce et plus agréable. Un des plus grands mobiles de la civilisation historique a été, je crois, l'égoïsme. Maintenant, ne sommes-nous qu'à la première période? La civilisation se dégagera-t-elle de la corruption, qui jusqu'à présent a été sa compagne inséparable, pour nous laisser les bienfaits sans les inconvénients? Je le désire... Mais je suis saisi d'un de ces accès de misanthro-

pie auxquels Rousseau a donné tant de charme, en voyant nos nations modernes si languissantes, et les nations grossières, qui ne vivaient que dans les forêts, douées de tant de force et d'énergie !... »

« J'ai cru pouvoir citer cette page, perdue dans une correspondance familière; l'inexpérience de la vie s'y trahit par un accent généreux, nous montrant, dans la situation mondaine la plus enviable, une âme novice dont ces satisfactions personnelles n'ont matérialisé ni les goûts ni la pensée. Cela n'empêchait pas que notre jeune ami ne fût, même alors, un observateur très-exact dans l'ordre des faits. Une métaphore ne le troublait pas; il allait droit à elle sans trop de façons, comme il fit un jour, dans ce même voyage du Midi, où il voulut avoir raison du poétique spectacle qui s'offrait à sa vue :

« Je suis maintenant au pied des Pyrénées, m'écrivait-il ; je vois chaque matin devant moi s'élever des pics couverts de nuages qui cachent leur tête dans les cieux. Ce n'est pas ici une expression métaphorique; c'est la seule vérité. Quelquefois même, gravissant les rochers, je vais me perdre dans les nues; mais ici, comme dans presque toutes les choses du monde, l'illusion est bien loin de la réalité; ces nuages, qui paraissent si majestueux à l'habitant de la plaine, qui se drapent à ses yeux avec des formes si variées, qui offrent enfin le contour, l'élégance, la couleur, ne sont, pour celui qui ose en approcher, qu'un épais brouillard, qu'une vapeur sombre et humide. On est tout désappointé de ne trouver que de la pluie... là où Ossian nous montre les ombres de ses héros, là où il place des palais aériens, des demeures célestes... »

« Il y avait donc en lui, on le voit, même à l'âge où, suivant le dire de Boileau :

> Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre,
> C'est Jupiter armé pour effrayer la terre.

il y avait un esprit peu enclin aux illusions d'optique, très-peu complaisant pour les images. Il n'en était pas moins, dans l'ordre des idées, un chercheur curieux et bien inspiré. Il fut très-vite attiré par ces saines amorces de philosophie spiritualiste dont M. Cousin tenait alors, dans la chaire de M. Royer-Collard, une si retentissante école. Plus tard, pendant le silence forcé de la Sorbonne, il devint un des auditeurs les plus assidus de ce cours de morale qui réunissait, dans le modeste logement de Jouffroy, groupés autour de son poêle de fonte et suspendus à sa parole (j'en étais aussi), quelques-uns des élèves dispersés du maître. De son côté, M. Guizot avait peint à grands traits cette civilisation moderne dont son jeune disciple s'était un moment défié. Il l'avait montrée supérieure à ses revers, fécondée par ses épreuves, puissante par son avenir. M. Villemain avait donné à nos goûts littéraires, par la pénétrante étude des mœurs, de la politique et de l'histoire, cette grande direction qui distinguait son enseignement. Heureux ces temps que nous avons vus ! Heureux aussi, pour le bien qu'ils ont fait, pour les idées qu'ils ont répandues, pour le libre esprit dont ils étaient les organes, ces hommes qui nous instruisaient et qui nous charmaient! Il est impossible de rendre compte d'une grande destinée dans notre France libérale, et de remonter, pour ainsi dire, à son berceau, sans y rencontrer le rayon et la chaleur de ces nobles influences.

« M. Duchâtel compta bientôt, lui aussi, parmi les plus sérieux organes de la pensée libre. On sait la part qu'il avait prise à la fondation du *Globe* et les importants travaux dont il enrichit sa rédaction. Dans ce brillant et indépendant journal, livré sur bien des points à la critique expérimentale, plus animé que réglé, plus novateur que fécond, l'économie publique trouva, sous la plume de

M. Duchâtel, la solution de quelques-uns de ses plus difficiles problèmes.

« C'est vers le même temps (1829) que, suivant un programme donné par l'Académie française, il publia son livre *de la Charité dans ses rapports avec l'état moral et le bien-être des classes inférieures de la société*. On n'avait pas encore abusé d'un pareil titre. Le socialisme n'était pas né. On pouvait s'abandonner, sans prêter des arguments aux sophistes de l'expropriation doctrinale, à toutes les effusions de la philanthropie ayant pour but, comme un de nos éminents confrères, M. de Parieu, l'a si justement remarqué, « l'indépendance définitive de ceux qu'elle assiste. »

« ..... Il ne faut, écrivait M. Duchâtel, avoir rendu à ses semblables aucun service, pas même le plus léger, pour n'avoir pas éprouvé, outre le plaisir de bien faire, une sorte de sentiment d'amélioration personnelle, qui atteste qu'en aidant la marche des autres, nous avons nous-mêmes avancé. Lorsque, nous occupant de nos semblables, nous paraissons faire abnégation de nous-mêmes et négliger nos propres intérêts, un bien véritable s'opère en nous par l'effet même du sacrifice : si l'expression peut être permise, la charité retourne sur elle-même, et, exerçant une double puissance, sert à la fois aux deux êtres qu'elle réunit par le bienfait. On dirait que, parties détachées d'un même tout, les individus dont l'espèce humaine se compose sont rappelés les uns vers les autres, et qu'à mesure qu'ils se rapprochent, une des lois de l'univers s'accomplit. »

« On trouve beaucoup de pages d'un tel style dans le livre *de la Charité*. M. Duchâtel, qui se défendait trop d'écrire, aurait eu tous les succès de l'écrivain. Quant à ses idées, on peut dire qu'elles avaient commencé par être de bons sentiments. Mais le livre, réimprimé quelques années plus tard, aurait eu besoin d'être remanié alors pour devenir

l'expression exacte des principes économiques de l'auteur. L'expérience les avait modifiés sur quelques points essentiels, sans que son esprit pourtant se fût rétréci en vieillissant. Il était un partisan sensé du libre échange ; il n'aurait pas voulu aller trop vite dans cette voie hasardeuse. Personne, suivant lui, n'avait le droit de se croire, en une telle matière, plus éclairé que tout le monde. Pour lui, tous les droits se liaient entre eux par une indissoluble union. Il se défiait de toute liberté particulière qui faisait mine de supplanter la liberté générale.

« La deuxième édition *de la Charité* est de 1836. Cette date nous a fait devancer de quelques années l'époque de la définitive entrée de M. Duchâtel dans la vie publique. Nous y revenons. Nous savons maintenant ce qu'il y apporte: une culture d'esprit très-élevée et très-diverse, une conception prompte et communicative, la parole exercée, la plume facile, l'habitude de la discussion, le goût de la lutte dans l'ordre des idées, un entraînement naturel et calme vers la politique d'action. Il était loin pourtant de lui avoir tout donné. Le monde est enclin à ne considérer, dans les hommes publics, que les mérites qu'ils nous font voir, et à nier les autres, comme si l'intimité ne se réservait rien. Elle est plus égoïste qu'on ne croit. Non, elle ne donne pas tout à la vie extérieure, et elle a raison. On ne connaissait pas vraiment M. Duchâtel, si on n'avait assisté à quelques-uns de ces entretiens d'amitié et de confiance où son esprit s'abandonnait volontiers, sans jamais s'égarer ni s'exalter, sûr de lui-même, tolérant pour les autres ; ayant beaucoup d'idées sur tous les sujets et beaucoup de formes pour ses idées, les plus vives, les plus originales, les plus soudaines, les plus absolues ; car il était tranchant à sa manière, et quoiqu'il fût le bon sens en personne, il ne dédaignait pas un paradoxe qui menait à une vérité. C'est ainsi qu'il écrivait un jour à M. Guizot, à propos de

graves difficultés dont ce sage esprit se préoccupait sans les craindre : « Ces difficultés nous aideront dans les Chambres; il n'y a rien de plus mauvais que de n'avoir pas d'affaires[1]. » — Sa correspondance intime, comme sa conversation familière, était pleine de ces éclairs d'originalité qui contrastaient avec la tenue, les habitudes et le langage de l'homme d'État. C'est qu'il était avant tout, comme je l'ai dit, un grand chercheur d'idées; tout lui servait à être une intelligence pratique et saine, aussi bien sa facilité que sa profondeur. Et comme son esprit aimait à se répandre sur les sujets où la critique littéraire, le sentiment des arts, le goût de l'éloquence écrite, la passion des belles choses, se donnaient en lui carrière devant quelques témoins de sa vie privée! J'ai été souvent de ceux-là; combien de fois, le voyant si supérieur dans les plus hauts emplois, je me suis dit : La politique est son vrai domaine; — non sans remarquer ensuite, quand je le rencontrais dans les relations de la vie de famille, avec quelle facilité il aurait pu se passer de ses grandeurs. C'est donc avec raison que, dans ces touchants adieux qu'il adressait à Tanneguy Duchâtel il y a peu de jours, devant son tombeau, — son ami le plus cher, son conseiller le plus délicat, le plus intime, notre éminent confrère, M. Vitet, rendait hommage à cette amitié constante et, disait-il, « à ce délicieux commerce qui avait fait, pendant un demi-siècle, le bonheur de sa vie[2]. »

« Ainsi, messieurs, pour les grandes épreuves publiques de l'avenir, l'esprit, chez M. Duchâtel, était prêt; le caractère ne l'était pas moins : très-affable avec un fond résistant de fermeté, conciliant avec une rare indépendance ;

[1] *Mémoires* de M. Guizot, t. VIII, p. 29.

[2] Extrait du discours prononcé par M. Vitet à la sortie de l'église de Mirambeau, le 4 décembre 1867, jour des obsèques du comte Duchâtel.

un tact naturel dans l'étude et le maniement des hommes, sans misanthropiques réserves, sans banale complaisance. Il était, au fond, résolu, et sa grande instruction n'y nuisait pas. « Savoir, disait un jour M. Mignet, parlant, comme « il excelle à parler, d'un célèbre jurisconsulte de notre « temps ; savoir, qui est si souvent une raison de douter, « était pour lui un moyen de plus de se décider[1]... » M. Duchâtel avait ce genre de décision. Ses opinions, d'abord très-vives, comme nous les avions tous de 1825 à 1830, avaient fini par aboutir, en lui, à cet équilibre qui est celui de la société elle-même, quand elle reçoit son impulsion de deux forces en apparence contraires et pourtant nécessaires l'une à l'autre, l'autorité et la liberté. Dans cette mesure, on a pu dire que son jugement était pratiquement infaillible ; il l'était, tant que la fortune ne l'avait pas mis aux prises avec ces insondables extrémités où Dieu seul peut l'être. Qui de nous, pour la conduite de la vie ordinaire, l'emploi de ses ressources morales et sa destinée terrestre, ne lui eût demandé conseil? Qui n'eût été heureux de l'avoir écouté? Le sort pouvait avoir raison contre lui. Ce qui n'est jamais sûr dans le jugement de l'homme, c'est la prévoyance. Les événements l'ont prouvé plus d'une fois contre les plus augustes, les plus courageux et les plus sages.

II

« La révolution de Juillet aurait pu être empêchée par les conseils des plus humbles. Elle aurait pu être prévue par tout le monde. Elle fut, dans ce fatal silence des lois suspendues ou violées, la force populaire sauvant le droit. « Je vous ai dit quelquefois, écrivait le cardinal de Retz,

[1] Notice sur la vie et les travaux de M. le comte Merlin, dans le Ier volume des *Notices historiques*, p. 310.

« que les hommes ne se sentent pas dans ces sortes de fieb-
« vres d'Estat, qui tiennent de la frenesie[1]. » La révolution de 1830, tout au contraire, prouva la saine vigueur de l'esprit public. Elle sut se contenir et se borner. Quinze ans auparavant, une antique race, bien française, noblement inspirée par les idées du siècle, avait, après de terribles désastres, rendu la liberté à la France. Quand ce don royal, la Charte de 1814, fut compromis par une provocation sans issue, la France sauva le bienfait en se séparant du bienfaiteur.

« M. Duchâtel avait trop de bon sens pour triompher d'une victoire qui coûtait si cher au principe monarchique. Mais il n'avait aucun engagement avec le passé; il se joignit aux hommes éminents qui, plus que rassurés sur les destins de la liberté, étaient accourus autour de la royauté nouvelle pour la défendre. Les avidités subalternes, qu'éveillent ces crises redoutables, abandonnent volontiers les grands postes à ceux qui ont la patriotique hardiesse d'en accepter la responsabilité et le péril. Le cri public désignait en partie les nouveaux ministres. On a beau médire de l'ambition politique; à de certains moments elle s'appelle le courage. Dans des temps plus calmes elle donne aux facultés de l'esprit humain leur plus haut et leur plus généreux emploi.

« Parmi ces défenseurs du nouveau règne, M. Duchâtel était un des plus jeunes et des plus attendus. Les grandes portes de l'activité politique lui étaient partout ouvertes. Très-estimé du baron Louis, il prit part, sous cet habile chef, et sans attributions définies, à la direction supérieure des finances, comme conseiller intime et assidu. Il y rencontra, associé à la même confiance et à son premier dé-

[1] *Mémoires du cardinal de Retz* (1652), dans la Collection Michaud et Poujoulat, p. 377.

but dans les affaires publiques, ce vif et puissant esprit dont le patriotique bon sens est encore, après quarante ans, une des forces de la France libérale d'aujourd'hui. Tous deux, M. Thiers et M. Duchâtel, avaient été nommés conseillers d'État, à la suite d'un rapport adressé au roi par le duc de Broglie. Envoyé en qualité de commissaire du gouvernement dans la Chambre élective, où son âge ne lui permettait pas d'entrer encore à un autre titre, M. Duchâtel y prit souvent la parole comme interprète de ces saines idées d'économie publique qui faisaient partie du programme de l'illustre Casimir Périer. Élu en 1833 par le collége électoral de Jonzac, quand son père fut élevé à la pairie, il ne tarda pas à prendre rang comme député, puis, un an plus tard, comme ministre du commerce, après la première dislocation du cabinet du 11 octobre. C'était en avril 1834. M. Duchâtel arrivait au pouvoir, presque à l'instar de ces jeunes politiques de la libre Angleterre qu'on a vus parfois passer, presque sans transition, de la condition d'étudiant à celle de législateur, et de l'université d'Oxford dans les conseils de la royauté. Non que le noviciat du jeune ministre n'eût été aussi laborieux qu'il avait été rapide. Comme député, il avait eu à faire d'importants rapports, notamment sur le budget des recettes de 1834. Il avait pris part à de nombreuses et souvent vives discussions sur les douanes, les céréales, l'instruction primaire, l'emploi des fonds de l'amortissement, l'achèvement des monuments publics. Sa vaste instruction l'avait rendu propre à parler sur tout. Toutes les commissions de la Chambre le recherchaient. La tribune l'avait souvent réclamé. Il y touchait enfin ; il l'aimait, n'en abusait pas. On l'avait entendu, dans des circonstances difficiles, exprimer des opinions très-nettes. Il s'était avancé et même compromis. Il avait eu ce qu'en langage militaire on appelle des actions d'éclat, soit quand il montrait, dans l'ora-

geuse discussion qui précéda le procès du journal *la Tribune*, le point délicat et décisif de la question, soit quand il abordait par le côté pratique, et avec une netteté hardie, le débat du traité américain dont le rejet motiva la retraite du grand et loyal ministre qui l'avait éloquemment défendu. S'attaquer à un journal démagogique, puis se trouver en face du chef ardent de la droite légitimiste, armé de ses redoutables dossiers, vraies machines de guerre que son éloquence enflammait, c'était aller au feu. Après avoir ainsi combattu comme simple soldat, il pouvait passer général. Sa promotion était attendue ; elle fut applaudie de tous, même de ses adversaires.

« Ici, messieurs, j'hésiterais peut-être devant la tâche qui me reste à remplir, si mon but était de parcourir, au gré d'une chronologie rigoureuse, l'ensemble des actes politiques auxquels le comte Duchâtel a attaché soit son nom, soit son concours. Mais je ne fais pas un résumé historique ; je cherche à reproduire quelques traits d'une physionomie qui m'était bien connue, et à la peindre autant que je le puis par les souvenirs personnels qui me sont restés. Pour donner une idée de l'action politique qu'a exercée le comte Duchâtel, il faudrait raconter tout un règne ; il faudrait marquer pas à pas, pour ainsi dire, la trace qu'il a laissée dans cette grande histoire ; non que je ne l'aie suivi, des yeux du moins, dans toutes les phases désormais si agitées et si brillantes de sa carrière publique ; on n'était jamais loin de lui, même quand il montait ; son regard savait découvrir un ami dans la foule, sa bouche glisser une confidence dans une oreille discrète ; son bon sens appréciait un conseil désintéressé et lui donnait tout son prix.

« Le comte Duchâtel a pris part, presque sans interruption, à toutes les grandes affaires du pays, pendant le cours du dernier règne ; peu d'hommes politiques y ont été engagés

plus longtemps et de plus près. Il a été, dans ces affaires, souvent acteur et toujours actif. Quatre fois ministre et ministre politique, quel que fût le poste où le besoin de l'État l'appelait ; ministre-orateur aux finances aussi bien qu'au commerce et à l'intérieur, il a eu le pouvoir en main, à différentes reprises, pendant onze ans. Chose remarquable ! quand le pouvoir le quitte, la Chambre le reprend ; elle lui donne, en le nommant deux fois vice-président, une de ces marques de confiance qui semblent le réserver pour l'avenir. Jeune comme il l'était, M. Duchâtel ne ressentait pourtant aucun découragement de ces intermittences d'activité politique qui sont une des conditions du gouvernement libre. Quitter noblement le pouvoir, c'est se montrer digne d'y rentrer. Il ne lui sacrifia jamais ses convictions ni ses affinités véritables. Il ne l'accepta jamais que pour le succès des idées qu'il croyait justes, et où l'intérêt public l'attirait et l'engageait. C'est ainsi que, dans une circonstance mémorable de sa vie, en face d'une insurrection menaçante (le 12 mai 1839), il consentit à faire partie d'un ministère de transaction où il était en quelque sorte placé comme médiateur entre les deux centres. M. Dufaure et M. Passy y étaient entrés, ainsi que M. Villemain ; M. Guizot n'en était pas. Un moment séparés, l'alliance des deux amis ne fut pas rompue. Celui qui restait hors des affaires promettait son loyal appui à celui qui en affrontait les difficultés. « Ils savaient, l'un comme « l'autre, ce que la fidélité politique commande à des hom- « mes de cœur ; ils étaient, l'un comme l'autre, bien résolus « à la pratiquer[1]... »

« Oui, la Bruyère a raison : le caractère des Français demande du sérieux dans le souverain. Le sérieux pour les

[1] J'extrais ces dernières lignes d'une correspondance inédite de M. Guizot.

ministres d'un gouvernement vraiment responsable, c'est d'être fidèles à leurs convictions et à leurs alliances. Ni sujétion énervante, ni lâche dépendance, ni concours irréfléchi, mais la forte union des idées, des sentiments et des espérances, c'est la fidélité des hommes d'État. Le mot est commun, la chose est rare. Dans les rapprochements que commande l'intérêt public, la sûreté du caractère, c'est l'honneur même. M. Dufaure me disait, le jour des obsèques de M. Duchâtel, « qu'il n'avait connu personne « qui fût plus sûr que lui dans les relations politiques. » Est-il besoin de rien ajouter à un tel témoignage et à un tel éloge?

« La vie publique a de rudes épreuves. Une des plus amères qu'ait eu à subir M. Duchâtel, ce fut cette grande et orageuse prise d'armes parlementaire contre le ministère du comte Molé, à laquelle l'histoire a donné un nom qui lui restera. Comment éluder, dans une telle vie, un tel souvenir? Est-ce que la coalition de 1839 était un fait nouveau dans l'histoire du gouvernement représentatif? Il était arrivé quelquefois, en France et hors de France, que les partis se trouvant en face d'un souverain, affolé de personnalité et affectant une suprématie inconstitutionnelle, leur union temporaire n'avait été qu'un effort commun pour le ramener dans la droite voie. En Angleterre notamment, ils ne s'y étaient jamais ni épargnés par excès de scrupule, ni sérieusement compromis. On sait l'histoire de la coalition qu'excita contre le ministère de Robert Walpole (en 1735) l'infatigable inimitié de L. Bolingbroke[1]. En France, qui aurait pu compter les nuances dont se composait la fameuse majorité des 221? En fait, dans la circonstance à laquelle le courant de cette étude nous re-

[1] Voir, dans *l'Angleterre au dix-huitième siècle*, par M. Charles de Rémusat, le curieux récit de cette campagne parlementaire, p. 399 et suiv. du t. Ier.

porte, l'union des partis armés en guerre n'avait pas sa raison d'être, parce que la Constitution du pays n'était nullement menacée, que le souverain était loyal et libéral, et que le ministère suffisait à sa tâche, à ses devoirs et à ses périls. La coalition de 1839, inspirée par d'injustes alarmes, entraîna les plus sages. Ils l'ont reconnu, quelques-uns avec une admirable éloquence dans l'expression d'un noble regret. Pour moi, j'avais simplement à cœur de témoigner ici à quel point la plus vive amitié, quand elle a pour objet de tels hommes, laisse de liberté au jugement.

« La solidarité dans les convictions n'est pas une cause d'immobilité dans la conduite. On n'est un vrai ministre, même sous la loi d'une responsabilité commune, que par l'indépendance des idées. M. Duchâtel avait sur toute question les siennes. L'initiative en lui était prompte, lucide, nullement chimérique. Il savait la valeur des théories ; il sentait bien que la politique du nouveau règne avait besoin d'être largement fondée sur des principes ; il ne s'y épargnait pas dans l'occasion, mais il ne songeait pas à disputer la prééminence, en une pareille œuvre, à ceux qui l'avaient conquise par le génie même de l'éloquence. Le rare bonheur de M. Duchâtel fut de rester l'égal de ces hommes supérieurs, avec un mérite différent et une aptitude diverse. Il était leur égal, parce que son génie inventeur et libéral dans le domaine de l'économie politique, sa clairvoyance rapide, son discernement pratique, avaient marqué sa place au premier rang. Il était, à proprement dire, un ministre d'affaires ; il avait ce grand rôle que le commerce, l'agriculture, les finances, l'administration intérieure, réservent à un vrai politique devant un vrai parlement. L'ancien régime a compté de grands ministres dont les noms brillent dans notre histoire, les uns à l'égal, les autres bien au-dessus même de ceux de nos rois. Génie

à part, les causes qui les firent puissants, la force qu'ils empruntaient au pouvoir absolu, la faveur personnelle du souverain, l'insuffisance des contrôles, la faiblesse des freins modérateurs et, à quelques moments aussi, la honteuse facilité de la servitude publique, toutes ces conditions de la puissance des ministres d'autrefois sont justement le contraire de celles qui régissent aujourd'hui les peuples libres. L'habileté moderne, quand elle est d'accord avec l'opinion, remplace avec avantage ces génies dominateurs qui la réduisaient au silence et à l'inaction. Comme ministre d'affaires, et précisément parce qu'il était un véritable politique, M. Duchâtel était supérieurement habile. C'est par là qu'il a pu être le collègue et l'égal de ces hommes illustres, sans leur ressembler, et tenir tête à des adversaires redoutables, sans leur céder.

« On m'a raconté que le roi Louis-Philippe avait dit un jour de M. Duchâtel, qu'il aimait beaucoup : « C'est un « homme d'un admirable conseil pour ce qu'il ne faut pas « faire. » Le roi était trop juste pour n'avoir pas, en d'autres temps, complété l'éloge ; il avait pu voir à l'œuvre l'initiative de son jeune ministre ; la sienne peut-être, attardée par ce qu'il appelait si justement sa longue expérience, n'allait pas toujours du même pas. Le difficile pour M. Duchâtel, en face d'un pays qui a plus vite fait une révolution qu'une réforme, et pour lequel la prohibition en matière commerciale semblait une des formes du patriotisme, le difficile était de s'attaquer à des traditions d'économie publique sur lesquelles plusieurs tremblements du sol français avaient passé sans les ébranler. Un des meilleurs ministres du premier Empire, esprit sage et inventif, novateur avec prudence et patience, aussi insensible à l'engouement qu'étranger à la routine, un de ces éminents devanciers, j'allais dire un de ces ancêtres de M. Duchâtel, le comte Mollien, écrivait en 1845, à propos de ce fameux

traité de 1786 entre la France et l'Angleterre, resté près d'un demi-siècle impuissant :

« Ce qui n'aurait pas dû être moins observé et mérite bien qu'on y pense, c'est que nos tarifs de douanes, dans lesquels le comte de Vergennes, ministre peu novateur, voulait opérer lentement et successivement des modifications, parce qu'il jugeait mieux et de plus haut les besoins du commerce que beaucoup de nos commerçants, — sont encore parvenus à traverser presque intacts, pendant plus d'un demi-siècle, les six ou sept révolutions qui ont suivi celle de 1789, si contraires entre elles, et qui ne se sont guère accordées que par le privilége d'inviolabilité que toutes ont conféré à ces mêmes tarifs[1]. »

« Le traité de 1786 fut emporté par la révolution ; les gênes prohibitives, les protections énervantes, les fausses notions, survécurent ; et lorsqu'en 1834 M. Duchâtel accepta le portefeuille du commerce, il dut le trouver lourd, car le système protectionniste y était resté. On sait avec quelle résolution et aussi quel ménagement pour des intérêts de premier ordre, le jeune ministre aborda l'œuvre de cette grande enquête commerciale qui, à ciel ouvert et sous l'œil du pays, inaugura le vaste travail de réforme économique, non interrompu depuis cette époque. Ce sage et vif esprit prenait ainsi possession de l'avenir, n'ayant pour le passé qu'un respect historique, sans aveugle idolâtrie : « Il faut, disait-il, voir le passé tel que l'histoire le « montre, et non tel que l'imagination se plaît à le con- « struire, lorsque, fatiguée de la vue des souffrances dont « le genre humain n'est jamais exempt, elle cherche à se « reposer dans des souvenirs qu'elle invente, et à placer

[1] *Mémoires d'un ministre du trésor public*, 1780-1815, t, Ier, p. 207. Paris, 1845. — Non publiés. — Voir aussi, dans les *Portraits historiques* de M. Pierre Clément, ce qu'il dit du traité de 1786, p. 458 et suiv

« dans les temps anciens le bonheur qu'elle ne rencontre « pas sous ses regards[1]. »

« L'enquête commerciale ne remua pas le pays de fond en comble; elle eut d'heureux fruits, des résultats palpables. Elle supprima un certain nombre de prohibitions absolues. Elle donna, à l'introduction des droits protecteurs dans les échanges plus ou moins affranchis, le caractère d'un progrès. En 1834, c'était beaucoup; les intérêts ne vont pas si vite que les idées. Celles-ci les font plutôt reculer quand elles se montrent trop pressées. Tout le monde connaît le mot du baron Louis après la révolution de 1830 : « Faites-moi de bonne politique, je vous ferai de bonnes finances. » Si le mot était juste, la politique fut bonne; car la prospérité financière est à coup sûr un des titres d'honneur de ce gouvernement qui laissait, au moment de sa chute, une belle armée bien pourvue, les arsenaux pleins, les rentes au-dessus du pair, et plus d'ordre dans les comptes du trésor, hélas ! que dans les esprits.

« Ce serait ici le moment de rappeler que, comme ministre des finances, dans le premier cabinet présidé par le comte Molé (6 septembre 1836), M. Duchâtel présenta l'important projet de loi dont le but était de créer le budget extraordinaire des travaux publics; la pensée était grande, le but respectable, les moyens difficiles. Quand vint la discussion (en mars 1837), sa ferme, judicieuse et lucide parole, habile ménagère des intérêts, mais très-capable de les enhardir, assura le triomphe d'une mesure qui fondait, sur l'excédant sagement préparé du revenu public, le budget des travailleurs. Quelques années plus tard, devenu ministre de l'intérieur, le comte Duchâtel trouva, dans le projet de loi sur le grand réseau des chemins de

[1] *Considérations d'économie politique sur la bienfaisance, ou de la Charité*, etc., etc., par M. T. Duchâtel, ministre du commerce; 2e édit., 1836, p. 351.

fer, une nouvelle occasion de montrer la largeur de ses vues en même temps que la netteté de son esprit. On sait quel fut l'éclat de cette discussion, qui occupa quinze séances de la chambre des députés, et où les principaux orateurs de l'assemblée se firent entendre, comme dans les plus mémorables rencontres de la politique ; où l'on vit aux prises les partisans de la ligne unique et ceux du réseau étendu à toute la France et simultanément entrepris ; où un grand poëte s'écriait : « Si vous séparez Arles de Mar-« seille, si vous violentez le Rhône, la mer, la nature en « faveur d'Avignon, ne vous y trompez pas ; au lieu « d'Arles, il vous faudra inscriré sur la carte : ruine et « débris ! » où, de son côté, le plus spirituel des adversaires du projet en question disait à la chambre : « Les « partisans du réseau ressemblent aux habitants d'une « ville qui aurait plusieurs ponts à construire, — Paris, « par exemple ; qu'auriez-vous dit si ses habitants, au lieu « de faire d'abord un seul pont, avaient commencé par « faire une arche de tous les ponts de la Seine?... »

« L'incisif orateur avait donné de bonnes raisons pour la ligne unique ; s'il y en avait de meilleures pour le grand réseau, ce fut M. Duchâtel qui les donna. Il n'était pas facile d'être plus piquant, plus fécond en ressources, mieux informé et plus avisé que son adversaire, ni alors ni aujourd'hui. Mais on pouvait, à un moment donné, entrer mieux que lui dans le sentiment d'une majorité. Ce fut le succès du ministre de l'intérieur en 1842. N'oublions pas, quand nous rappelons ce que le gouvernement de Juillet dut à l'initiative bien inspirée de M. Duchâtel, la décision qu'il avait montrée, d'accord, cette fois, avec M. Arago, lorsqu'il s'était agi de l'application de l'électricité au service public. Avoir été le premier dans la présentation d'un projet de loi qui établissait la première grande ligne de télégraphie électrique, de Paris à Lille, l'honneur est grand pour

la mémoire du ministre qui le proposa, et aussi pour celle du savant illustre qui l'appuya de toute sa légitime autorité dans la science.

« Ces heureux effets de l'action politique et oratoire du comte Duchâtel m'amènent à dire un mot du genre d'élocution qu'il apportait à la tribune. Il n'avait pas la grande éloquence. Je ne dis pas qu'il s'en défendait. On ne se défend pas de parler avec entraînement et passion, quand on a ce démon dans l'âme. L'éloquence est une impérieuse maîtresse des cœurs qu'elle anime. M. Duchâtel avait, dans le calme de sa raison, le don de convaincre. Il était fortement persuasif, se servant de la parole, comme Fénelon le conseille, pour habiller modestement sa pensée.

« Tout le monde connaît le beau et vivant portrait du comte Duchâtel par M. Flandrin. On dirait que c'est surtout l'orateur qu'a voulu représenter le grand peintre, tant cette pose simple et grave, naturelle et digne qu'il lui a donnée, était bien celle de l'homme d'État cherchant, avec une si parfaite mesure, à faire prévaloir ses idées devant les chambres. Sa voix était ferme et claire, son geste sobre, son action tranquille ; un système d'interruptions calculées aurait pu le troubler ; il ne s'y exposait guère ; malgré la franchise de ses opinions, une sorte d'atmosphère bienveillante l'entourait, même du côté où siégeaient ses adversaires. Pour tout dire, si l'éloquence est le bon sens, doué d'une facilité toujours prête pour les bonnes causes et inspirée par une conviction sincère, M. Duchâtel a eu ce mérite, celui de la forte lumière plutôt que du grand éclat.

« Je n'ai pu signaler que quelques-uns des principaux actes de M. Duchâtel ; mais il serait injuste de ne pas rappeler à quel ensemble d'idées et d'efforts solidaires ils se rattachaient ; quel souffle les animait ; de quelles délibérations ils sortaient, celles du conseil du roi, du conseil d'État, des deux chambres, celles de la presse quotidienne, popu-

laire atelier de ce grand travailleur, si mobile et si puissant, qu'on appelle l'opinion. La loi de 1832, constitutive de notre belle armée des dix-huit ans, et que tant de patriotes invoquent même aujourd'hui, la loi de l'instruction primaire, la loi des grands travaux d'intérêt public, celle du grand réseau des chemins de fer; — Messieurs, un régime qui n'eût attaché son nom qu'à ces grands votes des Assemblées libres, préparés par un si libre examen, mériterait encore de compter parmi les plus vraiment créateurs, les mieux inspirés et les plus dignes de mémoire. On dit, je le sais, que volontiers novateur dans l'ordre économique, et encore avec plus de prudence que d'entrain, — dans l'ordre politique ce gouvernement résistait. M. Duchâtel, si facilement séduit par tout progrès qui s'annonçait comme devant profiter aux classes laborieuses, si fidèle sur ce point à ce premier écrit de sa jeunesse qui le désigna plus tard aux suffrages de l'Académie des sciences morales, M. Duchâtel résistait volontiers à toute réforme qui lui semblait hâter outre mesure la marche en avant des institutions libérales. Je me rappelle un mot que me disait alors un bon esprit, très-alerte, quoiqu'il comptât, lui aussi, parmi les soutiens du juste-milieu : « Quand la liberté a une telle avance sur l'autorité, les vrais hardis sont ceux qui résistent. » Avait-il raison? Le pays a-t-il fait une révolution, qui fut un moment tout près d'être sociale, pour ajouter quelques centaines de noms à ses listes électorales? Le gouvernement, coupable d'avoir ajourné ces trop faciles réformes, après en avoir accompli de si importantes, et qui périssait dans l'asile inviolé par lui de la Constitution et de la loi, était-il condamné par la raison publique ou frappé par une force aveugle, fatalité ou hasard? Il est douloureux, quand on arrive au terme de la carrière publique de M. le comte Duchâtel, d'avoir à poser une pareille question ; il n'est pas difficile d'y répondre.

III

« M. Duchâtel subit avec tristesse ce démenti donné par l'injuste fortune à ses principes et à ses espérances. Pour le malheur de sa cause et de son pays, il n'avait aucune résignation. Son propre malheur le laissait plus calme. Il supporta sans se plaindre ces deux cruelles épreuves : l'exil et l'inaction. L'exil cessa bientôt. L'inaction (j'entends la cessation de toute activité politique) dura jusqu'à la fin de ses jours. Il en souffrit beaucoup. Il ne s'en plaignit jamais. Sa vie avait été très-pleine ; elle restait incomplète. M. Guizot l'a dit ; il le savait bien. Cela s'appelait, dans cette langue si précise du dix-septième siècle, « ne pas remplir tout son génie. » Mais les vrais politiques engagent leur âme dans leurs opinions ; où elle était, elle reste. L'amère expérience ni la souffrance morale n'avaient, dans l'esprit d'un tel homme, rien changé aux aspirations de sa jeunesse, confirmées par les convictions de son âge mûr. Il aimait, il voulait la liberté dans l'ordre légal, non-seulement comme le droit imprescriptible du genre humain, mais comme une force d'impulsion indispensable à la marche des sociétés modernes ; et même après que cette force, faisant un jour explosion, l'avait subitement brisé, il l'aimait encore.

« Je rends compte ici des impressions que les sincères entretiens du comte Duchâtel, après son retour en France, laissaient à tous ses amis. Il n'avait ni isolé son âme, ni borné sa curiosité naturelle, ni muré sa vie. Il lisait sans cesse, il causait beaucoup. Il avait cette faculté que loue Cicéron, il apprenait vite et n'oubliait rien[1]. Son cabinet de

[1] *De Oratore*, III, 23.

« Res quidem se mea sententia sic habet, — ut, nisi quod quisque cito potuerit, nunquam omnino possit perdiscere... »

travail était acccessible toute la matinée à ses amis. Le soir ses salons s'ouvraient, avec une hospitalité magnifique, à deux sociétés longtemps rivales, que rapprochait un intelligent accueil. Une femme distinguée, sa digne femme, qui s'était montrée courageuse aux jours du malheur, prêtait à ces réunions brillantes et à cet utile accord l'attrait de sa bonne grâce infinie. De nobles productions de l'art musical, exécutées avec ensemble et talent, de rares chefs-d'œuvre de la peinture ancienne et moderne, exposés aux regards des invités dans une galerie que le goût avait formée et qui survivra à son fondateur; toutes ces jouissances exquises faisaient de l'hôtel du comte Duchâtel, — entouré comme il l'était de sa belle famille, récemment accrue par l'heureux mariage de sa fille, — le rendez-vous de tous ceux qui, dans le maître de cette grande maison, aimaient à retrouver l'esprit libéral et conciliant, la haute et saine raison dont l'emploi supérieur, dans le gouvernement des hommes, avait illustré son nom.

« M. Duchâtel n'était le Mécène de personne. Il ne protégeait pas les arts. Il les aimait. Le goût des arts allié à la richesse, quelle source de nobles plaisirs ! Il aimait les arts avec ce généreux égoïsme qu'on eût appelé une passion, s'il n'eût été si clairvoyant. Lui, qui avait écrit sur la charité, il savait bien, devant un beau tableau, par où elle commence. « Trouver de beaux tableaux, les poursuivre, a dit une voix chère à l'Institut, s'en rendre maître, les contempler, voilà une série de drames intimes et d'émotions qui ne peuvent être dévoilés, mais que ceux-là comprendront qui ont la passion du beau[1]. » M. Duchâtel avait passé par toutes ces épreuves de la possession. Après avoir joui de ses trésors en solitaire, une autre jouissance pour lui, presque aussi personnelle, était de les montrer au

[1] Discours de M. Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, devant le cercueil du comte Duchâtel, le 9 novembre 1867.

monde ; et, pour ne citer que la plus célèbre de ses acquisitions, c'est ainsi que toute la société de Paris avait pu, avant toute autre exposition, admirer ce chef-d'œuvre du vieil Ingres, cette blanche et suave image de la grâce virginale, revêtue comme d'un double voile par le sévère prestige de l'art et l'aimable dignité de l'innocence.

« Quand M. Duchâtel avait été élu par l'Académie des beaux-arts, en 1846, il n'était encore que ministre. Il était loin d'avoir acquis le renom que son goût, déjà révélé, pour la grande peinture devait lui assurer plus tard. Le temps manquait à ces doux loisirs de l'amateur que le sort devait lui rendre un jour avec usure. Comme ministre, l'Académie voulut honorer en lui, dans le domaine des arts, l'action de cette initiative, toujours éveillée, dont nous avons vu les effets dans la politique. Ces titres de l'homme d'État à la distinction flatteuse qui l'avait fait depuis vingt ans votre confrère ont été récemment appréciés par un très-bon juge. Fonder les institutions d'où sortent les belles œuvres par les bons exemples et où se continuent les saines traditions, c'est la mission du pouvoir dans tous les temps. M. Duchâtel y contribua par tous les moyens que les Chambres législatives, qui d'ordinaire ne les prodiguent pas, mettaient à la disposition du ministre. L'hôtel de Cluny fut ouvert au public, et la curieuse collection créée par un savant amateur devint un des domaines de l'archéologie et de l'art français. Daguerre fut encouragé et récompensé au nom de l'État. Le tombeau de l'Empereur, gardé par ses vieux soldats, fut décoré par la main des maîtres. La statue de Molière s'éleva au centre de ce Paris d'autrefois, à quelques pas de son théâtre. Mais c'est surtout en fondant le Comité des monuments historiques que M. Duchâtel avait touché le cœur des vrais artistes. Cette belle institution, si elle ne préservait pas tant de constructions de tout genre auxquelles un avenir

si peu attendu réservait une fin si prochaine, avait sauvé du moins ce patrimoine public de l'architecture française. Elle avait survécu à la chute du trône; elle assurait à M. Duchâtel la reconnaissance de tous les amis de l'art sérieux que tant d'acquisitions intelligentes, tant d'exquises recherches, tant d'heureuses découvertes groupaient, dans les derniers temps, autour de son nom.

« C'est dans le culte de ces nobles jouissances de l'esprit sous toutes leurs formes les plus diverses, que s'écoulait cette grande existence ; l'âge avançait ; on peut dire que la vieillesse n'arrivait pas. Le mal soudain qui vint atteindre cette santé jusque-là florissante ne laissa pas entrevoir dès l'abord les ravages qu'il y devait causer. L'esprit était resté intact dans sa lucidité et dans sa force ; il le fut toujours. Un an s'écoula dans une alternative inquiète entre la crainte et l'espérance; puis tout à coup, à la veille d'un voyage qui promettait un ciel plus doux à cette organisation affaiblie, le public apprit avec une douloureuse surprise que le comte Duchâtel avait cessé de vivre.

« Nous ne reviendrons pas sur des souvenirs qui n'ont pu s'effacer de vos esprits. Vous les voyez encore, messieurs, ces deux hommes illustres qui avaient voulu suivre les premiers le deuil de M. Duchâtel, l'un son plus grand, son plus fidèle ami politique, l'autre qui avait été autrefois son plus puissant contradicteur, réunis tous deux dans une affliction commune. Elle retentit encore, cette imposante voix qui saluait par un dernier adieu, devant un cercueil, « l'âme qui venait de quitter la terre, toute remplie des grandes vérités et des grandes nécessités morales et sociales de la religion chrétienne[1]. » Quelques jours plus tard, sur ce sol même où il aimait à revenir et à se reposer, sur un des riants coteaux de cette Saintonge d'où le regard

[1] Discours de M. Guizot devant le cercueil du comte Duchâtel, le 9 novembre 1867.

découvre la Gironde, brillant à l'horizon lointain comme la mer où elle se confond ; à quelques pas de ce château de famille où s'était écoulée son heureuse enfance, où madame Duchâtel et la duchesse de la Tremoïlle, sa bien-aimée fille, étaient venues l'attendre, où ces autres affections de sa vie, son fils, son gendre, son frère, avaient suivi son cercueil, — le comte Duchâtel recevait les derniers honneurs, non plus comme un grand de la terre ou comme un favori de la fortune; c'est au-devant de leur ami, pour l'accueillir et lui faire cortége une dernière fois, qu'étaient accourues ces populations des campagnes qui se pressaient autour de sa dépouille mortelle. C'est le suffrage universel, bien inspiré, qui rendait à une vie noblement utile ce témoignage d'affection, de gratitude et de respect désintéressé.

« M. Duchâtel avait mérité ces simples et touchants hommages. Il était mort après vingt ans d'inaction ; il n'avait pas été plus méconnu qu'oublié. Sans avoir jamais ni brigué ni redouté la popularité, partout où on le connaissait bien, il l'avait eue. Les paysans et les artisans honoraient en lui ce fidèle serviteur du pays, que les plus grands politiques avaient associé à leur action, que les plus humbles esprits recherchaient par une sorte d'instinct de son importance dans le gouvernement de leurs intérêts. Il avait été un homme utile avec des sentiments élevés, une intelligence pratique après une éducation philosophique et libérale. Libéral, il l'était aussi par le cœur, c'est-à-dire comme il faut l'être pour le rester toujours. Dirai-je qu'il avait un certain mérite à se vouer ainsi au triomphe des idées modernes d'égalité et de progrès, quand le sort avait si bien servi son propre intérêt et lui rendait si facile la jouissance égoïste et désœuvrée d'une grande position ? Ce serait lui rendre une justice dont il n'aurait pas voulu. Il allait naturellement, sans peine, au bien, au travail, à

l'action, au dévouement, à la lutte intelligente pour toutes les généreuses conquêtes de cette civilisation qu'à vingt ans, nous l'avons vu, il jugeait si imparfaite. Il avait suivi sa vocation, la connaissant bien, sachant ce qu'elle lui demanderait d'efforts, de labeurs, de sacrifices de tout genre, et il y avait réussi sans en triompher; ni vaniteux, ni inconstant, ni défiant. Lui, qui eût été, dans un autre temps, un patricien tranquille et respecté, il avait voulu être, au dix-neuvième siècle, par le seul effet de son mérite personnel, un citoyen utile à tous, ne se croyant pas quitte envers son pays pour s'être donné la peine de naître dans quelque château historique. Chez une nation comme la nôtre, où la politique est ce qu'il y a de plus facile pour la dispute et de plus difficile pour l'action, on dirait qu'elle n'est bien souvent que l'accessoire de la naissance, de la fortune ou du savoir. M. Duchâtel en avait fait, dès l'aube de sa jeunesse et de sa raison, le principal objet de sa vie. Il y était arrivé par la vertu d'une vocation naturelle et d'un choix libre, et il avait donné cet exemple d'une laborieuse et patriotique activité aux heureux du monde qui ont le tort, trop souvent, de la dédaigner ou de s'en défier. Si j'osais résumer en quelques mots seulement une carrière si pleine, une vie si longtemps active, une nature si richement douée, — tels sont les traits qui en garderaient le mieux en moi le souvenir : une grande probité de cœur et d'esprit, servie par des facultés éminentes, et s'étant mise elle-même, librement et vaillamment, au service de l'intérêt public.

« Une telle mémoire ne périra pas. D'imposants témoignages l'ont déjà consacrée. D'autres viendront, les uns attendus, les autres promis. Si le nom de M. Duchâtel avait dû périr, il vivrait par eux. Quant à moi, messieurs, dois-je m'excuser de n'avoir invoqué, pour louer un confrère si regretté, que le souvenir d'une vieille amitié?...

Il arrive parfois qu'après ces funérailles qui ont rassemblé autour d'un cercueil une immense assistance, quand les grandes voix ont parlé, quand la foule s'est lentement écoulée, — un ami reste seul; il attend que le bruit s'éloigne, il s'approche; il médite un moment, le cœur ému, sur cette tombe qui vient de se fermer à jamais. Je suis cet ami. En daignant m'écouter, messieurs, vous avez donné à ce simple hommage le prix qui s'attache, je n'ose dire à votre illustre suffrage, mais à votre bienveillante attention. »

TROISIÈME PARTIE

Le Monde, le Théâtre et le Roman

I

LA SOCIÉTÉ ET LA COMÉDIE[1]

— 6 DÉCEMBRE 1865 —

A toutes les époques, les gens que la comédie a écorchés ont crié. C'est le droit de ceux qu'on écorche, même justement.

Il ne faudrait pourtant pas que des plaintes si légitimes nous fissent perdre de vue les priviléges du genre, sa poétique et ses conditions. On dit beaucoup en ce moment que la comédie de M. Sardou n'est qu'un tissu d'exagérations et qu'elle calomnie le temps présent. Passe pour ceux qu'elle atteint. Aux Benoîton mâles et femelles, à ceux que la nouvelle comédie livre aux moqueries du public, je n'ai rien à dire ; s'ils se reconnaissent, c'est qu'ils se rendent justice. C'est à ceux qui mettent à leur compte le péché des autres et qui prennent fait et cause pour leurs ridi-

[1] A propos de la pièce, récemment représentée, de M. Victorien Sardou, *la Famille Benoîton*. (Chez Michel Lévy.)

cules, c'est à ces Benoîton de bonne volonté que je voudrais parler un moment, comme on cause pendant un entr'acte. Je ne prétends pas traiter la question dramatique, qui a été jugée, par quelques-uns, avec supériorité. S'il reste quelque chose à dire, c'est peut-être sur une question de métaphysique sociale où la comédie de M. Sardou nous attire, sans l'avoir elle-même abordée. M. Sardou aime à glisser sur les surfaces et à effleurer de son aile insouciante des problèmes redoutables. Sa nouvelle comédie, pas plus que les précédentes, ne touche au cœur de la société; elle la chatouille et l'agace. Elle est, s'il me permet de le dire, une comédie de passage, et c'est aussi une question de passage que je veux discuter, si je le puis.

Une comédie de passage? Connaissez-vous beaucoup de comédies qui aient survécu, à moins que le style ne les ait fait vivre, aux mœurs qu'elles ont voulu peindre? *Tartufe* est éternel, soit! et *l'Avare* tient au fond le plus immuable de la nature humaine. Mais déjà *le Misanthrope* accuse un état de société qui ne se conçoit plus aujourd'hui; cette insociabilité mondaine n'est plus de notre temps; si on déteste le genre humain, on ne s'y mêle pas. *Turcaret*, de même, a sa date; *Figaro* a la sienne. Otez le style, ces héros de comédies si célèbres ne sont plus que des personnages historiques. L'un vous dit ce qu'était, au moment des suprêmes détresses de Louis XIV, un traitant gorgé de l'or des provinces, et « en rendant quelque chose au roi, » disait Voltaire; l'autre personnifie l'esprit goguenard et frondeur de ce tiers État, encore sujet et bientôt maître, aux approches de la grande Révolution.

Dans dix ans d'ici, que sera devenue la pièce de M. Sardou? Si elle n'a pas vécu par le mérite supérieur de la forme, et il est permis d'en douter un peu, *la Famille Benoîton* aura pour nos descendants tout juste la valeur de ces gravures de modes qu'on aime à consulter parfois

comme le témoignage des manies et des ridicules d'un autre temps. M. Sardou s'attaque, il est vrai, à la passion de l'or et à ce qu'il appelle « le désir furieux du bien-être. » C'est là tout autre chose qu'un ridicule. C'est un gros péché. Mais l'étude la plus élémentaire de l'histoire de la comédie suffit à démontrer que la poursuite passionnée des richesses n'est pas un vice particulier à l'époque où nous sommes, encore bien que les comiques du jour en parlent trop souvent comme s'ils l'avaient inventé. Ce vice-là est vieux comme le monde. On retrouve, à toutes les époques de la civilisation la plus raffinée, des bourgeois cupides, des riches sans entrailles, de nobles agioteurs, des adorateurs du veau d'or sous tous les masques, des poursuivants de la fortune à tous les étages. On les retrouve partout, dans les républiques comme dans les monarchies, autour des trônes étincelants d'or comme dans les échoppes enfumées. *La Question d'argent*, dont un de nos comiques les plus populaires a fait le titre d'une de ses pièces, est la seule question qui remonte vraiment au déluge, puisqu'il est croyable que Dieu voulut châtier alors, dans le genre humain, surtout le péché d'avarice. Et puis, n'est-ce pas Adam lui-même qui a fait le premier acte de convoitise en mangeant la pomme? Il est vrai qu'il l'a payé cher.

Nous payons, après lui, par nos misères morales, la rançon éternellement impayable du genre humain; la comédie n'y nuit pas; les docteurs de la foi ne lui rendent pas assez justice. Ils ont l'air d'ignorer qu'elle est bien souvent leur auxiliaire contre le péché originel et leur alliée contre Satan. M. Sardou ne vise ni si haut ni si loin. Sa comédie s'attaque aux ridicules qui passent, bien plus qu'aux vices qui sont éternels. Mais parce que ses personnages ressemblent, sous quelques rapports, à des mannequins qu'on aurait habillés avec des costumes à la mode, il n'en faut pas conclure que sa pièce n'ait aucune importance sociale, si

éphémère qu'elle soit. Question de costumes, question de mœurs; j'entends par les mœurs ce qu'on en disait autrefois : « un ensemble d'habitudes naturelles ou acquises, » qui nous portent au bien ou au mal, suivant les influences du moment. Caton l'Ancien s'attaquait aux mœurs des dames romaines, qui répondaient par une émeute à ses tentatives de réformer leur toilette. M. Dupin croyait bien aussi ne pas contrarier seulement le commerce des couturières de Paris, quand il relevait, dans la dernière de ses mercuriales, les folies somptuaires d'aujourd'hui. Il faisait acte de moraliste, même en foulant au pied des chiffons. On sait l'empire de la mode. La mode est un tyran. Marie-Thérèse écrit sans cesse à sa fille, dans cette curieuse Correspondance dont nous avons récemment parlé, « qu'il est ridicule qu'étant reine de France elle se croie obligée d'être aussi reine de la mode ; » Marie-Antoinette répond qu'elle est son esclave, ce qui peut-être ne valait pas mieux ; mais si elle était esclave de la mode, qui donnait le ton à cette société, emportée par sa frivolité même sur une pente irrésistible? Le même spectacle se présente aujourd'hui à nos yeux. D'où souffle donc cette brise folle qui entraîne tant de jeunes têtes, et même de si respectables, dans cette carrière sans limites de l'extravagance continue? On a peine à le dire; le souffle nous vient des plus basses régions de la société française, et il ne gagne les hauteurs que par un stupide accord entre l'initiative impudente et la trop facile imitation. Étrange façon d'entendre l'égalité ! Celle qui est dans la loi, les mœurs la repoussent autant que possible, encore qu'elle soit le principe de la plus salutaire émulation; les mœurs en cherchent une autre, la pire de toutes, celle qui s'établit de haut en bas, entre des prétentions, des travers et des ridicules qui travaillent de concert à se ressembler. C'est là ce que la comédie de M. Sardou a voulu atteindre ; et quand on songe

au milieu social dans lequel de tels rapprochements sont possibles, quand on essaye de l'analyser et de le définir, si superficiel qu'il paraisse, on est affligé du spectacle qu'on a sous les yeux.

Ne disons pas trop de mal du temps présent ; ne calomnions pas notre pays ; on ne méprise tant sa nation que quand on s'estime beaucoup trop soi-même. Mais n'est-il pas vrai qu'à prendre les choses dans leur apparence, ce qui caractérise le moment présent, c'est une légèreté d'allures et d'action, de langage et de principes qui gagne du terrain chaque jour? N'est-il pas vrai que tout autour de soi on entend professer des maximes, on voit pratiquer des actes qu'on pourrait qualifier durement, si le tapage des sottes prétentions n'en dépassait de beaucoup l'immoralité? On a beau faire, un certain nombre de signes distinguera, dans l'histoire, ce quart d'heure où nous vivons, de toutes les autres époques de ce grand siècle qui débute par les héroïques labeurs de nos soldats et se continue, trente ans durant, dans l'orageux apprentissage d'une sérieuse liberté. Ces signes ne sont peut-être qu'apparents ; mais pourquoi cette importance hyperbolique donnée à ce qui brille, ce goût de la parade et de l'oripeau, cette vanité bruyante et cet égoïsme affiché ; la richesse, comme le mulet de la fable, « faisant sonner sa sonnette, » et la médiocrité singeant la richesse ; le goût des succès faciles, l'enthousiasme pour des jockeys triomphants, la victoire d'une jument favorite plus applaudie que celle d'un maréchal ; une habitude de sociabilité sans gêne substituée à la politesse traditionnelle des salons français ; une négligence exotique remplaçant l'élégance nationale ; un semblant d'insouciance couvrant la fureur du jeu ; la soudaineté des fortunes, leur base mobile, leur emploi aventureux ; par-dessus tout cette faiblesse du sens moral dans toute question qui touche à l'honneur public, avec une

infatuation chaque jour croissante de l'orgueil individuel et du sensualisme bien ganté? A tous ces signes, disons-nous, on pourrait croire qu'une société est perdue si la légèreté même, dont pour la plupart ils sont le symptôme, n'était une garantie contre leur durée. Dans la pièce de M. Sardou, une des filles de Benoîton, après s'être laissé enlever en calèche par le commis de son père et avoir couru lestement tout le pays d'alentour, —rentrée au logis, s'excuse en disant : « *Il faut que vous sachiez bien que si j'ai été coupable, ce n'est que de légèreté...* » Ne ressemblons-nous pas, plus ou moins, à cette ingénue de la comédie nouvelle? Nous couvrons de nos bonnes intentions tous les chemins de l'enfer, à condition de faire notre paradis en ce monde, en attendant l'autre.

Le moyen âge avait un mot très-drôle et au demeurant très-poli pour qualifier les femmes légères, quand cette légèreté, tournée en désordres scandaleux, les faisait tomber sous la main du grand-prévôt, alors très-sévère à leur endroit, car on les pendait à la douzaine. Le moyen âge les appelait des « filles de petit gouvernement[1]. » Cela voulait dire qu'elles se gouvernaient très-mal. Aujourd'hui les femmes légères ont fait de grands progrès dans cet art difficile. Elles ont des positions, elles vivent de leurs rentes (ou de celles des autres), ce qui ne les empêche pas de tomber parfois sous la main du juge : on n'est pas parfait. S'il faut en croire l'historien comique des Benoîton des deux sexes, « le petit gouvernement » a passé dans les familles, et c'est là qu'il fait ravage. L'impuissance de Benoîton le père se trahit surtout par le luxe extravagant de ses filles. On nous dit à cela : « Où est le mal? quelques

[1] *Registre criminel du Châtelet de Paris* (1389-1392). 2 vol.; Paris, Techener, Potier et Aubry, 1861; publié par la Société des bibliophiles français, *passim*.

centimètres d'étoffe en plus sur les hanches, en moins au corsage, est-ce la fin du monde ? Au contraire, quand les filles font tant de frais, c'est qu'elles veulent plaire, et la toilette est aujourd'hui l'appât des maris. Ne nous plaignons jamais que la mariée soit trop parée ni trop belle... » J'ai entendu faire bien souvent, avec un accent sérieux, un raisonnement de cette force. Il est dans le ton du jour. Pour lutter d'élégance avec la femme ou avec la maîtresse de leur père, les filles sont obligées à d'incroyables efforts d'imagination devant leur miroir, et le luxe des plus honnêtes arrive ainsi peu à peu, par d'insensibles degrés, jusqu'à l'insolence.

Je me sers de ce dernier mot à dessein. C'est presque toujours le cri du peuple quand le luxe s'étale impudemment devant sa misère, j'entends une misère relative. « Luxe insolent ! » dit-il, et la foule regarde passer les changeantes fortunes du grand monde, à moitié curieuse, à moitié jalouse. Cela, me dit-on, n'est pas nouveau. Je le sais, et voici même ce qu'écrivait, il y a plus d'un siècle, un moraliste, historiographe de cour, que son caractère non moins que sa charge disposait à l'indulgence. « Dans les déclamations contre la finance, disait-il, ce n'est ni la générosité ni la justice qui réclament, quoiqu'elles en eussent souvent le droit et l'occasion ; c'est l'envie qui poursuit le faste. Voilà ce qui devrait inspirer aux gens riches et qui n'étaient pas nés pour l'être (les Benoîton), une modestie raisonnée. Ils ne sentent pas assez combien ceux qui pourroient avoir mérité leur fortune, ont encore besoin d'art pour se la faire pardonner... Les malheureux sont déjà assez humiliés par l'éclat seul de la prospérité : faut-il les outrager par l'ostentation qu'on en fait ? *Il est pour le moins imprudent de fortifier un préjugé, peut-être trop légitime, contre les fortunes immenses et rapides.* Les eaux qui croissent subitement sont toujours un peu bour-

beuses[1]... » C'est donc là ce qui s'écrivait en 1751, moins de quarante ans avant une révolution qui devait faire table rase du sol français, et dans un ouvrage dont le roi Louis XV acceptait la dédicace. On pensait donc, même alors, que « l'insolence » du luxe était un péril public. Mais demandez donc au père de mademoiselle Camille Benoîton de faire des réflexions de ce genre ! Harpagon pour son propre compte, pour ses filles il est un père Goriot. Il n'a pas vu que le luxe, introduit dans son ménage sous les formes les plus provocantes, y avait fait entrer par la même porte le mépris de son autorité, de son âge et de ses conseils. Les anciens disaient : « Respectez les enfants ! » Le respect pour les pères, cela allait sans dire. On ne sait plus aujourd'hui comment un certain tour donné à la toilette d'une femme, les toquets sur l'oreille, les chignons hyperboliques, les jupes retroussées, les bottines brillantes, les amazones flottantes, les cravaches dans des mains nerveuses ; comment toutes ces petites libertés et ces recherches innocentes, dans une existence féminine, arrivent à composer une indépendance tout entière, si le père ou le mari n'y mettent bon ordre, et de bonne heure. *Neque audit currus habenas !* C'est la moralité de la pièce de M. Sardou. Benoîton, quand il ne dort pas dans sa biblothèque, passe sa vie à la poursuite de sa famille. La mère est toujours sortie. Rien ne dit qu'elle soit malhonnête ; elle n'est peut-être que sotte, comme ses filles. Grande marque d'infirmité d'esprit dans les femmes, ne pouvoir rester chez soi. Maison sans femme, corps sans âme. Jeanne et Camille ne pèchent que par l'éducation et par l'esprit. Leur brodequin léger côtoie les précipices sans y glisser ; eurs yeux éblouis ne voient dans le vice vénal que les magnificences dont il s'enveloppe ; leurs bouches frivoles

[1] Duclos, chap. X, *des Considérations sur les mœurs.*

répètent, sans le comprendre, son impudent jargon. Mal élevées, elles restent honnêtes. C'est dans ce milieu difficile et sur cette langue de terre au bord du fossé que M. Sardou les a placées avec un art infini, montrant l'abîme et s'arrêtant, même avec Marthe, sans y tomber. Marthe est injustement soupçonnée ; elle a le cœur d'une mère, la fidélité d'une épouse sous des apparences légères. Elle est riche, et elle vit d'emprunts. La frivolité dessèche insensiblement son âme, et l'ennui la livrera au vice, si elle n'y prend garde. Cette nuance intermédiaire entre l'ignoble vénalité et la richesse sagement employée, il fallait la saisir. M. Sardou l'a très-bien marquée ; il en a fait une leçon parlante et un drame, à quelques invraisemblances près, saisissant. Oui, cela est bien pris dans nos mœurs actuelles. Un peu plus ou un peu moins de dépense, la morale ne s'en préoccupe pas outre mesure, si l'argent « ce bon serviteur et ce mauvais maître, » ne finit par tout brouiller ; mais la société s'en afflige, en vue des troubles qui résultent pour elle, et trop souvent pour l'État, du « petit gouvernement » des ménages.

J'étais à l'orchestre du Vaudeville il y a peu de jours, et j'avais auprès de moi un homme âgé, à la mine respectable, au maintien modeste, qui pourtant témoignait une impatience visible à chaque trait de mœurs un peu vif qui éclatait dans la comédie de M. Sardou. Quand vint le troisième entr'acte, après les paroles de Clotilde : « *Allons, cela va bien ! une fille compromise, une autre enlevée, le père aux abois, la maman sortie ! voilà la famille Benoîton !* » mon voisin, se tournant vers moi fort poliment, mais à la vieille mode française, comme on faisait autrefois, avant l'introduction du *cant* britannique :

— Monsieur, me dit-il, vous me paraissez juger tout cela avec une grande indulgence.

— C'est vrai, monsieur, lui répondis-je ; la pièce m'amuse, je crois qu'elle frappe juste, et je n'en demande pas davantage....

— Ah ! ces mœurs sont révoltantes !

— J'aimerais mieux que le monde en eût de moins ridicules.

— Elles n'existent que dans le cerveau de l'auteur.

— Vous ne sortez donc jamais de chez vous, monsieur, puisque vous ne les avez pas vues un peu partout, ces mœurs de la comédie ? Vous les retrouverez dans les salons, dans les promenades, à la ville, à la campagne, et aussi loin qu'elles peuvent s'étendre avec nos voyageurs à l'étranger. Et, tenez, les voilà qui s'étalent sous nos yeux, ici même, dans cette loge d'avant-scène. Il y a là une élégante qui pourrait bien dire aussi : « Nous ne voulons pas qu'on nous joue ! »

— Qu'on joue les coquettes ; mais moi, monsieur, j'ai fait ma fortune avec honneur. Il est cruel de se voir mettre tout vif sur la scène pour quelques millions qu'on a de plus que ses voisins...

— Qui vous dit que M. Sardou ait voulu vous mettre sur la scène ?

— Tous les négociants honnêtes sont solidaires.

— Tant vaut l'homme, tant vaut le commerce. Si tous les marchands sont solidaires devant la comédie, tous les médecins le sont ; s'en est-elle assez moquée ? Tous les juges : lisez *les Plaideurs ;* tous les chevaliers d'industrie aux gages de leurs maîtresses : lisez Dancourt ; tous les financiers : prenez le Sage. Avec vos susceptibilités, la comédie devient impossible. Après la solidarité professionnelle, celle des métiers, des coteries et des castes, il y aurait celle du genre humain en général, ce qui équivaudrait à l'inviolabilité des individus devant la satire et la

comédie..... (Mon homme ne comprenait plus, et l'entr'acte finissait.)

— Vous avez des enfants? lui dis-je.

— Ne m'en parlez pas, ils me font tourner la tête. J'ai mon petit qui n'a pas douze ans....

— Ah ! celui-là, lui dis-je en riant, j'ai dû le rencontrer aujourd'hui au jardin des Tuileries, près du marronnier du 20 mars.

— D'où le connaissez-vous?

— Il est blond pâle, un charmant enfant.

— Et très-volontaire, dit mon voisin.

— Cela est si vrai, qu'il va tous les dimanches, et malgré vous, jouer à la Bourse des timbres-poste avec les enfants du voisinage.

— Hélas ! monsieur ; c'est plus fort que lui.

— Mais pourquoi n'allez-vous pas le chercher à cette foire ridicule, et ne le ramenez-vous pas au logis par les oreilles ?

— Sa mère me ferait une scène, et ses sœurs, si je voulais faire de l'autorité à la maison, tripleraient l'envergure de leurs crinolines...

A ce moment, notre dialogue fut forcément interrompu par la reprise de la comédie, de tout point plus amusante. Malgré tout, j'avais trouvé mon Benoîton ; j'étais content. Il ne s'était pas trop reconnu, tout en se plaignant d'avoir été mis sur la scène en sa qualité d'enrichi. Qui donc se reconnaît dans sa propre image, pour peu qu'elle soit ridicule ? Il est plus commode d'y voir le prochain.

M. Sardou n'était pas chargé de requérir contre la société française en général. La comédie n'est pas habituée, comme la métaphysique, à la généralité et à l'abstraction. Elle prend ses modèles où elle veut ; le monde se décompose sous sa main et se démonte pièce par pièce pour ainsi dire, aujourd'hui l'une, demain l'autre. Elle finit ainsi par

tout embrasser dans l'immense série de ses peintures, et qui voudrait écrire l'histoire d'une société devrait l'étudier avant tout dans la comédie. C'est un livre à faire. Si une société se sentait traduite en personne, pour ainsi dire, et tout entière au tribunal de la comédie, elle sifflerait le juge, surtout s'il avait raison. Si elle le supporte, c'est que le juge est prudent, qu'il ne s'attaque qu'à des minorités ou à des fractions, et pas toujours aux plus vaillantes. Mais regardez à l'histoire des lettres; vous y trouverez presque toujours, à côté de la comédie, une démonstration de la vérité de ses peintures. La Bruyère et Molière se commentent presque à chaque page l'un par l'autre. Saint-Simon est le précurseur de le Sage. *L'Homme à bonnes fortunes* relève de l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Almaviva est de la cour de Louis XV, et Figaro a été vu dans ses antichambres. Il en est ainsi de la comédie de nos jours. Elle emprunte largement à la littérature courante, et elle n'est pas moins généreuse, quand il faut prêter. Les écrivains de France sont trop féconds pour être volontiers copistes; mais entre eux les gens d'esprit ne comptent pas. Qui a jamais compté avec Balzac? On lui a tout pris, et il lui reste encore quelque chose. Les intarissables chroniqueurs de la presse, grande et petite, sèment à tout venant les perles de leur écrin. Un poëte comique serait bien dégoûté s'il n'en ramassait par occasion quelques-unes, sauf à rendre celles qui peuvent servir plus d'une fois.

Quand la comédie et les journaux font ainsi leur devoir (je montrerai plus tard que le roman, tant calomnié, fait aussi quelquefois le sien), quel serait le devoir de l'État? l'État fera-t-il des lois contre le luxe? De telles mesures aboutiraient au ridicule et à l'impuissance; elles donneraient beau jeu à la comédie! Non, l'État n'a pas de lois à faire. Il doit des exemples. Mais si, perdant toute prudence (je parle en thèse générale), il prodiguait

les finances publiques avec l'irréflexion d'un mineur émancipé, s'il se montrait ainsi le grand meneur du luxe dans une société dominée partout ailleurs par la dureté des contraintes légales, — ce n'est pas à nous à dire quelles seraient les conséquences d'un pareil entraînement par rapport aux mœurs d'un pays. L'histoire le dit; elle précède partout les questions morales, leur prêtant sa lumière; nous y renvoyons nos lecteurs.

Un mot pour finir, quoiqu'on ne puisse jamais dire le dernier mot de ces questions délicates. Mais si nos lecteurs avaient conclu de ce qui précède qu'il n'y a plus, à notre sens, qu'à jeter le linceul sur une société morte de ses ridicules et de ses travers, nous répéterions ici que nous ne sommes ni plus sévère, ni plus sombre que M. Sardou lui-même. C'est à la mobile surface de nos mœurs actuelles que nous avons regardé comme lui, non à leur fond durable et résistant. Ce qu'on voit remuer à fleur d'eau, c'est l'écume dorée qu'agitent les brises folles. Le fond résiste. La grande société française, j'entends la nation à tous ses degrés, telle que la Révolution de 89 l'a voulu faire, avec la diversité des aptitudes et des fortunes dans une égalité de droits, — cette société laborieuse et libérale, à laquelle un des plus grands noms de l'ancienne France, M. Albert de Broglie, rendait dans un discours public, il y a peu de jours, une si éclatante justice, — cette société est saine. Il est vrai qu'elle a plus de lumières que de vertus. Elle travaille, elle parle, elle pense, elle discute, elle écrit; si elle n'est pas aussi libre qu'elle le voudrait, ce n'est pas sa faute; mais quand le vicomte de Champrosé, dans la pièce de M. Sardou, montrant du doigt les jeunes Benoîton, deux idiots, s'écrie : « *Voilà l'avenir !* » il se trompe, l'avenir n'est pas là. Il ne tenait qu'à M. Sardou de le montrer rayonnant, sur quelque jeune figure, du noble amour de la patrie, du fier espoir de la liberté ! Il n'aurait eu que

l'embarras du choix. M. Sardou a manqué à une des premières règles de l'action dramatique, les contre-poids. Il a pris, comme contraste aux parvenus, Champrosé, gentilhomme déteint, libertin ruiné et coureur de dots, en sorte que quand Benoîton dit ce mot horrible : *Si tu savais à quel point je méprise mes semblables !* on serait tenté, en regardant tout autour de lui, et sans excepter le gentilhomme, de le prendre au mot. Mais non ! les « semblables » de M. Benoîton sont perdus dans la masse des honnêtes parvenus de l'intelligence et du travail. Les Formichel sont aux négociants estimables ce que les Diafoirus étaient aux médecins sérieux du temps de Molière. Mimi-Taptape, avec son toupet rouge, son corsage d'or et ses basquines armoriées, ne représente pas plus la distinction de nos femmes, que Fanfan Benoîton, ivre d'absinthe, l'innocence et la gentillesse de nos enfants. Il aurait fallu effacer, dans la pièce de M. Sardou, cette triste et navrante caricature. Madame de Staël disait, en parlant des conditions de la force comique (*vis comica*) dans les représentations dramatiques : « On aurait tort de pousser cette force jusqu'à braver la pitié. L'art même en souffrirait, sans parler de la délicatesse; car *la plus légère impression d'amertume* suffit pour ternir ce qu'il y a de poétique dans l'abandon de la gaieté... » Il n'est pas besoin d'être un grand écrivain pour porter un tel jugement sur l'invention de M. Sardou. Sur un trône ou dans une échoppe, toutes les mères en diront autant.

II

UN PLAIDOYER DEVANT L'ÉCHAFAUD

— 24 JUILLET 1866 —

Voici un nouveau roman de M. Alexandre Dumas fils[1], qui n'est pas un roman, nous disent les uns. C'est un Mémoire sur procès, rédigé par un accusé. C'est une thèse soutenue par l'auteur, disent les autres, thèse qui touche à tout, à la législation civile, à la morale, à l'antique fatalité, au péché originel, au vice héréditaire, à toutes les questions délicates et insolubles. Le livre n'est pas ce qu'il veut être, et s'il amuse, ce n'est pas sa faute, l'auteur n'ayant imaginé son roman que pour y encadrer, avec plus ou moins de relief, sa dissertation. Les uns le louent d'un tel procédé, les autres y voient la confusion des genres et la décadence de l'art.

Je serais volontiers de ce dernier avis, si M. Dumas fils n'était si habile. Je ne sais rien de plus contraire au véritable but de l'art que la démonstration trop affichée, dans des récits dont le principal mérite doit être de nous émouvoir. Si le moraliste ne se cache pas derrière le conteur, il usurpe toute la place. Le roman devient un traité. L'amplification est de sa nature envahissante; où elle prend pied, elle prend tout. Défiez-vous en donc, si respectable

[1] *Affaire Clémenceau; Mémoire de l'accusé*, par M. Alexandre Dumas fils. — Un vol. in-8, chez Michel Lévy, Paris.

qu'en soit l'intention. Dans un roman bien fait, la vraie morale n'a pas cette allure de professeur ni ce ton de prêcheuse. Elle sort du livre naturellement et librement. Elle est fille du récit, s'y accommode et s'y associe par toute sorte de liens délicats et charmants, presque invisibles et pourtant sensibles, qui, sans jamais gêner l'action, la surcharger et l'alourdir, aident à sa marche, en marquent la direction et le but. Tel est le caractère de la composition dans les bons romans. Tant vaut l'esprit, tant vaut l'invention. Les idées personnelles, les opinions et les théories plus ou moins originales de l'auteur n'y servent pas, au contraire. Que le théâtre soit l'école des mœurs, tout le monde le désire; mais qu'il n'en affecte pas la prétention pédantesque; que le roman soit l'écho de l'expérience et l'apprentissage (trop souvent dangereux) de la vie humaine, c'est son droit, pourvu que le lecteur n'ait pas l'air d'être à l'école d'un mortel quelconque, si ingénieux qu'il soit.

J'ai dit que M. Dumas fils avait habilement évité cet écueil de la morale tournée en dissertation et de l'auteur substitué à ses héros. Voici comment : il a mis son principal personnage dans une prison, à quelques pas de la cour d'assises où il doit bientôt paraître. Ce prisonnier a tué sa femme, et naturellement le juge lui demandera quelques explications sur cet incident de sa vie. Il se prépare solitairement à y répondre. Il écrit un mémoire qui servira à son avocat. Vous savez le mot de la Fontaine : Que faire en un gîte?... Que faire en prison, si on n'y fait pas tantôt son examen de conscience, c'est-à-dire un peu de morale, tantôt le procès de la société, de ses institutions, de ses codes, comme le sculpteur Clémenceau n'y manque pas, et pour cause? Rien n'était donc mieux choisi que le cadre imaginé par M. Dumas pour développer ses idées personnelles sur toute sorte de sujets, sans en avoir l'air, et à supposer que ce soient là ses idées, ce que vrai-

ment j'ignore. Et puis, en discutant ces théories plus ou moins pratiques, j'aime mieux, comme le Chrysale des *Femmes savantes*, avoir affaire à M. Clémenceau qu'à M. Dumas, quand il m'arrivera de les trouver fausses.

I

Je veux dire un seul mot d'abord de l'aventure de Clémenceau, celle qui sert de cadre à ses théories. Une aventure est ce qu'elle veut ou ce qu'elle peut, vraisemblable ou impossible, excessive ou naturelle ; c'est affaire d'invention, d'observation et de talent. M. Dumas fils a beaucoup de tout cela. Aussi on aime à le suivre, parfois jusqu'à perdre haleine, mais on marche. Il tient de son père, dont il n'a pas la facilité rayonnante, une franche audace de conception. Il a une main ferme, qu'il vous plonge, sans grand émoi, au fond du cœur, et une plume qui ne pèche jamais par excès de pruderie. Ne lui demandez pas la sensibilité des vrais peintres du cœur humain ; il vous bouscule plus qu'il ne vous touche. Ne cherchez pas s'il a la finesse d'Hamilton ou de Bussy-Rabutin pour dire l'impossible et sauver par la délicatesse du trait le péril de la description. Il est de l'école de Brantôme et de Tallemant; et, par exemple, si vous voulez savoir au vrai comment tombent tous les voiles, dans l'atelier d'un statuaire étudiant un modèle, demandez-le à M. Dumas. M. Courbet n'en sait pas plus que lui et ne fait pas mieux en ne ménageant rien. Malgré tout, il y a souvent bien de la force dans cette évocation à tout risque, de la réalité à outrance.

Vous rappelez-vous l'effet des beaux drames de MM. Dumas, le père et le fils? Le père, je parle de sa seconde manière, après *Antony*, vous menait doucement au but,

avec toute sorte d'enchantements et de surprises, d'esprit facile et jaillissant ; le fils faisait marcher avec lui le spectateur un peu contraint d'abord, puis entraîné sans trop de plaisir, mais avec la secrète jouissance d'une curiosité de plus en plus dominée et satisfaite. Le père vous charmait, le fils ne vous lâchait pas. Le nouveau roman de M. Dumas fils a les qualités et les défauts de ses drames. Clémenceau a bien sa place parmi les héros de son répertoire dramatique. Il a du sang de Charles Sternay[1] dans les veines. Il est bien le frère de tous ces déclassés de la littérature courante, ces fils ambitieux de l'hyperbole, ces Titans de la vie privée, qui ne vivent qu'en vue de l'escalade, comme si le monde n'était pas assez grand pour les contenir, et comme s'il n'y avait d'autre solution aux difficultés de la condition humaine que la mort qu'ils se donnent ou qu'ils reçoivent. Ah ! ne leur résistez pas, ils assassinent ! ne les trahissez pas, ils assassinent ! Ils savent tuer, mais ils savent mourir. *Non vivere tanti est !* Que Dieu ne leur envoie pas une de ces déceptions dont la vie est semée, fût-ce celle du joueur désappointé ou de l'amoureux éconduit.

Aux maux désespérés il faut de l'émétique,

dit le Valère de Regnard, et il ne se tue pas ; au contraire, il vit pour jouer encore. Les héros du roman moderne, quand ils ont perdu la partie, finissent plus tragiquement.

Comment finira le héros de M. Dumas fils? Personne ne le sait ; c'est le secret du jury devant lequel il va comparaître; et ce secret, dont chacun donne en ce moment le mot à sa manière, cet intérêt suspendu au fil d'une vie fragile qui peut être brisé demain, ce prisonnier qui se confesse à son avocat et qui ne peut recevoir l'absolution que du juge, ce raisonneur peu laconique qui semble pren-

[1] Le séducteur de Clara Vignot dans *le Fils naturel.*

dre plaisir à aiguiser, par de froids sophismes, le tranchant de la hache entre les mains du bourreau, ce n'est pas là, il faut l'avouer, une situation sans intérêt, même si elle ne peut se dénouer, hélas! qu'en cour d'assises. Quant à moi, la cour d'assises me gâte à peu près tout dans un roman. Nous sommes trop éprouvés par les récits de ce genre dans la vie ordinaire, pour les retrouver avec plaisir dans les œuvres de l'imagination. Les romans judiciaires, comme on les appelle, ont un grand défaut : ils font trop bon marché de l'invention ; ils sont trop peu comptables d'un art sérieux ; ils s'adressent aux faciles complaisances d'une curiosité banale, et ils trouvent, quoi qu'ils fassent, une trop redoutable concurrence dans la *Gazette des tribunaux*. Je reconnais qu'il serait absurde de bannir le vice de nos théâtres, parce que la police correctionnelle l'atteint quelquefois, et de fermer la scène à l'homicide passionné, parce que la passion conduit au bagne autant de malheureux que le vil calcul ou la convoitise sordide. Entre ces héros hors la loi, *outlaw*, comme disent énergiquement les Anglais, la justice a souvent de la peine à distinguer ceux qui sont des scélérats d'aventure et ceux qui le sont de nature, les malheureux et les pervers, les passionnés et les endurcis. L'art est obligé, lui, de faire la distinction, sous peine de manquer à sa destinée, qui est de nous intéresser véritablement à ses créations en mêlant une dose d'idéal aux plus inexorables imitations du réel. Je parle des esprits distingués. Est-ce pour eux que vous écrivez, oui ou non? Est-ce pour causer des spasmes aux lecteurs vulgaires, ou pour remonter jusqu'à la source d'où jaillit l'émotion dans les âmes d'élite? Est-ce pour vous joindre au cortége des conteurs illustres, le Sage, l'abbé Prévost, Richardson, Chateaubriand, George Sand, Jules Sandeau, Octave Feuillet, ou pour prendre rang à la suite des sténographes de cour d'assises?

II

Pierre Clémenceau est le fils naturel d'une pauvre fille qui a été séduite, non dépravée, et qui est devenue une mère honnête, laborieuse et dévouée. Pierre n'a pas de famille, il a sa mère. Son enfance s'écoule dans une maison d'éducation dont les frais sont payés par les épargnes de la pauvre ouvrière. Il en sort pour entrer dans l'atelier d'un brave homme, sculpteur de son métier, artiste à la main de plomb, au cœur d'or, riche par sa femme, sensé, modeste et généreux. L'élève a bientôt, par le talent, dépassé son maître. Il devient célèbre. L'argent lui arrive avec la vogue; l'amour lui vient aussi, en dépit d'une certaine austérité naturelle, ou peut-être à cause d'elle. Clémenceau est jeune et beau, sauvage comme Hippolyte, avec les secrètes ardeurs de la Phèdre antique. Une aventurière, quelque comtesse de pacotille, de ces femmes qui vous disent: « Si j'avais besoin d'argent, je m'adresserais à vous, *je vous le promets* » (et on tremble), la comtesse Dobronowska lui emprunte cent louis, et quelque temps après, pour régler son compte, lui envoie sa fille. Clémenceau l'épouse. Il l'aimait. On n'est pas obligé d'aimer sa femme froidement; malheur à qui ne l'épouse que parce que l'impérieuse déesse a parlé !

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée !

Pierre Clémenceau est une des victimes de cette fatalité, victime volontaire, car où la volonté n'est plus, l'aliénation commence, et il n'est pas fou.

Il signe donc, en parfaite connaissance de cause, ce contrat de honte et de malheur. Sa lune de miel est une

longue débauche dont il aurait bien dû nous épargner le récit. Son talent devient le serviteur pour tout faire de cette impudique, qui lui dit : « Je serai ton modèle, » et qui veut être exposée en marbre, dans la splendide nudité de ses formes incomparables, à toutes les devantures des marchands de curiosités de Paris. Ainsi lancée, la Société Clémenceau et compagnie ne s'arrête plus. Le sculpteur fait une statue que les curieux se disputent. Sa femme vient de sortir du bain, toute ruisselante, comme la Vénus Anadyomène, et, la tête portée en avant, les reins cambrés, elle boit lentement, à petites gorgées, dans une jatte de lait. Cette statue est *la Buveuse*. Elle devient célèbre, la femme encore plus. Enceinte de son mari, elle s'indigne de ce premier échec dont est menacée sa beauté. Mère, elle éloigne son enfant; puis, un matin, la trahison de l'épouse éclate, et la liste des amants de madame, une liste à défier celle de don Juan, tombe entre les mains de l'époux. Éclat, confusion, tapage, duel, séparation, la femme disparue, le mari fugitif, l'enfant jeté à des mains étrangères. M. Dumas n'a plus à inventer ces choses-là. Il ne faut pas lui refuser le mérite de les avoir racontées avec une vigueur saisissante. Clémenceau se retire à Rome. Rome, « cette Niobé des nations, » comme l'appelle lord Byron, est bien capable de consoler un mari malheureux. Clémenceau essaye de reprendre l'exercice de son art. Son chagrin le rend impuissant; mais il apprend un jour que sa femme va visiter l'Italie. « Connaissez, dit-il à son avocat dans le mémoire que nous résumons ici, connaissez toute la bassesse du cœur humain? » Il court au-devant de l'épouse adultère: il la cherche sur toutes les routes, la demande à tous les échos; aucun ne répète ce nom déshonoré. Clémenceau retourne à Paris, où il la retrouvera peut-être. Là, il apprend que celle qui a encore le droit de porter son nom habite un palais, vit en princesse, mène une exis-

tence royale, et pour cause. Sur cent maris trompés, il en est un nombre infini qui seraient retournés à Rome à toute vapeur, afin de n'être pas témoins involontaires des désordres de leur femme; d'autres qui, comme Clémenceau, après avoir satisfait par les armes à leur honneur outragé, auraient souffert avec dignité, patience et silence cette irrévocable humiliation. Clémenceau agit autrement : il se met à « désirer » follement cette femme qui est moins à lui désormais que si elle ne lui eût jamais appartenu. Il faut qu'il meure de ce désir ou qu'il vive de cette infamie. Dans ce conflit absurde, sa raison s'égare. Il court à l'hôtel du prince Attikof, où vit sa femme dans la pourpre et l'or. *La Buveuse* se dresse dans le vestibule sur un piédestal de marbre. Iza (c'est son nom, le seul qu'elle conserve) le reçoit sans défiance, l'attire dans sa chambre, et le lit du prince bailleur de fonds devient le trône du mari vengé. Honteuse vengeance, même si elle eût été la dernière! La femme s'endort ; le mari va chercher un couteau dans la pièce voisine : « M'aimes-tu? lui dit-il à voix basse. — Oui! » murmure-t-elle. Et il l'égorge avec ce couteau (à papier) qui joue là un rôle si terrible et si burlesque. « La blessure, écrit l'assassin, n'avait laissé couler que quelques gouttes de sang qu'on eût prises pour des grenats tombés du couteau avec lequel j'avais frappé... »

Étrange préoccupation du pittoresque dans un pareil moment! Ceci me rappelle que Stendhal, ayant vu tuer d'un coup de couteau, à Civita Vecchia, une jeune ouvrière qui avait, dit-il, la jambe fort bien faite, ce qui le frappa le plus dans cet incident, ce fut *la belle couleur du sang* sur de beaux bas bien fins. « Et ensuite, mon Dieu, ajoute-t-il, comme c'est vite fait! » Pierre Clémenceau a dû faire la même réflexion.

Eh bien, soit! vous avez jugé, condamné et exécuté la femme. A nous de juger l'homme!

III

Nous voudrions bien en effet n'avoir point affaire ici à M. Dumas : nous aimons beaucoup son talent, qui est franc, scrupuleux, obstiné à bien faire, nullement enclin aux molles complaisances de l'orgueil, très-peu sensible aux profits matériels de la célébrité. Nous l'aimons et nous l'estimons. Nous ne voulons avoir aucune querelle avec un tel homme. Pierre Clémenceau nous est plus commode. Il nous le livre, nous le prenons.

C'est bien M. Dumas qui a créé Clémenceau, cela est vrai; mais les docteurs de l'art nouveau vous diront qu'il n'est pas responsable de sa création. Elle est ce qu'elle est. Une fois lancée, cela ne le regarde plus. L'*Affaire Clémenceau* est une de ces œuvres impersonnelles, comme on dit en style d'école, où, à force de peindre le réel, l'auteur disparaît. Aucun compte à lui demander. Ce qu'il a vu, il l'a montré. Ce qu'il a cru vraisemblable, il l'a raconté. Une fois sortie de son cerveau, son œuvre est indépendante de lui; elle vit de sa vie propre, elle a sa morale, sa logique. Bonne ou mauvaise, vertueuse ou perverse, elle obéit à une loi de sa nature. La mission du peintre est de la peindre, non de la corriger. Il n'est pas chargé de la mettre sur les rangs pour le prix Montyon, mais de lui assigner sa vraie place, de marquer sa vraie ressemblance dans l'innombrable variété des types qui composent l'humanité. *Hæ tibi erunt artes!* C'est l'art moderne, il faut en prendre son parti. Le peintre met le moins qu'il peut du sien dans sa peinture ; il copie plus qu'il n'imite. *Madame Bovary* est une photographie supérieure, mais fidèle. *Fanny* a le même mérite dans un genre plus risqué. Iza Clémenceau existe ;

M. Dumas vous la montrera quand vous voudrez, et il ne s'est pas cru le droit de la faire autrement qu'elle n'est. Le mari est d'une conception moins commune ; mais l'auteur du *Demi-Monde* n'invente guère que ce qu'il observe ; l'imagination, chez lui, est plutôt ce que j'appellerai un instrument de précision qu'une folle quelconque qui met le désordre au logis. Clémenceau n'est pas facile à comprendre dans la confusion de ses appétits sensuels et de son dogmatisme raisonneur, dans ses révoltes contre la société et ses complaisances pour lui-même; quoi qu'il en soit, c'est un type, tout aussi bien que Jacques Vignot, *le Fils naturel*, ou que le comte Fernand de la Rivonnière, *le Père prodigue*. Nous avons tous été saisis par ces dramatiques conceptions sans les aimer. Si vous aviez demandé à M. Dumas où il avait trouvé le modèle de ces créations hyperboliques, il vous aurait répondu : Est-ce que j'en sais quelque chose ? Je les ai trouvées un peu partout, et nulle part. Le monde les adopte; elles réussissent, donc elles vivent. Revenons à Clémenceau, et à lui seul.

Étrange contradiction du cœur humain! Lucrèce (dans Tite Live) n'est pas plus calme, quand elle a saisi le poignard qui va venger sur elle la récente souillure du lit conjugal, que ne l'est Clémenceau, tout à l'heure si agité par toutes les furies du désir, quand il a tué sa femme sur cette couche vénale où il a passé la nuit. Le crime accompli lui a rendu la raison. « J'ai été sauvé par l'assassinat, » dit-il. Une fois en prison, il se reprend à sourire à la nature, au travail, à l'amitié, à la vie, à Dieu, si souvent blasphémé par lui. Il respire, il est guéri... C'est l'effet de l'assassinat et de la prison. Il ne faut pas disputer des goûts.

C'est la prison aussi qui lui inspire l'idée d'écrire ses Mémoires, d'exposer ses théories sociales, d'interroger la législation et de la réformer. La tirade n'y manque pas. On

sait que c'est un des péchés mignons de M. Dumas. Mais cette fois la tirade a l'intérêt d'un plaidoyer devant l'échafaud. Il faut lui laisser le champ libre. A la vérité, cet échafaud nous gêne un peu ; ne le regardons pas. Ne voyons que le prisonnier. Ce n'est encore qu'un simple accusé, et il n'a pas l'air d'avoir grand'peur. Entrons dans son cachot ; causons avec lui. Montrons-lui la compassion que le malheur inspire ; disons-lui la vérité, qui ne le sauvera pas peut-être, mais qui peut l'éclairer. Aussi bien son Mémoire demande une réplique. La nôtre lui sera moins désagréable que celle du procureur impérial.

IV

Pierre Clémenceau accuse la nature et la société. L'une lui a mis dans le sang, dit-il, les ardeurs perverses qui l'ont perdu ; l'autre l'a privé de la protection d'un père, et elle le condamnait à porter ce nom souillé qu'il a voulu laver dans le sang d'une femme.

Ah ! Clémenceau est bien injuste ! la nature lui avait donné le génie. Quel don vaut celui-là ? Dieu n'accorde la sagesse à personne, il faut l'acquérir ; ni le bonheur, il faut le mériter. Le génie seul, il le donne sans compter et à tout risque à ses favoris. Clémenceau l'avait, si j'en crois sa confession. Il était un artiste de premier ordre. Le monde l'admirait et l'enrichissait. Que dis-je ? cette protection que la société doit à tous ses membres plus ou moins fragiles, et qu'ils n'obtiennent pas toujours, l'enfant de la fille Clémenceau l'avait eue, dès son premier soupir, tout entière. La loi couvrait le mystère de sa naissance. Qui ose dire qu'elle n'avait pas raison ? Clémenceau accuse sans cesse de ses vices et de ses passions le père qu'il n'a pas connu.

Que serait-ce s'il avait pu être gâté aussi par ses exemples? Au lieu de cela, le sort lui avait donné une mère que plus d'un fils légitime, riche et bien né, aurait pu lui envier. Cette mère était un ange, un moment déchu, puis relevé par l'effort des plus courageuses vertus, le travail obscur et infatigable, le dévouement dans la simplicité de l'esprit, la dignité dans l'humilité, les plus nobles sentiments dans la plus étroite existence. M. Dumas n'a tracé, dans aucun de ses livres, une plus touchante figure. Ah! Clémenceau, vous aviez une telle mère et vous vous plaignez!

Lui reprochez-vous aussi d'avoir, moins heureuse que Clara Vignot, payé sur ses épargnes vos mois de pension chez un instituteur de Paris? Ici le héros de M. Dumas, imitant un des plus illustres romanciers de l'Angleterre dans ses rancunes contre l'éducation publique, s'applique à faire le procès à l'institution où il a été élevé. Il n'y a trouvé, dit-il, au lieu de ces bons sentiments que de jeunes Français échangent entre eux si volontiers, que l'animosité, la persécution, l'outrage. Quelle est donc cette école où Clémenceau a fait ses premières études? Quel est ce pensionnat où un pauvre enfant est obligé de faire respecter sa pauvreté ou sa bâtardise, où le nom de sa mère est affiché, où l'inégalité sociale écrase, dès le rudiment, sa tête innocente? Non, cela n'est pas vrai. « Cet âge est sans pitié, » a dit la Fontaine. Il est encore plus sans préjugés. Nous avons tous passé quelques années de notre jeunesse au collége, plus ou moins. Où cherchions-nous nos amis, parmi tant de camarades de toute provenance, nobles ou bourgeois, fils de fonctionnaires, de savants ou d'artisans? Nous allions où le cœur, l'attraction, la sympathie réciproque des esprits et des âmes nous attiraient. La recherche de la paternité nous était interdite, mais encore plus indifférente. Nous ne discutions pas sur le péché originel. Nous le laissions dans le catéchisme. Les mères qui visitaient le plus souvent leurs

enfants les jours de parloir, qui leur ménageaient le plus de petits bonheurs et leur apportaient le jeudi les meilleurs gâteaux, étaient pour nous les meilleures mères. L'outrage aux femmes est le vice ou l'affectation de cette jeunesse d'exception, mêlée au monde interlope et corrompue par l'impudent pessimisme. L'enfant est encore trop près de sa mère pour battre le sein qui l'a porté.

Clémenceau a donc également calomnié la nature et l'éducation. L'une et l'autre l'avaient mis sur la voie qui l'a conduit rapidement à la célébrité et à la fortune. La société lui a-t-elle plus marchandé ses faveurs? Elle lui a fait trouver du premier coup un maître incomparable (ô les nobles conseils qu'il donne, et de quel style!), des amis dévoués, des admirateurs empressés. Qui donc lui a jamais demandé son acte de naissance? Quelle porte s'est fermée devant le fils de l'ouvrière? Quel droit, quelle garantie, quelle protection lui ont manqué? Il y a eu des bâtards célèbres, quelques-uns glorieux, beaucoup d'habiles, sans parler du fils de madame de Tencin. L'humilité du rang n'est pas toujours une mauvaise conseillère pour les cœurs généreux. *Paupertas impulit audax*, disait Horace. A ceux qui osent beaucoup, la société donne toujours quelque chose, pour peu qu'ils soient honnêtes, et même, hélas! s'ils ne le sont pas.

Mais votre Clémenceau, qu'a-t-il fait pour cette société qui l'avait si magnifiquement accueilli? Le talent a sa noblesse, qui oblige tout autant qu'un vieux parchemin. Clémenceau était un homme intelligent, avisé, longtemps chaste comme l'art lui-même auquel sa vie était vouée. Non-seulement il ne donnait que de bons exemples, il n'en recevait pas d'autres. C'est lui-même qui écrit, dans le Mémoire destiné à son avocat, cette touchante et sincère réfutation de ses calomnies contre l'éducation publique:

« ... A compter de ce jour, M. Ritz (son maître sculp-

teur) et ses amis commencèrent à me traiter comme un des leurs. Les artistes les plus célèbres s'intéressèrent à moi et m'accueillirent dans leur intimité. Les encouragements ne me manquèrent donc pas. Je me trouvai initié peu à peu à la vie de cette génération enthousiaste, tumultueuse, ardente de la Restauration... Brave et noble jeunesse, exagérée peut-être, mais, jusque dans ses erreurs et ses excès, pleine de sincérité... Parmi les hommes supérieurs de cette époque que le temps a *affirmés*, pas un dont la vie privée ne puisse être mise au grand jour. Ne cherchez donc pas, pour me défendre, une atténuation à mon crime, soit dans les mauvais exemples que je pouvais avoir sous les yeux, soit dans le monde exceptionnel auquel j'appartenais. Ne laissez pas non plus cette théorie toute faite se retourner contre moi dans les mains de votre adversaire. Je ne l'accepte ni comme argument pour, ni comme argument contre. *Je n'ai jamais reçu ni donné l'exemple du vice...* »

Puis tout à coup, sortant de cette saine atmosphère, Clémenceau est pris au piége le plus grossier. Il tombe de chute en chute dans les bras d'une aventurière ; et ce lien d'honneur pour les honnêtes gens, le mariage, a un autre effet pour lui : le mariage le déprave. « Le vice, écrit-il, était d'origine chez cette vierge, et si l'un des deux a été démoralisé par l'autre, *c'est l'homme qui a été démoralisé par l'enfant...* » A qui la faute? Étiez-vous un homme, oui ou non? On sait le reste. Le ciseau de Phidias est devenu entre vos mains l'instrument des plus lâches complaisances, et votre art impudent a fait du secret de votre couche la fable de la ville entière. Et vous accusez la société ! Est-ce qu'il n'y a pas d'honnêtes filles, de par le monde, qui auraient été heureuses d'accepter la main de Pierre Clémenceau, fières de porter son nom, et qui auraient conservé pour lui les trésors et le mystère de leur beauté?

Vous avez été trompé, trahi, abandonné, et vous avez

grossi du chiffre énorme de vos désastres la liste des époux malheureux. A qui la faute, encore une fois? Est-ce que la société est chargée de la police des ménages? Vouliez-vous qu'elle mît un gendarme dans votre alcôve? Lui aviez-vous demandé la permission d'épouser la fille de la comtesse Dobronowska? Est-elle chargée de délivrer un certificat de bonne vie et mœurs aux filles qui se marient? La société ne peut pas tout faire. Dans l'ordre des relations conjugales, le scandale seul a le droit d'attirer le juge; la plainte du mari est seule écoutée. Étrange oubli de la dignité humaine, qui vous fait tourner en récrimination contre la loi de votre pays la liberté que le monde laisse à nos affections, à nos alliances et à nos ménages!

Quand vous êtes revenu à Paris pour y retrouver votre femme qui venait de passer du service public à l'intimité fastueuse d'un amant royal, c'est une ardeur insensée qui vous ramenait. L'amour sensuel survivait en vous aux plus humiliantes blessures qu'un cœur honnête eût jamais reçues. On confesse, en rougissant, de pareilles faiblesses; on ne s'en prévaut pas dans un mémoire sur procès; on n'en fait pas un des arguments de sa défense; on ne cherche pas dans cette prétendue transmission d'un libertinage héréditaire une justification impossible. Nous sommes tous fils d'Ève, et vous l'êtes aussi. Toute veine où coule le sang d'un homme y renferme les ardeurs dont vous accusez votre origine, et l'antique fatalité dont vous vous croyez victime est une vieille machine de théâtre qui se tient encore debout avec Oreste et Sophocle, mais qui croule sous Clémenceau!

Voilà ce que j'aurais dit au héros de M. Dumas, si j'avais pu pénétrer dans sa prison. Et je lui aurais conseillé, voulant sauver sa vie, de rédiger un autre mémoire, c'est-à-dire de plaider la folie et d'invoquer la pitié des hommes. Si vous n'étiez pas fou, Pierre Clémenceau, si ce n'est

pas la plus irrésistible des fureurs qui vous a fait entrer comme un coup de tonnerre dans la chambre de cette malheureuse, et qui vous a inspiré, au sein même de ces rapides délices, la pensée d'un meurtre abominable, — sur mon âme et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, accusé, vous êtes coupable! et je croirais ajouter l'insulte à la condamnation, si, vous sachant sain d'esprit, j'accordais à votre jeunesse, à votre génie d'artiste, à votre célébrité, à votre rang dans le monde, le bénéfice des circonstances atténuantes.

Mourez donc, puisque vous n'avez pas su vivre!

III

LES GENTILSHOMMES DU ROMAN FRANÇAIS

— 5 NOVEMBRE 1867 —

Une des plus étranges anomalies de notre pays et de notre époque est certainement celle que je vais essayer de caractériser, si je le puis, en quelques pages.

Nous sommes un pays qui a fait, il y a tantôt un siècle, une grande révolution sociale. Le but de cette révolution, sa spécialité, si on peut le dire, a été la suppression des priviléges dont aucune autre contrée sur la terre n'était plus chargée que la terre de France. Parmi ces priviléges, celui de la race, qui est le plus injuste de tous, était à bon droit le plus odieux, et il semblait tellement le principal objet des réformes demandées, que les plus signalés parmi ceux qui le possédaient en ayant fait le sacrifice avec éclat, dans une nuit célèbre, on avait pu croire que la révolution était consommée par cette concession à la plus impérieuse de ses exigences. Si elle ne le fut pas, c'est que la scène

du 4 août ne fut qu'un intermède chevaleresque dans le grand drame politique qui commençait. Elle n'arrêta pas l'émigration. Le drame reprit son cours. La révolution fit son œuvre.

Quoi qu'on ait fait depuis, réaction de l'esprit militaire sous le premier Empire, réaction de « l'esprit rentré, » comme l'abbé de Pradt qualifiait les passions rétrogrades qui essayaient d'entraîner la légitimité restaurée, — aucun effort n'a prévalu jusqu'à ce jour contre cette conquête de notre grande Révolution, l'égalité. C'est l'insubmersible épave que nous avons toujours retrouvée, depuis cinquante ans, sur le rivage, après la tempête. On a essayé d'agir sur l'égalité par la contrainte ou par l'inertie, par la rigueur ou par l'indifférence de la loi, tantôt en protégeant la noblesse par des dispositions spéciales contre les usurpations de titres, tantôt en leur accordant une tolérance équivoque. Rien n'y fait; ni l'action des lois ni leur désuétude n'ont le pouvoir de rétablir, au sein de notre société, un atome de privilège légal; et il nous faut lire les romans du jour pour apprendre que le monde où nous vivons, en l'an de grâce 1867, est encore tout plein de gentilshommes et de gentillâtres, tous plus ou moins brouillés avec nos institutions et nos mœurs modernes, parlant le langage d'autrefois, et affectant, de par le sang qui coule dans leurs veines, des prétentions, une morale, un sentiment et une pratique de *l'honneur* qui ne ressemblent pas du tout à ce que nous sentons et pratiquons, nous les simples parvenus dont la Révolution s'est contentée de faire des hommes : « Je serais désolé *de tuer un gentilhomme* de votre nom, de votre esprit et de votre figure, dit, au moment d'un duel, le marquis de Lanrose, un des héros de « *la Vieille roche*, » dans le roman de M. Edmond About qui porte ce titre. M. Octave Feuillet nous apprend, de son côté, que son principal personnage, M. de Camors, ayant éprouvé un

cruel mécompte d'amour, « il fut brisé et déchiré jusqu'au fond du cœur, mais *qu'il reçut ce coup en gentilhomme...* » Il y a donc des gens qu'on tuerait, sans trop de désolation, s'ils étaient de simples roturiers, et il est aussi des infortunes de cœur qu'un descendant des nobles races peut seul supporter. Cela nous mène droit à supprimer, pour toute une classe de personnes, le serment du témoin devant la justice. Il suffira que le témoin dise au juge : *Foi de gentilhomme*. N'est-ce pas là ce qu'il faudrait conclure de ce langage qu'affecte aujourd'hui le roman français? On verra pourtant bien tout à l'heure que je sais lui rendre justice.

Il ne faut en effet, en matière si délicate, ni se donner l'apparence de céder à un radicalisme de mauvais goût, ni se montrer plus exclusif que la loi elle-même, ni méconnaître l'empire des mœurs. Dans un pays qui a été conquis en partie, complété, agrandi et « unifié » (c'est un mot du jour) par la vaillance de ses nobles plus ou moins associée, suivant les temps, à la politique de ses rois, — le prestige des vieux noms, quand la Constitution a pris la peine de les reconnaître, garde une partie de sa force, et il ne leur nuit pas de n'avoir plus désormais d'autre privilége que celui-là. Si la France moderne n'avait affaire qu'à la vanité des anciennes familles, le compte en serait d'ailleurs bientôt fait. Comptez celles qui sont éteintes, celles qui, avant un demi-siècle, s'éteindront encore, même si les branches collatérales se substituent d'autorité, comme le fâcheux exemple en a été donné de nos jours, au tronc disparu ou à la séve épuisée. Faites ce compte des profits et pertes de la noblesse française; et même, à la supposer plus ambitieuse et plus arrogante qu'en réalité elle ne l'est, le mal n'est pas grand, avouons-le, qu'un certain nombre de hobereaux s'admirent en famille et se congratulent à huis clos en souvenir des croisades. Une fois dans la vie

publique, en plein jour, dans cette salutaire pratique des affaires générales et des intérêts nationaux, — en pays libre, pour tout dire, l'éclat des vieux écussons s'efface, à moins qu'il ne s'y mêle le rayon plus solide du vrai mérite et l'illustration personnelle. C'est ainsi que d'anciens noms se sont rajeunis de nos jours; c'est ainsi qu'au temps de nos luttes parlementaires, le souffle de la liberté a dissipé cette poussière des siècles qui les couvrait. L'effort n'était pas si facile qu'on le croit de rendre à quelques-uns de ces noms cette fraîcheur et cette vitalité qui les a mêlés, sous des drapeaux divers, à toutes nos aspirations modernes, les a noblement compromis dans nos débats, dans nos passions, dans nos prospérités, dans nos malheurs. Les puritains de la noblesse immaculée trouvaient peut-être que c'était là donner bien des gages à l'esprit nouveau. La liberté mettait ces gages à son actif, et comme elle est naturellement généreuse, elle les comptait double.

Les anciens nobles avaient donc tout intérêt à se faire modernes; les nouveaux avaient tout à perdre, si peu de valeur qu'ils eussent, à s'imaginer qu'ils pouvaient se faire anciens. Nous appelons « faux nobles, » non pas ceux qu'ont anoblis des victoires nationales ou de grands services, ceux qui peuvent dire, comme Masséna : Je suis un ancêtre! Le ridicule commence, pour la noblesse d'origine récente, avec la prétention de singer l'ancienneté et de grimacer la distinction. « Si les faux nobles n'existaient pas, disait Rigault, il faudrait les inventer ; ils sont les seuls comiques du dix-neuvième siècle. » Tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis soixante ans se sont donné le plaisir constitutionnel de faire des nobles, pendant que les hommes vraiment éminents se donnaient la satisfaction de préférer leur roture à des parchemins d'emprunt. La question, ainsi posée, pourrait bien n'aboutir en effet, comme le disait notre regretté confrère, qu'à une question de co-

médie, si les anoblis, quand ils acceptent un titre sans valeur apparente et un ridicule possible, étaient, en définitive, d'aussi mauvais calculateurs qu'on le croit. Eux peut-être, ils n'y gagnent rien ; ils ne sont, pour les médisants, que des comtes pour rire ou des barons pour le plaisir de la galerie ; ils ont des fils qui prennent au sérieux l'anoblissement paternel, et qui, pour se marier, le mettent au contrat. Cet innocent blason et ces couronnes novices qui brillent aux portières de leurs voitures, la vanité des mères de famille les escompte ; bien des portes s'ouvrent devant ces armoiries vierges, même celles des ministres ; bien des inégalités, repoussées par les mœurs, contraires à l'esprit de la loi, se trament et se consomment dans ces artificieux échanges entre la vanité et l'avarice. Eh bien ! je dis que si le privilége, détruit par la loi, se glissait par ces portes dérobées dans notre société et divisait nos familles ; si la nouvelle noblesse et même l'ancienne, les fils des preux et les rejetons à savonnette arrivaient à se trouver quelque jour, sans avoir rien fait, de plus gros personnages et de meilleure défaite que ces parvenus de l'esprit que Royer-Collard appelait « des prolétaires éloquents ; » si le travail, l'érudition, le talent, la bonne conduite, la précocité intelligente, les mérites publics ; si tout cela, dans une corbeille de mariage, ne pesait pas le poids d'un nom ancien ou s'éclipsait devant le précaire éclat d'un titre nouveau, je dis qu'il y aurait là, en dépit de nos révolutions, une anomalie dont le drame et le roman, au lieu de l'encourager et de la perpétuer, devraient faire bonne justice.

On peut en effet encourager, de deux manières, dans les races nobles (les anoblis sont ici hors de cause) l'injustifiable prétention d'une supériorité naturelle, transmise avec le sang, qui mettrait la qualité de leur côté, le nombre du nôtre, *nos numerus sumus!*.... La première serait de flatter cette prétention chez ceux que le roman tout seul persiste

à appeler des « gentilshommes, » en leur octroyant le privilége d'une distinction physique partout manifeste, et qui ne serait que l'enveloppe extérieure de qualités plus enviables. La seconde serait de leur donner, même dans le mal, je ne sais quelles proportions dépassant la mesure commune, et faites pour exciter l'admiration des simples d'esprit et la stupeur des badauds. « En 1855, il n'y avait pas à Paris un meilleur cavalier que ce fou d'Odoacre. Ce talent, son grand air, sa générosité et le bruit de quelques *illustres folies* l'avaient fait adorer non-seulement des dames, *mais du peuple des rues;* pour succéder à M. de Beaufort et régner sur les halles, il n'aurait eu qu'à vouloir [1] ... » Ceci est la note, la note mesurée, celle qui ne veut pas rompre les vitres. Nous verrons mieux plus tard. Nous aurons les monstres après les vauriens. Mais chevaliers sans tache ou malfaiteurs sans vergogne, on dirait que les nobles du roman moderne ne peuvent être à aucun prix médiocres : ce qui est notre lot à presque tous, humbles que nous sommes, en bien comme en mal.

J'ai lu plusieurs volumes où ce double défaut du roman français s'accuse avec plus ou moins de complaisance ou de parti pris, plus ou moins d'effet pour le lecteur, mais sans trop de gêne ni de variété. Partout, dans ces livres, le gentilhomme commence par recevoir le baptême d'une organisation privilégiée, même s'il est dans sa destinée d'en faire abus ou scandale, même si don Juan doit tourner au Saint-Bertrand [2]; et il n'est pas jusqu'à cet observateur si fin, à ce juge si sûr, à ce peintre si habile, à ce témoin si sagace et si souriant de nos vices et de nos travers, M. Edmond About, qui ne se laisse attendrir par moments dans la contemplation de ces enfants gâtés de l'invention

[1] *Les Vacances de la comtesse*, par Edmond About, p. 170.

[2] *M. de Saint-Bertrand*, un des derniers romans de M. Ernest Feydeau.

romanesque, et qui ne leur prête, pour nous séduire à notre tour, tous ces sérieux mérites et toutes ces grâces inimitables de son pinceau :

« ...Le marquis de Lanrose avait bravement servi l'usurpateur, gagné la croix d'honneur à Leipsick et porté, à vingt-cinq ans, les épaulettes de colonel. Cet homme, *propre à tout*, a suivi ou plutôt traversé brillamment plusieurs carrières. Charles X l'a tiré de la diplomatie pour l'attacher à sa personne, et chacun sait comment le gentilhomme de la chambre se battit, au premier rang des Suisses, en juillet 1830. Après avoir risqué follement une vie que des chagrins secrets lui rendaient odieuse, il suivit son roi en exil, et fit le tour du monde en 1832-33 avec l'Anglais Rowland, soit par dégoût de l'Europe, soit plutôt pour s'étourdir sur ses ennuis domestiques. Cette partie de plaisir lui fournit l'occasion de chasser le tigre et de lutter corps à corps avec les ours blancs. Au retour, *il apprend la mort de sa femme, rouvre son hôtel à Paris*, achète la grande écurie de lord Buck, et devient en deux ans le *roi du turf* et le premier éleveur de France, tout en dirigeant lui-même l'éducation de son fils. Vers 1840, un collége électoral de Normandie l'envoie spontanément à la Chambre des députés ; il s'assied à l'extrême droite, aborde la tribune *sans préparation*, au milieu d'un débat sur la question des sucres, et fait preuve du savoir le plus étendu, de l'esprit le plus net, de l'éloquence *la plus pratique*, au grand ébahissement de ses collègues, de la presse, du ministère et du pays. Tandis que le Château, ébloui, sinon *terrifié* par cette explosion de talent, lui offrait en vain la pairie, il trouvait assez de loisir pour envoyer au Salon deux tableaux de chasse ; pour *chanter des romances de sa composition ;* pour écrire un *petit opéra*, paroles et musique ; pour courir des *steeple-chases*, fréquenter le jeu de paume et

le gymnase Amoros, *enlever une femme du meilleur monde*, blesser deux hommes en duel, et jouer au cercle de l'Union la célèbre partie de whist à cent louis la fiche. Les jeunes gens de trente ans étaient de vrais barbons auprès de ce prodigieux quinquagénaire : il joignait à l'incroyable variété de ses aptitudes la constitution la plus robuste, un sang-froid à l'épreuve de tous les plaisirs ; un caractère *souple et ferme*, élastique et tranchant comme la meilleure lame de Damas ; une politesse que M. de Coislin eût admirée.

« Bon gré mal gré, il fallait avouer que M. de Lanrose avait un double avantage sur nos contemporains les plus heureux ; *il était de la plus fine race française* et né au bon moment. *Les qualités qu'il tenait de ses pères avaient pris un développement exceptionnel* sous l'action des circonstances encore mal étudiées qui ont créé chez nous, à la rencontre de deux siècles, une génération plus forte que tout ce qui a précédé ou suivi [1]. »

Voilà certes un portrait fort étudié, n'était le dernier coup de pinceau, dont nous ne nous rendons pas très-bien compte. M. Edmond About n'a pas songé, dans son empressement à réunir toutes les bonnes fées autour du berceau de son héros favori, que cette diversité d'aptitudes et d'expédients, que cette mobilité affairée étaient précisément le contraire d'une vocation aristocratique comme les romanciers l'entendent ; que le gentilhomme du roman moderne, né pour ne rien faire, ne doit pas tout faire, et que cela le met de pair avec ces Grecs décriés de la Rome impériale, avec ces ardélions zélés et faméliques dont Juvénal fait une si amusante peinture. Que manque-t-il au marquis de Lanrose pour être un de ces chevaliers d'industrie ? Ce n'est

[1] *Le Mari imprévu*, p. 50, 52.

pas même d'avoir quelques quartiers de moins, puisque son fils, qui en compte naturellement un de plus, est engagé dans toutes les affaires véreuses de la place, sans rien lâcher de sa gentilhommerie. « .... Il trouvait, nous dit M. Edmond About, une sorte de *plaisir insolent à ne pas payer ses dettes*. La cruauté facile qui consiste à renvoyer sans argent un pauvre diable de créancier le rendait plus gentilhomme à ses propres yeux, *peut-être même, hélas! aux yeux des autres*... Il riait à l'idée de dominer, d'abaisser, d'aplatir un homme qui avait le droit de l'appeler chez le juge de paix. Il savait qu'on n'en ferait rien, qu'on respecterait son nom [1] ... »

J'ai voulu montrer, en passant, dans un des plus libres et des plus judicieux écrivains parmi ceux qui, de notre temps, tiennent la plume du romancier, cette concession faite à des préjugés d'anthropologie surannée qui n'ont plus même le mérite d'une certaine vogue populaire, et que des gens d'esprit se donnent le malin plaisir d'introduire aujourd'hui dans le roman, comme il a été de mode d'y mettre autrefois des fantômes et des revenants. Savez-vous ce qu'un fin moraliste du dernier siècle écrivait il y a plus de cent ans? « *Grand seigneur* est un mot dont la réalité n'est plus que dans l'histoire. Un grand seigneur était un homme sujet par sa naissance, grand par lui-même, soumis aux lois, mais assez puissant pour n'obéir que librement : ce qui en faisait souvent un rebelle contre le souverain et un tyran pour les autres sujets. *Il n'y en a plus* [2]. » Non, il n'y avait plus de vrais grands seigneurs au temps de Duclos. Louis XIV en avait fait justice en les cantonnant dans les emplois de cour; Saint-Simon lui-même n'avait pu échapper, quoiqu'il y ait résisté toute sa vie, à

[1] *Les Vacances de la comtesse*, p. 131.
[2] Duclos, *Considérations sur les mœurs*, ch. VI.

la décadence du rang. Les gentilshommes restaient; c'était la monnaie des grands seigneurs. Aujourd'hui, *il n'y en a plus*. Il reste de grands noms, très-respectables quand ils sont bien portés, mais dont l'honneur ne se communique plus à ceux qui en sont indignes. On disait autrefois que « le véritable air noble pour l'homme puissant, c'était l'air qui annonce, qui promet la bonté, et qui tient parole. » M. Edmond About a-t-il donc raison de nous dire aujourd'hui que « c'est la Révolution qui a enseigné la morgue aux gentilshommes en leur imposant la nécessité de garder les distances et de marquer leur rang[1]? » Qu'est-ce donc que le rang? Est-ce de s'agiter, comme le marquis de Lanrose, dans une vie sans unité et sans dignité? Est-ce de servir de prête-nom aux brasseurs d'affaires équivoques, comme le comte Adhémar? Est-ce de passer « pour l'enfant terrible du faubourg, un grand noble gamin connu de tout Paris, et populaire (*quod erat demonstrandum*) jusque dans la rue Saint-Antoine, » comme Odoacre de Bourgalys[2]? Est-ce là le rang qui veut être défendu par tant de morgue, et pour lequel les romanciers du jour taillent leurs meilleures plumes? Disons-le bien haut, en faisant réserve de tous nos respects pour ceux qui se respectent : il n'y a plus de gentilshommes au sein d'un pays où l'égalité n'a pas été seulement consentie, dans un instant de crise ou d'attendrissement, par quelques-uns, mais conquise sur tous. Il y a d'heureux mortels qui ont eu la fortune de naître avec un beau nom, comme d'autres avec une belle figure ; pour le mérite personnel, l'un vaut l'autre. L'avantage est réel d'avoir une physionomie ouverte et avenante, comme de posséder un titre illustre et légitime. Ce que la valeur de l'homme prête aux dons de la nature

[1] *Le Mari imprévu*, p. 6.
[2] *Les Vacances de la comtesse*, p. 169.

ou aux faveurs de la naissance, c'est tout un. J'ajoute que le génie sans prestige extérieur et l'illustration sans noblesse, si on veut absolument marquer des rangs, ils ont le premier.

J'abuserais contre M. Edmond About, je le reconnais, d'un désaccord qui n'est qu'apparent, si j'insistais sur ces nuances qui nous distinguent plus qu'elles ne nous séparent. Il est bien entendu que je ne l'accuse pas d'avoir donné dans la folie d'une renaissance aristocratique, et que j'en accuse encore moins, s'il est possible, les hommes de sens et de cœur qui sont aujourd'hui en si grande majorité dans les rangs de l'ancienne noblesse. Mais il n'y a jamais très-loin, dans les époques de reconstruction sociale, de l'abus des mots à l'entraînement des choses. « La meilleure logique, disait Condillac, c'est encore une langue bien faite. » La meilleure révolution n'est pas toujours celle qui a été faite par les lois, mais par les mœurs et aussi par le langage. Est-il évident qu'une portion considérable de notre législation révolutionnaire a été dirigée contre les priviléges des anciens nobles? Est-il douteux que le cœur du pays ait inspiré ces réformes, et que la loi se soit heureusement rencontrée avec les vœux des citoyens? Y a-t-il quelqu'un qui songe aujourd'hui à reprendre une œuvre si solennellement accomplie, et à recommencer une lutte si périlleuse? C'est trop, de laisser croire qu'elle dure encore; c'est trop, de placer en face de notre société parvenue, en dehors d'elle ou contre elle, toute une classe vouée au culte platonique de priviléges imaginaires, et que dénoncerait aux jalousies d'un pays démocratique la complaisance, d'ailleurs désintéressée, de quelques écrivains spirituels. « ... Sais-tu pourquoi Jean-Gaston de Presle a reçu trois coups d'arquebuse à la bataille d'Ivry? demande à un de ses amis le jeune de Presle, le *gendre de M. Poirier*, dans la comédie justement célèbre de MM. Augier et

Jules Sandeau. Sais-tu pourquoi Louis-Gaston de Presle s'est fait sauter à la Hogue? sais-tu pourquoi? C'était pour que M. Poirier fût un jour pair de France et baron... » Soit, répondrons-nous; mais si ces braves ancêtres de Gaston ont subi de telles épreuves pour donner à leur rejeton, après deux ou trois siècles, le droit de n'être qu'un faquin, grand merci! J'aime mieux le beau-père, baronnie à part. Celui-ci est fils de ses œuvres, et il a bien le droit de dire à son tour : « Savez-vous pourquoi j'ai travaillé pendant quarante ans? Pour enrichir un jeune fat, inutile, incapable et impertinent... »

Car, il faut bien le remarquer, la leçon est partout dans ces œuvres ingénieuses, et on voit assez que M. Edmond About n'est ni le premier ni le seul qui ait pris au sérieux cette palingénésie aristocratique dont le roman paraît en ce moment préoccupé. Dans cette lutte contre de vieilles prétentions, combien d'autres se sont essayés qui, en les signalant, semblent les avoir créées, et s'ingénient à les aggraver en les combattant. Il m'arrive même, en lisant ces livres où renaît, sous un costume moderne, ce passé que je croyais si loin, il m'arrive de me demander si ce n'est pas leur satire qui a raison, et si ce n'est pas ma confiance qui se trompe. Avant ce chef-d'œuvre en trois parties, *la Vieille roche*, où, après avoir peut-être trop surfait l'importance de ses personnages blasonnés, M. Edmond About n'a voulu, en somme, que s'attaquer à nos vanités de tout calibre, qui ne se souvient de ce frère du marquis de Villemer, ce duc Gontran d'Aleria, qui lui dit, dans un moment d'effusion et du ton de tous ces héros fourvoyés dans nos mœurs modernes : « Mon Dieu! qu'est-ce que je pourrais faire pour toi? *Aimes-tu une femme? Faut-il tuer son mari?...* » Est-ce par opposition au courant qui entraîne le roman contemporain que madame Sand a pris en France le type du noble intelligent, ne montrant de pas-

sion que pour l'étude, « bizarrerie, dit-elle, chez un homme de qualité, » et qu'elle s'en est allée chercher au delà des Pyrénées l'original de son gentilhomme, « aimable, beau, intelligent, destiné à devenir profondément sceptique, royalement prodigue et déplorablement libertin[1] ?... » Le duc d'Aleria, par son père, est Espagnol comme don Juan; il est un écho de ce type immortel, le libertin audacieux. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le roman qui porte le nom de *Villemer;* je n'ai pas vu la pièce que l'illustre auteur en a tirée avec un si grand succès. M. Sarcey racontait un jour que le public avait pris fort en gré les bravades effrontées du grand seigneur, et il s'en indignait un peu sans beaucoup s'en étonner. Quant à moi, je ne conclus pas du tout, de cette réussite du duc d'Aleria auprès du public de ce temps-ci, que nos mœurs lui donnent raison, si nos opinions le condamnent. Notre société est plus sensée qu'on ne pense, et si elle a une idolâtrie, n'ayant plus trop de croyances, ce n'est pas celle du blason; mais elle aime à rire; et dans tous les temps, à Athènes, à Rome, à Londres, à Madrid, à Paris surtout, un libertin sceptique, hardi, spirituel, oseur et affronteur, Rabutin ou Richelieu, don Juan de village ou de cour, Lauzun ou Mascarille, a eu le privilége de faire rire les spectateurs en quête de plaisir, même à leurs dépens. La littérature devrait être toujours l'expression des mœurs publiques; elle n'a vraiment ce caractère qu'aux époques très-régulières et très-paisibles. Partout ailleurs, on peut dire du roman et du théâtre que, s'ils sont souvent l'image d'une société, ils en sont aussi, à de certains moments, comme est le nôtre, la contradiction.

M. Amédée Achard n'a pas voulu[2] faire le dithyrambe complaisant du désœuvré de bonne maison; il a tracé le

[1] *Le Marquis de Villemer*. p. 24.
[2] *Les Chaînes de fer*, roman nouveau.

long martyre d'un comte de Brévillan, qu'une « chaîne de fer » attache à la destinée d'une épouse perverse et d'une fille de cette femme, adultérine de fait, légitime en droit. Il n'est pas nécessaire d'être un gentilhomme, en pareille condition, pour peu qu'on ait du cœur, pour être le plus malheureux des hommes ; et entre les mains d'un conteur aussi délicatement habile que M. Achard, un tel récit n'aurait pas eu besoin d'être émaillé de toutes les paillettes aristocratiques dont la muse du roman moderne aime à se parer follement, comme Christine Berthier, la femme de Brévillan, des joyaux de son écrin. Attendons-nous donc à retrouver là, tempérée et relevée par une plume élégante, toute la phraséologie du jour. « ... L'un, le capitaine (un parvenu ; il s'agit de deux compagnons d'armes), montrait assez souvent l'humeur farouche d'un fauve qui vit dans les bois ; l'autre, le commandant (le comte de Brévillan) rappelait, par l'éclat et le brillant de son esprit, ces gentilshommes qui couvraient d'une teinte de gaieté les actions les plus hardies ou les plus sérieuses de la vie. Tous deux appartenaient à la même promotion ; mais *la bonne mine et la bonne humeur du comte* l'avaient porté comme deux ailes *à tous les grades* et à toutes les positions qu'il pouvait à peine espérer. Il était le plus jeune chef d'escadron du corps royal d'état-major, et en passe de devenir lieutenant-colonel. Par contre on n'eût pas été surpris de voir le capitaine Berthier mourir capitaine. Pourquoi ? on ne le savait pas. C'était comme cela. *Le mérite n'y faisait rien.* Berthier avait arraché ses diverses nominations plus qu'il ne les avait obtenues... » Nous sommes, dans ce roman de M. Achard, en 1837, et en Algérie bien souvent. Quelqu'un se souvient-il que cette année fût l'époque et que l'Afrique française fût le lieu d'une si étrange distribution de grades dans les rangs de notre armée, entre les gens de bonne maison et les offi-

ciers « d'humeur farouche? » On sait le contraire; les noms sont restés au livre d'or de l'histoire; quelques-uns sont célèbres; la France n'a distingué que par l'éclat de leurs services les rejetons des croisades, comme on les appelle, et les parvenus de la caserne ou de l'école. M. Achard a raconté, du reste, avec autant de verve que de sérieux intérêt, l'histoire de cet aimable et malencontreux Brévillan qui paye, par de si amères infortunes, la rapidité de son avancement, et qui finit, tout gentilhomme qu'il est, par tuer la fille de sa femme avec le couteau républicain de Virginius. Mais où sont les décemvirs? Le roman finit sur une odeur de cour d'assises...

M. Amédée Achard a d'autres types, non moins surfaits, mais qui appartiennent plutôt à la suite des réflexions qu'il me reste à faire. J'y reviendrai un autre jour. Je n'ai voulu constater qu'une chose, là comme ailleurs : cette tendance du roman moderne qui semble prendre à tâche, en dépit des mœurs, de rétablir les classes et de faire innocemment la contre-révolution du 4 août. Quant à moi, je n'ai pas cédé, dans la suite de cette étude, à un puéril instinct d'égalité jalouse et méfiante. J'ai vécu, dans le cours d'une vie déjà longue, avec des supériorités de toute sorte. Je ne me suis jamais senti de véritable estime que pour celle du talent, ni dominé que par l'ascendant de la vertu et du caractère. S'il est d'autres supériorités qui se trahissent par l'éclat du geste, l'accent hautain, l'affiche des ancêtres, les rodomontades héraldiques, à la façon de Gaston de Presle, j'ai vu bien des nobles dans le monde; je n'ai jamais été ni témoin ni victime de ces jactances. Je ne les ai du moins jamais sérieusement remarquées. Est-ce que je ressentais moins de jalousie que de compatissance pour cette grande faiblesse, presque féminine, de quelques hommes, la vanité aristocratique? N'est-ce pas plutôt que les vrais nobles sont, en général, des gens de bon

ton? Ce qui équivaut à dire qu'ils sont naturels et simples. Je ne sais ; mais je laisse le comte Raoul de Sarclay, « en qui tout sentait le gentilhomme, » nous dit M. Achard, je le laisse « se distinguer par une nuance de supériorité sur ceux qui restaient *gentlemen* seulement..., » car je ne sais pas du tout ce que cela veut dire. Si tout le monde, en effet, peut prétendre, avec un peu d'effort, au titre d'homme bien élevé, l'artisan dans l'atelier, le marchand dans la boutique, l'avocat devant le juge, l'officier sous le drapeau, tout aussi bien que les coureurs d'aventures bien gantés du roman moderne ; si tous peuvent devenir *gentlemen* à ce prix, chacun avec les lumières de son état, le sentiment de son droit, la personnalité sans égoïsme, la politesse sans hautaines réserves, le respect des distinctions légales sans platitude intéressée, — si à ces conditions on peut mériter le titre qui paraît à M. Amédée Achard si inférieur à celui de gentilhomme, où s'arrêtera la liste de ces privilégiés de l'éducation, du sens commun, du service public, de la fortune honnêtement acquise? On le disait déjà au dernier siècle en parlant des nobles : « Si l'on s'avisoit aujourd'hui de faire la liste de ceux à qui l'on donne ou qui s'attribuent le titre de seigneur, on ne seroit pas embarrassé de savoir par qui la commencer ; mais il seroit impossible de marquer précisément où elle doit finir. *On arriveroit jusqu'à la bourgeoisie sans avoir distingué une nuance de séparation...* » Qu'en dites-vous? Voilà ce qui s'écrivait par la plume d'un secrétaire perpétuel de l'Académie française, historiographe de la cour, à la face des Soubise et des Richelieu. Aujourd'hui ce n'est pas à la bourgeoisie seulement qu'on arrive en dressant la liste des *gentlemen ;* je ne dis pas qu'on descend plus bas, à Dieu ne plaise ! on s'étend davantage dans la masse laborieuse du pays ; on s'étend sans cesse. C'est là le caractère de notre époque, sa vraie revanche du passé, le

vrai sens, l'avenir et la garantie de notre grande Révolution.

IV

LES HOMMES D'HONNEUR DU ROMAN

— 22 NOVEMBRE 1867. —

Je voudrais compléter maintenant l'étude que j'ai commencée sur la part faite aux gentilshommes dans les romans du jour. Ce que j'y chercherais cette fois, c'est le rôle que l'idée d'honneur joue dans le roman, les définitions qu'elle y subit, les contradictions qui lui sont infligées par les plumes les plus habiles, et comment cette confuse notion de l'honneur se rattache plus ou moins aux illusions qui ont cours sur le caractère et les tendances de notre société démocratique.

I

L'idée d'honneur n'est pas d'hier. Elle n'est pas non plus le privilége de notre pays. Elle est pourtant moderne, et il n'est pas défendu de dire qu'elle a emprunté aux qualités de notre nation une délicatesse et une franchise qui ne se retrouveraient pas toujours au même degré dans les mœurs étrangères. L'honneur castillan est quelque chose de plus ou de moins que l'honneur français. Celui d'Hernani, par exemple, procède d'une façon qui n'a jamais été la nôtre. Quand le colonel Morden arrive à Trente pour y châtier le séducteur de Clarisse, un lecteur français s'étonne qu'il traite encore, comme un homme d'honneur, l'indigne artisan des artifices et des outrages qui ont conduit au tombeau sa parente infortunée [1]. Je sais qu'au service de

[1] Lettre de Lovelace à Belford, dans *Clarisse Harlowe*, t. X, p. 382, de l'édition française (1786).

sa passion, lord Lovelace a mis une énergie et une audace tout anglaises. Ajoutons qu'à l'époque où il est supposé vivre, l'insolence de sa caste, la dépravation de la société et la bêtise du peuple lui donnent le droit de croire qu'il est un homme d'honneur, parce qu'il sait, dit-il, « fendre une balle en deux sur le tranchant d'un couteau, que l'usage des armes est un jeu charmant pour lui et le laisse aussi calme, aussi peu troublé que le prêtre à l'autel. » Je suis loin de prétendre que ce soit là l'honneur anglais, même au temps du duc de Wharton, qui passe pour avoir servi de modèle au romancier; mais certainement c'est celui de Lovelace. Cherchez, dans cette riche nature où tant de qualités supérieures sont asservies à une personnalité si perverse; cherchez, entre tous les mépris qu'il affiche, celui des hommes, celui des femmes, celui des humbles, celui de Dieu, s'il peut se glisser une vertu qui le rachète ou le relève, à ses yeux du moins; cette vertu, la voici : cet homme est toujours prêt, la main haute, le bras ferme, le front souriant, quand il s'agit, dans un combat singulier, d'affronter la mort; — et encore nous dit-il qu'il est toujours sûr de la donner.

Don Juan, lui, a beau être né quelque part en Espagne, en plein moyen âge, — de race noble, cela va sans dire, — un libertin ne se serait pas permis de naître alors dans la peau d'un paysan; — Espagnol à Séville ou Sicilien à Paris, don Juan est, depuis deux siècles, un des nôtres. Molière l'a naturalisé Français, et Mozart lui-même n'a pu en faire un Allemand. Lauzun, Rabutin, Gramont, Luxembourg (j'entends pour l'audace sans scrupule), il est un composé de toutes les perversités élégantes, de toutes les fantaisies libertines, de tous les sophismes complaisants dont l'histoire amoureuse des Gaules n'est avare à aucune époque; et il ne lui manque pas même ce grain d'impiété alerte et d'athéisme insouciant qui est comme un avant-

goût des mœurs de la Régence. C'est un Français. Il joue bien sa petite comédie d'hypocrisie (acte V, scène II) tout comme un autre ; au fond, c'est un capricieux sans frein qui ne court le monde que pour le plaisir — il s'en vante — « de se laisser aller à tout ce qui l'attire. » Lovelace est plus sérieux. Il a fait, presque enfant, le serment d'Annibal. Une coquette l'a trahi. Il a juré de venger, sur toutes les femmes qui lui tomberont sous la main, l'injure de sa jeunesse innocente ; et comme il l'a dit, il l'a fait. Clarisse même, qu'il appelle un ange, n'est que la plus pure des victimes immolées à cette ardeur de vengeance punique qui a décidé de sa destinée. « .... Je crois, écrit-il à Belfort, que pour acquitter mon vœu j'ai bien sacrifié déjà dans divers climats une hécatombe à mon Euménide... » Reconnaissez-vous là le don Juan français? Il y a plus que le détroit entre ces deux hommes. Ils entendent l'honneur l'un comme l'autre; tierce et quarte, c'est leur vertu. Mais savez-vous ce qui nous ramène tous, plus ou moins, au mari d'Elvire, dans ce naufrage de tous les principes qui constituent l'honnêteté sur la terre? Ceci n'est plus le mérite de l'homme, mais de la légende. On voit aujourd'hui, dans l'hôpital de la Charité, à Séville, l'épée d'un bienheureux qui, sous le nom de don Miguel de Manara, avait commencé sa vie comme don Juan et l'avait terminée dans les plus saints exercices de la pénitence[1]. L'épée du vrai don Juan s'est fondue dans la fournaise où l'a jetée le Commandeur. Quant à Lovelace, nous l'avons vu, il a trouvé au bout de son crime un honnête officier de l'armée anglaise qui le tue, après lui avoir dit : « Vous êtes un homme d'honneur. » C'est trop bien finir. Le comte de Camors meurt

[1] *Don Miguel de Manara*, par M. Antoine de Latour ; un très-curieux écrit qui fait partie des intéressantes *Études*, du même auteur, *sur l'Espagne*. (Michel Lévy.)

dans son lit [1]. Seul, don Juan est populaire parce qu'il a eu sur lui, en mourant et comme châtiment de ses crimes privés, la main de Dieu.

Lovelace et don Juan sont des poursuivants de ce faux honneur qui a fait le tour du monde. Les Anglais lui ont fait passer plus d'une fois la Ligne. Les Espagnols ont dû le porter sur leurs galions au Brésil, au Chili et même au Mexique, où il est encore. Quant aux Français, c'est par des coups d'épée que finit, dans une colonie lointaine, le drame du chevalier des Grieux. Don Juan, avec des qualités françaises, est bien un disciple de l'honneur ainsi compris : porter avec élégance toute sorte de responsabilités scabreuses ; mentir avec hauteur, sourire à la fortune injuste comme à la richesse mal acquise ; mettre en tous cas, sous la protection d'une épée exercée, les attentats, les traîtrises, les fantaisies audacieuses, les contrats véreux dont la loi n'a pas un compte direct à vous demander ; — eût-elle ce droit, se moquer d'elle, si on est un contemporain de lord Chesterfield, ou un hidalgo de bonne souche, ou un seigneur français du bon temps ; — tourner la loi à force d'adresse et d'astuce, si on a le désagrément de vivre à une époque d'égalité légale, de presse libre, de contrôle public ; — voilà l'honneur de Lovelace à Londres, de don Juan à Madrid, du comte de Camors à Paris, celui dont dona Elvire a dit le dernier mot en l'appelant (dans Molière) une « noble effronterie. »

Est-ce donc un pareil honneur qui ressemble à cette *île escarpée* décrite par le poëte, et où *on ne peut plus rentrer*, si peu qu'on en sorte ? Non, l'honneur ainsi défini n'a rien qui ressemble à cette égoïste et arrogante sensibilité des raffinés d'autrefois sur quelques points que leur

[1] *Monsieur de Camors*, par M. Octave Feuillet, de l'Académie française. (Chez Michel Lévy.)

orgueil se réservait. Cet honneur, d'où on ne sort pas impunément, c'est, j'en demande pardon aux délicats, la probité commune, la première, disons l'indispensable condition de l'estime publique, et qui n'admet pas de plus ou de moins : ni l'hyperbole hasardeuse qui fait les héros d'aventure, ni la contradiction sophistique qui vous met théoriquement sur la route du bagne. Et il est si vrai que Boileau ne songeait pas à placer dans son île l'honneur des chevaliers d'industrie ou des roués de profession, mais simplement celui des honnêtes gens, que, de son côté, Molière, presque au même moment, ayant à qualifier un de ces hardis parvenus de l'intrigue,

> . . . Dont le sort, de splendeur revêtu,
> Fait gronder le mérite et rougir la vertu,

Molière disait :

> Quelques titres honteux qu'en tous lieux on lui donne,
> Son misérable honneur ne voit pour lui personne...

Son misérable honneur ! je n'ajoute rien ; l'homme était jugé d'un mot, et son compte était fait.

Aussi bien, quelque convaincus qu'ils soient de leur importance devant le monde et si haut qu'ils parlent, ni Lovelace ni don Juan ne se hasardent à faire la théorie de leur vertu, même réduite à ce peu qu'en comporte l'honneur mondain, tel qu'ils le comprennent. Ils n'écrivent pas, la veille d'un duel ou d'un suicide, d'impossibles testaments d'immoralité. Ils n'ont pas comme un catéchisme tout prêt, par demandes et par réponses, pour régler ce qui répugne à toute règle et mettre l'inconséquence en axiomes. Leur vice ne raisonne pas : c'est bien assez qu'il agisse ; il ne professe pas : donner le mauvais exemple leur suffit.

II

Je sais pour quelle fin morale autant qu'élevée des conteurs distingués ont récemment reproduit ces héros du faux honneur, qui semblaient oubliés ; aussi ne voudrais-je pas avoir l'air de reprendre ici, pour en rabaisser la valeur, une œuvre encore toute chaude et toute palpitante de l'empressement public. Je ne touche à ce livre de mon éminent confrère (à l'Académie) que par le côté où il appartient en quelque sorte à la thèse que j'étudie. Je reproche aux romans du jour de réveiller, même en les raillant, des prétentions aristocratiques que repousse absolument l'esprit nouveau. On les raille finement ; on les caresse pourtant par un certain étalage de distinction héréditaire qui rend la leçon bien douce à ceux qu'elle atteint. Un autre tort, le contraire de celui-ci, ce serait de prêter à ce qui reste encore de jalousie démocratique au fond de notre société, grandie par l'égalité, des armes peut-être injustes, en personnifiant l'esprit de caste et l'idée d'honneur, au siècle où nous sommes, dans un vrai malfaiteur. Belfort appelle son ami Lovelace « un monstre de Libye, un *destructeur*. » — « Mon maître, dit le valet de don Juan, est un enragé, un chien, un pourceau d'Épicure, un Sardanapale... » Je voudrais trouver un nom pour M. de Camors. « C'était un homme ! » nous dit l'auteur avec un peu d'emphase. On est toujours un homme quand on a figure humaine, de même, comme le dit Figaro, qu'on est toujours le fils de quelqu'un. Cela n'engage à rien. Il est trop clair que cet homme a joué encore un autre rôle que celui-là. Quel est ce rôle ? Il est resté, avec des principes exécrables, un égoïsme atroce, un orgueil de Titan, et en mettant à son compte devant Dieu plusieurs actes d'une

infamie manifeste, il est resté un homme d'honneur devant le monde.

L'honnête et ingénieux auteur de cette tragique histoire est si embarrassé de concilier, avec les principes de l'honneur véritable dont il est si bon juge, les règles du faux honneur, que tantôt il fait de ce dernier la religion de son héros, tantôt un simple instrument commode à manier parmi les exigences diverses d'une existence agitée :

« M. de Camors, écrit-il, en renonçant à la plupart des conventions qui lient et obligent les hommes entre eux, en avait cependant prétendu conserver une *religieusement, celle de l'honneur*. Plus d'une fois, dans le cours de sa vie nouvelle, il avait éprouvé peut-être quelque embarras pour limiter et fixer avec certitude les prescriptions de l'unique *loi morale* qu'il voulût respecter. Il est très-facile de savoir au juste ce qu'il y a dans l'Évangile, il ne l'est pas autant de savoir au juste ce qu'il y a dans le code de l'honneur ; mais il existait du moins dans ce code un article sur lequel M. de Camors ne pouvait se tromper : c'était celui qui lui défendait d'attenter à l'honneur du général, sous peine d'être, à ses propres yeux, *un gentilhomme félon et forfait*. Il avait accepté de ce vieillard confiance, affection, services, bienfaits, tout ce qui peut obliger inviolablement un homme envers un autre homme, s'il y a vraiment sous le ciel *quelque chose qui se nomme l'honneur*. Il le sentait profondément... »

Quelques mois plus tard, la femme du vieillard était, son mari vivant, la maîtresse du « gentilhomme. » Qu'était devenue la religion d'honneur du comte de Camors? Il en avait fait, comme je l'ai dit, un expédient pour vivre, la conscience toujours à l'aise, au milieu des écueils et des séductions de la vie humaine.

« Il eut à cette époque une idée singulière. Il était membre de plusieurs cercles, et *des plus aristocratiques*. Il eut la pensée de réunir un certain groupe d'hommes, *choisis parmi l'élite* de ses collègues, et de former avec eux une association secrète qui aurait pour objet de fixer et de maintenir entre ses membres *les principes du point d'honneur dans leur plus stricte sévérité*. . . . . Ces règles étaient précisées dans leur code. Il est assez difficile de savoir exactement quel en était le texte; mais il semble qu'elles aient concerné à peu près uniquement les questions d'honneur familières entre hommes dans les régions spéciales du cercle, du jeu, du sport, du duel et de la galanterie. C'était, par exemple, forfaire à l'honneur et se *disqualifier*, étant membre de cette association, que de s'attaquer, soit à la femme, soit à la maîtresse d'un de ses confrères... Ils trouvaient dans cette secrète entente un avantage précieux : c'était la *sûreté particulière de leurs relations entre eux* dans les différentes circonstances de la vie mondaine... »

Je lisais, il y a quelques jours, dans un très-amusant livre, le portrait d'une des maîtresses du comte de ***, une dévote du dernier siècle, et j'y trouvais cette singulière méthode d'accommodement entre des pratiques absolument inconciliables, dont il me semble que nos modernes dévots d'honneur sont très-enclins à faire leur profit. « Madame de Gremonville, écrit le comte, quoique vive dans ses caresses, paraissait modérée dans les plaisirs, et semblait n'avoir d'autre intérêt que ma satisfaction, sans jamais envisager la sienne. Une dévote emploie pour son amant tous les termes tendres et onctueux du dictionnaire de la dévotion la plus affectueuse et la plus vive. La critique du monde, que madame de Gremonville faisait

avec esprit, était toujours un éloge indirect d'elle-même; elle vantait les charmes du mystère et les plus grandes voluptés, *qu'elle ne présentait que sous le nom de commodités*[1]... » Il me semble que ces capitulations d'honneur, qu'avait imaginées le jeune comte de Camors, ne laissaient pas beaucoup plus de place à l'honnêteté véritable, comme le prouve surabondamment son histoire, que les étranges « commodités » de madame de Gremonville n'en laissaient à sa vertu.

Eh bien! soit; faisons aussi petite qu'on le voudra cette place que vous laissez à l'honneur, après lui avoir ôté tout ce qui lui donne un sens sur la terre. Réduisons-le à ce problématique instinct de délicatesse sur certains points réservés et prévus; qu'on ne puisse s'attaquer ni à votre maîtresse, ni à votre cheval de course, ni à votre chien... Même dans ces limites, l'honneur vous prescrit d'épargner les inférieurs et les faibles, de ménager, même après leur chute, la tendre humiliation chez les femmes. *Parcere subjectis*, « traiter doucement ce qui se soumet, » n'est déjà pas une maxime qui doive tant vous effrayer; elle est d'un poëte païen. Et n'est-ce pas M. Victor Hugo qui a dit (d'accord avec l'Évangile) :

Ah! n'insultez jamais une femme qui tombe.

Cependant, quand vous venez de séduire, dans un guet-apens d'amour, la femme hésitante et surprise de votre plus vieil ami, vous lui jetez l'injure à la face, et vous partez triomphant, assassin moral de cette infortunée *qui ne nous avait pas résisté!* Elle était faible, humble, obscure, aimante; vous l'avez brisée du premier coup. Le règlement du cercle vous le permettait.

[1] *Les Confessions du comte de* ***, par Duclos, p. 189. (Édition donnée par le comte Clément de Ris. Paris, Didier, 1855.)

Et quelle est cette scène du chiffonnier? Où cela s'est-il jamais passé? dans quel pays? chez quel peuple? Comment la Révolution française, qui a détruit les classes, en a-t-elle laissé subsister une où vous avez pu découvrir un tel misérable? Mais vous, qui lui jetez dans le ruisseau, après une orgie élégante, une pièce d'or à ramasser « avec les dents, » de quelle classe êtes-vous donc? Votre historien vous a fait gentilhomme au sens moderne, c'est-à-dire un roué brillant qui est bien obligé de se mettre en règle avec le procureur impérial et le commissaire de police, mais qui se moque du reste. Eh bien! même dans ces conditions de familiarité insolente que le roman contemporain emprunte à un passé aboli, un « gentilhomme » de nos jours, quand il s'adresse aux gens du peuple, trouve à qui parler. Quand Lovelace s'en va chercher sa victime réfugiée dans une obscure boutique, il trouve entre elle et lui d'honnêtes bourgeois, un peu bêtes, qui d'abord résistent, puis se laissent peu à peu subjuguer par son impertinence et aussi par son habit. « Jean, dit-il (Jean, c'est le boutiquier), a fait une profonde révérence aux broderies de mon habit. » Cela était censé se passer à Londres, vers le temps de la reine Anne. Aujourd'hui, à Paris, Lovelace trouverait plus d'une Sinclair pour retenir la noble fille des Harlowe dans un repaire de prostituées; et encore cela ne durerait-il pas longtemps; il ne trouverait pas une échoppe où la scène du marchand mercier fût possible. Celle de M. Dimanche lui-même est passée de mode, si ce n'est dans la chambre garnie des bohêmes[1]. Le pauvre de don Juan est un héros auprès de votre chiffonnier. Après la flétrissure acceptée, que vaut le soufflet? Non, si bas qu'il puisse être tombé, le malheureux que vous provoquez sans pitié à un abaisse-

[1] *Voir* l'amusant livre de Murger qui porte ce titre, et aussi le spirituel et désopilant début des *Amours de Quater-quem*, par M. Assollant.

ment sans autre excuse que sa misère, se redresserait, non pas sous une seconde atteinte de l'injure, — sous la première! Les bagnes pourtant auraient pu vous fournir le complaisant qu'il fallait à votre générosité en belle humeur; vous n'aviez qu'à le dire. Mais un fils de la Révolution française, non flétri par la justice, un homme de notre pays et de notre peuple, même couvert de haillons et la hotte au dos, se prêter aux joyeusetés dégradantes de vos après-dîners! — il n'y a sur ce point qu'un mot à répondre à M. le comte de Camors : Jamais!

III

Là s'arrête ma critique; on peut, dans le héros de M. Octave Feuillet, discuter la vraisemblance de certains actes, et la repousser au nom de notre temps; la société peut ne pas accepter toute médaille qu'on croit avoir frappée à son effigie. Mais il serait injuste de demander compte à un loyal écrivain des principes professés par les personnages auxquels il fait jouer un rôle dans une œuvre d'imagination. Je n'accuse donc pas M. Feuillet d'entendre l'honneur comme le définit M. de Camors. Je crois fermement, au contraire, qu'il a été saisi d'une vertueuse indignation, s'il a jamais, ce que j'ignore, rencontré dans le monde, entourés d'une considération menteuse, affublés de brillants costumes, singeant l'importance, exploitant le pouvoir, et protégés par la sottise publique, les types et les modèles de « l'homme de qualité » qu'il a voulu peindre. Mais alors je me demande comment il a consenti à leur laisser l'usage, que dis-je? le monopole d'un mot, l'honneur, qui est la formule la plus expressive de l'honnêteté délicate, de la distinction morale et du savoir-vivre au service de la probité! Comment M. Feuillet n'a-t-il pas

une seule fois repris ce mot aux indignes héros de ce qu'il appelle « la haute vie » (par antiphrase, sans doute), pour le rendre à ceux qui pratiquent vraiment la chose?

Quand un homme a disparu de ce monde après une vie signalée à l'estime des contemporains, non-seulement par l'éclat des services publics, mais par une constante loyauté de caractère, nous disons de lui : « C'était un parfait homme d'honneur, » et cette justice même lui est rendue par les plus illustres. On nous dit aussi de M. de Camors, à chaque page de son histoire, qu'il a le culte, la religion de l'honneur. Voyons : qui trompe-t-on ici? Est-ce M. de Camors ou nous, qui mentons devant la conscience des honnêtes gens? Quel est donc l'impossible lien qui unirait ces deux idées, placées à deux pôles non-seulement opposés, mais contraires, l'honneur et l'infamie, l'amour éclairé des hommes et la moquerie de l'humanité, le patriotique dévouement et l'étroite poursuite des jouissances personnelles, la libérale philanthropie et le mépris féroce des inférieurs?... où est le lien de ces contrastes? Quoi? c'est l'honneur! Ah! je vous entends... Le professeur d'escrime a passé par là. Le comte de Camors est un homme qui n'a peur de rien : « Il n'eût pas reculé d'un pas, dites-vous, *devant une meute de tigres.* » Don Juan non plus ; car lorsque la statue lui dit (dans le drame de Tirso de Molina) : « Donne-moi cette main sans crainte... », — don Juan répond : « Craindre!... Tu serais l'enfer même... Voici ma main...[1] » Non, ces damnés de la terre et du ciel n'ont pas peur, même du ciel. Ils ne sont inquiets que d'une chose. La violence a son code d'honneur, et le

[1] J'emprunte cette citation du drame espagnol à un écrit de M. Désiré Laverdant, intitulé : *les Renaissances de don Juan.* (Paris, Hetzel, 1866, 2 vol.) Une rare érudition sur la matière, un très-honnête accent de conviction religieuse, telle est l'impression que m'a laissée cette lecture vraiment instructive.

meurtre a ses règles... « *Ne l'ai-je pas bien tué?* » demande don Juan, parlant du Commandeur; et Sganarelle, en homme qui a souci de la correction : « Fort bien! le mieux du monde, répond-il, et il aurait tort de se plaindre... »

Je termine ici cette étude incomplète, quoique si longue. Le sujet est inépuisable. J'ai assez montré, je crois, quel était mon respect pour les vraies grandeurs de la noblesse française au temps où nous sommes. La noblesse oblige; la liberté et l'intérêt public n'obligent pas moins. « Heureuses les familles où le vrai sentiment de la noblesse sert de base à des vertus réelles! » c'est une réflexion de George Sand dans *le Marquis de Villemer*. Ces nobles esprits, acclimatés dans la saine atmosphère de l'égalité française, leur destin est sûr, quand le pays est bien gouverné. Ils vont tout droit à toutes les supériorités que le mérite justifie. Ils sont, dans toutes les luttes légales, des rivaux redoutables, non des vainqueurs prédestinés. Quant aux nouveaux rejetons de ces familles rajeunies par l'esprit du temps, s'ils ne se jugent que dans les peintures à moitié complaisantes du roman moderne, et si cette satisfaction très-mêlée d'amertume suffit pourtant à leur orgueil, tant pis pour eux; ils ne changeront pas les idées régnantes, ils n'entameront pas le dur ciment dont est faite l'égalité moderne. Je sais bien, pendant les éclipses du gouvernement libre, ce que la précaire faveur du pouvoir leur prodiguerait de caresses. Je sais ce que l'oisiveté des grandes fortunes, dans une haute naissance, ménage, au besoin d'agir, chez les jeunes hommes, d'occasions sans éclat et de compensations dérisoires. M. de Camors ne nous dit-il pas que le règlement d'honneur qu'il avait fait ne comportait que quatre grandes questions : le jeu, le *sport*, la galanterie, le duel? Soit, on peut permettre beaucoup à sa fantaisie ou borner tristement son ambi-

tion, si on n'a de compte à rendre à rien et à personne ; — devant une presse libre, un contrôle indépendant, une opinion vigilante, on n'ose pas, ou on ose autre chose. On est un parti, non une écurie[1].

Lovelace dit quelque part : « J'aurais été un vaurien, même si j'étais né un valet de charrue. » Il est des grâces d'état pour le vice comme pour la vertu. L'excès de la fortune est un entraînement plus dangereux encore que l'éclat de la naissance, quand les institutions publiques, abaissées ou corrompues, semblent se faire complice des licences de la vie privée. Il n'est pas si nécessaire qu'on le croit d'être gentilhomme pour jouer le rôle de don Juan ou d'Almaviva, encore moins peut-être pour arriver à l'estime publique dans une destinée toute contraire. J'avais dit qu'à force de répéter certaines phrases toutes faites, même en leur donnant le tour charmant de leur esprit, nos modernes romanciers semblaient se plaire à reconstruire insensiblement et silencieusement une France aristocratique, qu'on s'étonnait de rencontrer dans les livres, quand elle n'est plus nulle part dans la vie réelle. A mon observation, un des plus judicieux parmi ces écrivains aimés du public, M. Amédée Achard, répondait récemment : « On a beau faire, certains mots adoptés par tout le monde représentent un certain idéal. Un homme, — et ici la naissance n'y fait rien, — agit en gentilhomme, comme certaines femmes, — qui peuvent être de la bourgeoisie, — agissent en grandes dames. C'est une façon d'être, de parler et de sentir à part. Aucun autre mot ne peut le rendre. Il n'y a plus de gentilshommes devant la loi, c'est incontestable ; *il y en a toujours dans la société, soit de naissance, soit d'élection*, et j'oserai presque ajouter que les mœurs leur accordent des priviléges... »

[1] . . . Infundent jumentis hordea lassis !
(Juvénal, *Sat.* VIII.)

Cette déclaration de mon spirituel ami me met bien à mon aise. Les gentilshommes, suivant lui (il n'a pas dit tout à fait cela dans *les Chaînes de fer*), ce sont les gens bien élevés. Nous sommes, sur ce terrain, tout près de nous entendre. Il ne reste qu'une question d'éducation. Répandons, propageons, prêchons, favorisons l'éducation ; rendons-la gratuite partout où il le faut, obligatoire (j'irai jusque-là), si l'insouciance des familles nous en fait une loi. A ces conditions, il arrivera un jour où nous serons tous en France, presque tous, gens de qualité. Il n'y aura plus de vilains que les ignorants par goût ou les paresseux impénitents. Je ne demande pas mieux. Ce sera la vraie fin des gentilshommes dans le monde et dans le roman.

V

UN PETIT-FILS DU CHEVALIER DES GRIEUX

— 28 SEPTEMBRE 1867. —

J'ai l'air de faire violence à la vérité, à l'histoire, aux mœurs de notre temps, aux idées du jour, en donnant pour titre à l'examen du dernier roman de M. Maxime Du Camp [1] ce nom d'un amoureux célèbre, l'amant de Manon Lescaut. Je ne fais pourtant que subir la loi d'une analogie irrésistible.

Entre le chevalier Des Grieux et le héros très-étudié de M. Du Camp, il y a des différences superficielles de plus d'une sorte; il y a une ressemblance frappante. Ils ont sacrifié leur vie, l'un et l'autre, à un amour opiniâtre, à

[1] *Les Forces perdues*. 1 vol. in-8. — Paris, Lévy, 1867.

un suicide prolongé, à une passion aveugle, sans relâche, sans diversion et sans dignité.

« J'ai, disait l'abbé Prévost, à peindre un jeune aveugle qui refuse d'être heureux pour se précipiter volontairement dans les dernières infortunes ; qui, avec toutes les qualités dont se forme le plus brillant mérite, préfère par choix une vie obscure et vagabonde à tous les avantages de la fortune et de la nature ; qui prévoit ses malheurs sans vouloir les éviter ; qui les sent et qui en est accablé, sans profiter des remèdes qu'on lui offre sans cesse et qui peuvent à tout moment les finir ; enfin un caractère ambigu, un mélange de vertus et de vices, un contraste perpétuel de bons sentiments et d'actions mauvaises... »

Ecoutons maintenant le héros de M. Du Camp ; il s'appelle Horace Darglail. Il s'en est allé mourir aux confins de l'Egypte, à Gondokoro, d'un amour qui l'a fait végéter quinze ans à Paris, et il écrit à un ami : « ... Vous souvenez-vous de cette belle comparaison, dans le *Plutus* d'Aristophane : « Le carquois de ma vie est épuisé ? » Je puis la répéter aujourd'hui, car je crois bien que j'ai tiré ma dernière flèche. L'archer est las et va reposer pour toujours... Né à Paris, mort à Gondokoro, il aima trop dans sa patrie ; il chassa trop les hippopotames du Nil Blanc, et *obiit ;* telle peut être mon épitaphe..... Quelle vie manquée ! que de facultés restées stériles ! que d'efforts avortés ! que de forces perdues ! C'est peu de chose que de donner ce qui me reste à vivre ; mais je donnerais tout ce qui peut faire l'espérance d'un mourant pour voir Viviane (sa maîtresse) soulever le rideau de ma tente et s'asseoir au pied de mon grabat... C'est elle qui m'a poussé ici ; c'est elle qui m'a engagé dans une vie pleine d'absurdité et d'impossible ; c'est elle qui m'a jeté sur ce coin de terre pourrie où je meurs comme un chien abandonné.... Nous ne nous reverrons plus, à moins d'un miracle ; mais si Dieu

voulait que j'échappasse à mon troisième accès ; si, contre toute prévision, je pouvais me tirer de là et guérir, je reviendrais à Paris *et j'irais voir Viviane, dût-elle me faire jeter à la porte par ses domestiques...* »

Cherchez, vous dis-je, dans toute l'histoire de Des Grieux un plus triste abaissement de la pensée, une plus fâcheuse expression de la défaillance morale ; il n'en manque pas dans sa vie, et de plus avilissantes, à coup sûr, au regard de l'honneur mondain. Mais Des Grieux, du moins, s'il est à la chaîne, est mené et entraîné par elle. Horace Darglail a rompu la sienne. Sa vie se passe, ses cheveux blanchissent, son front se dépouille, à moins de quarante ans, dans le triste effort de ressouder, sans y réussir, ces liens brisés par une rupture. Tout le roman est là.

Les Des Grieux sont tristes. Ce sont des malades ou des insensés, deux choses qui se tiennent. « Cette conversation servit du moins *à renouveler la pitié de mon ami.* Il comprit qu'il y avait plus de faiblesse que de malignité dans mes désordres. » Ainsi parle l'ami de Tiberge dans *Manon Lescaut.* J'en dirai autant d'Horace Darglail. Il est difficile d'être né meilleur, plus honnête et plus loyal, avec une pointe de rudesse un peu sauvage ; d'avoir été plus favorisé par la nature, la fortune et l'éducation ; d'être entré dans la vie mieux armé et mieux pourvu ; tout cela pour le jeter un jour aux pieds fantasques d'une coquette sans cœur, pour le sacrifier à un amour trop facilement heureux, puis lentement échoué dans l'ennui d'une lassitude réciproque, puis misérablement regretté quand il n'est plus bon à rien. Cela, nous dit-on, c'est l'amour. Soit ! Je ne lui cherche pas un autre nom. Je veux seulement, quand l'amour se montre à nous sous cette forme, lui assigner son rang et lui infliger sa marque. L'auteur, du reste, ne s'y méprend pas. Son héros est un amoureux de naissance, comme on est bègue, aveugle ou manchot. « Au collége, dit-il, quand

Horace parlait d'avenir à ses camarades, il les écoutait raconter qu'ils voulaient être soldats, marins, diplomates ; il secouait la tête sans leur répondre et se disait à voix basse : *J'aimerai*. Il s'était tenu parole... Sa liaison avec Viviane réalisa tous ses rêves ; il le disait lui-même : J'avais escaladé le septième ciel. Quand il en retomba... il se sentit si bien écrasé sous les décombres de son propre écroulement, qu'il ne bougea plus. La médecine n'a pas encore de nom pour cette maladie, qui est une paralysie morale consécutive d'une commotion au cœur... » L'auteur a bien raison de nous donner une définition physiologique de l'infirmité qu'il a voulu peindre ; infirmité d'autant plus étrange, en effet, qu'en paralysant la force qui a été donnée à tout être humain pour résister à une certaine tyrannie de la passion, elle laisse intactes toutes les autres puissances de l'esprit et du corps. Des Grieux, si lâche devant l'amour, est un gaillard spirituel et résolu partout ailleurs. Horace Darglail, quand il a rompu avec Viviane, prend fait et cause un jour, l'épée à la main, pour une pauvre fille perdue, affligée d'un amant brutal, et, ce qui est une plus grande marque d'intrépidité, il l'emmène avec lui au fond de l'Égypte, au risque de mourir d'ennui. Don Quichotte lui-même n'en eût pas tant fait. Ce qui caractérise cette espèce d'amour que l'abbé Prévost et, après lui, M. Maxime Du Camp ont voulu peindre, ce n'est donc que cette particulière lâcheté, en présence ou au souvenir de l'objet aimé, qui fait du chevalier Des Grieux tour à tour une dupe ou un fripon, qui fait d'Horace, dans un cadre d'habitudes plus correctes, le piteux martyr d'un abandon sans cause et d'un injustifiable dédain.

Non, Darglail n'a rien d'un chevalier d'industrie. Il est riche, honnête et généreux. Je crois même qu'il saurait mettre au besoin dans ses affaires l'ordre qui manque à ses idées et à ses sentiments. Mais ce qui caractérise les

Des Grieux, ce n'est pas nécessairement la bassesse de leurs inclinations, de leurs moyens et de leurs exploits; c'est le défaut d'énergie morale et de dignité virile devant leur passion, quelle qu'elle soit. Il y a plus d'un degré dans l'abaissement; la qualité de l'idole ni celle de l'adorateur n'y font rien; qu'il soit de bois ou de marbre, d'or ou d'étain, le fétiche qui a confisqué votre âme est le même devant la raison. Le Des Grieux d'une servante peut aller de pair avec celui d'une patricienne. Germinie Lacerteux ne vous avilit pas plus que Lœlia. Le *patito* d'une danseuse vaut celui d'une duchesse. Les degrés qu'on descend par l'échelle de l'avilissement amoureux, ils sont dans le cœur de l'homme, non dans la distance qui sépare entre eux les différents étages de la société. D'ailleurs Des Grieux est gentilhomme, comme on dit aujourd'hui quand il s'agit d'excuser, dans les mondains, les sottises ou les vices que nous flétrissons dans les manants; — et si Viviane, la femme mariée et bien posée, malgré l'éternelle absence du pauvre Ernest (le *pauvre Ernest*, c'est le mari); si Viviane, l'élégante et l'éloquente, a envahi sans pitié, occupé sans partage, martyrisé sans relâche, puis brisé, sans y rien laisser de viril et de résistant, ce cœur qui s'était donné à elle sans compter; si Viviane a fait cela, Des Grieux n'a rien à reprocher de plus à Manon, qui du moins lui laisse bien souvent sa porte ouverte, — et son cœur toujours.

N'insistons pas outre mesure sur cette parenté de notre héros avec celui de l'abbé Prévost. Elle est pour nous évidente, quoiqu'elle n'ait été nullement cherchée. M. Maxime Du Camp est un esprit libre, très-peu imitateur, très-rebelle à tout pastiche. Mais ce n'est pas toujours la faute des écrivains d'imagination si leurs inventions se ressemblent entre elles. C'est la nature qui reproduit incessamment les mêmes types. Elle n'est pas si féconde qu'on le

croit, ni si diverse qu'elle le paraît. L'art consiste précisément à varier par les nuances et les accessoires, dans ces œuvres de la nature, son éternelle et implacable uniformité. M. Maxime Du Camp a très-artistement habillé son héros ; mais il n'a pu lui enlever ni sa marque d'origine ni sa physionomie primitive. La nature reprend son bien où elle le trouve. Ce n'est pas, tout considéré, le moindre éloge qui se puisse faire d'un livre. Celui de M. Maxime Du Camp est aussi vrai que désespérant.

La peinture des passions humaines ne peut plaire que par l'effet même de cet art que notre habile confrère et ami applique, aujourd'hui, d'une main si sûre. Par elles-mêmes, ces passions sont tristes. Elles sont pleines d'égoïsme, de convoitise, de contradictions, de capitulations secrètes et d'orgueil bruyant. Dans l'aventure de Des Grieux, comme dans la vie d'Horace Darglail, il y a une chose qui, lorsqu'il s'agit d'un homme, nous blesse toujours, même si elle est justifiée par quelque qualité supérieure de l'âme ou de l'esprit : la domination de la femme. « L'homme, nous dit M. Du Camp, est un être de sentiment et de raisonnement ; la femme est un être de sensation et d'impression ; et cela suffit pour que les deux sexes, forcés de vivre côte à côte, l'un près de l'autre, l'un par l'autre, ne puissent jamais s'identifier que momentanément et soient toujours des frères ennemis... » M. Du Camp a beau dire ; dans son histoire je ne vois pas deux ennemis ; il n'y en a qu'un, c'est Viviane, quand sa jalousie sans cause a déclaré la guerre à son amant ; l'amant lui-même, nous l'avons vu, sa chaîne brisée, reste un esclave. C'est cela qui nous révolte, quelque soin qu'ait pris l'auteur de sauver, dans son héros, ce que le tyrannique empire de la femme a de blessant pour la dignité humaine au sein de la vie intime. Horace s'en va ; il voyage ; il chasse le lion et l'hippopotame ; et si « le chagrin monte en croupe et ga-

lope avec lui; » si, loin de sa maîtresse, il lui écrit, il l'invoque, il implore sa grâce du ton le plus lamentable, nous n'avons pas du moins, comme dans le roman de l'abbé Prévost, le spectacle quotidien de ce martyre dont nous avons la plainte. L'auteur y supplée par toutes sortes de digressions agréables et de descriptions pittoresques, comme il sait les faire ; c'est tout dire. Il n'arrive pas d'ailleurs que, sur cette route en apparence facile du servage amoureux et de l'abaissement continu, la victime ne rencontre certains obstacles qui sont la part dramatique du bon sens dans ces aventures. L'homme atteint de cette sorte d'amour, en apparence incurable, qui fait les Des Grieux, n'est jamais sans appui, sans conseiller, sans frein ou sans secours d'aucun genre. Des Grieux a son ami Tiberge ; Armand Duval[1] a son père. Horace a été orphelin très-jeune ; mais il a un honnête homme d'oncle qui a fait fortune en Écosse, et l'oncle a une fille charmante qui ne demande qu'à épouser Horace. Le drame se noue fortement de ce côté de la Manche, et nous procure une de ces douces diversions dont les lecteurs de romans sont avides. Que de fois notre héros prend le chemin de Glascow, attiré par cette pure étoile ! Envahi, dominé par Viviane, il y revient encore; mais un jour la cousine Hélène, lasse d'attendre, s'était mariée. Elle avait bien fait. Il est dans la destinée d'Horace, qui n'a d'emploi sur terre que celui d'aimer, d'être sans cesse éprouvé, presque jusqu'au ridicule, par des mécomptes d'amour. Toutes les femmes mêlent un sourire, dirai-je de dédain ou de méfiance? à leur plus vive tendresse ; toutes, jusqu'à cette fille de son village, la gentille Mariotte, qui, un jour qu'il était en frais de galanterie avec elle, lui demande pour cadeau de cœur... un parapluie. Viviane lui écrit : « Votre amitié est menteuse

[1] Dans *la Dame aux camélias*, de M. Dumas fils.

comme votre amour... *Je suis lasse des comédies !* » Hélène l'a oublié. L'insouciante Juliette, la maîtresse des derniers jours, l'accompagne en Égypte, jusqu'à la première cataracte, pour se donner le plaisir de l'y laisser un matin, et elle n'y manque pas. N'importe ; tout ce mouvement d'aventures qui se fait autour du principal personnage de ce drame, sans qu'il y perde rien de son travers ou de son malheur, c'est le mérite de l'inventeur, c'est l'art de l'écrivain ; et on ne peut que louer M. Du Camp d'avoir ainsi fait vivre, dans un cadre si animé et si brillant, ce mélancolique portrait. J'ajoute que je connais peu de récits plus vrais par l'observation, le style et l'accent, que celui qui nous fait assister aux symptômes, aux incidents et aux orages de la séparation finale entre les deux amants, — de même que je ne sais pas de figure d'un plus imprévu relief que cette Juliette du pays de Galles qui vient jeter, sur les dernières pages de ce livre, l'éclair équivoque et attrayant de son originalité britannique.

Le livre a réussi ; je sais bien pourquoi. Ces amoureux enchaînés jusqu'à la mort à un amour honteux, comme Des Grieux, à un souvenir tyrannique, comme Horace Darglail, ces victimes d'un mal incurable, ces martyrs de l'abaissement volontaire dans la passion, leur plainte retentit dans le roman et dans la poésie depuis que le monde existe, et le monde l'écoute.

> Galle. quid insanis? inquit, tua cura Lycoris
> Perque nives alium, perque horrida castra secuta est[1] !

Ce Gallus, tous les amis des beaux vers le savent, c'est le fils de Pollion, l'orateur, le politique, le poëte. Il aime Cythéris, la courtisane, et il devient fou de douleur au moment où elle le quitte pour suivre, à travers les Alpes,

[1] Virgile, *Bucoliques*, X.

ses amis eux-mêmes signalent en lui, elle le domine, quoi qu'il fasse. On l'a accusé de « réalisme, » à propos de *Madame Bovary;* il faut s'entendre : l'hyperbole est quelquefois une révolte contre le prosaïsme de la réalité crue. M. Champfleury n'est pas un disciple de Victor Hugo. On reste poëte, même en poussant à bout l'emploi des images et l'exagération de la couleur. Une certaine force survit toujours, même dans l'excès. Si on veut dire que M. Flaubert, quand il nous a donné un roman domestique, a copié la vie réelle jusqu'à la platitude et la bassesse, on se trompe : M. Flaubert n'est jamais plat, et sa touche se ressent toujours, même dans la plus vulgaire peinture, d'une certaine roideur honnête qui est dans son âme. Au fond, personne n'a pu le croire complice de son héroïne ou amoureux de sa création, ce qui est la véritable immoralité de certains romans modernes; et aujourd'hui, nous savons de science certaine que telle que l'opinion l'a faite ou que la critique sévère l'a jugée, cette héroïne, il la désavoue.

Il ne nous est plus très-difficile de comprendre maintenant pourquoi M. Flaubert est allé chercher à Carthage, par dégoût du présent et dans le plus monstrueux épisode des guerres Puniques, par haine de la vulgarité, le sujet de son nouveau roman. Esprit vigoureux, cœur honnête et désintéressé, sans attache de coterie et sans souci d'industrialisme, fourvoyé autrefois dans une peinture de la vie intime où il avait dépensé de sa force jusqu'à s'en repentir, M. Flaubert est allé droit à la tradition lointaine et au passé incertain. Il s'est plongé, comme pour s'y purifier et s'y rajeunir, dans ces vivifiantes ténèbres de l'histoire conjecturale, s'imposant la tâche de les éclaircir avec le flambeau de l'érudition, d'y semer des germes de vie, d'y faire briller des images et d'y dresser à tout bout de champ son éblouissante hyperbole. *Salammbô*, c'est la revanche

de *Madame Bovary*, c'est la rançon que le réalisme essaye de payer à l'idéal. Le suffète Amilcar nous relève de M. Homais, l'apothicaire. Carthage nous venge de la diligence de Rouen... Vous demandez pourquoi M. Flaubert est allé chercher si loin, dans un coin si obscur de l'histoire, un épisode qu'il raconte avec de si grands détails et où il introduit le roman, c'est-à-dire le récit de la vie intérieure, le drame des passions domestiques et la lutte des sentiments privés; ce que les anciens eux-mêmes n'ont presque jamais fait. La réponse est facile. M. Flaubert l'a fait pour être nouveau, pour se donner carrière, pour créer quelque chose qu'on ne lui reprochera pas d'avoir servilement copié sur le prochain, dans la maison d'à côté. Il a voulu mettre vingt siècles entre le roman bourgeois qu'il vous racontait hier et son idéal d'aujourd'hui. S'il avait bien su ce qu'il racontait, j'entends s'il n'avait pas été obligé de faire lui-même presque tous les frais de l'information; s'il n'avait pas eu à créer ses personnages, son drame, son théâtre, et à faire l'éducation de ses spectateurs; s'il n'avait pas eu à retrouver, sous le costume de convention qui les couvre, tous les héros de la guerre des Mercenaires dans les deux partis, Carthage à rebâtir et à repeupler; la civilisation carthaginoise à faire revivre; l'architecture, les arts, les costumes, les armes, les machines de siége, les cérémonies religieuses à restituer pour le lecteur ignorant et même pour l'érudit, c'est alors qu'on aurait pu dire du livre de M. Flaubert qu'il n'avait donné à son public, après Chateaubriand, Walter Scott et Manzoni, avec moins d'habileté et de bonheur, qu'un calque d'histoire arrangée pour l'amusement frivole du lecteur. Sa prétention était plus haute, et sa pensée allait plus loin. Il a voulu aller à Carthage, non pas, comme le vieux Caton, pour la détruire, mais pour la relever de ses ruines. Voyons maintenant s'il a réussi.

Il y a deux parties dans son livre qui voudraient se mêler et qui y sont peut-être trop distinctes : — l'histoire et le roman. Regardons d'abord à l'histoire.

I

La guerre des Mercenaires était connue. Polybe l'avait racontée, et il avait eu pour la bien comprendre l'avantage que M. Flaubert a voulu avoir à son tour : il était allé à Carthage. On sait qu'il accompagnait Scipion l'Africain. Son récit, d'une précision rigoureuse, est absolument dépourvu de couleur locale et exempt de toute espèce de passion. Après la première guerre Punique, Carthage avait imprudemment rappelé et rassemblé son armée de Mercenaires qu'elle ne voulait pas payer. Ceux-ci s'étaient révoltés. Après des alternatives diverses et des horreurs réciproques, tantôt vainqueurs d'Hannon, tantôt vaincus par Amilcar, accrus vers la fin par l'insurrection de tout le pays d'alentour, ils avaient mis le siége devant la fière cité. Mais Amilcar tenait la campagne entre Utique et Carthage. Une foudroyante manœuvre de cet habile général avait enfermé entre deux montagnes, dans un ravin profond, devenu célèbre sous le nom de *Défilé de la Hache*, une portion considérable de l'armée ennemie. Elle y périt de faim presque entière. Un des chefs des révoltés, l'esclave Spendius, fut mis en croix ; l'autre, l'Africain Mâthos, fut livré aux vengeances de la populace carthaginoise. Cette guerre avait duré près de quatre ans. Polybe, qui n'abuse pas de l'hyperbole, qualifie d'un mot l'acharnement des Mercenaires envers leurs débiteurs infidèles : « Ce n'était plus des hommes, dit-il, *mais des bêtes féroces*. » L'excellent Rollin n'hésite pas à condamner les deux partis : « Il semble qu'entre eux, dit-il, il y avait *une espèce de défi*

à qui ferait paraître plus de cruauté. » La guerre des Mercenaires reçut alors un nom qu'elle aurait gardé sans doute, si l'histoire des guerres de religion ou de conquête, dans les temps modernes, ne nous avait rendus indulgents pour les crimes de l'antiquité. Elle s'appela *la guerre inexpiable.*

Il est impossible de refuser à M. Gustave Flaubert un instinct historique très-pénétrant et très-fécond. Avec quelques pages d'un historien grec, d'une sobriété décourageante pour un coloriste tel que lui, il a refait un récit moins lumineux peut-être qu'émouvant, mais où l'obscurité ne détruit pas toute vraisemblance. Il excelle à peindre et à détailler pour ainsi dire ces grandes masses, anarchiques et confuses, ramassis de nations, de races et de mœurs diverses, que Carthage engageait à prix d'or dans sa destinée, qu'un péril commun ou la supériorité d'un chef maintenait dociles pendant la guerre, que la paix et l'inaction laissaient sans frein. Malheur à Carthage le jour où ces soldats intrépides devenaient des créanciers exigeants! Honte à ce gouvernement inique et fourbe qui déchaînait, comme l'a si bien dit M. Michelet, « cette Babel impie et sanguinaire ! » On le vit bien quand l'armée des barbares fut entrée dans la ville, et quand on comprit la nécessité de l'en éloigner. C'est le début du livre de M. Flaubert. Peu de romans historiques commencent par une scène d'une nouveauté aussi originale et aussi saisissante. Le festin des Mercenaires dans le jardin du palais d'Amilcar et l'orgie des soldats à travers la ville sont des tableaux de maître; je dis tableaux : le livre de M. Flaubert en est plein. Il aime la couleur, il excelle à peindre. *Scribitur ad narrandum ;* lui, il raconte pour décrire. Mais ses descriptions ont cette vie qui manque trop souvent aux récits les plus exacts. J'en dirai autant des principales scènes qui, dans le roman de M. Flaubert, correspondent aux diffé-

rents incidents que les historiens ont rapportés, tels que le séjour des Mercenaires à Sicca, leur défaite sur les bords du Macar, leur concentration sous les murs de Carthage, leur extermination dans les défilés de la Hache. L'auteur s'oublie dans la peinture, il s'enivre de couleur. On dirait parfois que le soleil de Carthage est resté empreint sur sa palette et qu'il en a rapporté les rayons. Il lui arrive de prendre ses éblouissements pour des impressions historiques et de prêter à la tradition les images qu'a enfantées son cerveau.

L'érudition moderne, qui a poussé si loin la connaissance des civilisations antiques, et qui s'est arrêtée avec respect devant celles qu'il aurait fallu inventer ou deviner, pourra bien chercher querelle à l'auteur de *Salammbô*. L'Académie des inscriptions et belles-lettres pourra contester l'exactitude de ses reconstructions archéologiques, et demander si l'antiquité phénicienne, récent objet d'explorations si concluantes, est le flambeau qui éclaire le mieux le voyageur errant sous les ruines de la cité carthaginoise. Écartons ces controverses. A Dieu ne plaise que je m'y aventure en prenant à partie M. Flaubert sur les endroits de son livre où il peut répondre en poëte aux érudits, et invoquer contre l'histoire elle-même les droits de l'imagination. On sait que c'est le défaut du roman historique et l'écueil du genre. Le défaut paraît d'autant plus sérieux que l'époque qui sert de cadre au roman est moins connue ou plus obscure. Le lecteur, ainsi fourvoyé dans un passé incertain, ne sait plus où est la vérité, où est la fiction. Si le livre l'amuse, il se sent inquiet pourtant et comme partagé dans sa jouissance. Il aime à aborder de plain-pied la scène où l'invention l'attire, sans perdre trop de temps à l'étude des décorations. Il ne souffre pas que le cadre éclipse le tableau, que le costume écrase l'homme, que l'acteur s'efface devant l'éclat du paysage et que les monu-

ments, les temples, les aqueducs, les amphithéâtres, les machines soient plus grands que les héros.

Je ne fais que toucher ici à un des défauts du genre. Peut-être y reviendrai-je quand je chercherai dans le livre de M. Flaubert le roman lui-même sous le vernis archéologique qui le couvre. Je serais injuste si je n'insistais pas aujourd'hui sur la part très-sérieuse que l'auteur a faite à l'histoire dans l'inspiration et dans l'exécution de son œuvre. Ses principaux personnages, par exemple, s'y détachent avec un singulier relief. Réunissez les traits de leur physionomie épars dans la suite parfois bien confuse du récit : vous avez des figures vivantes et vraiment historiques. L'esclave Spendius, fils d'un rhéteur grec et d'une courtisane campanienne, vil entremetteur, hardi révolté et lâche soldat, conseiller habile et orateur polyglotte, Spendius est un portrait achevé. Narr' Havas et Mathos, le prince et le tétrarque, l'un le plus beau, l'autre le plus impétueux des chefs africains, sont trop liés au roman pour que je veuille les replacer dans l'histoire. Laissons-les pour l'instant avec l'étrange fille d'Amilcar, avec Salammbô. Mais Amilcar lui-même, Autharite le Gaulois, Hannon, le vaincu des Œgates, promenant partout sous cet éclatant soleil son luxe extravagant, sa gourmandise vorace, son ambition insatiable et ses ulcères purulents (p. 175-176) ; tous ces portraits sont d'une vérité saisissante, et je dirais qu'ils sont des chefs-d'œuvre, si une sorte d'acharnement à les poursuivre dans le détail le plus raffiné et souvent le plus ridicule ne leur donnait trop souvent un air de caricature.

« ..... Dès que le Suffète (Hannon) fut dans la ville, les principaux le vinrent saluer. Il se fit conduire aux étuves et appela ses cuisiniers.

« Trois heures après, il était encore enfoncé dans l'huile

de cinnamome, dont on avait rempli la vasque, et, tout en se baignant, il mangeait, sur une peau de bœuf étendue, des langues de phénicoptère avec des graines de pavot assaisonnées au miel. Près de lui, son médecin grec, immobile dans une longue robe jaune, faisait de temps à autre réchauffer l'étuve, et deux jeunes garçons, penchés sur les marches du bassin, lui frottaient les jambes...

« ..... L'encens fumait dans les larges cassolettes, et les masseurs tout nus, qui suaient comme des éponges, lui écrasèrent sur les articulations une pâte composée avec du froment, du soufre, du vin noir, du lait de chienne, de la myrrhe, du galbanum et du styrax. Une soif incessante le dévorait... »

Tel est le Hannon, le chef de la faction qui combat l'influence et le génie d'Amilcar. Avec Hannon nous touchons au grotesque. Avec Amilcar c'est tout autre chose. M. Flaubert a bien conçu cette physionomie si complexe, mais si héroïque, ce grand marchand qui est un grand général, ce riche insensible qui a des entrailles de père (comme le *Carthaginois* de Plaute), cet impitoyable chef de la république, qui laisse mourir de faim vingt mille vieux soldats de Carthage entre deux montagnes, et qui aime son enfant. Cet enfant, il est vrai, c'est Annibal. Quand, après la défaite d'Hannon par les Mercenaires, le Sénat carthaginois rappelle Amilcar et que le héros revient comme le dieu sauveur de la patrie, la scène est belle. M. Flaubert l'a très-bien rendue. Il faut la citer entière :

« ..... L'Annonciateur-des-Lunes, qui veillait toutes les nuits au haut du temple d'Eschmoûn pour signaler avec sa trompette les agitations de l'astre, aperçut un matin, du côté de l'occident, quelque chose de semblable à un oiseau frôlant de ses longues ailes la surface de la mer.

« C'était un navire à trois rangs de rames ; il y avait à la proue un cheval sculpté. Le soleil se levait ; l'Annonciateur-des-Lunes mit sa main devant ses yeux ; puis, saisissant à plein bras son clairon, il poussa sur Carthage un grand cri d'airain.

« De toutes les maisons, des gens sortirent ; on ne voulait pas en croire les paroles, on se disputait, le môle était couvert de peuple. Enfin on reconnut la trirème d'Amilcar.

« Elle s'avançait d'une façon orgueilleuse et farouche, l'antenne toute droite, la voile bombée dans la longueur du mât, en fendant l'écume autour d'elle ; ses gigantesques avirons battaient l'eau en cadence ; de temps à autre, l'extrémité de sa quille, faite comme un soc de charrue, apparaissait, et sous l'éperon qui terminait sa proue, le cheval à tête d'ivoire, en dressant ses deux pieds, semblait courir sur les plaines de la mer.

« Autour du promontoire, comme le vent avait cessé, la voile tomba, et l'on aperçut auprès du pilote un homme debout, tête nue ; c'était lui, le Suffète Amilcar ! Il portait autour des flancs des lames de fer qui reluisaient ; un manteau rouge s'attachant à ses épaules laissait voir ses bras ; deux perles très-longues pendaient à ses oreilles, et il baissait sur sa poitrine sa barbe noire touffue.

« Cependant la galère, ballottée au milieu des rochers, côtoyait le môle, et la foule la suivait sur les dalles en criant :

« — Salut, bénédiction, œil de Khamon ! ah ! délivre-nous ! C'est la faute des riches ! ils veulent te faire mourir ! Prends garde à toi, Barca ! »

« Il ne répondait pas, comme si la clameur des océans et des batailles l'eût complétement assourdi. Mais quand il fut sous l'escalier qui descendait de l'acropole, Amilcar releva la tête, et, les bras croisés, il regarda le temple

d'Eschmoûn. Sa vue monta plus haut encore, dans le grand ciel pur; d'une voix âpre il cria un ordre à ses matelots. La trirème bondit; elle érafla l'idole établie à l'angle du môle pour arrêter les tempêtes; et dans le port marchand plein d'immondices, d'éclats de bois et d'écorces de fruit, elle refoulait, éventrait les autres navires amarrés à des pieux et finissant par des mâchoires de crocodiles. Le peuple accourait; quelques-uns se jetèrent à la nage. Mais déjà elle se trouvait au fond, devant la porte hérissée de clous. La porte se leva, et la trirème disparut sous la voûte profonde. . . . . .

. . . . . .

« Nul, hormis le Suffète-de-la-mer, ne pouvait entrer dans la maison-amirale. . . . . .

. . . . . .

« Le Suffète s'avança dans les appartements déserts; à chaque pas il retrouvait des armures, des meubles, des objets connus qui l'étonnaient cependant, et même sous le vestibule il y avait encore, dans une cassolette, la cendre des parfums allumés au départ pour conjurer Melkarth. Ce n'était pas ainsi qu'il espérait revenir! Tout ce qu'il avait fait, tout ce qu'il avait vu, se déroula dans sa mémoire : les assauts, les incendies, les légions, les tempêtes, Drepanum, Syracuse, Lilybée, le mont Etna, le plateau d'Eryx, cinq ans de batailles, jusqu'au jour funeste où, déposant les armes, on avait perdu la Sicile. Puis il revoyait des bois de citronniers, des pasteurs et des chèvres sur des montagnes grises, et son cœur bondissait à l'imagination d'une autre Carthage établie là-bas. Ses projets, ses souvenirs, comme des flots tumultueux, bourdonnaient dans sa tête, encore étourdie par le tangage du vaisseau; une angoisse l'accablait, et, devenu faible tout à coup, il sentit le besoin de se rapprocher des dieux... »

On comprend l'angoisse d'Amilcar; il retrouve à Carthage ses ennemis, ceux de l'État, et il y revient pour exercer un commandement dans une guerre civile; — une horrible guerre, cela est vrai, mais horrible comme toutes celles où les passions des hommes sont violemment excitées; la civilisation elle-même, et la plus raffinée, ne nous défend pas de ces excès. Je touche ici à un des défauts de l'œuvre de M. Flaubert, l'exagération dans l'horrible. On dirait que la guerre des Mercenaires l'a irrésistiblement attiré dans ces cercles de fer qu'elle décrit pendant trois ans, entre Carthage et Utique d'un côté, Tunis et Carthage de l'autre, et que cet attrait est celui des horreurs mêmes qui s'y commettent; tant il a mis de soin, d'étude et de raffinement à les décrire. Eh bien! il faut le dire, c'est là, en fait d'art, un soin fâcheux et un goût malsain. Non que je conclue du goût de l'écrivain aux penchants de l'homme; ce serait absurde. M. Flaubert peut très-bien s'être plu à tailler en morceaux les ennemis de Carthage et n'être pas un homme cruel; mais il faut qu'il suppose que ses lecteurs le sont un peu pour se plaire à de tels tableaux. Je sais bien que, quoi qu'on fasse, la réalité dans l'horreur en dépasse toujours la description. N'importe, si l'on veut peindre l'horrible, il en faut donner l'idée, non la sensation. Le lecteur veut bien avoir l'émotion de la peur, non sa torture. Il y a telle page de M. Flaubert qui est un long supplice : « Un des « gardes de la légion, resté debout, trébuchait parmi les « pierres. Zarzas accourt (un des révoltés), et, le terrassant, « il lui enfonça un poignard dans la gorge; il l'en retira, « se jeta sur sa blessure, et, la bouche collée contre elle, « avec des grondements de joie et des soubresauts qui le « secouaient jusqu'aux talons, il pompait le sang à pleine « poitrine; puis, tranquillement, il s'assit sur le cada- « vre. » Tout cela est affreux. Que sera-ce si de pareils détails surabondent dans un livre? Ne sera-t-il pas permis

d'y reconnaître ce parti pris d'hyperbole que nous signalions tout à l'heure, et le choix du sujet ne s'expliquerait-il pas alors par les monstruosités mêmes dont il est plein? N'insistons pas. M. Flaubert sait mieux que nous que l'histoire de l'humanité, à toutes les époques, est remplie de spectacles cruels et d'excès *inexpiables*. Je n'éprouve aucune sensibilité pour les Mercenaires ; mais le chevalier de Folard avait raison lorsque, dans son commentaire de Polybe, rapprochant des temps et des nations qui ne se ressemblent, hélas ! que par une cruauté égale, il demandait « *si les Mâthos et les Spendius* », ces chefs de révoltés sanguinaires, « *n'étaient pas des novices en comparaison des Serbellons et des Adrets* », l'un catholique, l'autre protestant, tous deux voués à l'extermination de leurs adversaires par toute sorte de tortures abominables. Ah ! c'est que la cruauté est au fond du cœur de l'homme. Les religions n'y changent rien. Mal comprises, elles poussent au mal ; menacées, elles se défendent par des supplices ; déchues, elles arrosent de sang les débris de l'autel renversé ! C'est donc en philosophe indigné, non en peintre presque complaisant, qu'il faut inscrire dans la tradition ces grandes infamies de l'humanité.

> Excidat illa dies ævo, nec postera credant
> Sæcula !

Quel est le peuple qui n'a pas jeté ce cri du poëte, un jour au moins dans son histoire? Un jour ! les guerres de religion ont duré trente ans ! Et les guerres de conquêtes ! M. Gustave Flaubert y trouvera, à toutes leurs pages, les horreurs qu'il a recueillies et racontées dans l'histoire de la guerre des Mercenaires avec beaucoup de travail, de complaisance et de succès.

II

Après l'histoire, le roman.

Cette division, que nous avons adoptée parce qu'elle nous est commode, est-elle un simple mode d'examen ou renferme-t-elle une intention de critique? Si le roman a pu se détacher de l'histoire, est-ce parce que l'histoire n'a pas su se fondre complétement dans le roman? Mérite ou défaut, il est certain que, si le récit de M. Flaubert a pu être jugé indépendamment du cadre romanesque dans lequel il l'a placé, c'est qu'il valait quelque chose par lui-même; et, d'un autre côté, si la critique s'est occupée et s'occupe encore de ce que l'auteur de *Salammbô* a prêté par l'imagination à la réalité, c'est que son invention n'était pas à dédaigner tout à fait. En résumé, on sent que M. Flaubert a été partagé, comme le sont ses lecteurs eux-mêmes, entre deux impressions fort diverses. Son sujet l'a saisi par ce qu'il a de sérieux et de vif dans son antiquité même; son invention l'a gêné par la liberté même qu'elle lui laissait. Une destinée de jeune fille à jeter parmi ces complications terribles! Une vierge parmi ces horreurs! Une Velleda africaine dans ce chaos sanglant! M. Flaubert n'a voulu laisser à personne le droit de dire s'il a écrit une histoire, un poëme symbolique ou un roman d'amour. Peut-être a-t-il créé un genre dont quelque jour il nous dira le nom.

On aurait aimé, avant de lire le livre de M. Flaubert, à avoir appris quelque chose de la religion des Carthaginois. Je regrette pour ma part que l'auteur de *Salammbô*, qui l'a si bien étudiée, n'ait pas mis sous la main de ses lecteurs la clef de certains mystères dont l'impénétrable bizarrerie les arrête à chaque instant. « Le principe femelle et le principe mâle, » Tanit et Moloch, l'un qui demande de honteux sacrifices à la pudeur des vierges, l'autre qui

immole les enfants entre les bras des mères; le voile sacré, palladium de Carthage, qu'on ne peut ni voir sans crime ni toucher sans péril pour sa vie; tant d'autres superstitions dont le nom m'échappe, ces dieux Pataëques dont la figure est frottée de beurre et de cinnamome les jours de fête; ces prêtres-eunuques, qui font cortége à la déesse voluptueuse et féconde, et ces bandits qui forment l'escorte du dieu massacreur; ces temples remplis de prestige et d'escamotage, de portes dérobées et de sanctuaires à double fond; ce mélange d'inepties, de singularités et d'horreurs avec lesquelles M. Flaubert a recomposé la religion d'un peuple qui tint en échec pendant plus de cinquante ans la fortune de Rome, je n'accepte cette mythologie un peu inattendue que sur la foi de l'audacieux inventeur qui en a révélé les arcanes, et pour ne pas compliquer une question d'art d'une querelle d'archéologie. Je sais qu'un érudit d'un très-grand renom et dont je puis bien citer, en cette rencontre, le témoignage hautement favorable à la portion historique du livre de M. Flaubert, je sais que M. Renan a rendu justice à l'exactitude assez générale des informations que l'auteur de *Salammbô* emprunte à l'antiquité phénicienne. Mais que vient faire la destinée d'une jeune fille parmi les mystères de cette religion immonde, en compagnie de ces grotesques, au milieu de ces embûches dont le pavé des temples est semé, en face de ces dogmes corrupteurs et insensés? Religion sans âme, culte sans morale, innocence sans vergogne, superstition sans pudeur, que demandez-vous à la fille d'Amilcar? qu'allez-vous faire de la jeune sœur d'Annibal?

Annibal! ce nom magique m'attire toujours; et laissez-moi dire comment, à un certain endroit de son récit, l'auteur de *Salammbô* a naturellement introduit et vivement peint la physionomie de ce futur vainqueur de Trasimène. Annibal a dix ans à peine quand sa sœur en a dix-huit. On

l'amène à son père qui, dans un moment de péril public, la veille d'un massacre des innocents et après bien d'autres horreurs, a craint pour les jours de son enfant :

« ... Yddibal entra sans se prosterner. Il tenait par la main un jeune garçon couvert d'un manteau en poil de bouc; et aussitôt, relevant le capuchon qui abritait sa figure :

« — Le voilà, maître, prends-le!

« Alors le Suffète (Amilcar) et l'esclave *s'enfoncèrent* dans un coin de la chambre.

« L'enfant était resté au milieu, tout debout, et, d'un regard plus attentif qu'étonné, il parcourait le plafond, les meubles, les colliers de perles traînant sur les draperies de pourpre, et cette majestueuse jeune femme inclinée vers lui (Salammbô, sa sœur).

« Il avait dix ans peut-être, et n'était pas plus haut qu'un glaive romain. Ses cheveux crépus ombrageaient son front bombé. On aurait dit que ses prunelles cherchaient des espaces. Les narines de son nez mince palpitaient largement, et, sur toute sa personne, s'étalait l'indéfinissable splendeur de ceux qui sont destinés aux grandes entreprises. Quand il eut rejeté son manteau trop lourd, il resta vêtu d'une peau de lynx attachée autour de sa taille, et il appuyait résolûment sur les dalles ses petits pieds nus tout blancs de poussière. Mais, sans doute, il devina que l'on agitait des choses importantes, car il se tenait immobile, une main derrière le dos et le menton baissé, avec un doigt dans la bouche... »

J'ai cité ce portrait avant son tour, car cette scène de l'enfant se rapporte aux dernières péripéties du drame; je l'ai cité, pour son mérite d'abord, le trouvant bien fait; puis, parce qu'il nous introduit dans la maison d'Amilcar, où commence et se prépare le roman que nous étudions.

Salammbô y vit presque seule. Sa solitude est pleine de tristesse vague, de mélancolie sans cause, d'aspirations sans but, de désirs inassouvis et inexpliqués. Elle n'aime pas son frère; du moins n'en parle-t-elle jamais. Son père ne l'aime pas : « La naissance des filles, nous dit l'auteur, passait pour une calamité dans les religions du soleil. » Est-elle une prêtresse? On le croirait, au cortége religieux qui l'entoure. Une prophétesse? On le dirait, quand elle chante les aventures de Melkarth, dieu de Sidon, et qu'elle prédit les malheurs de Carthage. Cependant son père songe par instants à la marier; elle y résiste. La fille d'Amilcar ne peut épouser que le fils d'un Ancien; mais ces jeunes patriciens « lui font horreur, dit-elle, avec leurs rires de bête fauve et leurs membres grossiers. » Salammbô n'épousera pas un fils de sénateur. Son père tient la campagne contre les Mercenaires révoltés, et quand il revient en courant dans son palais, c'est pour mettre ordre à ses affaires : il en a beaucoup et de toute sorte; il ne songe guère à gêner sa fille. Celle-ci se donne carrière dans le champ sans limite des vagues désirs et des énervantes rêveries...

« ...Quelquefois, dit-elle à son esclave, quelquefois, Taanach, il s'exhale du fond de mon être comme de chaudes bouffées plus lourdes que les vapeurs d'un volcan. Des voix m'appellent, un globe de feu roule et monte dans ma poitrine, il m'étouffe, je vais mourir; — et puis quelque chose de suave, coulant de mon front jusqu'à mes pieds, passe dans ma chair... C'est une caresse qui m'enveloppe, et je me sens écrasée comme si un dieu s'étendait sur moi. Oh! je voudrais me perdre dans la brume des nuits, dans le flot des fontaines, dans la séve des arbres, sortir de mon corps, n'être qu'un souffle, qu'un rayon, et glisser, monter jusqu'à toi, ô Mère!

« Elle leva ses bras le plus haut possible, en se cambrant la taille, pâle et légère comme la lune, avec son long vêtement. Puis elle retomba sur la couche d'ivoire, haletante ; mais Taanach lui passa autour du cou un collier d'ambre *avec des dents de dauphin* pour bannir les terreurs, et Salammbô dit d'une voix presque éteinte : « Va me chercher Schahabarim. »

Oui, *allez lui chercher Schahabarim!...* cette jeune Carthaginoise du temps d'Annibal n'en ressemble pas moins, dès l'abord, à nos héroïnes du roman moderne, celles que le désœuvrement livre aux rêves malsains, aux mauvaises pensées, et qui, pour charmer leur solitude, n'envoient pas chercher Schahabarim. Ce personnage est le grand-prêtre, disons mieux, le grand eunuque de Tanit, la Vénus punique, l'altière maîtresse et la gardienne jalouse du voile sacré. Il est un de ces hommes pâles, sans barbe, sans cheveux et sans sourcils qui desservent le temple de la déesse. Il a élevé la fille d'Amilcar. Quand elle se sent trop seule, elle le fait venir, et quand son esprit s'égare dans les divagations de son ennui, elle l'interroge. Schahabarim répond presque toujours par des énigmes ou des remontrances. Telle est en résumé Salammbô, vivant au fond du palais de son père, entre une esclave numide et un serpent familier, oisive et rêveuse, parée comme une châsse et immobile comme une pagode. Est-elle une créature humaine ou un fantôme habillé de pourpre? A-t-elle un cœur ? Qu'en ferait-elle? Son absurde isolement la condamne à la muette contemplation d'elle-même et au lent supplice de sa jeunesse et de sa beauté.

Une fois pourtant, et c'est au début même du livre, la fille d'Almicar sort tout à coup de sa solitude et se montre, majestueuse et resplendissante, devant les soldats rassemblés pour une fête dans les jardins de son palais. Elle pa-

rait, prononce un discours en trois langues, verse dans une patère d'or, entre les mains d'un jeune chef, un long jet de vin à la santé de l'armée; puis la toile tombe sur cette apparition qui laisse après elle un éblouissement étrange dans les yeux des spectateurs et un amour incurable dans le cœur d'un jeune Libyen, l'impétueux Mâtho, celui-là même qui vient de boire dans la coupe d'or et qui sera le vrai héros de ce roman. « Mâtho, d'une taille colossale et à courts cheveux noirs frisés, n'avait gardé que sa jaquette militaire dont les lames d'airain déchiraient la pourpre du lit (on était à table). Un collier à lunes d'argent s'embarrassait *dans les poils de sa poitrine*. Des éclaboussures de sang lui tachetaient la face; il s'appuyait sur le coude gauche, et, la bouche grande ouverte, il souriait... » C'est à ce moment que Salammbô lui apparut, puis s'effaça comme un météore éclipsé dans l'immense azur des cieux. Il est difficile de mieux décrire une scène plus imposante et plus étrange.

Ici le roman commence. Nous demandez-vous de le raconter? Il se résume tout entier dans ces deux termes : D'un côté, un Libyen, chef de bandes, d'une taille colossale, audacieux, brutal et amoureux; de l'autre, une vierge du plus pur sang africain, vouée dès son enfance, par goût plus que par destination, au culte de la Tanit impudique, martyre de sa piété imprudente et sentant bouillir dans ses veines toutes les ardeurs de cette initiation redoutable. Une fois engagé dans cette voie, le roman s'arrête trop souvent pour laisser passer l'histoire, ne s'y mêlant plus guère, soit intention de l'auteur, soit résistance du sujet. Quand le roman reparaît, nous retrouvons l'infatigable Mâtho acharné à la poursuite de l'enchanteresse qui a tenu le calice d'or dans les jardins de Megara. Une nuit, pendant que l'armée des Mercenaires menace Carthage, il pénètre dans la ville, conduit par l'esclave Spendius, un des chefs de la révolte,

son associé, son Mercure. Ils se glissent dans la triple enceinte du temple de Tanit et lui dérobent son manteau, le fatal *Zaïmph*, auquel est attaché le salut de la patrie. Protégé par ce talisman, Mâtho est entré dans le palais de la fille d'Amilcar et jusque dans la chambre où elle repose. Vous pourriez croire que la fille du grand Chef devrait être mieux gardée; mais le voile sacré écarte tous les obstacles...

« ...Elle dormait la joue dans une main et l'autre bras déplié. Les anneaux de sa chevelure se répandaient autour d'elle si abondamment, *qu'elle paraissait couchée sur des plumes noires*, et sa large tunique blanche se courbait en molles draperies jusqu'à ses pieds, suivant les inflexions de sa taille. On apercevait un peu ses yeux sous ses paupières *entre-closes*. Les courtines, perpendiculairement tendues, l'enveloppaient d'une atmosphère bleuâtre, et le mouvement de sa respiration, en se communiquant aux cordes, semblait la balancer dans l'air. Un long moustique bourdonnait... »

Cependant elle se réveille... Elle aperçoit le voile sacré : le voile agit, il l'attire. « Plus près, plus près ! dit-elle à l'Africain. Donne-le ! » Et ils se rapprochaient, et elle avançait toujours, et Mâtho la dévorait du regard, quand tout à coup elle s'arrête ; une horreur la saisit ; elle appelle au secours. Ses esclaves s'empressent, armés d'épieux et de casse-tête. Mâtho s'éloigne, enveloppé du voile « comme d'un firmament », et jetant autour de lui des yeux terribles.

Quelques mois plus tard, nous sommes sous la tente de Mâtho. La possession du Zaïmph par le chef africain et le désastre qui s'en est suivi pour Carthage ont fait de lui le personnage le plus important de l'armée insurgée. Car-

thage frémit, Amilcar gronde, Mâtho languit, Salammbô se désespère. La vue du voile et l'approche de l'Africain lui ont laissé de dangereux souvenirs. La nuit elle jette des cris d'épouvante. Le jour elle se consume en prières et essaye de se racheter par de pieuses offrandes. « Taanach (son esclave) se fatiguait à exécuter ses ordres. *Schahabarim ne la quittait plus.* » Une nuit, elle s'échappe et se glisse dans le camp des barbares. Nous la retrouvons sous la tente de Mâtho... Ici une scène indescriptible, et que pour cette raison peut-être, étrange amorce de la difficulté! l'auteur a longuement décrite. Salammbô sort de cette tente funeste, non pas avec la tête de l'Holopherne africain dans un sac, mais avec le voile sacré sur ses blanches épaules, sans pouvoir dire comme la Judith des livres saints : « Le Seigneur n'a point permis que sa servante fût souillée, mais il m'a fait revenir auprès de vous sans aucune tache de péché, comblée de joie de le voir demeurer vainqueur, moi sauvée, et vous délivrés... »

Il serait trop facile d'abuser contre M. Gustave Flaubert des défaillances de son héroïne. C'est une injustice que je n'aurai pas. Bien des gens auraient aimé à remonter ainsi vingt siècles pour trouver sous la tente d'un *Rodolphe* libyen une *Bovary* carthaginoise. C'était peut-être assurer au livre le succès de curiosité frivole qui lui manque. Prenons-le dans son intention manifeste et dans sa portée véritable. Voici probablement comment l'auteur de *Salammbô* est arrivé à ces périlleuses péripéties qu'il a si hardiment racontées. Épris d'un sujet historique qui avait son originalité et sa grandeur, M. Gustave Flaubert ne s'est refusé aucune étude. Il a voulu peindre l'homme, j'entends l'homme de l'époque qu'il avait choisie, dans tous ses costumes et sous toutes ses faces, par masses ou isolément, peuple ou individu, armées en campagne ou vile multitude, hurlant dans les carrefours autour des autels ensanglantés.

Tout cela dans le livre de M. Flaubert est vivant, remuant, sans mesure, ni pitié, ni pudeur, trop souvent horrible, coloré jusqu'à un excès qui produit parfois l'éblouissement, la fatigue ou le dégoût. Je l'ai assez dit dans un précédent chapitre. N'importe, il y a là une singulière variété d'hommes, prise sur le fait et très-énergiquement caractérisée. De la femme, l'auteur n'a pour ainsi dire donné qu'un échantillon carthaginois. Salammbô est une possédée sans enthousiasme, une maniaque sans poésie. Elle n'a qu'une idée, désir ou terreur : le voile sacré. Quelle espèce d'attrait se cache sous ce mystérieux symbole? M. Flaubert ne le dit pas ; mais il n'étend guère le cercle autour de sa belle héroïne, si cruellement tourmentée par sa jeunesse, si étroitement bornée par sa foi. Fille d'Amilcar, sœur d'Annibal, descendante de Melkarth, patricienne, citoyenne, fiancée d'un roi numide, à tous ces titres, oubli étrange! elle n'est rien. Elle veut voir et savoir, voir le manteau de Tanit, et savoir (qu'on me passe le mot) *ce qu'en vaut l'aune*. « O père, je la verrai, n'est-ce pas? Tu m'y conduiras! Depuis longtemps j'hésitais ; *la curiosité de sa forme me dévore*. Pitié! Secours-moi! Partons! » Ainsi elle parle à Schahabarim, Ève en personne, une Ève punique, interrogeant le diable. Schahabarim lui donne à la fin de honteux conseils. Il y a aussi le chapitre du *Serpent*. Je n'en dis rien ; mystère encore celui-là ; mais tous les mystères ne sont pas bons à connaître ni faciles à raconter pour tout le monde.

Telle est la femme dans le roman de M. Flaubert, une innocente au service de l'impudicité, une illuminée du sensualisme africain, une Léda mystique, une Judith païenne. Si l'auteur de *Salammbô*, qui a cherché tant de choses dans la poussière de Carthage, y a retrouvé aussi ces débris, encore palpitants d'une ardeur profane[1], dont il a recom-

[1] Vivunt comissi calores... (HORACE.)

posé la statue de son héroïne, si elle est vraiment antique, soit! prenons-la pour telle et acceptons-la au nom de l'érudition. Elle ne manque ni de noblesse ni de beauté. Au nom du roman, refusons-la, sous peine de ne plus savoir ce que les mots veulent dire. Les anciens ont divinisé la forme physique, et on sait dans quels raffinements de sensualité étrange ils compromettaient parfois la perfection de l'art le plus exquis. On a beau dire que l'art a sa chasteté en dépit de tout, cela dépend du sujet. M. Flaubert est un statuaire habile : ne lui donnons pas, quoi qu'on nous dise de ses premiers essais, un prix de vertu. Reconnaissons pourtant qu'il a manié cette fois le ciseau de la sculpture antique, avec une gravité qui nous interdit tout commentaire ironique et toute critique dénigrante.

J'ai souvent reproché au roman français de tuer ses héroïnes, contre toute vraisemblance, quand il ne sait plus qu'en faire. Salammbô meurt du moins fort à propos, c'est-à-dire au moment où elle allait couvrir de ridicule son honnête fiancé, le roi des Numides. Elle meurt quand Nar'Havas allait succéder, mari débonnaire, à l'Africain Mâtho, que la populace écorche sous ses yeux. Pourquoi meurt-elle? « Pour avoir touché au manteau de Tanit », nous dit-on. N'avait-elle pas mérité de vivre pour l'avoir sauvé au péril de son innocence? N'approfondissons pas ces mystères d'autrefois, nous qui ne touchons pas à ceux d'aujourd'hui. Salammbô tombe foudroyée sur les marches du trône que son fiancé va partager avec elle. Elle meurt, après avoir cherché, avec une singulière complaisance, dans les yeux attendris de Mâtho agonisant, le souvenir de cette nuit passée sous sa tente... « Elle le revoyait à genoux, lui « entourant la taille de ses bras, balbutiant des paroles « douces. Elle avait soif *de les sentir encore*, de les enten- « dre ; elle ne voulait pas qu'il mourût... » Songez qu'elle ne l'avait jamais aimé et que son fiancé numide était là.

Un pareil trait eût manqué à la physionomie de Salammbô.

Mais finissons; j'aurais voulu conclure autrement que par ces mots peut-être bien durs pour l'héroïne de M. Flaubert. Ce regard de réminiscence sensuelle jeté sur l'homme qui l'a si indignement outragée, c'est toute l'histoire de Salammbô, c'est tout le roman. Que j'aime mieux le regard de Didon mourante, *quæsivit cœlo lucem !...* Que je préfère Velléda, suicide par repentir! Il faut toujours que l'âme humaine se retrouve quelque part, et qu'elle se montre, ne fût-ce qu'un instant, avant de quitter son enveloppe mortelle.

> Ah ! combien frémira son ombre épouvantée,
> Quand il verra sa fille à ses yeux présentée !

Comprenez-vous Phèdre sans cet effroi qui vous glace et sans ce remords qui sauve tout? « Une convulsion la rabattit sur le matelas... » Ceci est la fin de Madame Bovary. « Elle tomba la tête en arrière, par-dessus le dossier du trône »; ainsi meurt Salammbô. Encore une fois, je n'abuse pas d'un rapprochement trop injuste. Je cherche à montrer le vide et le vice de cet art nouveau qui tend à supprimer l'âme dans le combat des passions, et à y substituer, c'est vous qui l'avez dit, « *des convulsions d'agonie sur un matelas...* »

Arrêtons-nous, il y aurait trop à dire. Je sais qu'on m'a trouvé indulgent pour M. Flaubert. Ne donnons pas à croire que je veuille faire amende honorable devant des juges plus sévères. Je conçois et j'honore la rigueur qui s'est attaquée aux parties faibles de cette nouvelle création. Je ne comprends pas moins l'enthousiasme que de très-vifs et graves esprits lui ont montré. Il faut tout accepter, sans tout subir, quand on est critique sans prétention et sans parti pris ; je parle des ouvrages sérieux ; pour ceux-là, ni

exclusion, ni engouement, ni ostracisme, ni ovation! L'auteur de *Salammbô* n'a pas fait un chef-d'œuvre. Il a fait un livre considérable. Il a fait œuvre d'érudit, de coloriste et d'écrivain; mais il a exagéré la couleur; il a fatigué son pinceau; il s'est grisé d'érudition. De tout cela est résulté une création sans précédent dans notre littérature. M. Flaubert en triomphe peut-être. Il se vante sans doute de n'avoir songé ni aux *Incas* de M. Marmontel, ni au *Gonsalve* de M. de Florian, ni aux *Martyrs* de M. de Chateaubriand. Il a raison. Son œuvre ne ressemble à rien qu'à lui-même. Elle ne reflète que sa pensée et sa prétention. C'est un mérite. Il n'en faut pas abuser. On ne doit copier personne, mais il faut entrer pourtant dans le cadre d'une littérature quelconque, s'y ménager sa place, s'y faire reconnaître et compter comme un des naturels du pays, s'y ranger à ses lois, à ses règles, à l'esprit général qui l'a inspirée, à ses traditions telles que le goût public les a conservées, à son génie tel qu'il résulte d'une longue série d'écrivains illustres et d'œuvres éprouvées. M. Flaubert connaît à fond notre langue, je le crois. Il est un classique par l'érudition. Quand il veut faire du style à son tour, et une fois sur le domaine de la langue, est-il un sujet fidèle ou un révolté ambitieux? Est-il Amilcar ou Mâtho?

Et pourtant j'ai loué bien haut de certaines parties de son livre. J'en ai approuvé l'intention, le long travail, l'instinct élevé, les grandes lignes supérieurement tracées, les portraits d'histoire, et que sais-je? J'en aime les qualités fortes, et cette violence même qui par instants me saisit sans me retenir et me maîtrise sans me convaincre. *Violenti rapiunt*... Oui, j'en aime les défauts qui sont ceux d'une énergique nature, et j'approuve ce besoin et cette passion de style qui, pour n'être pas toujours heureux (j'omets toute critique de détail), n'en sont pas moins de bon exemple à une époque d'improvisation universelle.

Et puis, faut-il le dire? je suis un adorateur incorrigible de notre grand passé littéraire; mais je ne crois pas l'avenir fermé sans retour. Les statues de nos dieux, à nous, ne sont pas des bornes placées, comme une limite infranchissable, devant les tentatives du génie moderne. Personne n'a le droit de dire à l'esprit humain : « Tu n'iras pas plus loin! » Ceux qui l'ont dit aux novateurs de Rome, qui se rappelle leur nom? Les écrivains de la décadence, on les lit encore. « Je demande, écrivait récemment M. Montégut « (dans le *Moniteur*), si l'on voit beaucoup de partisans des « trois unités et de la tragédie classique choisir leurs gen- « dres parmi les romantiques?... » Je ne croyais pas la guerre si engagée; mais, Dieu merci! celle des Mercenaires a fait couler plus de sang, quoiqu'elle ait duré moins longtemps. La guerre des classiques et des romantiques est vieille comme le monde, qui n'a pas cessé de croître et de multiplier en dépit de tout.

VII

UN VOYAGE DANS L'OUGANDA[1]

— 20 DÉCEMBRE 1864 —

Voici un très-bon livre, qui semble tenir du roman par quelques côtés, de la comédie par d'autres, un livre très-neuf, très-curieux, écrit avec une sincérité attachante, traduit de main de maître; et quoiqu'il vous promène au sud et au nord de la région équatoriale, entre le trentième et le trente-cinquième degré de longitude est, dans une contrée marquée en blanc sur toutes les cartes de l'Afrique inté-

[1] *Les Sources du Nil*, journal de voyage du capitaine John Hanning Speke; — traduit de l'anglais par M. Forgues.

rieure, le voyage que ce livre vous fait faire n'en est pas moins un de ceux que je vous conseille, si la distance ne vous effraye pas.

C'est affaire de quelques soirées, les pieds sur les chenets. Le voyage est lointain, périlleux, semé d'obstacles et de surprises de toute sorte. Il exige beaucoup d'argent, un appareil considérable, une volonté énergique, un courage à toute épreuve... Le livre fournit tout. On n'a qu'à se mettre en route avec le capitaine Speke; et tel est le prestige de cet entraînant récit, qu'il est impossible de ne pas se figurer, après l'avoir lu, qu'on a vu avec les yeux de l'intrépide voyageur, pensé avec son intelligence, combattu avec ses armes, vécu et souffert comme lui pendant deux grandes années (1861-1863). Et puis on n'en meurt pas. John Speke, plus heureux que la plupart de ses prédécesseurs dans l'exploration de l'Afrique centrale, a pu regagner sa patrie, revoir ses amis, recevoir les témoignages de l'admiration publique, et se promettre encore un long avenir; car il était jeune, hélas! lorsque soudain cette brillante destinée a été brisée par le coup le plus funeste. L'homme énergique qui avait exploré trois fois les régions les plus sauvages du continent africain, qui avait fait la grande campagne de l'insurrection indienne et celle de Crimée, sans avoir jamais reçu une égratignure, — un jour qu'il chassait dans les environs de Bath, en septembre dernier, son fusil éclate, le frappe en pleine poitrine et l'étend roide mort. Il avait à peine trente-sept ans; il avait fait presque autant de milliers de lieues qu'il avait d'années.

Toutes les fois que j'ai eu à parler d'un livre de voyage à mes lecteurs, j'ai dit que ce qui m'intéresse le plus dans un voyage quelconque, c'est le voyageur. Il est peu de voyageurs ennuyeux. J'en connais, pourtant; le capitaine Speke ne l'est jamais. D'abord, il est un Anglais, et natu-

rellement il met sa personnalité partout; mais, chose rare, il la rend supportable et même amusante. Il s'en va, à deux reprises, chercher la source du Nil dans des régions où la trace de rares caravanes est à peine marquée. Il ne trouve rien. Vous croyez, vous, lecteur français, qu'il se décourage? Vous êtes bien de votre pays! La seconde expédition lui a fait découvrir un grand lac auquel il donne le nom de sa reine. Bientôt il entreprend un troisième voyage. Plus de vestiges d'aucune sorte; aucun guide que sa boussole, comme en pleine mer. Il a recruté à Zanzibar une escorte d'indigènes, soldats ou portefaix, dont le dixième à peine lui reste fidèle, et il a d'immenses solitudes à traverser; s'il s'arrête, c'est au milieu de peuplades sauvages et grotesques, qui n'excitent pas moins son hilarité que sa colère. Il lui faut défendre contre elles et contre les bouffons terribles qui les gouvernent, non-seulement sa vie et sa liberté, ses provisions et ses instruments, mais sa dignité d'homme et sa qualité d'Anglais. *Civis romanus sum!* allez donc dire cela à l'oreille de ces animaux à deux pieds sans plumes (et sans caleçons), qui nichent sous leurs huttes en forme de meules de foin, dans les plaines de l'Ouganda et de l'Ougogo! Ils vous riront au nez, car ils rient volontiers; mais une bonne tenue, une mâle assurance, un audacieux sang-froid, un intraitable orgueil, si vous avez quelques-unes de ces provisions-là dans votre sac de voyage, servez-vous en. Ce sont les bonnes. Le capitaine Speke vous en cédera au besoin. Je lisais récemment que la célèbre voyageuse, madame Ida Pfeiffer, s'étant fourvoyée au milieu d'une tribu d'anthropophages de Sumatra, qui la trouvèrent si belle qu'ils voulaient la manger (elle avait cinquante-quatre ans), son sang-froid la sauva. Le capitaine Speke n'excite pas, chez les sujets du roi Mtésa et de la reine N'yamasoré, le même genre de convoitise. Les sauvages de l'Ouganda ne mangent per-

sonne; mais ils ne respectent guère les étrangers; ils n'ont aucune notion du tien et du mien, et ils vous tuent un homme avec moins de scrupule qu'une antilope.

L'Ouganda était le plus important des royaumes que le capitaine anglais eût à traverser. Ce pays était situé sur la rive occidentale du grand lac qu'il avait précédemment découvert, et où il comptait bien aussi découvrir la source du Nil. Il avait d'ailleurs une autre raison d'y prolonger son séjour. Il avait donné rendez-vous à un marchand d'ivoire, nommé Petherick, dont le nom plus que la personne joue un important rôle dans cette histoire. Le marchand devait rejoindre le capitaine, à quelques journées en deçà de Gondokoro, et s'associer à sa recherche en lui amenant une bonne escorte. Petherick viendra-t-il? Petherick ne viendra-t-il pas? En soi, le rendez-vous donné au trafiquant d'ivoire, dans cette région fantastique, pouvait sembler purement imaginaire. Conçoit-on en effet que deux hommes, partant de Portsmouth ou de Liverpool, et prenant deux routes différentes pour se rendre en Afrique, l'un par la Méditerranée, l'autre par le cap de Bonne-Espérance, prétendent se rencontrer, presque à jour fixe, précisément au point le plus inconnu, le plus mystérieux et le plus discuté du globe terrestre, aux sources du Nil? Cela, avouez-le, est bien anglais. Pour se promettre un tel résultat, à point nommé, il fallait cette sublime et naïve assurance des gens prédestinés à découvrir des continents. John Speke, chercheur désintéressé, avait la foi dans son idée, celle qui sauve; aussi arriva-t-il à temps au rendez-vous. Petherick, le marchand d'ivoire, était un croyant moins solide; aussi se fit-il attendre; mais il arriva. Une chose curieuse et aussi très-anglaise, c'est que le capitaine en voulut au marchand de n'avoir pas été plus exact. Se rencontrer à Gondokoro, à cette limite extrême des régions absolument inconnues, il semble que c'était un prodige

d'exactitude assez rare. Écoutons pourtant l'honnête John Speke au moment où il s'abouche enfin avec son introuvable compagnon (février 1863) : « Petherick mit à ma disposition complète toutes les ressources dont il était muni, mais je n'en usai que discrètement; *je lui en voulais au fond, je l'avoue*, et le lecteur le comprendra, s'il veut bien se rappeler combien de fois, dans le cours de l'expédition, j'avais modifié mes vues, bouleversé mes projets, contrarié mes convenances (ô Anglais!), afin de tenir mes engagements avec Petherick. Cependant je ne voulus pas rompre avec lui, et nous fîmes table commune... J'eus ainsi occasion de lui faire observer qu'il avait perdu de belles chances en ne remontant pas le fleuve pour venir à moi... »

Venir à moi! Le capitaine Speke pouvait en parler désormais bien à son aise ; il était hors d'affaire; mais venir à lui, c'était aller au roi Mtésa, et le marchand d'ivoire avait cédé à une inspiration fort heureuse en n'y allant pas. Planter le drapeau de son pays et de sa reine sur le versant oriental des montagnes de la Lune, en vue de cette grande mer intérieure qu'il faudra bien marquer désormais sur toute carte bien faite de l'Afrique centrale,— et donner à cette mer le nom symbolique de Victoria, oui, cela était glorieux, et les Anglais ont eu raison de combler l'intrépide Speke d'honneurs et de récompenses. La science a toujours le droit de douter ; le patriotisme britannique n'avait qu'une chose à faire, battre des mains à la réussite apparente d'une courageuse entreprise; et c'est ce qu'il a fait. Mais il faut lire avec attention l'intéressant et minutieux journal du voyageur pour se convaincre que l'énergie qui le distingue n'était pas la plus rare de ses qualités, et qu'il en avait d'autres encore, d'un exercice plus difficile, que ce curieux récit met en relief à chaque page et le plus simplement du monde. Passer cinq mois (de février à juillet 1862) dans les « palais » de l'Ouganda ; pendant cinq mois être l'hôte, c'est-à-dire le point

de mire douloureux, humilié ou courroucé du roi Mtésa, je le donne en cent aux plus patients et aux plus habiles. Le capitaine Speke avait bien, je l'ai dit, quelques raisons d'attendre ; il en avait une sans réplique, c'est que le roi ne voulait pas le laisser partir. Devenu son professeur de tir, son médecin, son apothicaire, son pourvoyeur de poudre, son donateur inépuisable, son favori involontaire, Speke était en réalité le prisonnier de Mtésa. Il le savait bien, et aussi toutes les ressources de son intelligence étaient-elles tendues vers un seul point : échapper aux griffes du roi et aux mains non moins crochues de sa mère, la princesse N'yamasoré, la plus belle femme du royaume, puisqu'elle était incontestablement la plus grasse. Ce n'était pas peu dire. Le jeune roi était plutôt maigre, — grand amateur de chasse et d'exercices violents, très-occupé de ses quatre-vingts femmes, mais n'ayant de vraie passion que pour les armes à feu, du jour où Speke lui en a appris l'usage. C'est une vraie rage. S'il manque une pintade, il tue un homme pour s'entretenir la main. Doué d'ailleurs d'une fatigante mobilité d'esprit, il finit par la concentrer tout entière dans le culte de son hôte britannique, et il arrive, vis-à-vis de lui, à un excès d'exigence burlesque dont le détail est impossible à donner. Speke viendra-t-il à son lever ou ne viendra-t-il pas? Cédera-t-il au roi son fauteuil de fer, et se contentera-il, en face du trône, de siéger sur un *pouf* en paille? Le verra-t-on à la chasse au rhinocéros? Donnera-t-il un de ses pantalons? Et la boussole de voyage dont le roi n'a aucun besoin, étant incapable d'en comprendre l'emploi, quand Speke en fera-t-il l'abandon? Et la boîte d'allumettes? et le canif à deux lames? et les pilules? et les stimulants?... Speke refuse à bon droit de donner ces derniers remèdes au jeune monarque, et il lui fait honte d'en demander. N'ajoutons rien. Il y a certainement un attrait comique attaché à cette lutte indéfinissable entre le

sens rassis d'un sujet de S. M. britannique et l'étourderie impérieuse et fantasque de ce roitelet ; l'esprit est ici, à vrai dire, aux prises avec l'instinct ; et c'est à peine si ce roi, qui a des pages, des soldats, une flotte sur le grand lac et un sérail à discrétion, paraît plus capable de comprendre les judicieux discours de son hôte que le chien blanc qui le suit partout, compagnon inamovible de sa dignité. Malgré tout, ces grands enfants finiraient par devenir monotones, si de temps en temps quelque récit tragique, bien horrible à la vérité, ne faisait diversion à ces bouffonneries trop prolongées, et surtout si l'originale physionomie du capitaine Speke ne dominait le drame tout entier, tantôt le côté bouffon par sa gravité caustique, tantôt le côté horrible par ses généreuses colères.

On est Anglais ou on ne l'est pas. Quand John Speke a sa première audience au palais de l'Ouganda, comme les gens de la cour font mine de le faire attendre, il leur donne cinq minutes ; le délai expiré, il se retire. On court après lui : « Le roi, lui dit-on, à jeun depuis la veille, ne mangera qu'après vous avoir vu. » Le capitaine revient et s'avance jusque dans la troisième enceinte, celle du trône, le chapeau à la main; puis, comme on l'a fait asseoir en plein soleil, il remet son chapeau sur sa tête et il ouvre son parasol : « Phénomène qui, par parenthèse, dit-il, excita l'admiration et l'hilarité universelles. » Cette scène du parasol, qui se renouvelle à chaque visite du capitaine, caractérise assez drôlement le sans-façon britannique avec lequel il entre dans ce ridicule domaine du cérémonial africain. Le roi cède, le capitaine n'a pas l'air de triompher; seulement vis-à-vis de ces sauvages où l'esprit aristocratique s'est fait sa place comme partout en ce monde, il se dit un prince, lui aussi, parce qu'il est un des fils de la puissante et libre Angleterre ; et ma foi il a raison. « Je comprenais fort bien, dit-il, que, faute *d'affirmer mon indépendance et ma valeur*

sociale, je perdrais pour tout le reste de mon séjour les avantages que m'avait donnés jusqu'alors *ma supériorité* sur le commun des trafiquants, et *le rôle princier dont je revendiquais les priviléges.* »

On n'apprécierait qu'à moitié le capitaine Speke, si on s'arrêtait à la scène du parasol et à toutes celles où il n'emploie pour se défendre qu'une raillerie muette et phlegmatique. Il a ses jours de diplomatie et ses périodes de guerre ouverte; il fait aussi bien l'une que l'autre. Il dit une fois : « Il fallait évidemment, pour arriver à quelque chose, me rendre incommode. C'est, dans les rues de Londres, *la politique des joueurs d'orgue*. Pourquoi ne serait-ce pas la mienne? » Malgré tout, il n'en abuse pas. Il aime mieux le droit chemin, et quand il le faut, les coups de vigueur. Les occasions abondent. Se faire le chevalier errant de toutes les négresses malheureuses et persécutées, la besogne serait rude ; mais quand l'iniquité est une offense pour sa dignité d'homme, il va de l'avant, et il y pourvoit, en vrai Anglais gentleman, comme il le dit sans cesse avec plus de fierté que de vérité, car la colère contre l'injustice est commune à tous les hommes de cœur dans tous les pays. Quoi qu'il en soit, un jour que ce bon Mtésa poursuivait une de ses femmes qui s'était permis de lui offrir un fruit de son jardin (crime de lèse-majesté dans l'Ouganda), comme il levait le bras pour la tuer : « J'avais, raconte notre voyageur, pris le plus grand soin jusqu'alors de n'intervenir dans aucun des actes arbitraires par lesquels se signalait la cruauté du roi... Il y avait toutefois dans ce dernier excès de barbarie *quelque chose d'insupportable à ma nature britannique*, et lorsque j'entendis mon nom prononcé par cette femme d'une voix suppliante, je m'élançai vers l'agresseur, dont j'arrêtai le bras déjà levé, en lui demandant la vie de cette créature qui, par parenthèse, était charmante... Je courais grand risque, en m'opposant ainsi aux caprices d'un ty-

ran... ; mais mon intervention lui arracha un sourire (un large sourire, dit-il ailleurs), et la prisonnière fut relâchée. »

Restons sur cette impression. Nous savons, ruse ou courage, guerre ou diplomatie, comment John Speke finit par échapper aux contraintes tour à tour doucereuses ou tyranniques de son geôlier. Nous l'avons vu à Gondokoro, où il trouve, en attendant Petherick, son vieil ami Baker, le chasseur célèbre de l'île de Ceylan. « Je ne saurais, dit-il, rendre les émotions d'une pareille rencontre; les mots sont sur les lèvres, et cependant on ne peut parler. » Nous ne sommes pourtant qu'à quelques marches de l'Ouganda, et les courriers du jeune roi nous arrivent encore, réclamant de son ancien hôte toute sorte de « bimbelots » que Sa Majesté regrette de n'avoir pas pris quand elle le pouvait. John Speke refuse tout. Il est à l'entrée du Nil ; il le croit, du moins. Il n'a plus qu'à descendre jusqu'au Caire. A ce cri de joie de l'orgueilleux enfant de la civilisation quand il se rapproche de sa mère, nous triomphons comme lui, et nous fermons ce livre, naïve, amusante et instructive histoire de la barbarie primitive. Il aurait fallu peut-être l'étudier au point de vue anthropologique, que nous avons aujourd'hui trop sacrifié, je le crains, au désir bien naturel de nous moquer d'une race qui ne semble sérieuse que dans l'esclavage. Est-ce le mérite de l'esclavage, ou est-ce son crime? John Speke prouve très-bien que le nègre d'Afrique est aussi capable d'éducation que l'Européen, mais il ajoute que l'encouragement donné si longtemps à la traite des noirs par les peuples civilisés a été une des grandes causes de l'oisiveté de cette race sur le sol africain. L'esclavage a rendu le travail humiliant pour les maîtres. Il a fait de la capture des ennemis et de la vente des captifs l'unique souci des chefs de tribu. Il a arrêté en Afrique tout essor de civilisation

progressive; il l'a condamnée, cette terre féconde, à une éternelle enfance. Ainsi parle ce vaillant homme, qui a vu, observé, jugé avec tant de netteté, de justesse et de décision, qui a voulu honorer par ses voyages son pays, sa reine et son nom, et qui a eu le bonheur de trouver après sa mort, dans une langue populaire et chez un peuple ami, un digne interprète de sa pensée[1].

[1] Le Journal de voyage de John Speke, édité avec luxe par la maison Hachette, a été supérieurement traduit par M. Forgues, et illustré de gravures très-curieuses d'après les dessins originaux du capitaine Grant, un des courageux compagnons du capitaine.

QUATRIÈME PARTIE

I

Le progrès par la liberté[1].

— 26 avril et 19 mai 1864. —

I

Je viens de lire en deux matinées le gros volume de M. About, sans passer une page, sans omettre une note, sans sauter par-dessus un chiffre. Je n'en veux rien dire de plus en ce moment. Je crois, par le temps qui court, que c'est dire assez de bien d'un livre quelconque. M. About, qui fait la théorie du progrès économique et social, n'a pas manqué à la première condition de tout écrit, même sérieux, qui veut réussir auprès de ce public blasé et bigarré dont l'empressement donne la popularité : il a voulu être amusant. Il a fait de l'économie politique amusante.

[1] *Le Progrès*, par M. Edmond About. (Un volume in-8. Paris, 1864, chez Hachette.)

L'économie politique a d'ordinaire une autre méthode, des visées plus hautes, une ambition plus patiente. La science n'a pas besoin, pour être écoutée, de se montrer aux vrais savants le sourire aux lèvres, l'épigramme à la bouche, la fleur à la boutonnière, faisant briller les chiffres comme des diamants et promenant son monde parmi toute sorte de surprises invraisemblables, comme dans la caverne de Monte-Cristo. Ces réserves une fois faites, comme nous avons à parler de M. About et non pas d'un autre, étudions-le d'abord un peu, lui et sa manière; nous essayerons plus tard de juger ses idées.

M. Edmond About n'est pas le premier « amuseur » venu. Il est original et il est célèbre. Dans cette course éperdue qui nous emporte tous, plus ou moins, vers la renommée, il a gagné ses éperons en sautant, du premier bond, en un jour de bonne humeur, par-dessus les montagnes de la Grèce. Parmi les lettrés de son âge, il est arrivé au but un des premiers. Dans cette Athènes où Alcibiade faisait couper la queue à son chien, il a appris qu'aux Athéniens de tous les pays, à ceux de Paris surtout, il fallait des surprises. Il nous en a donné de toute sorte, quelques-unes agréables, d'autres d'une gaieté moins franche et d'un imprévu plus risqué, sans parler de celles qui n'ont fait rire ni lui ni personne. Mais peu importe : l'originalité incontestable de M. About, c'est qu'en lui l'élève de l'École normale était devenu un romancier, le professeur un fantaisiste, l'érudit un conteur de nouvelles ou un inventeur de remaniements chimériques. Que l'on parcoure la série de ses œuvres, il n'en est presque aucune où d'éminentes qualités d'esprit et un vrai talent de style, — précision, relief, entrain viril, sobriété piquante, — ne soient mis au service de l'invention romanesque ou politique : car M. About, sans être une imagination très-féconde, met de la fantaisie un peu par-

tout. Il a parcouru ainsi, quoique jeune oncore, une carrière déjà longue, où quelques essais avortés n'ont pu faire oublier de charmants ouvrages. Et quand M. About, après tant de succès, tombé des *Mariages de Paris* dans *Gaëtana* et de *la Grèce contemporaine* dans *le Cas de M. Guérin*, essaye de se relever dans *le Progrès*, c'est qu'au fond une éducation solide ne perd jamais ses droits. L'antiquité oblige. On n'a pas vécu impunément, quelques années, dans un commerce familier avec les plus grands esprits des siècles littéraires. On veut bien amuser son temps; on voudrait l'édifier un peu. L'édification des foules diffère de celle des âmes d'élite, cela est vrai, et on ne s'adresse pas au vulgaire qui donne le succès du même ton dont on parlerait à une assemblée choisie. Mais c'est la loi de l'époque; pour y résister, il faut la supériorité du génie et du caractère. Pour y sacrifier sans trop d'asservissement ou de gaspillage, il faut du moins celle du talent.

M. Edmond About s'est volontiers tenu dans cette mesure, entre la fière approbation des esprits difficiles et l'applaudissement banal de la foule. Il est impossible, si peu qu'on ait le goût du style, de n'être pas attiré au régal du sien; et, d'un autre côté, on ne peut méconnaître dans cette agilité de plume à laquelle le jeune romancier se livre, avec une intempérance si bien gouvernée, le besoin de plaire à peu près à tout le monde. « Presque tous les personnages des Romans de M. About, disais-je un jour, sous quelque latitude qu'ils soient nés, Allemands, Anglais, Grecs, Espagnols,... presque tous ont l'air d'avoir soupé à la « Maison-Dorée» et d'avoir lu *Candide* en s'endormant. C'est un joli défaut de ressembler à l'auteur de *Candide*. Il ne faut pas en abuser. Voltaire n'a fait que des romans satiriques, ceux qui supportent le plus l'abus de l'esprit: Voltaire pourtant ne donne jamais qu'une mesure de satire

raisonnable, parce que le vrai fond en lui, c'est le bon sens. L'esprit d'aujourd'hui tourne volontiers au burlesque ; il fait bon marché du sens commun. Il a quelque chose de factice, de maniéré, de surfait, d'hyperbolique, presque de violent, qui caractérise la gaieté moderne, cette fille bâtarde du vieil esprit français. » Si je reproduis en ce moment ces lignes justement oubliées, c'est que j'ai retrouvé il y a peu de jours, sous la plume d'un critique très-distingué, un jugement presque pareil : « M. About est amusant, disait-on ; il a infiniment d'esprit. Il en a presque trop, puisqu'il a essayé de faire avec son seul esprit des ouvrages d'un genre où l'on ne réussit pas sans un peu d'imagination et de sentiment... Ceux qui ne peuvent parler de lui sans nommer Voltaire n'y entendent rien. Le génie de la plaisanterie française a beaucoup changé depuis Voltaire... Il y a une nouvelle école d'esprit, et M. About est un des représentants de cette nouvelle école. On mettait autrefois l'esprit dans les choses ; on le met aujourd'hui dans les mots... Le plaisir ne consiste plus dans la finesse de l'allusion, mais uniquement dans la surprise de la rencontre. On n'est plus spirituel ; on est drôle. M. About excelle dans ce genre que je pourrais appeler charivarique[1]... »

Si j'ai fait ce rapprochement de deux écrivains qui, sans s'être concertés, sans se connaître, se sont accordés dans le même jugement sur M. About, ce n'est pas pour accabler sa prose légère sous une coalition de critiques. Non, j'ai voulu montrer seulement que son défaut n'est pas de ceux qu'on dissimule facilement, même avec beaucoup d'art, et je tiens à prouver aussi que l'auteur du *Progrès* n'a pu échapper non plus à la destinée des auteurs qui poursuivent, par-dessus le triomphe de leurs convictions,

[1] Article de M. Ed. Scherer, dans *le Temps* du 12 avril.

le succès populaire de leur esprit. Dans Voltaire et chez tous les satiriques vraiment passionnés, c'est presque le contraire qui arrive. Ils sacrifieraient plutôt leur esprit que leur passion. Voltaire s'égare volontiers; il suit en aveugle son ressentiment; il sacrifie à ses préventions jusqu'à l'injustice; il a ses préjugés qui le tyrannisent; le sectaire domine en lui le philosophe; mais il a la sincérité de la passion et sa flamme. « Il est, comme l'a dit M. Victor Hugo, le critique indigné et attendri du vieux monde [1]. » On le dirait désintéressé, comme écrivain, dans toute querelle où il est engagé comme homme de parti. Il n'en est que plus redoutable.

M. Edmond About n'a, je crois, aucune prétention de ce genre. Il a la prétention de vous apprendre quelque chose, parce qu'il sait beaucoup, mais il a surtout celle de vous amuser. Et, ma foi! si vous ne lui en savez pas quelque gré, vous êtes bien difficile. N'y réussit pas qui veut. N'oublions jamais, même si M. About l'oublie, qu'il a commencé sa vie intelligente par le sérieux que donne l'étude. Il en a conservé le goût, j'allais dire le regret. Mais il en est du sérieux (sans comparaison) comme de l'honneur; l'île est escarpée, elle est sans bords,

On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.

Il suffit de l'avoir habitée autrefois; les habitudes restent; elles vous reviennent sans cesse; et tantôt, suivant la brise qui agite la girouette dressée sur le toit de votre chartreuse fantaisiste, vous faites sérieusement une œuvre légère, tantôt vous traitez légèrement le sujet le plus sérieux. C'est ainsi que M. Edmond About a écrit son gros livre sur le *Progrès*.

Pour caractériser la méthode de M. About, est-ce assez

[1] *William Shakspeare*, par M. Victor Hugo, page 470.

dire? N'y faudrait-il pas le détail ? Faire du sérieux amusant, combien l'ont tenté, depuis le sceptique Lucien jusqu'à Sterne « l'humoriste », depuis l'*Ane d'or* jusqu'au *Taureau blanc*, depuis *Gulliver* jusqu'à *Micromégas*, depuis l'*Éloge dé la Folie* jusqu'aux *Lettres persanes*, en passant par Montesquieu pour arriver à M. About! De tous ces amuseurs philosophes, dont quelques-uns étaient d'admirables écrivains, M. About est peut-être celui qui a abordé le genre avec le plus de parti pris, de désinvolture et de sans-façon. Si le paradoxe est pour quelques-uns, « la vérité vue à distance[1] », — pour M. About c'est la vérité pressée d'arriver, de se montrer, de se produire et de faire du bruit. Vous voulez la vérité sur la Grèce moderne? vite, le capitaine Périclès à cheval, quelques bandits dans la montagne, et en avant! La vérité sur les landes de Gascogne? vite, un ingénieur qui remue les millions à la pelle, en défrichant une lagune, et qui vous mène les chiffres comme des bataillons de zouaves à l'assaut. La vérité sur les affaires étrangères? « vite, un Congrès, deux Congrès, trois Congrès ! » C'est le refrain célèbre de Béranger. Refaisons *la Carte de l'Europe*. Tant pis pour les vaincus ! A vous, la haute Asie pour vous consoler de Constantinople! à vous l'Égypte! à vous les petits duchés! et servons chaud! Ainsi procède M. About, quand son paradoxe a beaucoup de chemin à faire, et s'il faut par la hardiesse du propos compenser l'invraisemblance du dessein. Et si le paradoxe est arrivé : vous traitiez mes idées de « gamineries, » monsieur et cher lecteur, vous dit l'auteur du *Progrès*. Eh bien! la plupart de mes rêves ont passé à l'état de réalités. Voilà le roi de Naples à bas, la Grèce en possession de Corfou, la Pologne insurgée, l'unité Germa-

[1] M. de Lamartine l'a dit des paradoxes si souvent lumineux de M. Émile de Girardin. Voir l'article de M. Sainte-Beuve du lundi 18 avril.

nique en train de se faire, sans parler des tourniquets de la Bourse supprimés, des débats des Chambres rendus aux journaux, de l'instruction publique en meilleure voie... Est-ce assez de besogne?... et puis, ajoute l'auteur (ici je cite textuellement) : « Voici que l'Empereur des Français semble adopter la plus invraisemblable de mes utopies : un Congrès de souverains pour refaire la carte de l'Europe!... » Un pareil contentement ne va pas sans quelques épigrammes contre les Welches, ces sots Français du moment, « qui auraient pris mes discours au sérieux, si je m'étais donné la peine de les faire bâiller. Le Français veut être assommé, comme le lapin demande à être écorché vif... » Je crois que c'est *la Cuisinière bourgeoise* qui nous donne cette recette ; mais elle ajoute : « *Le lièvre préfère attendre...* » Le lièvre a raison. Les paradoxes n'ont pas toujours cette patience. Ils aiment à faire fortune en un tour de roue. M. About tient à son Congrès et à sa nouvelle carte. La carte est faite, ou elle se fera...

Nous essayons de rassembler ainsi quelques-uns des signes qui caractérisent la méthode de l'écrivain dans M. About, parce qu'ils nous servent à juger littérairement son nouvel écrit. Au fond, c'est cela qui nous importe le plus. Un des procédés les plus familiers à l'auteur du *Progrès*, c'est de faire table rase autour de lui. Le « recommencement [1] » à propos de tout est une des manies de notre époque. On se rappelle ce novateur enragé qui, ayant imaginé une nouvelle Constitution pour son pays, la commençait ainsi : Article premier, *il n'y a plus rien.* M. About n'est pas si radical que cela, à beaucoup près ; mais il n'aime pas à être gêné. Les croyances, les traditions, les devoirs, les engagements, les usages, il n'a pas

[1] Le mot est de M. Victor Hugo, dans son *Shakspeare*.

de parti pris contre toutes ces choses ; il n'aime guère à en tenir compte. Dieu surtout le gêne ; il le supprime, ou à peu près, sous prétexte que « le surnaturel ne lui est pas prouvé. » Avant d'arriver aux chapitres de son nouveau livre où il entre véritablement en matière, il nous fait traverser je ne sais quel désert où les fougères ont dix mètres de hauteur, où fleurissent les guenons et les sapajous, et où « l'homme, dit-il, n'est guère qu'un sous-officier d'avenir dans l'armée des singes. » Laissez-le croître, il sera maréchal. En attendant, si nous sommes des singes, vivons en singes. Prenons au voisin sa pitance, si nous sommes les plus forts, ou sa femelle, si elle le veut bien. Qui sait d'ailleurs ? Suivant une certaine école, plus brouillée avec le bon sens qu'avec l'histoire naturelle, s'il est possible, l'homme-singe serait prédestiné à porter tôt ou tard une queue, terminée par un œil, qui lui permettrait de voir à longue distance. « Notre naissance, dit M. About, a été le produit du suprême effort de la nature, et jusqu'à nouvel ordre son dernier mot. » Il ne faut désespérer de rien. J'ai hâte de le dire : malgré la bizarrerie de ses théories d'avant le déluge, M. About a trop de jugement pour aller jusqu'à ces absurdes conséquences. Il est l'homme des contradictions philosophiques ; mais c'est tout. Il vous lance, sans y regarder, un sophisme hors de toute proportion raisonnable ; puis, le trait parti, il court après ; il l'arrache, il bande la plaie qu'il a faite, et répare en un tour de main le dommage qu'il a causé. « Je n'aime pas l'impiété, dit-il quelque part, parce qu'elle ne prouve rien et qu'elle nuit généralement à la propagation naturelle du vrai. » C'est ainsi qu'il revient à Dieu. Et l'homme, sa créature, qu'il met si bas dans le premier chapitre de son livre, voyez comme il le relève quelques pages plus loin ! avec quel accent de colère philanthropique, qui n'est pas celui de la vraie charité chrétienne, mais qui a bien son mérite !

«... Homme grand ou petit, riche ou pauvre, fort ou faible, savant ou ignorant, noble ou roturier, Bourbon ou Durand, je te déclare, au risque d'étonner ta sottise et d'épouvanter ta couardise, que tu n'as ni maître, ni chef, ni supérieur naturel, et que ta personne et tes biens ne relèvent que de toi.

« Ton corps, si chétif et si laid que la nature l'ait voulu faire, est plus inviolable que le palladium des Troyens et l'arche sainte des Hébreux. Aucun pouvoir, aucune force, aucune armée ne peut légitimement toucher à un cheveu de ta tête, ou t'obliger à t'asseoir lorsqu'il te plaît de rester debout, ou te faire tourner à droite lorsque tu préfères aller à gauche, ou te contraindre à dire que deux et deux font cinq si ta raison n'est pas de cet avis. Sois un nain trouvé sur la borne, élevé dans la rue et riche de deux sous pour tout capital; vienne un géant né d'un roi, entouré de cent mille soldats; s'il fait mine de vouloir prendre tes deux sous sans ta permission, défends-toi et tue-le, si tu ne peux l'arrêter autrement. Tu seras dans ton droit. »

D'où vient le droit? M. About ne s'explique jamais sur ces questions délicates, si étroitement liées à son sujet principal, le droit, le devoir, le beau, le vrai, le bien, j'entends le bien moral. Il laisse ces détails à de petits esprits comme M. Cousin et M. Jules Simon, M. Caro [1] et M. Janet. Il vous déclare une fois pour toutes que d'un bout à l'autre de son gros volume, *il évitera le mot devoir*, « quoiqu'il soit très-sonore, très-clair et très-noble... Le devoir sous-entend un maître qui l'impose, comme la dette indique un créancier... » C'est pourquoi il aime mieux dire que le travail est *la loi* de l'homme sur la terre. Soit, le

[1] Voir le beau livre de M. E. Caro, *l'Idée de Dieu*.

travail est une loi. Qui a fait la loi? « Inégaux par nos facultés, ajoute l'auteur, nous sommes tous égaux en droits, parce que nous sommes tous revêtus d'un caractère inviolable et sacré. » Qui nous a revêtus de cette inviolabilité? Ah! vous le voyez bien, il faut revenir à la cité de Dieu, même en passant par la cité des singes. Il faut répéter ce cri du cœur jeté, un jour de bon sens, par la grande voix de Voltaire :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer!

Inventer Dieu, c'est le moyen de donner un sens aux contradictions de M. About, à ses attendrissements après ses négations, à ses glorifications humanitaires succédant à ses sarcasmes misanthropiques. *Tradidit disputationibus*... Oui, tant mieux si l'homme se contredit par instant. Aimez-vous mieux les esprits tout d'une pièce, qui ne se donnent jamais tort à eux-mêmes, et qui, à les en croire, ne se sont jamais trompés? Un vrai génie poétique peut se concilier avec un grand orgueil. Notre siècle a vu cela sous plusieurs formes ; il le voit encore tous les jours. Les morts eux-mêmes réclament, du fond de leurs tombeaux, le privilége de leur infaillibilité.

Seul et dernier anneau de deux chaînes brisées,
Je reste[1]...

Mais ces génies indéfectibles sont incommodes à manier pour la critique : avant de les juger, il faut leur faire la révérence. Et tenez, M. Edmond About s'est servi, en parlant d'un de ses écrits qui voulait être sérieux, d'un mot que j'ai cité, que je ne répéterai pas. L'élève de l'école d'Athènes ne saurait être, quoi qu'il en dise, le gamin de

[1] *Les Destinées*, poésies posthumes, par Alfred de Vigny, p. 84. Voir le chapitre que nous consacrons à l'auteur dans ce volume.

Paris; il peut être ce que, dans le langage familier, on est convenu d'appeler « un bon enfant ;» et il a beau faire, il a beau jouer avec l'idée de Dieu, inventer une Genèse, rayer le mot devoir dans le dictionnaire du *Progrès ;* il a beau réagir avec toute sa malice contre ses bons instincts et s'arrêter parfois au milieu d'une phrase, comme l'Athalie de Racine en présence d'Eliacin :

. . . . . Je serais sensible à la pitié !

malgré tout, l'instinct le mène, Dieu le corrige, un idiot l'arrête, un fou l'attendrit, et il est un passage de son livre où ce faiseur d'épigrammes semble tomber à genoux devant le misérable qui lui tend la main : « La société, dit-il avec émotion, lui réserve tous ses droits, parce qu'elle voit en lui *un roi détrôné...* »

Nobles, généreuses, salutaires contradictions, vous êtes tout l'homme !

Je ne compte pas au nombre de ces inconséquences philosophiques de M. About, dans son nouvel écrit, le goût prononcé qu'il montre partout pour les idées libérales. Je ne crois pas non plus qu'il n'est libéral que par manière d'acquit littéraire, qu'il n'est partisan du progrès que pour la montre et parce que la chose est en ce moment « bien portée. » A Dieu ne plaise ! Mais puisque je ne m'occupe aujourd'hui que de sa méthode, non de ses idées, comment ne pas faire remarquer quel agrément il prête, par une manière qui ne semble qu'à lui, à l'exposition et à la défense de ce que nous appelons, nous, les bons principes, et lui peut-être d'un autre nom? Pourquoi la politique ne serait-elle pas sujet de comédie, et même prétexte à « la farce », comme dit M. Scherer? Pourquoi se refuserait-on, même dans un gros traité d'économie politique, à glisser quelque malicieux proverbe, tout piqué d'épigrammes, tout cousu

d'à-propos, un de ces proverbes que nous voyons jouer tous les jours avec plus ou moins d'entrain dans la vie publique, et qui nous coûtent, tout compte fait, plus cher que le livre de M. About. L'auteur du *Progrès* a écrit autrefois un petit volume, le *Théâtre impossible*, que je ne conseillerais pas de laisser traîner sur les tables dans les pensionnats de jeunes demoiselles. Est-ce le goût de l'impossible, dans un autre genre, qui lui a inspiré certains chapitres de son nouvel écrit, où je doute bien fort que tous ses lecteurs, même ceux que le rire désarme, lui donnent raison? Il y a parfois dans M. Edmond About du Théodore Leclercq pamphlétaire et du Paul-Louis Courier « charivarisant. » Il faut croire qu'il n'a pas le génie de la scène ou que les Français du dix-neuvième siècle ne comprennent pas l'art dramatique comme il le comprend, puisqu'il ne compte ses essais dans ce genre que par ses chutes. Personne pourtant n'excelle à dresser un théâtre dans un chapitre, à y introduire des personnages, un dialogue, une action, parfois même un dénoûment. Cela vit, cela parle; vous mettriez des noms sur ces visages, et vous croiriez avoir rencontré le matin ces créatures sorties le soir du cerveau d'un homme d'esprit. Ne citons rien, pas même cette scène désopilante où un gros enrichi, contribuable enthousiaste et sujet magnifique, se plaint si fort de payer si peu, pendant que M. About lui déroule dans une arithmétique obstinée la cote multiple et le détail chiffré de son dévouement...

« ... Ce brave homme, écrit M. About, était un ancien entrepreneur appelé Napoléon Billard. Il n'a jamais porté le pantalon rouge, mais on l'appelle indifféremment le Capitaine ou l'Enfant de 1812, parce qu'il est fils d'un ancien soldat et nourri dans le culte de la gloire. De sa personne, il a payé un remplaçant vers 1833, ce qui lui a permis de

mourir par procuration sous les murs de Constantine. Ce trépas glorieux ne l'a pas empêché de faire une jolie fortune dans le pavage. Il habite alternativement Paris et la campagne, recherchant partout les militaires, buvant sec, fumant fort, applaudissant son empereur, quoi qu'il fasse, et déblatérant contre les curés qu'il déteste sans savoir pourquoi. Cela dit, vous le connaissez aussi bien que moi, et mieux assurément qu'il ne se connaîtra jamais lui-même...»

Suit le dialogue, une vraie comédie, à laquelle nous n'empruntons rien; nous voulons bien affriander nos lecteurs en leur offrant un plat de la table de M. About, non leur servir le dîner tout entier. Une excellente scène encore, et qui touche encore plus profondément à nos mœurs, c'est la rencontre de ces deux amies dont l'une va épouser un sous-préfet, tandis que l'autre s'est résignée à épouser un commerçant :

« Quand par malheur une jeune fille est réduite à épouser un beau garçon, riche, instruit, honnête, bien élevé et gagnant vingt mille écus par an dans le commerce, elle prend de longs détours pour expliquer cette déchéance à son amie de couvent : — Mon mari est dans le commerce, mais dans le haut commerce ; il fait les affaires en grand, il ne s'occupe pour ainsi dire de rien ; à peine s'il se montre à son bureau une demi-heure par jour. Du reste, nous comptons nous retirer bientôt.

« L'amie, qui doit épouser un sous-préfet à 4,500 francs, l'embrasse avec effusion et lui dit : — Pauvre belle ! je serai toujours la même pour toi. Mon mari n'a pas de préjugés. Tu nous présenteras le tien lorsqu'il sera sorti des affaires !...»

Exagération, si vous voulez; la scène est bonne et elle

est relevée par des réflexions d'un très-grand sens. C'est ainsi que, sous la couverture d'un livre, M. About est un comique; il n'est qu'un satirique devant la rampe; il a le rire contagieux toutes les fois qu'il parle à son lecteur en tête à tête; devant le public assemblé son rire parfois grimace et sa gaieté manque son effet. N'abusons pas du nom de Voltaire, comme on nous le recommande; reconnaissons pourtant que cette difficulté, si manifeste en lui, de concilier la verve satirique et le génie de la comédie dans la même œuvre, était antérieure à M. About.

Résumons-nous. Les critiques sont bien obligés d'employer certains mots qui font partie de leur art et qu'ils appliquent avec plus ou moins de vérité aux œuvres qu'ils étudient. En réalité, M. Edmond About n'a pas une « méthode » qu'on puisse soumettre à un examen très-logique ni caractériser à coup sûr. Sa méthode est plutôt de n'en pas avoir; il mêle volontiers tous les genres, « hors le genre ennuyeux. » Il y a de tout dans le livre du *Progrès*, comme dans le progrès lui-même qui est un mot inépuisable, une sorte de protée métaphysique. Si M. About a une synthèse, il n'en sait rien; mais le mot seul, si bon helléniste qu'il soit, lui ferait peur. « Je suis chose légère et vole à tout sujet », légère sans ingénuité, mais non sans générosité ni sans franchise, et retrouvant parfois jusque dans ces anciens partis, souvent attaqués de si haut, le sujet de réhabilitations impartiales. J'ai noté dans son livre plus d'un passage de ce genre, qui s'applique aux plus grands noms, et je l'en remercie pour l'humble part qui peut revenir aussi dans cette justice rétrospective à d'obscurs soldats de la monarchie et de la liberté. Ceci est encore un des caractères de l'écrivain dans M. About. Il a une impartialité tranchante qui fait crier les uns, applaudir les autres. Il a une armée d'épigrammes qui ne demandent qu'à faire campagne, et, derrière elles, avec le bagage, tout une escouade

d'apologies ingénieuses et fines qui jouent volontiers après une bataille le rôle d'infirmières... Je m'arrête là. Si, avant d'aborder le fond des idées réformistes de M. About, et après avoir, tant bien que mal, caractérisé cet esprit « ondoyant et divers, » très-français à ce titre, antique par quelques-unes de ses meilleures qualités, moderne par ses défauts, — si, dis-je, j'avais pu faire éprouver à mes lecteurs le sentiment que l'auteur du *Progrès* m'inspire, je n'aurais pas trop perdu mon temps. M. About est, avec des défauts réels, un esprit piquant, un cœur sans fiel, un caractère sans parti pris mais sans malveillance pour les idées saines. Il est libéral, il l'est trop peut-être, si on l'est jamais trop. Un autre jour, je dirai pourquoi. Que lui manque-t-il pour être un écrivain tout à fait sérieux, sans cesser d'être amusant?

II

Qu'est-ce que le progrès? Où est-il? où n'est-il pas? d'où vient-il? Le progrès a commencé avec le monde; comment le mot est-il moderne? Les anciens qui ne connaissaient pas le mot, l'Académie qui ne l'avait pas dans son Dictionnaire au sens que nous lui donnons, Voltaire qui ne l'emploie guère, étaient-ils des aveugles, indifférents au spectacle de la perfectibilité humaine? Où commence le progrès? où finit-il? Est-il le même dans la science, dans l'industrie, dans les arts, dans les lettres, dans la politique, dans la théologie, dans la morale? Si dans l'un de ces domaines de l'esprit humain, le mouvement s'arrête ou recule, tandis qu'il continue d'avancer dans les autres, est-ce toujours le progrès?

Le progrès s'entend-il seulement de l'amélioration matérielle ou du perfectionnement moral? et quel rapport de l'un à l'autre? L'homme vaut-il mieux dans une voiture à huit ressorts que dans un coche cahoté sur son essieu, dans

un jardin anglais que dans un parc de le Nôtre, en frac noir qu'en hauts-de-chausses ? Est-on plus près d'être honnête dans une chambre mieux meublée, dans une maison mieux bâtie ? Et puis les maisons sont-elles mieux bâties ? Ce que l'impatience de jouir demande à l'exécution rapide ajoute-t-il à la solidité ? Le vrai *comfort* est-il moderne comme le mot lui-même ? Quand nous reproduisons, dans la décoration de nos appartements de luxe, le dessin et les ornements qui charmaient nos pères ; quand nous achetons à prix d'or les vieux tableaux, les vieux vases, les vieux bahuts ; quand nous marchons à reculons vers ce passé qui nous prodigue toutes les grandes jouissances de l'esprit, art, poésie, philosophie, morale, et le beau style partout au service de l'idée ; quand nous remontons ainsi le cours des siècles écoulés, est-ce le progrès ?...

Je suis, par principe, un médiocre louangeur de l'ancien régime. J'aime mon pays ; j'aime aussi mon temps. « Nous avons une patrie dans le temps comme dans l'espace », disais-je un jour. Je suis donc de mon siècle. Je le crois meilleur que les précédents, peut-être parce qu'il est le nôtre ; puis parce qu'il a dans le cœur, quoi qu'on fasse pour l'y détruire, l'instinct et le goût de la liberté politique, c'est-à-dire, à mon sens, le véritable instrument du progrès sous toutes les formes. Jusqu'au jour où je verrai cet instrument dégagé de toute entrave arbitraire, je ne cesserai de poser mes points d'interrogation devant le progrès. Qui êtes-vous, qui vous appelez de ce nom ? Liberté de la boucherie, liberté de la boulangerie, liberté du commerce, liberté des théâtres, soyez les bienvenues ; votre nom nous plaît. Vous êtes d'utiles libertés ; vous n'êtes pas la grande. Vous êtes d'importants progrès ; il vous manque ce que vous aurez un jour, nous l'espérons, ce qui est la vie et l'avenir des progrès matériels, d'être sortis du fond même et des entrailles de la liberté.

Ne médisons pas du progrès matériel. Cette médisance est facile aux riches, et même à ceux qui, sans avoir la richesse, n'ont pas le souci du pain de chaque jour. Le mot de cette grande dame, qui disait à ses paysans, en un temps de disette : « Mangez de la brioche ! » serait aussi stupide aujourd'hui qu'il était odieux autrefois. Chacun sait que la question des subsistances est la plus redoutable de toutes les questions économiques. La simple prudence, à défaut de charité, conseille d'en tenir compte. Ayons donc le pain, la viande, la laine, le fer, et même le mélodrame à bon marché, si cela est possible; mais à deux conditions, d'abord que la baisse du prix soit réelle, et qu'elle profite au consommateur ; puis à une autre condition que je dirai tout à l'heure. Quant à la première, M. Edmond About relève avec esprit la série des mécomptes qui sont, sur quelques points, l'inévitable revers du progrès :

« ...Vous occupiez, dit-il, un bel appartement à bon marché ; il faut en prendre un médiocre et le payer cher. Vous étiez riche avec un revenu de tant ; vous vous éveillez pauvre un matin. Ce n'est pas que les voleurs aient forcé votre cabinet, c'est la livre de beurre qui a monté de vingt-quatre sous à trois francs. Tandis que vous méditez à la façon de Marius, assis sur vos propres ruines, madame vient vous annoncer qu'il faut tripler sa pension ou qu'on la prendra partout pour une femme de chambre. Les amis que vous aviez à votre porte, que vous fréquentiez à toute heure du jour, douce et charmante habitude, commencent à vous coûter cent sous de voiture chaque fois qu'il vous plaît de les voir... Le théâtre vous excède par l'uniformité de ses affiches lorsqu'il ne vous dégoûte point par la stupidité de ses exhibitions. L'orchestre des Italiens coûte seize francs, le prix d'un hectolitre de grain, et l'on a supprimé le parterre... Tout cela vous déplaît, mais, ne vous

en déplaise, tout cela n'est que le mauvais côté d'une chose très-belle, très-bonne et très-grande, appelée le progrès. Aimeriez-vous mieux que les chemins de fer ne fussent pas inventés ? que la Bourse fût démolie ? que la France fût privée du suffrage universel ? »

Ma foi, non ! Gardons les chemins de fer, la Bourse et le reste, sans trop nous désespérer de la part qui revient de droit à l'illusion, au désappointement, souvent au repentir, dans toute tentative d'amélioration matérielle faite de main d'homme. Allons plus avant : supposons écartés les mécomptes que M. Edmond About signale ; supposons que, grâce à toutes ces libertés introduites dans les transactions économiques de la vie sociale, nos dépenses baissent à proportion que nos revenus augmentent, et que nous n'ayons plus le droit de dire de notre temps ce que Voltaire disait du sien : « Nous cachons notre pauvreté sous des lambris vernis... Nous sommes pauvres avec goût. Il y a des financiers, des entrepreneurs, des négociants très-riches ; leurs enfants, leurs gendres sont très-riches ; en général la nation ne l'est pas [1]. » Soyons plus habiles que nos pères, si nous le pouvons ; que la nation soit riche à son tour ; mettons des jardins en avant de toutes les maisons, une poule au pot sur toutes les tables, un bon manteau ou une robe bien chaude sur tant d'épaules frissonnantes ; faisons, en un mot, aussi grande que possible, la part des améliorations matérielles ; et puis après ? Si l'âme n'y est pas, quel spectacle la civilisation nous donnera-t-elle ? J'appelle l'âme d'un peuple, ou sa religion, s'il a une religion ; ou sa liberté politique, s'il a su la conquérir, l'organiser et la conserver. Un peuple très-religieux peut être en même temps très-libéral. Si la foi lui manque, la liberté publique est

[1] Dans *l'Homme aux quarante écus*.

seule capable de l'arrêter sur cette pente rapide où la civilisation trop matérialisée mène au déclin. Je ne suis pas un grand saint, et il m'appartient moins qu'à personne de dire ici ce qu'une croyance sincère renferme de vertu fortifiante et désintéressée. A défaut de cette vertu, la liberté est la seule force qui puisse arrêter une décadence. Elle est le frein, elle est la lumière et le contrôle; elle a l'œil ouvert sur nos défaillances; elle encourage, inspire, assainit, vivifie tout autour d'elle; elle est une atmosphère dans laquelle les poitrines se dilatent, la vie circule, l'air semble plus abondant, le soleil plus radieux.

> Largior hic campos æther et lumine vestit
> Purpuero...

« Vouloir faire de la civilisation sans liberté équivaut à faire de la culture sans soleil[1]... » La liberté politique, c'est, pour un peuple, la santé morale quand elle ne lui vient pas d'ailleurs, la santé d'une âme active dans un corps vigoureux, à qui le mouvement, la lutte, la passion, l'ambition, ne déplaisent pas, tandis que la civilisation toute seule, si riche et si brillante qu'elle soit, la civilisation au service d'un maître, c'est la décadence dans la corruption. Que diriez-vous d'un riche qui, ayant à choisir dans une des vastes contrées du nouveau monde un emplacement pour sa résidence, commencerait par s'y faire bâtir une maison magnifique, puis s'y établirait au milieu des jouissances du plus grand luxe, n'ayant oublié qu'une chose, le dessèchement d'un marais pestilentiel voisin de sa demeure? J'en dirai autant d'un peuple à qui l'engouement de sa prospérité matérielle fait oublier le soin de sa santé morale, et qui oublie de mêler à sa richesse, pour en relever le goût, le sel de la liberté.

[1] *William Shakspeare*, par M. Victor Hugo, p. 403.

Parmi ces adorateurs du veau d'or, on cite souvent les Anglais. Ce sont des marchands, dit-on, voués au culte de l'intérêt égoïste, avides d'argent et n'estimant guère que ceux qui en gagnent. C'est pourquoi ils s'efforcent d'être le plus estimables qu'ils peuvent. Mais ce peuple est libre et il croit en Dieu. Il est monarchique, par intérêt bien entendu; il est libéral par instinct. Il sait l'histoire, du moins la sienne; il sait que c'est la liberté politique qui l'a sauvé de la corruption, que c'est elle qui l'a fait puissant, et qui, en le faisant riche, ne l'a pas abaissé. Ne pas s'abaisser par le cœur en s'élevant par la fortune; ne pas compromettre la civilisation, comme on le vit à Rome sous les Césars, dans les vices et les lâchetés de la richesse mal acquise; ne pas donner au progrès une livrée servile et ne pas l'atteler, comme un roi captif, au char d'un orgueilleux vainqueur, voilà comment je comprends que la liberté profite au progrès, qu'elle le féconde, le soutient et le moralise. Tout au contraire, « la servitude civile et politique ronge les âmes. Elle les affaiblit jusque dans l'ordre religieux. Elle donne le vertige de l'idolâtrie à Bossuet lui-même. » Ainsi parle un dominicain du dix-neuvième siècle, dans une correspondance récemment publiée avec un très-grand succès [1]. Est-ce un progrès, celui-là?

C'est donc la liberté qui donne au progrès, particulièrement de nos jours, son vrai caractère. Né dans l'Inde, au temps de Brahma, j'aurais demandé au dieu des Indiens, sans fausse honte, de faire mon bonheur, comme Virgile (sans comparaison) le demandait à Octave, presque au moment où s'ouvrait pour l'humanité la grande voie du progrès par le christianisme. Au moyen âge j'aurais étudié chez les moines. Au dix-septième siècle, je n'aurais pas trouvé trop lourde la main de Colbert; j'aurais ac-

[1] *Correspondance* du R. P. Lacordaire et de Madame Swetchine, publiée par le comte de Falloux, p. 465.

cepté ses réformes sans rougir, et j'en aurais su gré à Louis XIV. Au siècle suivant, l'esprit humain commençant à se sentir hors de page, je me serais émancipé comme lui, et si illimitée que parût dès lors sa confiance, je l'aurais partagée. Plus tard, la Révolution de 89 m'aurait appris que le progrès ne procède plus que d'elle, qu'il ne doit plus être le bienfait de personne, mais le salutaire effort de tous; qu'il a pour clients non pas telle ou telle classe privilégiée, telle corporation ou telle coterie, mais le peuple entier. Ainsi conçu, le progrès ne peut avoir qu'un garant sérieux : la liberté.

M. Edmond About n'est pas, à beaucoup près, un ennemi de la liberté politique. Il a sa manière de l'aimer et il n'est pas trop difficile sur les conditions de son établissement. N'importe. Quand je lis, sous la plume d'un sceptique, un vœu aussi nettement formulé que celui-ci : « C'est un besoin commun, et du reste fort naturel, qui pousse les honnêtes gens de toutes les opinions à redemander au souverain les droits que nous avons abdiqués sans nécessité, et surtout *le droit de parler et d'écrire;* » — quand je relève un pareil vœu, il me tient lieu de tout. Donnez-moi le droit de parler et d'écrire en respectant les lois et en n'ayant à répondre qu'au juge, je sens que vous mettez dans ma main l'instrument et la garantie de tous les autres droits. J'ajoute que vous faites tomber du même coup, sur la route du progrès, les barrières surannées, les entraves égoïstes, les protections cupides, les insolents patronages, tout ce qui le restreint comme un monopole ou l'abaisse comme un bienfait. Maintenant, le dirai-je? M. About ne me semble pas s'être fait une très-juste idée de ce que doit être le progrès né de la liberté politique, dirigé par elle et obligé envers elle. Il croit trop, parce qu'il est jeune, à la nécessité d'un « recommencement »

général et d'une refonte universelle. On dirait que la révolution française n'a été qu'un essai avorté, et que les constituants de 1791 ont laissé leur tâche à faire aux élèves de l'École d'Athènes de 1849. Prétention commune non-seulement aux jeunes novateurs, mais à tous les réformateurs et à tous les disciples du progrès dans notre époque. Tous veulent refaire la société *ab ovo*, comme si elle n'avait pas commencé déjà il y a quelque temps, et tous aussi veulent la lancer dans la voie des réformes comme on lance une jument favorite dans l'hippodrome, l'éperon à la botte, la cravache en main.

Quand on est arrivé à la fin du livre de M. About, on se dit qu'il a pu gagner ainsi le prix de la course, car le livre est vif et entraînant ; on se demande quelquefois ce que la société y a gagné. Il aime la propriété, non en égoïste, il n'a quelque part qu'une maisonnette isolée, nous dit-il, et elle lui suffit. Mais ce qu'il ne demande pas pour lui-même, il le voudrait pour les autres : « Il faut, coûte que coûte, reconstituer la grande propriété, » ajoute-t-il (page 167). Puis il vous prouve que la révolution, en voulant fabriquer des propriétaires, n'a fait que des indigents (trois millions sur sept), qu'elle a supprimé les engrais, appauvri et diminué le bétail, mis les Français à pied par la dégénération des races chevalines, et coupé, par la suppression du grand pâturage, une des deux mamelles de la France. Et le remède à tous ces maux ? Si la petite propriété a détruit la grande culture, il faut refaire celle-ci par l'association. Les paysans vendront leur terre à une Société de capitalistes ; leur capital sera placé dans l'industrie ; il leur rapportera 22 pour 100 (dans l'usine Cail), un peu moins entre les mains de l'État, et si cette rente ne leur suffit pas pour vivre, ils pourront travailler dans une fabrique ou se placer comme domestiques dans quelque bonne maison. Pendant ce temps-là, avec les par-

celles de terre qu'ils auront vendues, on nous rendra les grands domaines, les vastes pâturages, les engrais féconds, les plantureuses campagnes d'autrefois (*voir* la peinture que La Bruyère nous a laissée des paysans du temps jadis), et enfin le beurre, le pain, la viande et même les chevaux à bon marché.

On ne s'arrête pas en si beau chemin ; il est un autre moyen de nous mettre en possession de cet Eldorado agricole. Ce n'est ni plus ni moins que le rétablissement du droit d'aînesse. Quoi ! le droit d'aînesse ! non, pas tout à fait ; M. Edmond About ne casse pas les vitres des constituants de 91. Il entre dans la salle des conférences, en aimable causeur qu'il est, et voici ce qu'il leur dit :

« ... Il est trop évident que le père ne doit pas sa fortune à ses fils ; il leur doit l'éducation et les moyens d'existence. Quiconque appelle un enfant à la vie s'engage implicitement à l'élever et à le mettre en état de se soutenir par le travail. Mais c'est tout, et la raison ne décidera jamais qu'un homme riche à 4 millions et père de quatre enfants, soit débiteur de 750,000 fr. envers le polisson qui lui a fait des actes respectueux pour épouser sa cuisinière. Cependant la loi française le veut ainsi... »

Oui, vraiment, c'est la loi ; elle a peut-être tort, une fois sur mille ; le reste du temps elle a raison. M. Edmond About sait bien que ces opulentes fortunes sont une exception, et que c'est surtout dans ces grands partages que la loi intervient utilement pour les régler. Est-elle si cruelle pour les riches quand elle les oblige à faire de l'égalité avec des millions ? Soyons aussi libéraux que la révolution de 89, sans l'être davantage. Nous n'avons pas encore assez joui de ses conquêtes pour en changer l'esprit et le caractère. Les organiser, voilà le progrès. La France s'effraye autant

d'une reculade aventureuse que d'un progrès téméraire. Reculer jusqu'à la grande propriété, en passant par le droit d'aînesse, pour arriver au bienfait de l'association, quelle confusion de toutes les idées saines! et puis, quel abus du principe de l'association lui-même! M. About a beau réclamer l'émancipation de l'individu en face du pouvoir, on dirait ailleurs qu'il a un parti pris de supprimer l'homme dans le citoyen et la spontanéité individuelle dans la solidarité générale. Et pourtant lorsque, armé de sa plume et en face de son écritoire, l'auteur du *Progrès* nous dit :

«... Le livre que j'écris en ce moment pour vous forcer à réfléchir une heure ou deux, est un travail qui va réellement et sans métaphore créer un capital. J'ai acheté pour 1 fr. de papier, pour 50 c. de plumes et une petite bouteille d'encre de 25 c. Avec ces matériaux, dont la valeur totale est de 1 fr. 75 c., j'ai produit en dix mois un manuscrit dont la valeur littéraire est ce que bon vous semblera, mais dont la valeur commerciale (pour prendre un chiffre en l'air) est par exemple de 10,000 fr. J'ai donc tiré du néant une valeur de 9,998 fr. 25 c. qui n'existerait pas si je m'étais promené au jardin au lieu de m'asseoir devant une table... »

Quand M. About, et je l'en honore, a fait ainsi sa caisse, que penserait-il d'un bailleur de fonds qui viendrait lui dire ce qu'un homme d'esprit, que M. About connait bien, dit aux débitants de Paris : « Associez-vous, ou vous périrez tous... Les grands capitaux mangeront les petits. Le million est maître partout. Il est armateur, cocher, aubergiste, directeur de théâtre, marchand de nouveautés, chiffonnier... Il est tout, il a tout. Allez au million ou le million vous mangera... » Si on lui parlait ainsi, l'auteur du

Progrès répondrait sans doute qu'il tient à son capital d'esprit comme les boutiquiers devraient tenir à leur capital d'industrie et de savoir-faire; qu'il est quelque chose par lui-même et veut le rester; que l'association est bonne si elle n'est pas tout, et si elle laisse à l'activité individuelle sa part d'indépendance et de responsabilité. Voilà ce qu'il répondrait. Ajoutons qu'il n'y a pas là, pour l'homme de lettres seulement, une question de dignité morale et de liberté. Toute profession est intéressée à n'être pas organisée à la chinoise et pratiquée par des automates. Votre principe d'association illimitée, appliqué rigoureusement (le million a ses rigueurs) à toute l'activité sociale, transformant les paysans en rentiers, les détaillants du commerce en agioteurs, tout individu qui a une industrie en rouage d'une grande machine, tout industriel qui a un écu en homme lige d'un gros capital; — l'association ainsi comprise, que serait-elle autre chose, sous un beau nom, que la pire des tyrannies? Elle serait volontaire. Le beau remède au mal! Elle détruirait dans l'homme, par la suppression de l'initiative, l'indépendance de la volonté. Elle remplacerait la perfectibilité morale par le perfectionnement mécanique.

Je n'abuserai pas plus longtemps contre M. Edmond About de la principale objection que fait naître l'étude attentive de son gros volume. Si agréable que soit cette lecture, on en sort les yeux fatigués et comme aveuglés par cette poussière de démolition qu'il soulève, en se jouant, autour de lui. On se croirait dans quelque quartier du vieux Paris, au moment où le Progrès y fait son entrée, la pioche à la main. Quant à moi, sans être un grand trembleur en politique, je ne saurais dire l'effroi que me cause l'idée d'une société où l'État plus ou moins remplacé par l'individu, et l'individu absorbé dans l'association, ne laisse-

raient plus place, l'un et l'autre, qu'à un vaste atelier de travail, à la fois incohérent et uniforme, présidé par S. Exc. le million. Oh ! l'ennuyeuse, monotone et inféconde société, en dépit de son labeur incessant! M. About ne semble y laisser qu'un fonctionnaire public, debout sur un marchepied, la sacoche en main, le conducteur d'*omnibus*. L'État, c'est lui. Cherchez les autres. L'auteur du *Progrès* est trop occupé pour vous dire ce qu'il en a fait. Il détruit l'État, ou à peu près, mais il rétablit l'usure et le divorce. Il nous rend à tous « le droit naturel » d'être avocats, avoués, agents de change, courtiers de commerce, sans garantie et sans examen. Il supprime l'échelle des peines, qu'il remplace par la transportation à tout bout de champ. Il vous permet l'adultère, la diffamation, la calomnie, moyennant cinq cent mille francs d'amende. C'est pour rien. Je ne dis pas qu'il n'y ait rien à prendre dans les réformes proposées par le spirituel novateur; au contraire. Je veux montrer seulement ce que produit, dans un esprit d'ailleurs excellent, cette rage de perfectionnement systématique qui n'est quelquefois que la manie du changement. Améliorons beaucoup de choses. Ne changeons pas tout. Ne condamnons pas toute la force inventive d'un pays à s'agiter dans le vide des systèmes imaginaires. Ne rendons pas la science ridicule en lui adressant des dithyrambes tels que celui-ci : « Savez-vous que la moindre bourrasque qui effleure le sol de la France est une force de plusieurs millions de chevaux? Les Américains, plus pratiques que nous, mettent en magasin l'hiver lui-même pour le retrouver en été... » M. About a bien pu inventer cette jolie phrase : les Américains n'ont pas inventé les glacières; mais l'auteur du *Progrès* peut leur prêter de l'esprit, il est assez riche pour cela.

Sur les questions d'esprit, M. Edmond About est passé maître. Qu'il proteste donc, il en a le droit, contre le re-

proche de décadence littéraire si fréquemment adressé à notre époque. J'ai autrefois défendu la même cause[1]. Je croyais avoir donné les meilleures raisons du monde. J'avais cité quelques noms illustres. M. Edmond About en invoque d'autres, et il entre en lice à son tour, escorté d'une phalange de célébrités auxquelles je reprocherai seulement d'être un peu nombreuses pour représenter le premier rang. Sommes-nous donc si riches que cela? Le sommes-nous aujourd'hui autant qu'autrefois, il y a un siècle ou deux, par exemple? Ces grandes époques littéraires, qu'il est de mode de rabaisser, que sont-elles, comparées à leur tour aux siècles fameux qui ont établi dans l'histoire des lettres tantôt la supériorité de la Grèce, tantôt celle de Rome? C'est ici que reparaissent ces points d'interrogation que j'ai montrés, au début de cette étude, se dressant partout, mystérieux et muets, sur la route du progrès en général. L'art est-il perfectible comme la science? L'esprit est-il maniable et malléable comme la matière? La poésie qui commence à Homère, où finira-t-elle en avançant toujours? Peut-être à un faiseur de rébus au service d'un fabricant de bonbons, dans vingt ans d'ici. D'Euripide à Racine, d'Aristophane à Molière, de Démosthènes à Mirabeau, de Phidias à Raphaël, a-t-on avancé parce qu'on a marché? Peut-être... La science avance en dehors de l'homme, pour ainsi dire, par une force d'impulsion qui lui est propre, et en dépit des révolutions. Les lettres et les arts sont plus accessibles aux causes extérieures; ils reçoivent de plus près, en bien ou en mal, le contre-coup des événements et le contact des influences politiques. « Faites-moi de bonne politique, disait le baron Louis après la révolution de Juillet, je vous ferai de bonnes fi-

[1] Voir dans *Historiens, Poëtes et Romanciers*, le chapitre intitulé : *De la prétendue décadence de l'esprit littéraire en France.* (Tome II, p. 125.)

nances. » On pourrait en dire autant, à quelques égards, de la littérature d'un pays. Elle dépend par instants de l'air qu'on y respire. Il y faut, du moins de nos jours, une dose suffisante d'esprit public, d'agitation libérale et de liberté véritable. Nous revenons ainsi à notre point de départ, et je sais gré à M. Edmond About de nous y ramener en finissant : « Je suis fermement convaincu, dit-il, que la révolution de 1848, quoique très-légitime dans son principe, a été désastreuse dans certains de ses effets. Elle fut une véritable catastrophe pour l'instruction secondaire. Si Louis-Philippe avait régné quinze ans de plus, *l'instruction, la pensée, la santé morale du peuple français, n'auraient pas fait le plongeon que nous avons vu* [1]... » Je voudrais être aussi sûr que M. Edmond About de cette légitimité de la révolution de 1848 qu'il affirme si résolûment. Pour tout le reste il a raison. Tout à coup, au sein d'une société animée et tranquille, des esprits chagrins vous crient qu'on ne marche pas ! En avant ! on force de rames, on pousse à la manœuvre, on met toutes voiles dehors, et pour faire avancer le navire on invoque la tempête ! L'esprit humain à qui on montrait au loin, sur la plage inaccessible, un mirage insaisissable, au lieu d'aborder *fait le plongeon*, et sa course est pour longtemps interrompue.

Ainsi a fait la France en 1848, au témoignage de M. About. « La santé morale » du peuple français avait besoin d'être doucement agitée dans l'atmosphère salubre de la liberté constitutionnelle, non d'être violemment secouée par une révolution radicale. Ce besoin, la France l'a toujours. Pour le satisfaire, instruisons le peuple, multiplions les cours, ouvrons les écoles. Encourageons les lettrés. Il n'est pas nécessaire pour cela de

[1] Pages 401-402.

supprimer l'Institut. M. About en veut beaucoup à l'Académie française, où il aura peut-être son fauteuil quelque jour ; d'autres y sont arrivés de plus loin. En attendant il se moque d'elle. Se souvient-il de ce qu'on disait de Ménage ? Ménage s'était fort brouillé avec les académiciens de son temps, qu'il accablait d'épigrammes. Sur quoi M. de Montmor, maître des requêtes, dit un jour « que c'était à cause de cela qu'il fallait le condamner à être de l'Académie, comme on condamne un homme qui a déshonoré une fille à l'épouser... » Que M. About y prenne donc garde. Jusque-là, conservons l'Institut. « La culture supérieure de l'esprit constitue, dit M. Renan, *un véritable intérêt d'État*[1]. » Cela est surtout vrai dans les pays libres, où l'esprit est plus enclin à se donner carrière, à secouer le joug de la règle et à se perdre dans les aventures. Aussi le même écrivain attribue-t-il à « l'absence des grandes institutions pour les choses de l'esprit, telles que nos Universités et nos Académies, » l'infériorité relative de la littérature anglo-américaine. L'État vigilant et agissant dans la société libre, la puissance publique assistant l'initiative individuelle, ne demandons à chaque âge que cette mesure de progrès que les mœurs acceptent, que les nationalités comportent, que la raison publique approuve. Le progrès ! tous les réformateurs vous le promettront ; la liberté raisonnable, elle seule, vous le donnera.

[1] J'emprunte à l'article de M. Ernest Renan (*l'Instruction supérieure, Revue des Deux-Mondes* du 1er mai) une de ses conclusions ; je ne suis pas obligé de les accepter toutes.

II

La Famille dans l'éducation[1].

— 11 SEPTEMBRE 1867. —

Le cours professé l'hiver dernier par M. Ernest Legouvé au Collége de France est facilement devenu un livre ; car il était aussi bien écrit qu'il a été bien dit. Le livre a réussi. C'est le même succès sous une autre forme.

Le cours de M. Legouvé avait eu pour objet *Les pères et les enfants au dix-neuvième siècle*, c'est-à-dire les rapports des uns avec les autres, leur commune existence, leurs relations multiples, suivant l'âge, la condition, la fortune. L'intention du professeur était aussi de nous faire assister à tous les incidents qui, observés avec finesse et racontés avec ardeur, composent une sorte de drame de la vie de famille. Dès l'abord, et en homme qui aime à marcher droit à son but, M. Legouvé nous avait introduits dans son sujet. Au lieu de produire ses idées sous forme d'arguments, il en avait fait des personnages qui vivent, qui agissent, qui parlent, j'allais dire qui se disputent, si cette forme de controverse ingénieuse à laquelle l'auteur soumet sa pensée n'était parmi les procédés les plus légitimes de l'argumentation didactique, et si son bon sens animé ne leur prêtait un charme infini. Le père qui a servi de type

[1] *Les Pères et les Enfants au dix-neuvième siècle*, par M. Ernest Legouvé, de l'Académie Française. 3e édition. Paris, 1867, Hetzel.

à M. Legouvé a écrit « un journal » de l'éducation de ses enfants. M. Legouvé lisait le journal, comme il sait lire ; il le commentait comme il sait parler. Rien de plus original et de plus agréable qu'une leçon ainsi faite. Était-ce une leçon? Je voudrais bien être sûr que les auditeurs du Collége de France n'y ont pas vu autre chose. Le grand mal, après tout! instruire en amusant, cela n'est déjà pas si commun.

Il y avait bien une autre raison encore au succès du spirituel orateur. Ses auditeurs étaient presque tous de jeunes étudiants, écoliers de la veille, obligés de compter plus ou moins avec la puissance paternelle. Or M. Legouvé, dans ce procès vieux comme le monde que les enfants font à leurs pères, j'entends l'inoffensif procès de la jeunesse envers l'âge mûr, de la dissipation envers l'épargne, de la fantaisie envers la raison, —M. Legouvé me semble assez enclin à prendre le parti du plus faible contre le plus fort. C'est volontiers son goût en toute rencontre, même plus sérieuse. Ici peut être son zèle pour la faiblesse l'avait emporté un peu loin. Je sais que les pères de comédie ont une assez mauvaise réputation, et il n'est pas trop facile d'être de l'avis de Jean-Jacques Rousseau quand il se prononce si vivement en faveur d'Harpagon dans sa querelle avec Cléanthe. Les pères de comédie, depuis Térence jusqu'à Piron (dans les *Fils ingrats*), jouent en général un triste rôle. « Cette gravité douce et touchante » qui devrait être, suivant une fine remarque de M. Saint-Marc Girardin[1], le caractère de la paternité, elle lui manque presque toujours, j'entends sur la scène, même dans les plus beaux drames. Œdipe n'est pas au fond plus tendre que le roi Lear.

En est-il ainsi dans la vie réelle? Le père est-il donc, au dix-neuvième siècle, si inflexible et si dur? Son autorité est

[1] *Cours de littérature dramatique*, tome Ier, p 282

elle si absolue? Les consuls à Rome, entrés en fonctions, restaient soumis à la puissance du père. « Messieurs nos enfants, » comme les appelle M. Legouvé, attendent-ils de devenir avocats pour s'affranchir d'un pareil lien? N'ont-ils rien gagné à cette égalité civile qui, très-légitime entre les citoyens, contre-poids bienfaisant des faveurs parfois injustes de la fortune, deviendrait ridicule ou honteuse, si elle faisait mine de pénétrer dans nos familles, d'en troubler l'ordre naturel, de rapprocher les âges, de confondre le pouvoir et l'obéissance? M. Legouvé a trop de bon sens et trop de cœur pour songer à de telles réformes. Il n'est pas éloigné de croire pourtant que la balance penche un peu trop du côté des pères, et il s'émeut beaucoup de quelques gestes un peu « accentués » qui peuvent échapper par moments à l'impatience paternelle. On dirait que les voies de fait sont à l'ordre du jour dans les familles. Un de ses personnages, une femme, parle à son mari d'un soufflet qu'elle a reçu, étant très-jeune, de son père, et qu'après vingt ans elle n'a pas encore pardonné. Ah! je la plains, non pour le soufflet, mais pour la rancune si peu naturelle, si peu chrétienne qu'elle en a gardée!

> Un fils ne s'arme pas contre un coupable père!
> Il détourne les yeux, le plaint et le révère...

Voilà la vraie morale dans la famille. Est-ce que par hasard il y aurait aussi, d'une fille à l'égard de son père, des questions de point d'honneur? Mais attendons; nous verrons à l'œuvre cette femme si susceptible; nous la suivrons dans les épreuves de sa patience maternelle, si promptement inquiète, si facilement révoltée. Elle a bien tort de croire à la fin du monde, parce qu'un geste de son mari a, pendant une seconde, menacé son enfant... Ah! le bon La Fontaine a raison, et les enfants ne le savent que trop: « Tout père frappe à côté! »

Mais arrivons au livre de M. Legouvé, qui n'est autre chose que son cours public, remanié et perfectionné.

M. Legouvé a un double mérite, j'allais dire un double attrait : il est volontiers paradoxal; ce qui pourrait s'entendre, si on le voulait bien, d'un certain parti pris d'éviter la banalité; mais il est, de plus, très-engagé par ses convictions dans ses paradoxes; le charme de son style vous attire, son raisonnement vous retient. On ne lui résiste pas trop. Il faut toujours l'essayer un peu. Son livre est un nid de controverses; mais les questions sont à la portée de tous. Elles touchent aux relations les plus familières, les plus habituelles; elles intéressent notre vie domestique à tous les degrés. Si l'auteur les discute sans les éluder, il ne les tranche jamais; il les dénoue, et il ne tient qu'à vous, tant il a la main légère, d'en tirer une conclusion toute différente de la sienne. C'est bien ce que j'ai fait quelquefois, avec un peu d'ingratitude; car il semble qu'on devrait toujours être de l'avis d'un confrère qui parle si bien.

Entre M. Legouvé et moi il y a ce désaccord : il croit qu'une révolution est encore à faire, à quelques égards, dans la famille, après qu'elle a été faite si complétement dans l'État, oubliant que le Code civil a donné aux enfants l'égalité des partages, ce qui est sa grande et principale concession à l'esprit nouveau; ou plutôt, M. Legouvé ne l'oublie pas; il trouve que ce n'est pas assez. « Un père, dit-il, n'est pas un propriétaire absolu, *c'est un dépositaire...* » La loi ne va pas si loin. Le seul droit qu'elle donne à l'enfant, c'est le droit de partage après la mort du père. Tout le reste est de droit naturel; l'autorité du père est de droit divin. C'est sous ce double patronage, plus ou moins respecté, la nature et Dieu, que les enfants sont placés. Cherchez-en un autre qui ne soit pas la tyrannie du pouvoir civil appliqué à la famille, ou l'État se substituant à l'autorité paternelle. Moins l'État prête de sa

puissance au père, plus celui-ci a besoin d'être fort par lui-même; et, d'un autre côté, plus la liberté est grande dans les relations publiques, plus la sujétion filiale a besoin d'être maintenue et soutenue dans le cercle des rapports privés. La liberté oblige, comme la noblesse. En affranchissant le citoyen, ne rend-elle pas plus rigoureux les devoirs de l'homme? L'empire de la conscience ne s'accroît-il pas de tout ce qui est enlevé au domaine de la loi? Ce que Montesquieu appelle « la vertu » dans la république, n'est-ce pas ce lien nécessaire de la moralité politique dont le premier anneau se rattache à l'autorité du père, symbole et garant de toutes les dominations légitimes?

J'ai peur que M. Legouvé ne mêle « la tendresse » à l'autorité dans une mesure qui affaiblit l'une et l'autre. Il a un très-beau chapitre consacré à ce sujet. La tendresse n'est pas plus forte par son expansion démonstrative que par son action secrète et puissante. Elle doit se sentir plus que se montrer. M. Legouvé en prodigue les manifestations extérieures dans une proportion qui touche sans cesse à la complaisance ou qui frise l'égalité. Je sais que c'est le penchant du siècle en toute chose. Oui, nos mœurs publiques nous portent à faire partout très-petite la part de l'autorité; la raison devrait nous inspirer, dans l'ordre des relations domestiques, une disposition toute contraire. Si une révolution était à faire dans la famille, comme on le croit, ce serait donc en sens inverse de celle qui s'y fait chaque jour, par une imitation et une intrusion malencontreuses de l'esprit nouveau, appliqué à ce genre de relations; — esprit que j'aime passionnément, à sa vraie place, dans son action publique, mais dont je me défie s'il touche à la juste subordination du fils, au gouvernement absolu des pères, au respect de l'âge, aux saintes et traditionnelles obéissances. On n'échappe pas à ces grandes lois par d'ingénieuses capitulations. On ne transforme pas, au gré d'une

parole agréable ou d'une plume facile, des sentiments éternels et immuables. Toutes les législations ont prétendu régler, plus ou moins, l'exercice de l'autorité paternelle; elle n'a guère eu de valeur, nulle part, que celle qui se puisait dans le caractère ou le cœur de l'homme. Tant vaut l'homme, tant vaut le père. Les révolutions n'y changent rien. On parle sans cesse de la force que l'ancien régime prêtait au pouvoir des pères. « Je n'ai que faire de vos dons ! » dit un fils à son père qui vient de lui donner sa malédiction (dans *l'Avare* de Molière). Cléanthe a tort, quoique l'avare n'eût pas raison. Sa réponse n'indique pourtant pas une excessive complaisance, dans les mœurs du temps, pour le despotisme paternel. Plus tard, au dix-huitième siècle, ce n'est pas un type isolé seulement; « c'est, nous dit M. Saint-Marc Girardin, toute une procession attendrissante de pères vertueux et tendres[1], » qui se succèdent en France, au théâtre, pendant nombre d'années. Est-ce contre ces honnêtes ascendants que M. Legouvé réclame? Si le théâtre les montrait à la société, c'est que la société les fournissait au théâtre. Quand la scène comique invente des caractères, elle n'est plus l'école des mœurs. Est-ce *l'Euphémon* de Voltaire qui indigne M. Legouvé et le pousse à l'indulgence? Est-ce *le Ménédème* de Térence, ce type romain de la faiblesse et de l'attendrissement paternels? Si les modèles ont existé, la révolution n'est plus à faire; les enfants n'ont rien à tirer d'une Déclaration des Droits des mineurs; un 10 août est inutile contre le foyer domestique. Les pères débonnaires sont de tous les temps. « Nous devons beaucoup à ceux à qui nous devons la vie, nous dit M. Legouvé. Que ne doivent-ils pas eux-mêmes *à ceux qui ont reçu d'eux ce fatal présent...* » Les enfants sont-ils de cet avis? On n'en voit pas beau-

[1] *Cours de littérature dramatique*, tome Ier, p. 278.

coup qui, pour ce crime de les avoir mis au monde, demandent à leurs parents des dommages-intérêts. « Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère! » Les enfants trouvent avec raison que si la vie a bien des misères, et que si elle est exposée à bien des *pensums*, c'est encore, même aujourd'hui, ce qu'on a inventé de mieux...

M. Legouvé, dans un charmant récit, raconte l'histoire d'un enfant qui, voyant son père endormi, une grappe de raisin à la main, se garde bien de dérober le fruit qui l'attire, mais s'approche du dormeur, le réveille, saisit la grappe et la mange. L'auteur voit dans cet acte la révélation d'une conscience délicate. L'enfant est si jeune que je ne veux pas dire le contraire; mais ce que je vois surtout, pour mon compte, c'est qu'il a commis la double faute de réveiller son père et de lui manger son raisin. Je ne serai ni plus sévère ni plus indulgent pour quelques autres faiblesses où se laisse souvent entraîner, dans cet attrayant livre de M. Legouvé, le philanthrope ou l'homme à système aux dépens du père; cette chasse, par exemple, où il conduit deux marmots, armés de fusils innocents, à travers toute sorte de surprises dont le garde-manger a fait les frais; — à quoi bon le simulacre d'un genre d'exercice dont la réalité même, pour les enfants du moins, est d'une utilité si douteuse? Et cette promenade *à la recherche du beau*, dans le jardin du père Heaume, qui cultive à tant de frais l'*echinocactus-eryseïs*, et fait dîner sa femme avec des radis? Ne conduisez jamais vos enfants chez les gens qui ont des manies, du moins pour les imiter. Je dis cela surtout en songeant à cette bonne mademoiselle de Mondebise, que M. Legouvé nous montre atteinte d'ornithologie passionnelle au dernier degré, une maîtresse empailleuse celle-là, qui fait collection d'oiseaux vivants et morts, et qui, du reste, n'a pas l'air d'avoir en grand souci les animaux qui n'ont que deux pieds sans plumes... Mademoiselle de Mon-

debise nous dit : « Les hommes m'avaient blessée, les animaux m'ont guérie... » Malgré tout, j'aurais mieux aimé trouver chez cette vieille fille deux ou trois petits pauvres habillés par elle, que cent colibris, même empaillés.

Je relève ainsi, en courant, quelques dissidences entre l'ingénieux moraliste et moi, dans l'exposé de ses idées et dans le choix de ses modèles. Si je voulais marquer par quels points nous nous rapprochons, c'est une plus longue étude qu'il me faudrait faire, et qui m'entraînerait beaucoup trop loin. Ce que je veux dire, c'est que, sous sa nouvelle forme, ce livre, reproduction fidèle d'une suite de leçons très-écoutées, mérite d'être lu, médité, apprécié, et qu'il n'est guère possible non plus d'avoir un compagnon plus agréable pendant un voyage ou une promenade. Le livre aurait bien pu réussir par ses défauts ; j'aime mieux croire que tout ce qu'il contient de vues saines, de sentiments généreux, d'aperçus piquants, d'observations pratiques, d'enseignement applicable à tous les états et à tous les âges, restera plus sûrement encore dans le souvenir de ses lecteurs. Quand M. Legouvé nous fait remarquer, par exemple, que l'esprit de race enlève trop souvent au bonheur et à la vertu du foyer domestique ce que l'esprit de famille seul peut lui donner ou lui rendre ; — quand il montre à l'enfant du riche, dans cette chambre où il va dormir si paisiblement, tous ces amis inconnus, artisans et ouvriers, quelques-uns malheureux, qui ont travaillé pour préparer, meubler, assainir, embellir cette douce retraite ; — quand il le dresse à l'amour du beau par la vue d'une belle statue et aux salutaires sujétions de la conscience par le spectacle des bassesses qu'entraîne le mépris de sa sainte loi ; — quand il se prononce pour l'éducation publique, à laquelle, pour ma part, j'accorderais plus de confiance encore qu'il ne lui en témoigne ; — quand il met finement en regard ce qu'il appelle « les deux

politesses, » celle des gens bien élevés qui savent vivre, et celle des freluquets qui n'ont pas vécu : les uns bienveillants, discrets, désireux de plaire, déférants sans obséquiosité, les autres à la fois maniérés et sans gêne, étourdis et gourmés, muets et provocants, courts d'esprit et d'allure hardie ; — et lorsque enfin il nous introduit, avec une verve entraînante, dans cette tragi-comédie qui termine son livre, l'histoire de ce *Père Goriot* de village, de ce *roi Lear* en blouse et en sabots, symbole effrayant et vrai, dans son exagération même, des conséquences que peut produire le mépris insolent ou le sacrifice insensé de l'autorité paternelle ; — dans tous ces tableaux, dans ces appréciations si délicates et si diverses, M. Legouvé déploie un talent d'écrivain dont assurément il n'avait pas à faire la preuve, mais qui n'a peut-être (je parle de sa prose) brillé jamais d'un plus vif éclat. Il a voulu être un moraliste ; c'est sa prétention ; elle est fondée ; plusieurs de ses écrits précédents l'ont mis au premier rang des législateurs de la famille, parmi lesquels son nom seul lui assurait une autorité que son mérite a justifiée. Mais le moraliste est en lui, qu'on me passe le mot, croisé d'un poëte ; le poëte a le goût et l'habitude des combinaisons dramatiques. Il y réussit plus qu'à tout le reste. Que son livre sur *les Pères et les Enfants* soit un petit drame d'un très-agréable effet, il ne faut donc pas l'en défendre. Son *Roi Lear au village* a des droits à la scène française ; à la place de mon spirituel confrère, je m'en passerais la fantaisie. Il y songe peut-être, et j'en veux garder pour moi le secret....

Cette étude sur le livre de M. Legouvé provoqua de sa part, peu de jours après qu'elle avait paru dans le *Journal des Débats*, une réponse qui y fut également publiée.

L'auteur des *Études et Portraits* n'a garde de refuser à son ingénieux contradicteur cette part de la nouvelle publicité qu'il s'est donnée à lui-même. Voici la lettre de M. Legouvé :

Mon cher confrère,

Je ne puis, ce me semble, mieux vous remercier de votre article si spirituel et si amical sur mon livre, qu'en examinant avec vous un ou deux côtés de cette question qui nous intéresse tous, et que vous avez touchée de main de maître : *les Pères et les Enfants au dix-neuvième siècle*. Nous sommes déjà d'accord sur bien des points ; je voudrais bien que nous le fussions sur tous, et je serais heureux que cette lettre nous fît faire un pas de plus l'un vers l'autre.

« Entre M. Legouvé et moi, dites-vous, il y a ce désaccord : il croit « qu'une révolution est encore à faire, à quelques égards, dans la « famille, après qu'elle a été faite si complétement dans l'État ; je « suis d'un avis contraire. » Non, mon cher confrère, je ne crois pas qu'il y ait une révolution à faire; je crois qu'elle est faite. Il ne s'agit pas, bien entendu, de réforme légale : le Code civil, c'est votre avis comme le mien, a dit là-dessus le dernier mot; je parle du changement des mœurs, de la modification des rapports entre les pères et les enfants; eh bien! cette modification est immense et peut s'appeler une révolution.

Les parents donnent ou laissent prendre aujourd'hui aux enfants une beaucoup plus grande place dans la famille ; on vit avec eux en relations plus familières et plus continues; on les tutoie et l'on se laisse tutoyer par eux; on porte leur deuil ; on s'occupe plus de leur bien-être, de leur éducation, de leur avenir. A leur tour, *messieurs les enfants* (j'ai essayé de caractériser le fait par le mot) sont plus despotes dans leur enfance et plus indépendants dans leur jeunesse; ils ont moins de confiance en leurs parents et plus en eux-mêmes; ils se regardent volontiers comme les copropriétaires du bien paternel, ils se considèrent comme majeurs bien avant vingt et un ans; en un mot, à leurs yeux et aux yeux de tous, ils ne sont plus seulement des *membres* de la famille, chacun d'eux est quelqu'un.

Nous sommes d'accord, je crois, sur la vérité de ce tableau, que je n'ai montré à dessein que par son mauvais côté. Mais voici où notre dissidence commence. Pour vous, cette révolution est presque un mal absolu; pour moi, c'est un mal relatif, c'est-à-dire un bien dont nous usons mal. Vous voulez le combattre, je veux le régulariser ; vous cherchez volontiers un remède à ces excès dans le retour aux an-

ciennes doctrines, je le demande au développement moral et normal des maximes nouvelles.

Certes, loin de moi la pensée de blâmer tout ce qui fut et d'amnistier tout ce qui est. Personne ne frappe d'une réprobation plus énergique l'irrévérence de certains fils ; personne ne regrette plus sincèrement cette politesse de famille qui était l'aristocratie de tout le monde; personne ne désire plus sauver du naufrage de l'ancienne société les épaves qui peuvent servir à reconstruire la nouvelle. Mais ces épaves suffisent-elles comme matériaux? Le retour au passé suffit-il pour corriger et améliorer le présent? Je ne le crois pas. Le passé a un tort irréparable, c'est qu'il est le passé, c'est-à-dire qu'il est mort. Il survit partiellement, et il est bon qu'il survive dans ce qu'il avait d'essentiel; il constitue dans le monde un élément fondamental, la tradition; mais, réduit à lui seul, il est aussi impuissant à renouveler qu'à fonder; on ne refait pas aujourd'hui avec hier.

D'ailleurs aujourd'hui mérite-t-il donc tout anathème? Votre libéralisme éprouvé fait deux parts des idées nouvelles. « J'aime passionné-« ment, dites-vous, l'esprit nouveau, à sa vraie place, dans son action « publique; mais je m'en défie s'il touche à la juste subordination « du fils, au gouvernement absolu du père, au respect de l'âge, aux « saintes et traditionnelles obéissances... » Mais comment les maximes qui ont renouvelé la société peuvent-elles renverser la famille? Que dis-je? Comment les maximes qui ont sauvé la famille peuvent-elles la perdre? Car, vous le savez, la famille et la société ont subi toutes deux les mêmes transformations. Ce sont les mêmes idées, les mêmes sentiments qui, depuis dix-huit cents ans, ont graduellement affranchi les serfs et les femmes, les roturiers et les fils. C'est au nom des mêmes doctrines qu'on a brisé le droit d'aînesse et le droit de corvée. C'est le même Code qui a proclamé tous les citoyens égaux devant la loi, et tous les enfants égaux devant le père. C'est le même esprit de justice qui a arraché les sujets à l'omnipotence du souverain, et les fils à l'omnipotence paternelle. Enfin ces deux révolutions se résument toutes deux dans le même fait : l'avénement de tout être humain au titre de créature immortelle et libre! Pourquoi donc faut-il qu'aujourd'hui ce progrès se dédouble? Pourquoi ces deux réformes nées le même jour, poursuivant le même but, et qui y ont marché depuis dix-huit siècles sans s'arrêter ni se séparer jamais, doivent-elles aujourd'hui se disjoindre, et comment ce qui est un droit et un bienfait pour l'une peut-il être un péril et une usurpation pour l'autre?

Je ne parle pas, remarquez-le bien, des réformes légales, puisque vous les approuvez comme moi ; je parle seulement des changements dans les mœurs. Voyons donc en quoi consistent précisément ces

changements, et quelles sont les doctrines qui y président? Elles peuvent se résumer en trois faits principaux :

1° Développement de plus en plus marqué de la vie commune entre les pères et les enfants; 2° avénement dans la famille du principe d'individualité; 3° triomphe des sentiments naturels sur l'organisation hiérarchique de l'ancien régime et prédominance de la tendresse sur l'autorité.

Eh bien, vous l'avouerai-je? ces principes, en tant que principes, me paraissent aussi supérieurs aux règles de la vie de famille d'autrefois, que les idées de 89 au système du monde ancien.

Je vois leurs dangers comme je vois ceux de la liberté et de l'égalité; je comprends toutes les difficultés inhérentes à leur application comme je me rends compte de toutes les chances de faute des Sociétés démocratiques; mais je crois que, dans l'un comme dans l'autre cas, l'essor des idées nouvelles nous porte vers le droit chemin, et ce n'est pas en le comprimant qu'on le régularisera, mais en l'aidant à se développer librement et largement. Tout principe juste a son correctif en lui-même, et les excès qu'il amène sont moins des conséquences que des déviations de sa légitime expansion.

Prenons pour exemple la doctrine d'individualité dans la famille. Si vous essayez de la refouler, vous ne produirez que l'antagonisme. Laissez-la sans direction et livrée à elle-même, elle amènera l'égoïsme; cultivez-la, développez-la, et vous en verrez sortir les deux vertus qui font la force du peuple américain : le sentiment de la responsabilité personnelle et l'habitude du gouvernement de soi-même.

Ainsi de l'autorité. Plusieurs personnes graves, et vous êtes de ce nombre, mon cher confrère, m'ont reproché d'affaiblir un peu l'autorité paternelle : ma plume aurait donc bien trahi ma pensée, car personne ne veut une autorité paternelle plus forte et plus incontestée que moi, et mon livre n'a pas d'autre objet que de raffermir cette sainte autorité ébranlée. Seulement le point où nous différons, c'est sur les moyens d'arriver à ce but, et sur la définition même de l'autorité.

Selon moi, on confond trop souvent deux choses fort dissemblables, l'autorité et le pouvoir.

Le pouvoir est un fait : il agit par la force matérielle ou par la voie légale; mais il n'a que la valeur d'un fait; ceux qui l'exercent n'ont pas besoin, pour l'exercer, de l'adhésion de ceux qui le subissent; les uns pèsent, les autres plient, et le pouvoir est complet.

Tout autre nous apparaît l'autorité. Elle est chose morale; c'est sur les âmes qu'elle doit régner et qu'elle aspire à régner. Il lui faut le consentement de ceux qui se courbent sous son empire; elle suppose la vertu dans celui qui l'obtient et la vénération dans celui qui

l'accepte. Sans doute l'autorité a souvent besoin du pouvoir pour se manifester : mais, loin qu'il lui suffise, elle ne se déploie peut-être jamais avec autant de majesté et de souveraineté que quand elle se passe de lui. Dieu punit ou récompense; Dieu répand les fléaux ou l'abondance sur la terre; Dieu renverse les empires ou élève les nations, voilà l'image de son pouvoir, Dieu touche et se soumet les cœurs par la seule influence de l'amour qu'il inspire ; il pénètre en nous et y règne, si je puis parler ainsi, par le seul rayonnement de ses perfections infinies, voilà l'image de son autorité. L'autorité et le pouvoir sont choses si différentes, que certainement, de tous les souverains, le Grand-Turc est celui qui a le plus de pouvoir et le moins d'autorité.

Ainsi, dans la famille, nul père ne déploya jamais un aussi grand pouvoir paternel que le marquis de Mirabeau, puisqu'il a pu, sans aucun motif sérieux, faire enfermer à Vincennes pendant plusieurs mois, son fils, âgé de près de trente ans, marié et officier dans l'armée. Mais quel père eut jamais moins d'autorité? Il régnait sur les actes, sur le corps, sur la vie extérieure de son fils; mais le point où s'adresse directement l'autorité, l'âme de son fils, lui échappait par la révolte.

Eh bien ! je crois remarquer aujourd'hui une double erreur parmi beaucoup de bons esprits.

La première, qui consiste à vouloir raffermir l'autorité des pères en augmentant leur pouvoir, c'est-à-dire en combattant les mœurs nouvelles par les lois anciennes.

La seconde, qui croit arriver à ce but par la résistance aux mœurs présentes et le retour aux habitudes d'autrefois.

Je respecte le pouvoir légal confié aux parents, et je ne veux pas plus désarmer le père que le souverain. Droit absolu de direction sur l'enfant jusqu'à l'âge de vingt et un ans; droit de correction judiciaire jusqu'à seize; droit d'opposition au mariage jusqu'à vingt-cinq; droit complet de refus de dot; droit de disposition testamentaire d'une partie des biens de la famille. je ne veux enlever aux parents aucun de ces moyens de gouvernement et de répression; mais, à mon sens, ils suffisent, et la pétition qui demandait aux Chambres l'établissement du droit absolu d'exhérédation me paraît à la fois un anachronisme et une iniquité.

Je comprends mieux, mais je ne saurais partager davantage l'opinion qui voit le salut de l'autorité paternelle dans le retour aux maximes de contrainte, de réserve et de commandement absolu, tirant sa raison d'être de lui-même et de lui seul. Je dirai volontiers à ceux qui regrettent et veulent rétablir les anciennes mœurs de famille, vous le voulez? soit; mais le pouvez-vous? Nos appartements sont trop petits, nos fortunes trop divisées, nous vivons trop avec nos

enfants et trop près de nos enfants, ils sont trop les témoins et par conséquent les juges de nos actions pour que nous puissions figurer le personnage du père d'autrefois, le *Deus absconditus*. Sous l'empire des idées générales d'égalité, nous avons passé du rôle de pères absolus au rôle de pères constitutionnels, c'est-à-dire sujets au contrôle et fort chicanés sur les questions de budget. L'autorité aujourd'hui ne nous appartient plus seulement par droit divin. Le titre de père, si sacré qu'il soit, ne nous suffit pas plus qu'aux rois pour l'obtenir; nous avons besoin, comme eux, de la conquérir et de la mériter. Qu'on se récrie contre un tel état de choses, soit; mais je défie qu'on le nie. Quant à moi, je l'avouerai nettement, je ne comprends pas qu'on le blâme. En définitive, à quoi se réduit, pour les pères, cette nécessité de gagner l'autorité? A quoi sont-ils condamnés? à se perfectionner pour grandir toujours dans le cœur de leurs enfants; à veiller sur toutes leurs paroles et sur tous leurs actes pour ne pas apprendre le mal à leurs enfants ; à agir enfin de telle sorte qu'ils soient aussi vénérés à force d'être connus, que les pères d'autrefois l'étaient souvent à force d'être ignorés. Un tel rôle est difficile, j'en conviens; mais qu'il ne soit pas noble, moralisateur, sain, *sanus*, et saint, *sanctus*, qu'il ne mérite pas, enfin, qu'on fasse tout effort pour le remplir, voilà ce que je ne saurais comprendre. J'entends souvent dire que les enfants sont mal élevés aujourd'hui, et j'en conviens ; mais qui les élève? les pères! Il faut donc élever les pères. Le progrès doit commencer par eux, puisqu'il ne peut venir que d'eux. La paternité, en cela, ne fait que subir la loi de toutes les grandes fonctions sociales d'aujourd'hui. Tout homme aujourd'hui qui gouverne quelque chose ou quelqu'un a besoin d'un apprentissage nouveau et se trouve en face de difficultés inconnues. Le souverain, le ministre, le juge, le maître, le prêtre, ont une mission mille fois plus ardue aujourd'hui qu'autrefois, car la fonction ne suffit plus pour honorer celui qui l'exerce, il faut que ce soit lui qui honore sa fonction. En est-elle amoindrie ou rabaissée pour cela? Au contraire, une fonction s'élève en proportion des devoirs qu'elle impose, des vertus qu'elle suppose et des bienfaits qu'elle est forcée de répandre. Voilà pourquoi la paternité d'aujourd'hui me semble si supérieure en principe à la paternité d'autrefois, et voilà pourquoi aussi, en raison de sa supériorité même, elle est condamnée à des devoirs si difficiles et si nouveaux. Nous ne savons qu'à demi notre métier de parents, il faut l'apprendre.

Essayer un premier pas dans cet enseignement, montrer aux parents toutes les difficultés et toutes les ressources, tous les inconvénients et tous les avantages, toutes les peines et toutes les joies de leur rôle nouveau, prendre enfin pour point de départ l'éducation des pères, et l'éducation des pères par les enfants et pour les en-

fants, voilà, en résumé, l'objet de mon livre. Je ne prétends pas avoir atteint ce but, mais je crois utile d'y marcher, et j'ai été soutenu dans cette route difficile par le sentiment profond, éprouvé, pratiqué et perdu, hélas! des bonheurs immenses et salutaires attachés à une telle vie paternelle. Quand j'entends les pères se plaindre des difficultés de leur rôle de père, des chagrins de leur rôle de père, je ne puis me défendre de leur dire : Vous n'oubliez qu'une chose qui efface tous ces chagrins, qui rend douces toutes ces difficultés, c'est votre nom même de père. Vos enfants vous tourmentent, vos enfants vous préoccupent? mais vous avez des enfants! Avoir des enfants? Cette chère parole ne se comprend-elle donc que quand on n'en a pas ou quand on n'en a plus! Pour moi, je ne puis m'expliquer que ceux qui sont gratifiés par Dieu de cette félicité ineffable, se lamentent pour quelques ennuis attachés à sa possession, et ne trouvent pas, dans cette faveur même, la force d'en accepter toutes les charges, d'en remplir tous les devoirs et d'en faire respecter tous les droits.

E. Legouvé.

6 octobre 1867.

Nous n'abuserons pas contre M. Legouvé du droit qu'il nous a donné de lui faire une longue réponse. Personne ne se plaindra de l'étendue de la sienne; et toutefois sachons arrêter à une certaine limite le débat d'une question que tout l'esprit de M. Legouvé ne peut empêcher d'être inépuisable; au contraire...

Aussi ne le suivrons-nous que de loin, ne voulant lui opposer que deux réflexions générales qui résument, autant que possible, nos objections à ses idées.

La première, c'est que, dans l'ordre des sentiments et des droits naturels, il n'y a ni passé ni présent. La famille a pu être bien ou mal constituée autrefois. L'autorité du père a pu être exagérée alors, ou affaiblie aujourd'hui. Elle est ce qu'elle est, et qui la cherche la trouve. Le temps ne prescrit pas contre elle ni pour elle. Il y a un niveau où elle tend toujours à revenir, si peu qu'elle s'en éloigne. Les législations n'y font rien; le père y est pour tout, s'il est un homme. Ses droits n'ont pas de plus ou de moins, ils n'ont pas de passé; ils ont l'éternité de la

race humaine. Ce n'est donc pas se montrer partisan de l'ancien régime, ni revenir aux « anciennes doctrines », comme mon aimable confrère me le reproche un peu injustement, que de défendre le légitime pouvoir des pères contre l'émancipation prématurée des fils. Le vrai progrès, dans la constitution de la famille, c'est de la ramener sans cesse à ce principe, d'une apparence un peu rude, mais le seul au fond qui soit naturel et à qui il soit permis d'être tendre, — j'entends le pouvoir absolu du père jusqu'à la majorité légale des enfants. Les pères complaisants par faiblesse,

> Ces pères, vrais fléaux de la société,
> Tout pétris des fadeurs de la paternité,
> Qui de leurs yeux bénins couvent leur sotte race [1],

ne sont pas tendres, ils sont lâches ; ils sacrifient moins au bonheur de la famille qu'au souci, mal inspiré, de leur repos. Ouvrez notre Code, tous les Codes. Scrutez jusqu'au tuf toute législation qui se rapporte au droit paternel. Qu'y voyez-vous partout? le père maître de la maison de par la loi, comme il l'est de par Dieu; et quand ces deux pouvoirs sont réunis dans sa personne, le droit légal et le droit divin, on nous parle « d'égalité ! » On attaque « le commandement qui, dans le père, nous dit-on, *tire sa raison d'être de lui-même et de lui seul !* » Et d'où voulez-vous qu'il vienne ? A défaut de cette investiture naturelle et spontanée, la loi serait là qui met l'enfant « sous l'autorité du père [2], » et qui établit même contre lui, dans une certaine mesure, le régime, aboli partout ailleurs, de la détention arbitraire.

Est-ce le régime qu'il s'agit de changer ? Y a-t-il une Bastille à prendre pour y délivrer quelque Mirabeau oublié ?

[1] *L'École des Pères*, d'Alexis Piron.
[2] Article 372 du Code civil.

Je cherche à me figurer le rôle d'un père « constitutionnel », comme M. Legouvé l'imagine. Je cherche à me représenter, au foyer de la famille, transformé en forum, cette espèce de démocratie bruyante et babillarde, où le père n'aurait que son tour de parole, et encore pas toujours. Que n'y dressez-vous une tribune, à la place de ce vieux fauteuil que nos anciennes coutumes réservaient aux grands parents, et où j'ai vu pour ma part, en plus d'une rencontre, des hommes qui votaient dans nos assemblées ou qui gouvernaient l'État, attentifs à la parole d'une mère ou d'un aïeul? Respectons dans les enfants leur destinée d'homme, mais sans en faire des hommes et surtout des personnages avant le temps.

Jadis, Caton enfant fut un boudeur sublime.

Soit ; cela ne doit pas vous empêcher d'envoyer Caton bouder dans sa chambre, pour peu qu'il en ait le goût, et de le corriger vertement, si sa bouderie s'obstine. Le temps viendra toujours assez tôt, pour lui, de bouder César.

Voilà ma première réflexion sur les idées de M. Legouvé. Voici la seconde :

Je crains que mon spirituel confrère ne se laisse un peu entraîner, s'il me permet de le dire, au prestige de certains mots modernes : — « *égalité, Constitution, régner sur les âmes, affranchissement des serfs, avénement de l'être humain au titre de créature immortelle;* » — je crains, dis-je, que son âme généreuse ne soit quelque peu dupe de ces grands mots, — non que je ne les aime comme lui quand ils s'appliquent au règlement de nos destinées politiques; mais je les redoute et je m'en défie quand ils font mine d'entrer chez moi et de transformer en succursale de la Chambre des Députés, la maison où je vis avec mes enfants. Mon budget, c'est moi qui le règle ; ma Constitution, c'est

ma volonté ; l'égalité, c'est la loi de mes affections de père, autant que possible, non le droit de mes enfants contre moi ; et quant à l'immortalité de la créature, le catéchisme en dira toujours plus que nous sur ce chapitre. Je sais aussi la part de la famille moderne dans les réformes qui sont dues à notre grande Révolution. Cette part me suffit. Tout le reste est chimérique.

Loin que la famille doive participer, dans la mesure où on le demande, à l'émancipation de l'État, plus l'État est libre, à mon sens, plus la famille doit être morigénée et disciplinée. La discipline dans l'éducation des enfants, sous quelque forme qu'elle se manifeste, publique ou privée, c'est la garantie de cette hiérarchie intelligente qui, dans la plus libre expansion des facultés et des volontés humaines, est le fond solide de toute société. C'est le lest de ce symbolique navire de la patrie,

> O navis, referent in mare te novi
> Fluctus ?...

que nous ne voyons jamais, sans une patriotique anxiété, voguer au sein des orages, même quand le souffle de la liberté remplit ses voiles, et que le pilote, debout à la barre, est expérimenté et prudent. La vie domestique est la véritable caution de la vie publique, si elle est bien gouvernée. Des enfants insubordonnés, ingrats, inquiets, dépensiers, tracassiers, ne peuvent être, à un moment donné, de bons citoyens, et ceux qui « chicanent le père sur le budget de la famille, » comme le voudrait M. Legouvé, ne m'inspirent aucune confiance quand il s'agit de discuter celui de l'État. Mettons la discipline partout où elle se peut mettre, dans l'Église, dans le prétoire, dans l'armée, dans l'administration, dans la vie civile, dans l'école ; mettons la règle partout, pour que les citoyens soient de force à supporter partout ce redoutable et excitant régime

de la liberté publique, qui n'est bienfaisant qu'à cette condition ; mais surtout mettons la règle dans la maison paternelle, sous la forme où elle est vraiment maîtresse, l'éducation des enfants; rendons l'instruction tellement nécessaire à tous les étages de la société qu'elle devienne universelle sans être obligatoire.

« Qui élève les enfants? les pères. Il faut élever les pères, » nous dit M. Legouvé. Entreprendre l'éducation des parents après celle des fils? qui s'en chargerait? Et ne serait-ce pas jeter l'injure à une société qui aurait besoin, après les trois degrés d'instruction que nous parcourons tous plus ou moins, dans les écoles, les colléges et les Facultés, d'en établir un quatrième pour ceux qui n'auraient plus rien à apprendre, si ce n'est le bon sens? Je sais que cela même a besoin d'être appris ; mais quand il s'agit de paternité, l'inclination naturelle, l'intérêt bien entendu, la dignité personnelle, le cri du sang, l'instinct tout seul, fût-on réduit à cette seule lumière, voyons, est-ce que cela ne suffit pas? est-ce que tout cela s'apprend? La loi elle-même, qui est si précise quand il s'agit de l'autorité paternelle, qui s'avise d'en rechercher ou d'en discuter le texte? Plus d'une femme a pu interroger, d'un œil curieux, les arcanes renfermés dans ce fameux article (213) qui règle les rapports des époux. Quel est le fils qui ne sait pas que la première de toutes les lois écrites de main d'homme, est celle qui le soumet à l'autorité de son père? Si la liberté politique touchait à cette arche sainte, ou même la déclarait perfectible comme toutes les institutions de ce monde, elle ébranlerait le terrain même où il lui est permis, à elle, de s'aventurer en mille expériences sans trop de danger, quand le fond des caractères résiste et quand les âmes sont encore plus vigoureuses que les passions ne sont ardentes. La vigueur des âmes, ce n'est pas la nature toute seule qui

la produit, ni même l'expérience, qui nous fait payer si cher la sagesse et la vertu.

> Fortes creantur fortibus et bonis ;
>
> . . . . . .
>
> Doctrina sed vim promovet insitam,
> Rectique cultus pectora roborant [1].

Les qualités de l'esprit et du cœur, nous dit le poëte qui, cette fois, est un sage, sont chez quelques-uns des dons de nature ; partout ailleurs c'est l'éducation qui fait germer la fleur et pousser le fruit ; les fermes directions font les âmes robustes. N'est-ce pas là aussi le sens de ce touchant témoignage que le plus populaire de nos moralistes rend à son père, qui ne nous est connu que par lui ? « Je ne me puis dire nul grand mercy de quoy je me treuve exempt de plusieurs vices. Je le dois plus à ma fortune qu'à ma raison. Elle m'a faict naistre d'une race fameuse en preud'hommie et d'un très-bon père. Je ne sais s'il a escoulé en moy partie de ses humeurs, ou bien si les exemples domestiques et la bonne institution de mon enfance y ont insensiblement aydé, ou si je suis aultrement ainsi nay ; mais tant y a que la pluspart des vices, je les ay de moy-mesme en horreur... » Ailleurs, Montaigne avoue « qu'il n'a jamais pu rien refuser *au commandement* du meilleur père qui feut oncques [2]... »

Le père de Montaigne était bon, mais il savait *commander ;* il était obéi. Est-ce la bonté qui le rendait fort, ou l'autorité qui donnait du crédit à sa bonté ? Peu importe, si ces deux éléments, d'une valeur inégale, s'accordaient pour produire une direction excellente. M. Legouvé nous cite (dans le charmant livre qui est l'objet de cette controverse) un père qui n'avait jamais embrassé son fils, l'in-

[1] *Horace*, IV, 4.
[2] *Essais*, livre II, chap. XI, *passim*.

traitable Montluc; et on me dit aussi qu'en Angleterre les parents sont très-peu prodigues d'embrassades envers leurs enfants. Je n'en conclus rien contre leur tendresse, si ce n'est que cette réserve a besoin de n'être ni affectée ni systématique, et que si elle est naturelle, elle est bonne. Le contraire est loin d'être aussi sûr. Mais n'y a-t-il pas un milieu entre ces Brutus et ces Géronte de la paternité domestique? Le père qui joue l'inflexibilité s'expose trop souvent, de la part de ses fils, à la comédie de l'obéissance. « Celui qui s'efforce, comme le dit encore M. Saint-Marc Girardin, de devenir le camarade de son fils, abaisse la dignité de son caractère, et l'abaisse sans profit ; car il a beau grimacer la jeunesse, il est vieux (relativement) ; il a beau grimacer la familiarité, il est père, c'est-à-dire qu'il a autorité ; son âge et son autorité percent sans cesse à travers sa fausse camaraderie... Quant à moi, ajoute l'auteur, j'ai vu souvent ces pères et ces fils qui vivaient, disaient-ils, en amis, se séparer brouillés pour toujours. L'idylle finissait par un procès[1]... »

Point d'idylles dans la maison du père, et de tribune encore moins ! Les faux bergers me font encore moins de peur que les faux tribuns. L'excès de la familiarité me choque moins dans les enfants que l'outrecuidance déclamatoire et gourmée. Fortifions, contre ces prétentions trop caressées de nos jours, le pouvoir des pères. J'ai dit que ce pouvoir n'avait nul besoin d'une révolution nouvelle pour être plus fort qu'il ne l'est. J'ai ajouté que sa force, qui ne peut venir que de lui, est une des plus sûres garanties de la vigueur de l'État lui-même dans le rude exercice de la liberté politique. Voilà ma double réponse à la vive lettre de M. Legouvé. M. Legouvé, malgré la fermeté de son esprit, n'a pas l'air de savoir toujours se défendre de

[1] *Cours de littérature dramatique*, tome I, p. 292.

ce charme qui s'attache aux grands mots créés par nos révolutions modernes, ni peut-être de cette attrayante illusion qu'entretient dans quelques âmes le spectacle de tant de merveilleuses réformes. Réformer le cœur humain, les poëtes dramatiques eux-mêmes n'y peuvent rien. Les plus habiles ne sont pas encore parvenus à le mettre à droite. Défions-nous des grands mots. Ils sont bien puissants! Ils ont leur ivresse. Au foyer du père de famille, il ne suffit pas d'être généreux de cœur et sain d'esprit, comme notre ingénieux contradicteur; il y faut le calme de l'imagination. Qu'elle soit la maîtresse du logis, mais pour le charmer, non pour le démolir; car on peut rebâtir des maisons; on ne toucherait pas impunément, même du bout d'une plume délicate, aux antiques supports sur lesquels s'appuie la famille.

III

M. Alfred de Vigny poëte et philosophe[1].

— 1 et 8 mars 1864. —

I

Les poëtes sont en général moins profonds qu'ils ne le semblent ou ne le veulent paraître. S'ils étaient profonds, ils ne seraient pas des poëtes. Ils seraient des penseurs. Ils feraient des traités de philosophie ou de morale, de statistique ou d'astronomie. Ils rédigeraient des codes. S'ils chantent, c'est qu'ils sentent. S'ils décrivent, c'est qu'ils voient. S'ils font des vers, c'est qu'ils n'ont pas de systèmes à défendre. Les poëtes à systèmes sont à peine des poëtes. Dans Lucrèce, la négation de Dieu s'efface et se confond dans l'éblouissante description de la nature. Voltaire est-il un poëte quand il met en rimes et en hémistiches les articles du *Dictionnaire philosophique?* Qu'est-ce qu'un poëte philosophe? Qui en a jamais rencontré un de nos jours? Est-ce M. de Lamartine, M. Victor Hugo, M. Alfred de Musset qui sont des philosophes? L'effusion harmonieuse et intarissable du sentiment lyrique, l'éclatant matérialisme de la forme, le doute avisé, moqueur et libertin, mêlé à un sensualisme élégant et à une

[1] *Les Destinées*, poëmes philosophiques, par le comte Alfred de Vigny. (Paris, Michel Lévy, 1864.)

sensibilité nerveuse, est-ce là de la philosophie? Qu'est-ce qu'un poëme philosophique? Que sont les poëmes laissés, sous ce titre, par le comte Alfred de Vigny et que vient de nous donner M. Louis Ratisbonne?

Voilà bien des questions où je pourrais me laisser prendre. Je n'en veux aborder qu'une : M. de Vigny a-t-il écrit en philosophe ou en poëte? Quel est le caractère de ses idées, leur valeur et leur portée dans ce suprême écrit qui a occupé en partie les dernières années de sa vie, et qui ressemble au testament de sa pensée?

Quand j'ai annoncé au public, il y a un mois, la mise en vente du recueil de poésies posthumes de M. de Vigny, je disais : « Ce livre doit être jugé et discuté ; mais c'est un livre. » Un examen plus sérieux a confirmé en moi cette première impression. Non-seulement M. de Vigny a mis dans son œuvre tout le soin dont il était capable, et c'est beaucoup dire, mais il s'y est mis lui-même tout entier : politique, religion, morale, stoïcisme et fatalisme ; effusions vers le ciel et désespoirs navrants ; misanthropie sombre et charité rayonnante ; les crimes de la puissance flétris, les nobles essais de la liberté méconnus et injuriés; l'industrie moderne, objet de moquerie; la belle et féconde nature, objet de haine :

> Vivez, froide nature, et revivez sans cesse,
> Sous nos pieds, sur nos fronts, puisque c'est votre loi ;
> Vivez!. . . . . .
> Plus que tout votre règne et que ses splendeurs vaines,
> J'aime la majesté des souffrances humaines ;
> Vous ne recevrez pas un cri d'amour de moi.

Ainsi parle le poëte des *Destinées*, après d'éblouissantes descriptions de cette nature qu'il traite si mal ; et ce contraste est tout son livre : anathème et dithyrambe, colère et pitié, orgueil et tendresse, le génie glorifié, la mendicité bénie et consolée ; la grâce divine vaincue par le destin

aveugle, le destin vaincu par l'insolente fierté des morts stoïques; Dieu montré au monde moins comme un bienfaiteur que comme un railleur de sa création; le Christ apparaissant dans une des plus douloureuses épreuves de sa vie mortelle et l'homme succombant sans que le Dieu triomphe; — que sais-je? le dégoût du monde et la fatigue des civilisations vieillies créant des thébaïdes voluptueuses sur la cime des rochers sauvages; la femme tour à tour exaltée dans sa faiblesse et outragée dans sa souffrance; des scènes de férocité moscovite racontées en plein bal, les larmes aux yeux, des fleurs sur la tête, par de grandes dames toutes parées des ornements légués par les victimes, — et, pour finir, l'orgueil de l'esprit faisant le procès aux ancêtres dont il étale le blason, le lettré écrivant sur de vieux parchemins son nom noblement rajeuni par le travail, non sans y mettre la fière signature du patricien; — c'est dans cette confusion d'idées et de sentiments, dans ce chaos de rapprochements et de contrastes, tout sillonné d'éclairs de génie poétique, c'est au milieu de ce conflit d'affirmations et de doutes, de négations audacieuses et d'axiomes provocants, que le livre de M. de Vigny vous laisse, après une première lecture, tour à tour étourdi et charmé, ébloui et confondu, ému et scandalisé, encouragé et abattu, comme le poëte lui-même; car ce livre c'est lui; son mérite redoutable est de vous communiquer ses incertitudes, ses tremblements et ses angoisses. Son triomphe est qu'il vous prend avec lui et vous entraîne dans son courant rapide et troublé.

Ceux qui veulent bien me lire ne croiront pas que je recherche, à propos du livre de M. de Vigny le facile mérite de quelques phrases à effet. Non, j'ai résumé, dans l'énumération qui précède, les principales impressions de ma lecture; pas une de ces phrases qui ne soit calquée, pour ainsi dire, sur les tableaux qui se sont déroulés sous mes

yeux. Ce n'est pas ma faute si l'unité manque à ces peintures. J'ajoute que ce n'est pas non plus la faute du poëte. Il s'est montré tel qu'il était. S'il avait voulu nous tromper sur l'état de son âme, il aurait mis plus d'art à éviter les contradictions. Plus façonné, plus conséquent, il nous plairait moins peut-être. Le philosophe aurait fait tort au poëte. Un livre où l'âme se montre ce qu'elle est, travaillée par ses incertitudes, irritée de ses mécomptes, endolorie, plaintive, acharnée à son propre malheur et souriant aux blessures qu'elle se fait, un livre ainsi conçu dans le doute et créé dans la souffrance d'un désenchantement amer, ce n'est pas œuvre de philosophe peut-être, dans le sens rigoureux du mot. Qu'importe, si vous y sentez le souffle du poëte? ne comparons pas des genres et des esprits absolument différents. Ne mettons pas en parallèle, dans un rapprochement impossible, le philosophe des *Essais*, par exemple, et le poëte des *Destinées*. Mais voyons : Montaigne lui-même vous plairait-il davantage, plus conséquent dans ses principes, moins « ondoyant et divers », moins sujet aux caprices de son imagination et de ses sens? « A peine (c'est lui qui parle) oserois-ie dire la vanité et la foiblesse que ie treuve chez-moy : i'ai le pied si instable et si malassis, ie le treuve si aysé à crouler et si prest au bransle, et ma veue si desreglée, que à ieun ie me sens autre qu'après le repas; si ma santé me rid et la clarté d'un beau iour, me voylà honneste homme; si i'ay un cor qui me presse l'orteil, me voylà renfrogné, malplaisant et inaccessible.....

« En mes escripts mesmes, ie ne retreuve pas tousiours l'air de ma première imagination : ie ne sçais ce que i'ay voulu dire; et m'eschaulde souvent à corriger et y mettre un nouveau sens, pour avoir perdu le premier, qui valoit mieulx. Je ne foys qu'aller et venir : mon iugement ne me tire pas tousiours avant; il flotte, il vague[1]... »

[1] *Essais*, livre II, chap. XII.

J'ai cité ce passage avec une certaine complaisance, non pour absoudre du délit d'inconséquence M. Alfred de Vigny, qui peut le porter sans rougir, mais pour montrer, dans un des plus fermes organes du bon sens français, les infirmités de la raison et les défaillances de la logique. Une différence pourtant : où le moraliste des *Essais* s'accuse simplement et naïvement, le poëte des *Destinées* semble triompher, quoique avec tristesse. Le poëte est de bonne foi comme le moraliste ; cela est vrai ; mais comme il s'exalte dans la contradiction même ! comme il s'admire dans sa mobilité ! comme il affirme ce qu'il essaye ! On sent qu'il a souffert. Est-ce parce qu'il a été croyant, et qu'il ne l'est plus? Le scepticisme qui, chez beaucoup d'hommes, n'est que le sommeil paresseux de la pensée, est-il une révolte en lui? Sur ces ruines des croyances premières, des sages ont bâti et bâtissent chaque jour, dans la sérénité des lentes méditations, des systèmes de morale qui sauvent les âmes en ce monde, et c'est beaucoup :

Edita doctrina sapientum templa serena.

Ces forteresses de sapience résistent comme elles peuvent, quand les temples des dieux s'écroulent. M. Alfred de Vigny, lui, détruit la grâce, et il met en place la fatalité. Il surprend Dieu en flagrant délit d'injustice vis-à-vis de sa créature ; il le fait bourreau du Christ, presque complice de Judas. Le temple démoli, il le remplace par la *Maison du berger*... Entrons-y avec lui :

Si ton corps, frémissant des passions secrètes,
S'indigne des regards, timide et palpitant ;
S'il cherche à sa beauté de profondes retraites
Pour la mieux dérober au profane insultant ;
Si ta lèvre se sèche au poison des mensonges,
Si ton beau front rougit de passer dans les songes
D'un impur inconnu qui te voit et t'entend ;

Pars courageusement, laisse toutes les villes;
Ne ternis plus tes pieds aux poudres du chemin,
Du haut de nos pensers vois les cités serviles
Comme les rocs fatals de l'esclavage humain.
Les grands bois et les champs sont de vastes asiles,
Libres comme la mer autour des sombres îles.
Marche à travers les champs une fleur à la main.

La nature t'attend dans un silence austère.

. . . . . .

Il est sur ma montagne une épaisse bruyère
Où les pas du chasseur ont peine à se plonger,
Qui plus haut que nos fronts lève sa tête altière,
Et garde dans la nuit le pâtre et l'étranger.
Viens y cacher l'amour et la divine faute;
Si l'herbe est agitée ou n'est pas assez haute,
J'y roulerai pour toi la Maison du berger.

. . . . . .

Viens donc, le ciel pour moi n'est plus qu'une auréole
Qui t'entoure d'azur, t'éclaire et te défend;
La montagne est ton temple, et le bois sa coupole;
L'oiseau n'est sur la fleur balancé par le vent,
Et la fleur ne parfume et l'oiseau ne soupire
Que pour mieux enchanter l'air que ton sein respire;
La terre est le tapis de tes beaux pieds d'enfant.

Certes, voilà d'agréables vers : mais nous cherchons la philosophie des poëmes de M. de Vigny. Quelle est celle-ci, qu'il faut poursuivre à tout risque, loin des routes frayées et des caravanes tumultueuses, au sein des forêts profondes ou sur les cimes escarpées? Ne serait-ce pas une sorte de sensualisme inquiet, boudeur et mécontent, qui, à bout de satisfactions mondaines, se réfugierait dans la solitude, s'adorant lui-même et vivant à deux, un peu à la manière des palombes sauvages, sur les rochers déserts, par-dessus les grands bois? Je dis que c'est peut-être là la philosophie de la *Maison du berger;* mais je n'en suis pas aussi sûr qu'un de mes judicieux confrères de la critique[1], qui fait

[1] M. Auguste Callet, dans *la Nation*, numéro du 8 février.

du poëte des *Destinées* une espèce de « pacha turc ou de nabab » caché dans ses jardins avec une amante coupable. La pièce est longue. Elle est obscure par instants; on n'y avance qu'en se heurtant aux branches des arbres ou aux roches du sentier. Bien habile qui s'y retrouve. Parfois pourtant elle ouvre des perspectives d'une magnificence admirable ou d'une suavité infinie. Il faut donc aller là et en revenir, si on le peut; car si je l'ai bien comprise, cette pièce est celle où se résume le mieux la complexité flottante et tourmentée des idées de l'auteur, au moment où, recueillant les suprêmes effusions de sa pensée, il a composé ou remanié pour l'avenir son dernier écrit. L'homme de la civilisation, désenchanté et blasé, portant sur son épaule nue, dit le poëte,

La lettre sociale écrite avec le fer,

rompt sa chaîne et se réfugie dans une oasis silencieuse et inaccessible, non sans jeter l'anathème de son mépris aux ingénieurs, aux politiques, aux orateurs ambitieux et aux poëtes amusants; — et là, en attendant la fin du monde, ou, pour mieux dire, son renouvellement par la poésie, comme au temps de Linus et d'Orphée, maugréant la nature qui n'est qu'une marâtre, l'humanité qui se compose de méchants ou de badins, — l'homme de la civilisation, la main d'une femme dans la sienne, regarde couler le fleuve du passé, insensible au présent, insoucieux de l'avenir. Est-ce là M. de Vigny, oui ou non? Hélas! l'auteur des *Destinées* seul aurait pu nous le dire; et son spirituel et loyal légataire, M. Ratisbonne lui-même, n'oserait trancher la question.

Mais toi, ne veux-tu pas, voyageuse indolente,
Rêver sur mon épaule en y posant ton front?
Viens, du paisible seuil de la maison roulante,
Voir ceux qui sont passés et ceux qui passeront.

Tous les tableaux humains qu'un esprit pur m'apporte
S'animeront pour toi, quand, devant notre porte,
Les grands pays muets longuement s'étendront.

Nous marcherons ainsi, ne laissant que notre ombre
Sur cette terre ingrate où les morts ont passé;
Nous nous parlerons d'eux à l'heure où tout est sombre,
Où tu te plais à suivre un chemin effacé,
A rêver, appuyée aux branches incertaines,
Pleurant, comme Diane au bord de ses fontaines,
Ton amour taciturne et toujours menacé.

On le voit, il y a dans ces derniers vers comme un ressouvenir de ce grand poëte auquel M. de Vigny reproche si amèrement d'avoir déserté la poésie pour la politique, mais dont la politique n'a pu faire oublier la poésie.

L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive,
Il coule et nous passons...

L'amant d'Éva ressemble ici à l'amant d'Elvire. La nature, dans toute sa beauté, n'est qu'un cadre pour son amour; le flot des hommes, emporté par le temps, n'est qu'un spectacle pour son oisive extase. *La Maison du berger* (je parle des derniers vers seulement), c'est, avec moins de naturel et d'effusion, *le Lac* de M. de Lamartine, à quelques milliers de mètres au-dessus du niveau de la mer.

Suivrons-nous, dans l'analyse de l'œuvre posthume de M. de Vigny, la trace flottante, incertaine, sans cesse brisée, de ce philosophisme inconsistant, plus de tempérament que de raison, plus irrité que mûri par l'âge, où survivent pourtant, comme nous le verrons plus tard, en regard des désespoirs pessimistes, les plus douces affections du cœur humain? On l'a déjà fait remarquer : « M. de Vigny avait en lui ce mélange d'audace métaphysique et de douceur séraphique qui démolirait un monde sans rien perdre de son inno-

cence[1]. » D'autres, et parmi les meilleurs de ses amis, ont fait ressortir différents traits de son caractère : « Ses opinions politiques étaient au fond monarchiques, écrit M. de Lamartine, mais ses mœurs aristocratiques avant tout... En 1848, *il voulait un sauveur à tout prix, même au prix du parlementarisme qu'il n'estimait pas plus que moi*[2]. » — Ah! monsieur de Lamartine! il pouvait être permis à M. de Vigny de médire de l'éloquence parlementaire, comme le renard de la fable médit des raisins. Mais vous, vous aviez mordu à la grappe, elle vous avait enivré. Respectez en elle du moins le souvenir des jouissances d'orgueil et de pouvoir que vous lui devez... « Alfred de Vigny, dit ailleurs un critique sincère et délicat, ne s'est attaché à aucun gouvernement, car aucun ne lui plaisait au fond. Il était aristocrate, et par conséquent sans parti en France. Sa naissance le plaçait parmi les légitimistes; mais il était trop libéral et point assez catholique pour être réellement des leurs. Libre penseur lui-même, il n'aimait point l'irréligion publique; il y voyait une sorte de révolte populaire, et le peuple, jugeant ses dieux et ses rois, lui semblait odieux. A une pareille nature l'égalité devait paraître la plus grossière des utopies...[3] » Soit, M. de Vigny méprisait l'égalité sociale; n'avait-il pas excité autrefois contre les riches et les puissants, dans une élégie dramatique, la haine du prolétaire éloquent et inspiré? Il était un libre penseur, et il se défiait de la liberté politique, un ennemi de l'irréligion dans le peuple, et son scepticisme hautain lui cachait son Dieu.

Muet, aveugle et sourd au cri des créatures,
Si le ciel nous laissa comme un monde avorté,

[1] M. de Pontmartin, *Dernières semaines littéraires* (Lévy, 1864), p. 334.

[2] *Cours familier de littérature*. Novembre 1863.

[3] *Revue Nationale*, numéro du 10 octobre 1862, article de M. Horace de Lagardie.

Le juste opposera le dédain à l'absence,
Et ne répondra plus que par un froid silence
Au silence éternel de la divinité[1]....

J'ai cité l'opinion des juges les plus équitables de l'auteur des *Destinées*. Je prétends être un de ceux-là. J'ai eu beaucoup de peine à trouver ma route dans la poétique incohérence de ses idées, et je montre comment son caractère lui-même, si respectable qu'il fût, n'était pas plus dépourvu d'inconséquence que son esprit. Il avait, si je puis m'exprimer ainsi, une sorte de nature composite où il entrait beaucoup d'art et de grâce, d'élégance et de finesse, beaucoup d'honneur, de délicatesse et de courage, et pas la moindre simplicité. N'avoir pas été simple, n'avoir pas pris simplement la vie, les hommes, la société, la nature elle-même (témoin cette *Maison du berger*), a été le défaut, peut-être le tourment de cette honorable carrière qui semble finir tristement, si l'on en croit ce dernier écrit, plus par le fait d'une certaine affliction secrète et indéfinie que sous le poids de souffrances physiques trop réelles. Comme il semble malade, cet esprit né spiritualiste et religieux, et qui dresse un autel à l'impitoyable *fatum*, quand son cœur, rempli de tendresse et d'amour, déborde pour ainsi dire des plus douces inspirations de la Providence! Qu'il est triste de le voir ailleurs, lui, un ami fidèle et un ennemi généreux, engagé par un souvenir passionné dans la plus inique récrimination, insultant au génie de la tribune et mêlant aux flots troublés d'une satire politique tout le fiel d'un cœur ulcéré!

Non, sous quelque drapeau que le barde se range,
La Muse sert sa gloire et non ses passions!...

M. de Lamartine parlait ainsi en commençant une pièce véhémente adressée au chantre de *Némésis*. Que dira-t-il

[1] *Le mont des Oliviers*, page 130, dans le volume que nous étudions.

des *Oracles?* La *Colère de Samson*, qui suit cette pièce de bien près, est un morceau de premier ordre par l'accent, le souffle et la couleur. Quel en est le sens? Dalila est couchée et comme endormie aux pieds de Samson, méditant de le trahir. Le héros s'indigne à la pensée du crime qui va le perdre. Il fait une sortie violente et injurieuse contre les femmes. Il maudit sa maîtresse. On dirait que son bras puissant va l'écraser. « C'est trop, » dit-il, et il ouvre sa porte aux Philistins. La scène est saisissante; on la croirait détachée d'un drame. Comme poëme philosophique, elle est sans conclusion. Ou plutôt n'est-ce pas dans la pièce suivante, *la Mort du loup*, que nous trouvons le dernier mot de celle-ci? Un loup, traqué dans un fourré, meurt sans jeter un cri, après avoir étranglé un chien. L'auteur en tire une étrange leçon de courage dans la mort, à l'adresse de l'homme. « Souffre comme moi, semble dire le loup, de ce dernier regard qu'il jette sur le chasseur, *souffre et meurs sans parler...* » C'est ainsi que meurt Samson, non sans parler... Ainsi meurent, après beaucoup de paroles retentissantes, Chatterton et Gilbert, ces grands suicides; puis André Chénier, après avoir provoqué, par une bravade sublime, « les bourreaux barbouilleurs de lois; » c'était vouloir mourir. M. de Vigny a raconté autrefois, avec une émotion navrante, ces trépas célèbres. Aujourd'hui il a l'idée par trop philosophique de faire mourir un homme comme un chien. Quel rapport entre cette brutale agonie et ces morts ou désespérées ou stoïques?

Gémir, pleurer, prier, est également lâche,

dit le loup. Soit; l'égoïsme hautain et féroce, la haine inexorable, ont-ils plus de grandeur, même dans la mort?

On respire à l'aise, on se sent rafraîchi et rasséréné, il semble aussi qu'on retrouve la lumière quand, au sortir de ces labyrinthes métaphysiques où le fil d'Ariane manque

trop souvent, on entre enfin dans la poésie claire et pure. Je range sous ce titre presque toutes les dernières pièces, c'est-à-dire plus de la moitié du volume; non que ces poëmes n'aient aussi par instant leur prétention philosophique, mais elle n'y domine pas; j'ajoute, pour être juste, que les pièces qui l'ont le plus, celles que j'ai plus particulièrement signalées dans cette étude, n'en portent pas moins l'empreinte du talent poétique qui a illustré l'auteur. L'âme est irritée ou découragée; l'esprit n'est pas déchu. S'il a subi une décadence, elle se trahit par le défaut de toutes décadences vigoureuses, celui de la littérature romaine, par exemple, après Auguste. C'est un défaut qui peut s'avouer.

Nous allons montrer maintenant comment, en dépit de ce déclin, M. de Vigny est resté un écrivain de premier ordre; comment cet esprit supérieur, momentanément éclipsé dans le philosophe, a reparu dans le poëte, et comment ce livre, dernier confident d'une âme aigrie, mais toujours ferme, sans ajouter beaucoup à la renommée littéraire de l'auteur, la consolide et la complète.

II

Je me suis donné, dans les pages qui précèdent, la satisfaction, peut-être injuste, de signaler l'ensemble souvent confus et l'incohérence un peu ambitieuse des idées de M. de Vigny. A cela il me semble que l'auteur aurait pu répondre : De quoi vous plaignez-vous? Vous refusez, non pas la pensée aux poëtes, ni le don des idées saines, ni le bon sens que la chanson elle-même n'exclut pas, mais une certaine aptitude à résoudre les problèmes philosophiques. Si mon livre vous donne raison, n'est-ce pas, sans parler d'autres preuves, que je suis poëte, moi aussi? Parlez donc de ma poésie; parlez-en à ceux qui aiment les poëtes;

laissez ma philosophie se tirer d'affaire avec les philosophes comme elle le pourra...

Je doute qu'elle s'en tire, mais je ne m'en inquiète plus. Je n'ai, par malheur, ni une théologie à opposer à celle de M. de Vigny, ni une métaphysique beaucoup plus sûre d'elle-même que la sienne. J'aime ceux qui, en ayant une, lui marquent nettement ses limites, lui assignent son domaine et me permettent d'y chercher la lumière avec eux. Je résiste à ceux qui s'égarent ou qui croient échapper à l'impuissance philosophique par l'obscurité.

M. Alfred de Vigny est pour nous un poëte; il le sera aussi pour l'avenir. Il a des qualités qui font durer; il durera. Peu m'importe qu'il se soit promis à lui-même cette durée, si problématique, hélas! pour quelques œuvres contemporaines, et qu'il ait nourri un tel espoir pendant les vingt dernières années de sa vie silencieuse et solitaire :

> Et toujours d'âge en âge encor, je vois la France
> Contempler mes tableaux et leur jeter des fleurs.

L'important, c'est que la prédiction soit juste, même sans les fleurs. Je sais qu'il n'en est pas de l'avenir comme du présent. Croire en soi, c'est bien souvent le moyen d'y faire croire les autres. N'être pas modeste, c'est parfois l'unique cause de notre succès dans le monde. Une confiance imperturbable couvre les lacunes du talent. Un grand orgueil fait croire à un grand caractère. Mais la postérité ne subit pas volontiers ces duperies. Elle juge les œuvres sans trop s'inquiéter des personnes. Ce n'est pas dans cet ambitieux monument, dressé de ses mains à la gloire de son esprit[1], que vivra M. de Vigny ; c'est dans son œuvre entière, si peu volumineuse qu'elle soit, et ce n'est pas là son moindre mérite.

[1] Voir dans *les Destinées* la pièce intitulée *l'Esprit pur*.

Est-on poëte seulement par l'imagination, l'abondance, la rayonnante expansion, le don des images, l'instinct du rhythme? Est-on poëte, disons le mot, par la facilité? C'est une manière de l'être, mais incomplète et précaire, une de celles qui ne font pas durer. Le monde et la littérature sont pleins de génies faciles. Je n'en médis pas. Ils ont leur mission sur terre, celle de nous amuser. *Si vuol'allegria*, disent les Italiens. La vieille humanité a besoin de soulever par instant le poids de ses tristesses originelles, et Pascal lui-même, dans un admirable chapitre de ses *Pensées*, a fait la théorie du divertissement. « Qu'on en fasse l'épreuve, dit-il, qu'on laisse un roi tout seul... sans compagnie, penser à lui tout à loisir, et l'on verra qu'un roi sans divertissement est un homme plein de misères. » Laissons donc le vulgaire chercher le plaisir, puisque les rois eux-mêmes peuvent s'ennuyer; et laissons à la facilité littéraire, à celle des poëtes, des romanciers, des comiques, des improvisateurs en tout genre, le privilége d'amuser le monde comme il veut être amusé, à bon compte, à tout risque et, comme on dit aujourd'hui, à toute vapeur. Autant en emporte la folle brise qui souffle dans le présent, à fleur de terre, et qui disperse les œuvres légères. Les œuvres légères ne sont pas seulement celles dont le sujet n'est pas sérieux, mais où l'auteur ne met ni émotion véritable ni style durable, ni le lest ni le relief, ni ce qui soutient l'œuvre ni ce qui lui donne l'originalité. Quand la brise a dispersé les créations, et souvent les plus charmantes, des génies faciles, et quand la mode les a remplacées dans l'engouement public par des productions nouvelles, regardez en haut: Platon a beau chasser les artistes (les poëtes sont les premiers de tous) et les exiler à jamais de sa république, leurs œuvres sérieuses survivent et elles planent au-dessus de la mobile histoire de l'humanité. « Vos doctrines, vos lois, vos institutions ont

été bonnes pour un âge et un peuple, et sont mortes avec eux ; tandis que les œuvres de l'art restent debout pour toujours à mesure qu'elles s'élèvent, et toutes portent les malheureux mortels à la loi impérissable de l'amour et de la pitié[1]... »

M. Alfred de Vigny a véritablement, à mes yeux, ce caractère du poëte, né pour durer. Il a bien ce que La Bruyère nommait « une main d'ouvrier. » Il aime à laisser trace de son labeur. Il est difficile à lui-même, volontiers remanie son œuvre, et ne semble pas trop rougir de passer pour un éplucheurs de mots, quand il s'agit de son style à lui ; pour celui des autres, il n'en a souci. On a voulu le ranger parmi « les rois chevelus du romantisme. » Il a marché un moment avec l'armée romantique, mais hors du rang, en volontaire, en amateur ; on l'y a classé ; il s'est laissé faire, parce qu'il avait un grand dédain des coteries, une parfaite indépendance d'esprit et l'instinct qu'aucune promiscuité ne pouvait l'atteindre. Au fait, il était bien lui, très-peu imitateur, nullement charlatan, manquant par instants de simplicité, jamais de sincérité, plus près de Sterne et de Xavier de Maistre que de Victor Hugo, dont le génie avait évidemment un vol plus hardi, moins désintéressé du succès immédiat, moins recueilli et moins scrupuleux. Il y a dans les ouvrages de M. de Vigny, prose ou vers, une foule de morceaux qui sont aussi parfaits qu'il est donné de l'être aux œuvres de l'art. Ces pièces ne sont jamais d'une grande longueur, mais d'une perfection exquise. On dirait les débris de ces monuments antiques dont le moindre fragment conserve à lui seul la vie qui animait l'ensemble. Est-ce le souffle qui a manqué pour la construction d'œuvres plus imposantes? Était-ce le goût de l'auteur de con-

[1] *Stello*, chap. XXXVIII. Voir l'édition des Œuvres de Vigny, donnée par Michel Lévy.

centrer sur un point limité, et dans une sorte de réduction vigoureuse, l'essence de sa pensée et de son style? J'aime cette délicatesse alliée à la force, cette originalité qui se condamne elle-même aux fécondes tortures de la concision, ce génie aimable et doux, tantôt fier jusqu'à la froideur, tantôt sensible jusqu'à faire palpiter le marbre sous ses doigts, « toujours pur et chaste, sobre et sculptural; » ces derniers mots sont d'un bon juge[1]. Oui, cela est vrai, il y a du sculpteur dans le poëte d'*Éloa*, un sculpteur qui aurait l'air, par instants, d'être amoureux de sa statue, s'il ne l'était de son art beaucoup plus que de son œuvre. Je ne sais rien qui donne l'idée de la recherche de la perfection comme les ouvrages de M. de Vigny. Il n'est pas de bonne recherche, quand elle se montre trop, je le sais. Mais qui a jamais cru à la création spontanée et soudaine de ce qui est vraiment beau? Qui a jamais vu une de ces Minerves qui sortent tout armées, frémissantes et immortelles, du cerveau des penseurs? Où sont ces imaginations poétiques qui enfantent ainsi sans douleur des chefs-d'œuvre destinés à survivre à l'excitation d'un moment? La muse n'accorde au génie qu'un privilége : le vulgaire admire en lui la facilité apparente de ce qu'il a créé avec toute sorte de courageux efforts; les connaisseurs ne s'y trompent pas.

M. de Vigny avait ce mérite d'être difficile à lui-même, mérite qui semble faire aujourd'hui, dans la république des lettres, d'un simple citoyen, comme nous le sommes tous, un aristocrate orgueilleux. On dirait que ceux qui sacrifient beaucoup au soin de la forme ne songent qu'à se satisfaire eux-mêmes, que c'est une manière de caresser un goût personnel, comme de mettre du linge très-blanc et des souliers très-vernis; et c'est aux im-

[1] M. de Pontmartin, dans ses *Dernières Semaines littéraires*, p. 336. Chez Michel Lévy.

provisateurs plus ou moins habillés de la littérature courante, à ceux qui relèvent le négligé par la verve, quand ils en ont, que le public donne la popularité et la vogue. Ce sont ceux-là qui se dévouent. Les littérateurs d'un goût sévère sont des égoïstes. Le comte Alfred de Vigny n'a jamais été populaire. Il était incapable d'un calcul qui eût émoussé entre ses mains le ciseau avec lequel il avait taillé tant de délicates figures. Il eût mieux aimé l'aiguiser et l'affiler jusqu'au raffinement. J'ajoute que ce mérite de la difficulté vaincue, qu'il affrontait si vaillamment quand il était jeune, a pu dégénérer plus tard et se transformer en défaut. Là où sa main souple et ferme ne laissait pas deviner un effort, le temps a fini par le trahir peut-être ; mais l'âge ni même la maladie ne lui ont jamais conseillé la négligence. De même qu'il est mort « enveloppé dans un manteau romantique à la mode de 1830, nous dit M. Ratisbonne[1], et qu'il s'y drapait avec sa grâce noble mêlée d'une certaine roideur militaire », il n'a pas permis à la muse de ses derniers écrits d'aborder son chevet autrement que dans le costume de rigueur des austères inspirations. Pourtant M. de Vigny n'était rien moins que classique, dans le sens que nos dissidences littéraires prêtaient à ce mot. J'ai montré qu'il était encore moins romantique, malgré son manteau. Qu'était-il donc ? il était lui-même. Il l'était trop peut-être ; mais c'est un beau défaut !

Il me serait facile de trouver dans le volume des *Destinées* bien des pages qui rappellent ses meilleurs écrits d'autrefois. On peut ne pas se plaire dans son idéal, ni voir très-clair dans sa lumière ; mais son style, tendu par

[1] Voir un touchant article consacré à Alfred de Vigny dans le *Journal des Débats* du 4 octobre dernier.

moments, est toujours fort ; il a de la puissance, une certaine roideur tyrannique. Il vous étreint parfois jusqu'à la souffrance, jamais jusqu'à l'ennui. Personne n'a oublié le genre d'impression que produisait la lecture de ces petits poëmes ou de ces récits en prose, adroitement enchâssés dans une thèse plus ou moins philosophique, et dont M. Alfred de Vigny avait le secret. C'était une impression de drame, sous sa forme la plus délicatement réduite et dans les conditions les plus propres à en faire savourer l'émotion. Terreur ou pitié, le drame y était. Qui ne se souvient de *Laurette?* et cette lettre au *cachet rouge* suspendue à la muraille près de la pendule du capitaine, qui ne l'a dans les yeux et dans le cœur? Quelle tragédie sur ce navire ! comme tout est ménagé, disposé, minutieusement soumis à la loi d'une progression étudiée, et comme ce dénoûment si prévu nous saisit pourtant et nous terrifie ! Trente ou quarante pages tout au plus. Les récits du *Docteur noir* ont le même mérite pour la plupart, avec un arrangement plus artificiel peut-être, notamment dans la scène du pape à Fontainebleau ; Napoléon n'a jamais dit à personne: «Je m'ennuie énormément,»—mais, vérité historique à part, il était impossible d'attacher à la rencontre des deux souverains un intérêt plus saisissant et d'en tirer un plus grand effet dramatique. Prose ou poésie, M. de Vigny excelle dans ces manifestations de sa pensée sous cette forme. Il est un metteur en scène admirable. *Cinq-Mars* a ce mérite, plus peut-être que celui de l'invention romanesque, tout roman qu'il est. *Chatterton* l'a aussi, mais on dirait que plus le drame s'étend sous la plume de M. de Vigny, plus sa puissance d'excitation dramatique diminue. Ce n'est pas que son esprit ne se plaise ou ne suffise qu'aux conceptions limitées, ou qu'il s'égare en se donnant carrière ; non certes, il a peint la guerre sans l'avoir faite, en homme qui comprenait « ce grand jeu de la force et du hasard. »

Il a peint la Terreur, qu'il n'a pas vue, en homme qui écrit ses souvenirs. Et dans ce volume des *Destinées* qui nous occupe, *la Colère de Samson*, *le Mont des Oliviers*, *la Bouteille à la mer*, ce sont là des drames. N'y cherchez pas une certaine netteté d'abstraction philosophique : peut-être, je l'ai trop dit déjà, ne l'y trouveriez-vous pas. L'effet s'y trouve. Il est encore surprenant. M. de Vigny a vraiment une seconde vue des événements qu'il raconte ou des scènes qu'il reproduit, à condition d'en borner l'horizon, tantôt aux murs d'une poudrière, comme dans *la Veillée de Vincennes*, tantôt à l'entrepont d'un navire, comme dans *Laurette*, ou dans la chambre d'une épouse outragée qui se venge, comme dans *Dolorida*, ou dans la cellule de l'homme au masque de fer, comme dans ce terrible dialogue intitulé *la Prison ;* ou même, comme aujourd'hui, dans cette dramatique odyssée d'une *Bouteille* jetée *à la mer* par un navigateur en détresse. Toujours et partout, vers ou prose, la poésie jaillit de l'âme de l'auteur sous cette forme dramatisée. Il n'a pas trop souci de la réalité, mais de l'effet ; non qu'il y vise froidement ; en toute chose il est préoccupé du côté qui donne prise aux larmes, à la terreur, à l'étonnement douloureux, au désespoir de l'humanité, *mortalibus ægris !* Il est le moins réaliste des hommes, et je ne lui reproche, en ce genre, que la description anatomique du pied de l'adjudant, brisé par l'explosion de la poudrière. Partout ailleurs, il est sobre de peintures matérialistes et de détails vulgaires. Au sens de l'école moderne, sa sobriété serait de la sécheresse, s'il n'avait par-dessus tout une qualité qui prête une singulière puissance à la concision : il a le pathétique, il a le cœur.

C'est le cœur (*pectus*) qui fait les orateurs, disaient les anciens. Le cœur aussi fait les poëtes. Les plus grands de tous, à mon sens, Virgile et Racine, sont parmi ceux qui

ont le plus profondément puisé à cette source. Je ne parle pas seulement de l'expression des sentiments. Une simple description de la nature sort plus vraie d'une inspiration du cœur que des recherches du bel esprit. L'*Iliade* et l'*Énéide* sont remplies de ce genre de beauté : je veux dire la nature sobrement et puissamment décrite dans le sentiment même dont elle est la cause immédiate, l'occasion accidentelle ou le cadre émouvant. M. Alfred de Vigny a de ces bonheurs pittoresques. Il met volontiers la nature au service de sa sensibilité ; mais il excelle surtout à exprimer les sentiments et les situations pathétiques. Il a des types dont le nom seul arrache des larmes. Il a su attacher même à des objets extérieurs je ne sais quelle sensibilité contagieuse et donner une âme à la matière. Il y a de lui, dans *Chatterton*, un escalier de bois qui semble jouer un rôle comme une personne ; dans l'histoire du *capitaine Renaud*, une canne de jonc qui, semblable à ces baguettes de coudrier avec lesquelles on découvre des sources, fait jaillir des pleurs de tous les yeux. Dans le livre des *Destinées*, le pathétique est dispensé d'une main plus avare ; les tristesses personnelles de l'auteur s'y trahissent trop souvent. Il y a bien du cœur pourtant dans le récit de ce naufrage qui ne laisse après lui, flottant sur l'abîme, qu'un morceau de verre, un débris pensant, souvenir légué à la patrie, à la famille et à la science.

La France est pour chacun ce qu'y laissa son cœur !

... Ils ont tous péri, officiers et matelots ; mais au moment où le navire va couler bas, le capitaine, qui a exploré une terre inconnue et qui veut laisser à son pays l'honneur de sa découverte, jette à la mer la bouteille qui contient son secret, et il sourit,

. . . . En songeant que ce fragile verre
Portera sa pensée et son nom jusqu'au port ;

Que d'une île inconnue il agrandit la terre;
Qu'il marque un nouvel astre et le confie au sort;
Que Dieu peut bien permettre à des eaux insensées
De perdre des vaisseaux, mais non pas des pensées,
Et qu'avec un flacon il a vaincu la mort...

Je ne sais pas si ces vers plairont à tout le monde; — ce qui m'en plaît à moi, c'est l'accent; c'est ce triomphe de la pensée devant l'abîme qui engloutit les corps, une joie du cœur dans une détresse désespérée. M. de Vigny aime ces rapprochements. Je ne dis pas qu'il n'y ait mieux réussi quand sa veine était plus franche, moins encombrée de songeries métaphysiques. Mais je n'ai jamais rien lu de lui qui ne m'ait donné l'idée d'un homme tout à fait noble, c'est-à-dire par le cœur encore plus que par le blason, sensible aux souffrances de la condition humaine à tous les degrés, surtout en bas, et s'étant fait, comme M. Ratisbonne l'a si bien dit, « une muse de la Pitié. » M. de Vigny n'a pas seulement la pitié qui assiste, il a celle qui honore le malheureux. C'est la plus grande marque, à mon avis, de la vraie compatissance, le plus bel hommage qui puisse être rendu à l'égalité que Dieu a faite. L'auteur des *Destinées* tend la main aux hommes, non pour les secourir seulement, mais pour les relever. Il a une compassion fortifiante. S'il a pitié des anges tombés aux bras des démons, et s'il a écrit pour ces idéales douleurs un vrai chef-d'œuvre, Eloa, il n'en ressent pas moins ces souffrances plus palpables qui composent l'existence du soldat dans nos armées modernes, et il a voulu en tracer la peinture sans rien cacher de ce qu'il a vu. Il a cherché le cœur de l'homme sous l'uniforme militaire. Il l'a montré palpitant et contraint sous la discipline, « ce masque de fer, dit-il, sur un noble visage, ce cachot de pierre renfermant un prisonnier royal... » Mais dans de vieux troupiers il a trouvé des types de sensibilité touchante. Avec des héros, il a refait des hommes.

M. de Vigny n'est pas revenu à ses modèles d'autrefois dans son nouveau livre. On ne trouve dans le livre des *Destinées* ni anges déchus, ni soldats sensibles, ni poëtes découragés, à moins que ce ne soit par instants l'auteur lui-même ; mais les malheureux y abondent ; je dirai presque que le malheur est partout dans ce livre, sous toutes les formes, ciel ou terre, Providence ou destin, planteur ou sauvage, solitude ou joie mondaine ; il est au bal avec *Wanda*, comme dans le bois avec *le Loup* traqué par les chasseurs ; il est sur le trône de Dieu comme sur celui du roi, sur la cime que couronne l'olivier biblique comme sur la voie banale où le joueur de flûte implore le passant.

Un jour, en effet, le poëte rencontre un mendiant au pied d'un arbre, ajustant sa flûte et commençant tristement sa journée de misère. Il l'aborde. L'homme lui raconte sa vie : il a lutté en vain contre sa destinée, il a tout essayé, il n'a réussi à rien : il est un pauvre d'esprit...

Je gémis, disait-il, d'avoir une pauvre âme
Faible autant que serait l'âme de quelque femme,
Qui ne peut accomplir ce qu'elle a commencé
Et s'abat au départ sur tout chemin tracé.
L'idée à l'horizon est à peine entrevue,
Que sa lumière écrase et fait ployer ma vue...
. . . . . .
— Et le rayon me trouble et la voix m'étourdit,
Et je demeure aveugle et je me sens maudit.

— Non, criai-je en prenant ses deux mains dans les miennes.
Ni dans les grandes lois des croyances anciennes,
Ni dans nos dogmes froids, forgés à l'atelier,
Entre le banc du maître et ceux de l'écolier,
Ces faux Athéniens dépourvus d'atticisme,
Qui nous soufflent aux yeux des bulles de sophisme,
N'ont découvert un mot par qui fût condamné
L'homme aveuglé d'esprit plus que l'aveugle-né !
. . . . . .
J'aime, autant que le fort, le faible courageux
Qui lance un bras débile en des flots orageux,

De la glace d'un lac plonge dans la fournaise,
Et d'un volcan profond va tourmenter la braise.
Ce Sisyphe éternel est beau, seul, tout meurtri,
Brûlé, précipité, sans jeter un seul cri,
Et n'avouant jamais qu'il saigne et qu'il succombe
A toujours ramasser son rocher qui retombe.

Si, plus haut parvenus, de glorieux esprits
Vous dédaignent jamais, méprisez leurs mépris;
Car ce sommet de tout, dominant toute gloire,
Ils n'y sont pas, ainsi que l'œil pourrait le croire.
On n'est jamais en haut. Les forts, devant leur pas,
Trouvent un nouveau mont inaperçu d'en bas.
Tel que l'on croit complet et maître en toute chose,
Ne dit pas les savoirs qu'à tort on lui suppose,
Et qu'il est tel grand but qu'en vain il entreprit...
— Tout homme a vu le mur qui borne son esprit.

Le poëte continue sur ce ton, avec beaucoup d'ardeur et un peu d'obscurité, son homélie charitable; il finit par dire un mot de l'âme, qui doit reprendre un jour,

. . . . Dans l'idéal bonheur,
La sainte égalité des esprits du Seigneur.
Le pauvre alors rougit d'une joie imprévue,
Et contempla sa flûte avec une autre vue;
Puis, me connaissant mieux, sans craindre mon aspect,
Il la baisa deux fois en signe de respect,
Et joua, pour quitter ses airs anciens et tristes,
Ce *Salve Regina* que chantent les Trappistes.
Son regard attendri paraissait inspiré,
La note était plus juste et le souffle assuré.

J'aime cette pièce en dépit de sa forme un peu tendue. J'aime cette joie du pauvre consolé par le riche, ce bonheur imprévu, cette voix qui le relève, cette morale qui l'encourage. La note est parfois juste, encore bien que l'effort s'y montre; elle est touchante par l'accent. Touchez-moi, je vous fais grâce de ma critique.

Au fait, le poëte doit sentir, la poésie doit émouvoir; elle est un art, le plus grand de tous. « Qui entraîne les

hommes, si ce n'est l'émotion? Qui enfante l'émotion, si ce n'est l'art? Et qui enseigne l'art, si ce n'est Dieu lui-même? Car le poëte n'a point de maître, et toutes les sciences sont apprises, hors la sienne...» Homère parle ainsi (dans *Stello*), du haut de son trône d'or, au philosophe Platon, qui vient lui lire, un peu innocemment, son chapitre contre les poëtes. Homère en parle bien à son aise. Le génie fait les poëtes, ou, pour mieux dire, il les commence; la science, l'étude, le travail, la longue patience, qui est une des formes du génie, les achèvent. On n'est pas poëte sans être écrivain; et quel mortel privilégié a jamais reçu du ciel le don d'écrire des pages immortelles sans y avoir employé tout l'effort de son intelligence, sans y avoir tendu pour ainsi dire toutes les fibres de son cœur! M. de Vigny a eu ce mérite toute sa vie. Il a été laborieux avec éclat, scrupuleux avec succès. Il a réussi, comme on l'a si bien dit, « sans se gaspiller ni s'abaisser. » Si d'autres ont élevé des monuments d'un aspect plus grandiose, personne n'en a construit, sur un terrain volontairement limité, de plus solides. L'auteur d'*Eloa* ne s'est jamais produit en public qu'avec une élite de ses pensées, cortége brillant et sévère. Il s'est noblement baissé pour tendre la main aux malheureux et aux faibles. C'était encore s'élever. Son dernier volume a, par instants, ce caractère. C'est là surtout ce que j'en aime, et j'aime aussi l'occasion qui m'a été offerte de jeter sur une tombe illustre quelques fleurs d'un jour.

IV

Un don Quichotte anglais[1].

— 17 mars 1863. —

Il y aurait un très-agréable chapitre d'histoire littéraire à écrire, celui des livres composés en plein loisir de leurs auteurs, pour l'occupation des heures dérobées au monde, aux affaires et au plaisir, sans grande prétention de publicité, sans souci de renommée bruyante, dans l'unique but de satisfaire une aptitude sérieuse et un goût éclairé. On appellerait cela peut-être *la littérature des gens du monde;* mais ce titre en dirait trop ou trop peu. Combien de ces lettrés discrets qui ne mettent pas le pied dans un salon? combien de littérateurs de profession qui sont hommes du monde? Et puis, une fois chez le libraire et livrés à la circulation, à quelle marque de fabrique distinguer l'œuvre du littérateur de celle de l'amateur? Tous les écrivains sont égaux devant la critique. Tout livre qui est mis en vente est justiciable du public, fût-il de prince ou d'empereur. Les lettrés et les érudits, simples amateurs, ont, à la vérité, la ressource de distribuer leurs écrits au lieu de les vendre; mais nous voyons que c'est un privilége dont en général ils n'usent pas, et ils ont raison. Un livre peut ne

[1] *Mémoires d'Édouard lord Herbert de Cherbury*, traduits (pour la première fois) en français par le comte de Baillon, — Un vol. in-4. Paris, Techener, 1863.

pas prétendre à faire grand bruit; il ne vit que par la publicité. On ne lit en général que ce qu'on achète et ce que tout le monde peut lire. L'esprit n'a pas l'égoïsme du cœur et des sens. Il jouit de ce qu'il partage largement. Il aime à donner et à recevoir. La lecture n'est jamais un plaisir vraiment solitaire, parce qu'il est naturel à l'intelligence humaine d'aimer à répandre l'instruction qu'elle en a reçue et jusqu'à l'émotion qu'elle lui doit. Voilà pourquoi les amateurs font bien de mettre leurs écrits en vente quand ils sont bons, et même... j'allais dire, quand ils sont mauvais. Mais comment supposer qu'on donne au public un mauvais ouvrage, quand on n'y est pas obligé? « Il est si facile, disait un plaisant qui avait assisté à une représentation d'amateurs, de ne pas faire une tragédie en cinq actes et en vers! » En effet, rien n'est plus commode.

J'ai là sous les yeux un assez grand nombre de ces ouvrages, nés d'un loisir intelligent, qui auraient mérité d'être mis dans le fameux catalogue d'Horace Walpole[1]. Nobles ou non, les auteurs de ces livres sont tous des gens du monde, n'écrivant que pour leur plaisir, quelquefois pour le nôtre. Aujourd'hui, je voudrais parler seulement de la traduction qui vient d'être faite, pour la première fois, par M. le comte de Baillon, des *Mémoires de lord Herbert de Cherbury*, ambassadeur en France sous Louis XIII. Horace Walpole n'aurait pas refusé au traducteur une place qu'il avait déjà donnée à l'auteur original. Walpole avait fait plus : on sait que c'est lui qui imprima, avant tous les autres, dans sa célèbre imprimerie de Strawberry-Hill, en 1764, *la Vie d'Édouard lord Herbert*[2], qu'il se donna même le plaisir de caractériser assez mali-

[1] *Catalogue of the royal and noble authors.* Edit. de Park, 1806. Cinq volumes.

[2] *The Life of Edward lord Herbert of Cherbury*, written by himself.

cieusement dans un avant-propos de quelques pages. Je n'avais qu'un souvenir assez vague de cette autobiographie aristocratique, que la traduction qui vient d'en être faite a très-utilement rajeunie pour le public français. Le livre, publié sous les auspices d'un riche amateur des beaux-arts et des bons livres, a été illustré de frontispices d'un travail exquis par Jacquemard. Ajoutons qu'il est tiré à un très-petit nombre d'exemplaires et qu'il coûte fort cher. Les vrais bibliophiles aiment à se faire entre eux de ces galanteries dispendieuses; ils se savent gré de mettre hors de la portée de toutes les bourses les curiosités qu'ils se réservent, quoi qu'il leur en coûte. Quant à moi, je ne voudrais passer de pareilles fantaisies aux curieux exclusifs et jaloux qu'à une condition : c'est qu'après avoir donné une première édition aux amateurs, on en donnerait une autre pour tout le monde.

Ce livre au surplus (ne parlons plus de la forme, mais du fond) est charmant et amusant entre tous. Horace Walpole l'a qualifié d'un mot : « Cette vie de Platon, dit-il, n'est que l'histoire de Don Quichotte. » Vous me demanderez ce que Platon avait à faire dans le jugement porté sur lord Herbert. C'est que lord Herbert, au moment où Walpole écrivait, et quoiqu'on ne lût plus ses ouvrages philosophiques, était encore plus connu pour les livres qu'il avait laissés que pour les missions qu'il avait pu remplir et pour le rôle qu'il avait joué comme militaire, comme politique et comme diplomate. A ces trois titres, et à ne juger lord Édouard que sur son propre témoignage, Walpole a raison : c'est un Don Quichotte. Sa vie active n'a aucun rapport avec ses principes. Il y a un philosophe dans ses livres; il y a un matamore sous son harnais de guerre et sous son manteau de cour [1].

[1] Voir son portrait en pied par J. Oliver, en tête de l'édition de 1764, et d'après un dessin de lady Lucy Clive, dans celle de 1826.

Un matamore, il faut s'entendre. Le mot n'est guère anglais. Lord Herbert est un Anglais pur sang ; et si c'est presque toujours l'épée au poing qu'il vous recherche, c'est sans forfanterie, sans tapage, sans éclats de voix, et avec toutes les marques de la plus sincère conscience de son droit. Un jour, c'était quelque temps après la mort de la grande Élisabeth, lord Herbert est fait chevalier du Bain par Jacques Ier. Il avait vingt ans à peine, étant né en 1583. Il prête le serment d'usage, un vrai serment, non d'ivrogne, mais de chevalier errant, par lequel il met son épée au service des dames et damoiselles « qui pourraient être atteintes dans leur honneur », sans parler de quelques autres engagements non moins surannés. Ce serment, lord Herbert l'a tenu toute sa vie ; et aussi est-il toujours prêt à mettre flamberge au vent pour le service des jeunes patriciennes qui ont perdu leur éventail ou laissé tomber leur fontange; témoin ce jour où il reprit si vivement à un jeune Français, dans la prairie de Mello, le nœud de rubans de mademoiselle de Ventadour, et cet autre jour où il crut devoir s'attaquer à un gentilhomme écossais, coupable d'un larcin du même genre envers une fille d'honneur de la reine (Anne) à Greenwich. « J'allai à ce gentilhomme, et je l'abordai de la manière la plus courtoise... Il refusa de rendre le ruban. *Je le pris alors par le cou*, et je l'avais presque terrassé quand on vint nous séparer... » A la suite de cette scène, offre de combat, rendez-vous près de Hyde-Park. Mais la rencontre est empêchée par les lords du conseil. Malgré tout, ajoute l'honnête écrivain, « on pourra voir par là combien j'ai tenu strictement mon serment de chevalerie. »

Soit ; tirer l'épée pour une fontange, cela est classique en fait de galanterie. Prendre les gens par le cou est un procédé un peu britannique. Je doute que ce genre de redressement fût prévu dans le serment des chevaliers du Bain.

Est-ce aussi comme chevalier du Bain que lord Herbert se refuse absolument à faire naufrage, par un gros temps, sur la jetée de Douvres, et qu'il se jette le premier, l'épée à la main, dans la barque de sauvetage, jurant de percer d'outre en outre quiconque y voudrait entrer avant lui? Ah ! vaillant et généreux Don Quichotte d'Espagne, vous avez plus d'une fois brisé votre lance, éreinté votre cheval et bosselé votre écu dans des entreprises chimériques ; mais si vous aviez tiré l'épée pendant le naufrage de Douvres, c'eût été pour protéger les enfants, les femmes, tous les faibles ; eux sauvés, et l'épée au fourreau, vous auriez sauté le dernier.

Ce qui caractérise le don-quichottisme anglais de lord Herbert, c'est de se croire toujours offensé. « Je fis appeler le capitaine Vaughan, que *je croyais* avoir offensé ma sœur... » On dirait que Dieu l'offense en lui suscitant une mauvaise traversée et un naufrage. C'est l'offenser que de lui appliquer, quand il la viole, la loi d'un pays étranger. Soupçonné de tentative de recrutement à Lyon, pour le compte du duc de Savoie, il est arrêté, puis relâché faute de preuves suffisantes. Une fois libre, il envoie un cartel au gouverneur. Mais il y avait alors pour protéger les fonctionnaires publics contre les réclamations des particuliers, un article 75, comme aujourd'hui ; cette fois c'était justice. Lord Herbert en fut pour ses frais.

Peu chanceux comme recruteur de troupes, il ne fut guère plus heureux comme ambassadeur. Envoyé en cette qualité par Jacques Ier à la cour de Louis XIII, il eut affaire au duc de Luynes, et au moment du siége de Saint Jean-d'Angely, il tenta d'intervenir en faveur des Français réformés. Son entremise peu habile fut mal reçue. « Pardieu, monsieur, lui dit le duc, si vous n'étiez ambassadeur, je vous traiterais d'autre sorte. » Lord Herbert répliqua que s'il était ambassadeur, il était aussi gentilhomme,

et, mettant la main sur la garde de son épée : « Voici de quoi vous répondre, » dit-il, et il sortit à l'instant. Jusque-là, tout était bien. Nous ne sommes plus guère habitués à ces colères de diplomates. De nos jours un cartel d'ambassadeur ressemblerait trop à une déclaration de guerre. Malgré tout, l'impertinence de Luynes méritait la réplique de lord Herbert. Où le don Quichotte reparaît, c'est quand l'ambassadeur de Jacques Ier, de retour à Londres, a l'idée d'envoyer un trompette au ministre de Louis XIII pour lui offrir le combat. *Risum teneatis!* Sur ces entrefaites, le duc de Luynes vint à mourir. Lord Herbert perdit l'occasion d'un duel, sans avoir manqué celle d'un ridicule.

Ce ridicule est celui du temps, je le sais bien. Lord Herbert a du sang de bretteur dans les veines. Il dit d'un de ses frères : « Mon frère Richard, après avoir fait de fortes études, alla aux Pays-Bas où il *s'acquit une grande réputation* à la guerre et par ses duels nombreux, si bien que, grâce à ces deux moyens, il mourut couvert des cicatrices de vingt-quatre blessures[1]... ». Un de ses neveux, le fils aîné de sa sœur Françoise, « quoique fort jeune, écrit-il, se battit en plusieurs duels dans l'un desquels *il eut la chance* (*it was is fortune*) de tuer un des Lees, d'une grande famille du comté de Lancastre... » On chassait de race dans celle de lord Herbert. Aussi, avec quel soin relève-t-il tout ce qui peut fortifier en lui, par les exemples et les pratiques de l'étranger, ce goût de combats et d'aventures ! La France était alors la terre classique du duel. « Mon ami, disait M. d'Isancourt à un jeune page du connétable de Montmorency, qui voulait épouser sa nièce, il n'est pas encore temps de vous marier, et je vais vous dire ce que vous avez à faire : si vous voulez devenir honnête homme (c'est-

[1] ... *He carried, as I have been told, the scars of four-and-twenty wounds upon him to his grave...* La phrase anglaise a toute l'emphase du sentiment qui l'a dictée. (Edit. de 1826, p. 21.)

à-dire homme de bonne compagnie en langage du temps), *il vous faut d'abord tuer en combat singulier deux ou trois hommes ;* puis, vous vous marierez et vous aurez deux ou trois enfants ; c'est ainsi que par vous *le monde n'aura rien gagné ni perdu.* » — « Ce n'est pas M. d'Isancourt qui avait inventé cet étrange conseil, ajoute lord Herbert en son récit, mais il aurait pu au moins servir d'exemple pour la première partie, puisqu'il avait eu la chance de *faire très-bien* dans trois ou quatre rencontres... »

Lord Herbert eut un jour, au cercle de la reine Marguerite (la première femme de Henri IV), une surprise non moins étrange, s'il faut en croire la manière dont il la raconte :

« ..... Tout étant prêt pour le ballet, et chacun à sa place, j'étais moi-même à côté de la reine, dans l'attente de l'entrée des danseurs, lorsqu'on frappa à la porte plus bruyamment que, selon moi, la politesse ne le permettait ; un homme entra alors et j'entendis à l'instant murmurer parmi les dames : « C'est M. de Balagny. » Je vis aussitôt les dames et les demoiselles lui faire fête à l'envi et l'inviter à s'asseoir auprès d'elles, et, qui plus est, quand l'une l'avait eu un instant à ses côtés, l'autre s'écriait aussitôt : « Vous l'avez eu assez longtemps, à présent c'est à mon tour. » Quoique étonné de la hardiesse de ces démonstrations, je le fus encore davantage en voyant que ce personnage n'était que d'une beauté fort ordinaire : ses cheveux coupés très-courts grisonnaient déjà, son pourpoint était de haire, taillé sur sa chemise, et son haut-de-chausses d'un simple drap gris. Je demandai aux assistants qui il était ; on me répondit que c'était un des plus braves hommes du monde, *puisqu'il avait tué en duel huit ou neuf gentilshommes*, et que c'était pour cela que les dames le tenaient en si grande estime. Les femmes françaises affectionnent par-dessus tout

les braves et pensent qu'elles ne peuvent pas en aimer d'autres sans compromettre leur réputation. Ce gentilhomme, bien qu'il eût la tête presque grise, n'avait pas encore trente ans. »

M. de Baillon, qui n'a pas seulement rectifié avec soin l'orthographe des noms français, souvent défigurée dans le texte anglais, mais qui a enrichi de notes utiles la version qu'il nous a donnée[1], fait remarquer ici que ce sieur de Balagny (Damien de Montluc) fut tué en se battant avec Puymorin dans la rue des Petits-Champs... C'était mourir comme il avait vécu. Si lord Herbert mourut dans son lit, en 1648, à soixante-cinq ans, on ne peut pas dire que ce fut par sa faute. Il avait employé, à compromettre sa vie et souvent pour les causes les plus frivoles, toute sa jeunesse et son âge mûr. Il y avait en lui du duelliste de roman; il y avait aussi du « condottiere » italien. On le voit, tantôt au siége de Juliers avec les Anglais auxiliaires de l'armée des Pays-Bas, tantôt au service du duc de Savoie, qui lui donne commission pour le recrutement de quatre mille réformés du Languedoc. Comme diplomate, il n'avait guère paru préoccupé que de son point d'honneur personnel. Comme militaire, il ne vise guère qu'aux aventures qui peuvent le mettre en vue, et on dirait qu'il n'a autre chose à faire en ce monde qu'à justifier la seconde moitié de sa fameuse devise :

Me totum bonitas bonum suprema
Reddat : me intrepidum dabo vel ipse[2].

« Je pourrais, dit-il à propos du siége de Juliers, raconter plusieurs traits qui me concernent et qui se passèrent

[1] Je ne reprocherais à l'auteur de cette traduction que de l'avoir, par instant, trop abrégée.

[2] « Que la bonté divine me rende bon : je saurai bien me rendre intrépide. »

pendant ce siége, mais je m'en abstiens pour ne pas en tirer trop de vanité; *il me suffit* que William Crofts, maître ès arts et soldat lui-même, ait constaté dans son *Histoire des Pays-Bas* que c'est moi qui, *le premier de toutes les nations présentes*, traversai le fossé et sautai dans les remparts de la ville...»

Nous connaissons maintenant lord Herbert dans la partie de son rôle où il a le plus cherché à se faire connaître, en dépit de ses réticences qui ne déguisent rien et de sa modestie qui ressemblerait à de la vanité dans un autre. J'en dirai autant de ses aventures galantes. On n'était pas brave, au temps de lord Herbert, sans être galant, puisque la bravoure elle-même n'était qu'une des formes de la galanterie, l'aliment de ses ardeurs et la garantie de ses succès. On prêtait serment d'être fidèle, et on le gardait comme se gardent tous les serments de fidélité, en politique ou en amour; — mais, fidèle ou non, on était toujours prêt à se battre, même pour les femmes qu'on n'aimait plus : pour un chevalier du Bain, c'était le principal. Elle est étrange l'histoire des amours de lord Herbert, comme il la raconte. Sa discrétion vaut sa modestie. Je crois bien qu'il a aussi bonne intention d'être discret que d'être modeste. Mais si loin qu'on le chasse, le naturel est bon cavalier, il revient au galop. Lord Herbert avait été marié très-jeune, il avait alors quinze ans (1598); sa femme, la fille de sir William Herbert de Saint-Gillian, en avait vingt et un. A peine marié, on le ramène au collége. Il retourne à Oxford avec sa femme et sa mère; « et là, dit-il, possédant un préservatif légitime contre les passions auxquelles la jeunesse est naturellement sujette (*having a due remedy for that lasciviousness*...), je suivis mes études avec plus d'ardeur que jamais... » Chemin faisant, c'est-à-dire tout en continuant ses études jusqu'à l'âge de vingt et un ans, le jeune lord

(son père était mort depuis une dizaine d'années) assurait la perpétuité de son grand nom. Puis vint, dirai-je l'ennui, ou la satiété, ou la mésintelligence entre les époux? Des questions d'intérêt les divisèrent. L'aristocratique fille de Saint-Gillian, provoquée à un avancement d'hoirie en faveur de son fils, s'y refusa obstinément. Le mari prit congé d'elle et s'en alla sur le continent achever « son éducation. » Rendons-lui cependant justice : il a partout cette préoccupation d'études, de conversations instructives, de recherches archéologiques, cette curiosité d'artiste et d'érudit qui fait un si singulier contraste avec ce grand appétit de coups d'épée dont il est pourvu. A Mello, il profite des leçons du vieux connétable ; à Chantilly, il fait une étude d'architecture et de paysage. A Paris, il va visiter le grand érudit protestant Isaac Casaubon. Il apprend à jouer du luth et à dresser un cheval de guerre. Il se livre à l'astrologie politique, à la pharmacie et à l'anatomie du corps humain, science qu'il considère comme un sûr préservatif contre l'athéisme. Partout ailleurs, en Allemagne, en Italie, même souci d'instruction, même goût pour ce qui est nouveau, même ardeur de connaissances encyclopédiques. On croirait volontiers, en le lisant, que l'amour n'avait pu trouver sa place dans une vie si occupée, et lord Herbert voudrait bien nous le faire croire comme tant d'autres choses. Mais il a, sur les secrets d'amour, la discrétion des vaniteux. Il dit à peu près tout, croyant ne rien dire, ce qui est la façon la moins honnête de trahir un secret.

Il faut que nous sachions d'abord que le vaillant mari de miss Marie de Saint-Gillian était un des hommes les plus agréablement conformés de son temps, s'il faut en croire quelques détails assez singuliers qu'il nous a donnés sur sa personne :

« Je m'étais souvent pesé dans des balances avec des

hommes plus petits de toute la tête, et plus minces que moi, et je m'étais trouvé toujours plus léger qu'eux : c'est ce que sir John Davers et Richard Griffith, qui vivent encore, *pourraient attester*, car je me suis pesé avec eux. J'avais aussi et j'ai encore un pouls qui bat au sommet de ma tête. Il est également à la connaissance de mes valets de chambre que les chemises, les vestes et les autres vêtements que je porte près de la peau restent toujours d'une propreté telle qu'on pourrait difficilement le croire, et que mon haleine était d'une pureté extrême, avant que je me fusse mis à prendre du tabac, pour combattre certains rhumes dont je souffre souvent ; encore pendant longtemps mon haleine ne parut pas s'en ressentir. C'est à peine si j'ai jamais eu froid de ma vie, quoique sujet aux catarrhes plus que personne : j'écris tous ces détails pour ma postérité, sans cela ils ne mériteraient pas d'être mentionnés... »

De sa personne, lord Herbert ne nous dit pas davantage, et il le faudrait louer de sa réserve si nous ne lisions ailleurs, à propos de son portrait, des confidences telles que celle-ci :

« Ce ne fut pas seulement le comte de Dorset, mais encore une personne trop considérable pour que je la nomme ici, qui voulut avoir une copie (de mon portrait) de Larkin, et comme elle l'avait placée dans son cabinet (chose qui, je crois, ne s'était jamais faite), cette copie donna lieu, pour ceux qui l'y virent après la mort de cette personne, à plus de discours que je ne l'aurais désiré...

« ...Il y eut aussi une dame, l'épouse de sir John Ayres, qui, ayant trouvé moyen d'avoir une copie de mon portrait de Larkin, la donna au peintre Isaac Oliver, dans Blackfriars, pour qu'il lui en fît une répétition en miniature ; puis, après l'avoir fait entourer d'or et d'émail, elle *la por-*

tait au cou assez bas pour pouvoir la cacher dans son sein...

« ... *Entrant un jour dans sa chambre*, je la vis, à travers le rideau, *étendue sur son lit*, tenant d'une main une bougie et de l'autre un médaillon. J'avançai un peu brusquement, mais elle éteignit la lumière et cacha le médaillon. Curieux de voir ce qu'il représentait, je fis rallumer la bougie, et je reconnus que c'était mon portrait qu'elle regardait avec une ardeur et une passion que je n'aurais pu supposer, puisque aucun lien d'affection ne m'attachait à elle... »

Étrange confidence : cette femme qui met le portrait d'un beau jeune homme dans son sein, ce jeune homme qui entre dans la chambre à coucher de la dame et qui surprend le secret de cet amour ! Et puis rien ! Seulement le mari veut tuer celui qu'il soupçonne d'être l'amant de sa femme. Nous avons le récit de scènes sanglantes où lord Herbert se complaît et où il déploie d'ailleurs un courage très-supérieur à sa discrétion. Mais passons sur cette grande et romanesque aventure ; passons sur d'autres confidences relatives à « des dames du plus haut rang » qui envoient dire à notre héros de se présenter chez elles et auxquelles il n'obéit, dit-il, que par convenance ; oublions même cette belle personne, « la plus belle de son époque, » pour laquelle le galant chevalier professe la plus vive affection payée du plus juste retour ; ne parlons pas de la princesse de Conti, qui vient passer deux ou trois heures auprès de son lit pendant la convalescence d'une fièvre qu'il eut à Paris... Il n'y a pas dans tout cela de quoi déshonorer un chevalier du Bain, même si sa femme le regrette et l'attend, sans beaucoup d'espoir, dans son château solitaire de Montgomery. Lord Herbert a réponse à tout : « Comme ma femme avait refusé de m'accompagner (sur le con-

tinent) et que les tentations ont été grandes et nombreuses, j'espère que mes fautes me seront pardonnées... »

Il est difficile de juger, après deux siècles, une querelle de ménage. Est-ce la femme qui devait suivre le mari? était-ce le mari qui devait rester avec la femme? Lord Herbert avait au dehors de beaux emplois qui pouvaient flatter la vanité de la dédaigneuse fille des Saint-Gillian. Lady Herbert avait de grands domaines qui pouvaient satisfaire aux goûts de représentation de son mari. Ils vécurent loin l'un de l'autre, faute de s'entendre ou faute de s'aimer, ce qui est la même chose.

Et maintenant, après avoir signalé dans le descendant des Herbert tant de défauts de sa nature, de sa race et de son temps, j'aurais aimé, si l'espace ne me manquait, relever en lui une qualité rare, même en Angleterre, cette vieille nourrice des esprits libres. Il était une âme libérale et un esprit fort, dans le bon sens du mot. S'il avait, dans la vie publique, le fanatisme outré du point d'honneur et l'absurde religion d'un serment de parade, ridicule débris d'un temps disparu, l'homme se retrouvait dans la solitude et le philosophe convaincu remplaçait le gentilhomme aventureux. Je n'ai pas à parler ici de son fameux livre : *de Veritate prout distinguitur a Revelatione*. Le titre seul annonçait l'audace de la tentative, et lord Herbert n'en parle d'ailleurs dans sa biographie que pour se prévaloir de l'approbation de Grotius. *Sub judice lis est*. Au lieu d'une controverse qui, à propos de lui, fatiguerait tout le monde, j'aime mieux citer un dernier trait où ce don-quichottisme indélébile de notre libre penseur se trahit par un dernier signe, qui n'est pas le moins plaisant de tous. Le confesseur de Louis XIII, le père Seguirand, prêchant sur le pardon des offenses, avait fini par dire (c'était bien encore l'esprit du temps) : « Nous devons pardonner à nos ennemis, mais non à ceux de Dieu,

comme sont les hérétiques, et particulièrement ceux de la religion... » Lord Herbert, alors ambassadeur à la cour de France, se plaignit à la reine-mère. La reine avertit le jésuite, qui fit faire des menaces injurieuses au ministre anglais. « Je lui fis répondre, c'est lord Herbert qui parle, qu'il n'y avait dans toute la France *qu'un moine ou qu'une femme qui pussent oser me faire tenir un pareil message...* » Ainsi gentilshommes anglo-saxons ou français, généraux de Maurice ou de Louis XIII, ministres du roi de France ou pages de la reine, soldats en campagne ou matelots de la Manche, laïques ou prêtres, tous avaient eu affaire avec le serment de lord Herbert. Tous avaient vu, ne fût-ce qu'en effigie, la pointe de son épée.

Mais, ô faiblesse des esprits forts, pusillanimité des braves, superstition des incrédules!... « Un jour d'été, raconte notre chevalier, comme je restais plongé dans mes incertitudes (il s'agissait de la publication de son fameux livre), pendant que la fenêtre de ma chambre était ouverte au midi, avec un soleil brillant et sans un souffle d'air, je pris mon livre : *de Veritate*, et, tombant à genoux, je fis cette prière : « O toi, Dieu éternel, auteur de la lumière qui brille en ce moment sur moi, toi qui illumines le fond de nos âmes, j'adjure ta bonté infinie de pardonner à la plus audacieuse requête que puisse t'adresser un pécheur. Je ne suis pas assez éclairé pour savoir si je dois publier ce livre ; s'il peut contribuer à ta gloire, je te conjure de m'accorder un signe venant du ciel ; si tu me le refuses, je suis résolu à le supprimer... » J'avais à peine achevé ces mots, qu'il descendit des cieux un bruit éclatant, mais harmonieux, et qui n'avait rien de terrestre : ma prière était exaucée et j'eus une telle joie d'avoir obtenu ce signe d'en haut, que je me décidai à faire imprimer mon livre. Bien que ce récit puisse sembler étrange, je proteste devant le Dieu éternel *que c'est la pure vérité;* la superstition dans cette

circonstance n'a pu égarer mon jugement, puisque j'ai entendu distinctement ce bruit, et que, dans le plus beau ciel sans nuages que j'aie jamais vu, je suis certain d'avoir reconnu la place d'où il venait... »

Habemus confitentem! lord Herbert peut nous dire maintenant tout ce qu'il voudra. Il est plus loin du poëme de Lucrèce que du catéchisme, plus près de Pascal que de Spinosa.

V

Le général d'Houdetot.

— 27 octobre 1866. —

On annonçait, il y a peu de jours, la mort du comte d'Houdetot, général de division, ancien aide de camp du roi Louis-Philippe. Mort dans son lit, à soixante-dix-sept ans, le général d'Houdetot avait eu la singulière fortune, étant encore dans l'âge où on étudie à l'école, d'assister à la bataille de Trafalgar et l'honneur d'y être blessé grièvement, sur *l'Algésiras*, auprès de l'amiral Magon, qui y fut tué.

Charles-Isle-de-France, comte de Houdetot, de l'ancienne famille de ce nom, illustre dans l'histoire de la Normandie, était né le 6 juillet 1789, la grande année ! Son père (César-Louis-Marie) commandait à l'île de France. Il eut l'idée de donner à son fils, qui venait d'y naître, le nom que l'île elle-même devait bientôt perdre. La colonie fut sa marraine. France d'Houdetot garda le nom ; nous venons de voir qu'à peine âgé de seize ans, il le portait déjà avec honneur.

Il avait été destiné à la marine. Rentré en France avec sa famille sous le Consulat et placé d'abord au Prytanée, il en sortit bientôt pour suivre la carrière de son choix. Par vocation, il était marin. Aussi quand *l'Algésiras*, tombé un moment au pouvoir de l'ennemi après la mort du vaillant amiral, fut reconquis par son équipage sur les Anglais qui l'avaient pris, et qu'il vint s'échouer, vainqueur et mutilé, dans la vase du port de Cadix, France d'Houdetot ne

sentait plus sa blessure. Il ne s'en releva pourtant que longtemps après, mais pour entrer dans l'armée de terre, dont l'activité plus entraînante et l'avenir alors plus brillant convenaient mieux à sa vive et impétueuse jeunesse.

D'Houdetot était ce que le général Marbot, dans un livre célèbre, appelle brave *par nature*. « Non-seulement, écrit Marbot, je suis persuadé qu'il existe des *braves de nature*, qui ne fuient pas les dangers, lors même qu'aucun intérêt ou aucune passion ne les forcent à les braver; mais je suis convaincu qu'il est des individus qui *recherchent* le péril et goûtent, en exposant leur vie, ce charme *indéfinissable* que certains joueurs (qui ne jouent pas par avarice) trouvent à exposer journellement leur fortune[1]. » D'Houdetot était un de ces joueurs héroïques, j'entends qu'il jouait sa vie en toute rencontre avec une sorte de joie intrépide, nullement provocant ou vantard quant aux personnes, volontiers railleur envers le danger et traitant de haut la mort, comme l'humble servante du hasard. C'est ce caractère qu'il a montré pendant toutes les épreuves militaires de sa longue vie. Très-moderne par les opinions et les idées, il avait l'entrain et l'élan des preux de sa race. En remontant aux croisades, on trouvait un Jean, sire de Houdetot, qui suivait à Jérusalem, en 1034, Robert le Magnifique, duc de Normandie. Une longue suite d'aïeux, sénéchaux, maîtres des arbalétriers, écuyers des rois, lieutenants généraux, avaient maintenu pendant des siècles, de père en fils, le renom de la famille. Le père du général qui vient de mourir avait servi comme volontaire sous le grand Frédéric, et pris part, comme maréchal de camp, aux glorieuses

[1] *Remarques critiques* sur l'ouvrage de M. le lieutenant général Rogniat, intitulé : *Considérations sur l'art de la guerre*, par le colonel Marbot (Paris, 1820). On sait l'illustre mention qu'obtint plus tard, dans le testament de l'Empereur, le livre qui avait si vivement réfuté le général.

campagnes du bailli de Suffren contre les Anglais. De ses trois frères, plus jeunes que lui, deux avaient été tués devant l'ennemi, l'un sous Lérida en 1810, l'autre à la bataille de Leipsick. France d'Houdetot joignait, à cette bravoure traditionnelle, un instinct tout moderne des principes de la grande guerre, un esprit observateur et inventif, des qualités qui s'excluent souvent et qui en lui s'accordaient, en dépit d'une certaine mobilité apparente. On sait qu'il avait concouru par ses conseils à la formation des chasseurs à pied, dont la création, due à l'initiative du duc d'Orléans, avait introduit comme une arme nouvelle dans notre organisation militaire. Il était spirituel et au fond très-réfléchi, très-préoccupé d'inventions techniques relatives à son métier, et aussi ardent à les réaliser qu'à les concevoir : ce qui n'était pas peu dire.

L'ardeur, en effet, mêlée d'une dose d'imprévoyance presque toujours heureuse, était le fond de sa nature. Entré au service de l'armée de terre, en 1809, pour faire les campagnes d'Autriche et d'Allemagne comme lieutenant au 1er régiment de chasseurs à cheval que commandait le colonel Méda, si fameux par le coup de pistolet tiré contre Robespierre ; — capitaine adjoint à l'état-major de la Grande-Armée en 1812 ; aide de camp du prince d'Eckmühl en 1813, il a eu presque partout, en outre de la plus énergique exactitude dans le service, ce que la langue militaire appelle des « actions d'éclat ; » le mot est bien français, comme la chose. D'Houdetot ne cherchait pas l'éclat et ne visait pas à l'effet. Il était dans sa nature de donner, presque involontairement, aux manifestations de son courage et aux entraînements de son audace, une sorte de relief original et saisissant. Tout le monde a lu, dans le dix-huitième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, le beau récit de la résistance du maréchal Davout derrière les remparts de Hambourg. D'Houdetot y servait

sous ce chef illustre. Un jour, le maréchal eut besoin de faire porter un ordre au commandant d'une division française qui opérait sur les derrières de l'ennemi. Pour que cet ordre eût son effet, il fallait traverser l'armée assiégeante sur le champ de bataille même où nos troupes étaient engagées. Quoiqu'il ne fût pas trop avare de la vie des hommes, quand le service en exigeait le sacrifice, le maréchal n'osait donner impérativement une telle mission; il n'en exprimait que le désir. D'Houdetot s'offrit. Il partit, escorté de deux ordonnances. Arrivé en vue de l'ennemi, il leur commande de s'arrêter, leur donnant pour consigne de le suivre attentivement des yeux, et, s'ils le voient tomber, de rentrer dans la place pour avertir le maréchal. Cela fait, il s'élance à travers les feux qui se croisent contre lui sur toute la ligne; aucun ne l'atteint. Quelques minutes après, il arrivait sain et sauf, son ordre en poche, dans les rangs français.

Le général Marbot avait été, en 1809, avant la bataille d'Essling, le héros d'une aventure plus périlleuse encore, mais qui se rapporte en un point à celle-ci. Il s'agissait de traverser, la nuit, à l'insu de l'ennemi, par un temps affreux, le Danube débordé, de faire un prisonnier sur la rive gauche couverte d'avant-postes autrichiens et de le ramener au quartier général. Marbot en ramena trois. Ce n'est pas ici le lieu de rapporter les incidents de ce prodigieux coup de main que le général se plaisait à raconter lui-même, et très-simplement, à ses amis. Ce que je veux faire remarquer, c'est que Napoléon à Moëk, comme Davout à Hambourg, pouvant donner un ordre, se contenta d'exprimer un désir.. C'était bien plus; et aussi l'empereur en 1809 et le maréchal en 1813 furent-ils servis en conséquence.

Une autre fois, c'était en 1840, à l'attaque du col de Mouzaïa, sous le commandement du prince royal; d'Houdetot était depuis quatre ans général; il avait une brigade

admirable, composée du 1er régiment de chasseurs à pied, des zouaves avec la Moricière, du 23e de ligne avec Gueswiller; le 2e léger était chargé d'attaquer de flanc, sous les ordres de Changarnier. Le général d'Houdetot avait alors pour aide de camp un simple capitaine, Mac-Mahon, le duc de Magenta d'aujourd'hui. Quels noms ! quels hommes ! et comme la France aimait le retentissement de ces beaux faits d'armes qui, sans troubler la paix du monde, achevaient la conquête de sa colonie et exerçaient si utilement la constance de son armée? Le roi Louis-Philippe avait fait placer, au musée de Versailles, des tables de bronze où avaient été inscrits les noms de tous nos généraux tués sur le champ de bataille. Au moment de monter à l'assaut du col de Mouzaïa, sur l'ordre que venait de lui en donner le duc d'Orléans, présent à l'attaque, d'Houdetot, faisant allusion à ces tableaux d'honneur, glorieuses amorces offertes à l'émulation de l'armée : « Monseigneur, s'écria-t-il en donnant le signal à ses soldats impatients, dans un quart d'heure je serai là-haut.... ou à Versailles ! » L'homme est là tout entier, avec son entrain chevaleresque, sa bonne humeur héroïque, sa flamme et son esprit.

Le général d'Houdetot était vraiment un homme d'esprit, de l'esprit le plus aimable, le plus original, le plus imprévu. Il aimait le paradoxe partout où le bon sens lui semblait l'ennemi du sens commun; ce qui n'est pas si rare qu'on le croit. Il se plaisait à la controverse, plutôt pour l'innocent succès de sa malice que pour le triomphe de son opinion, qui n'était ni intolérante ni excessive. Il avait de la lecture, de naturelles relations dans les sociétés les plus choisies, des amis dans toutes les écoles littéraires. Je crois même qu'il avait été un instant membre de quelque cénacle romantique. Un de ses frères, le dernier survivant, est un écrivain spirituel et estimé. Un autre, son aîné, était membre de l'Institut, et il lui était arrivé, étant

préfet du Calvados après la seconde Restauration, lui, fils d'un ancien volontaire de Frédéric, d'avoir maille à partir avec les Prussiens qui s'en allaient un peu brutalement en recette dans son département. Ayant voulu leur résister, le préfet fut mis par eux aux arrêts dans son hôtel, et il ne fallut rien moins que l'intervention de Louis XVIII pour le délivrer. Ce frère aîné du général d'Houdetot, membre de l'Académie des beaux-arts, mort quelques années avant lui, était doué du goût le plus délicat. Une de ses sœurs avait épousé un de ces hommes qu'une vie entière, remplie d'éminents services et d'œuvres supérieures, met au-dessus de l'éloge, M. de Barante. Madame d'Arbouville était sa nièce. Parmi tant d'esprits remarquables, France d'Houdetot était en famille autant par l'intelligence que par le sang. Il avait d'ailleurs au plus haut degré cet agrément et cette sûreté dans les relations sociales qui distinguaient la célèbre amie de Jean-Jacques Rousseau, la comtesse d'Houdetot, sa grand'mère. « Elle avoit l'esprit très-naturel et très-agréable, écrit Rousseau ; la gaieté, l'étourderie et la naïveté s'y marioient heureusement ; elle abondoit en saillies charmantes qu'elle ne recherchoit point *et qui partoient quelquefois malgré elle*. (Ah ! que c'est bien lui !) Elle étoit surtout d'une telle sûreté dans le commerce, d'une telle fidélité dans la société, que ses ennemis mêmes n'avoient pas besoin de se cacher d'elle [1]... » Rousseau, qui a passé sa vie à combattre des ennemis imaginaires, suppose ici que madame d'Houdetot avait des ennemis. Soit ! son petit-fils, je l'affirme, n'en avait pas. Personne n'eût perdu son temps à haïr un tel homme, absolument incapable de mauvais sentiments ou même de ressentiments légitimes. Il avait l'âme fière et l'oubli facile. Il n'aurait pas souffert

[1] *Les Confessions*, liv. IX, IIe partie. (Tome XVIII, p. 295 de l'édition Dalibon.)

un outrage ; contre les sots et les envieux, il avait les représailles de l'esprit, la repartie toujours prête, et son intarissable gaieté.

Cette bonne humeur le suivait partout, dans les salons du monde, où elle plaisait fort, dans les cercles politiques, où elle était comme une arme légère aux mains d'un tirailleur ; car d'Houdetot ne s'était pas refusé l'émotion d'une lutte électorale : il était député. Mais c'est encore dans la vraie guerre que cette arme lui avait le plus servi. Et ici je demande la permission de céder un moment à des souvenirs de lecture qui ne sont pas tout à fait une digression dans un tel sujet. Tout le monde se rappelle ce 29e bulletin de la campagne de 1812, dans lequel Napoléon résumait, avec une sévérité si étrange contre les victimes, les malheurs de la retraite : « Ceux que la nature a créés supérieurs à tout, disait-il, *conservèrent leur gaieté et leurs manières ordinaires*, et ne virent dans de nouveaux périls que l'occasion d'une gloire nouvelle. » M. Villemain raconte, à ce propos, qu'ayant cru pouvoir, quelques semaines plus tard, faire allusion « à ce singulier éloge » devant M. de Narbonne, un des plus vieux aides de camp de l'Empereur et qui arrivait de Russie : « Ah ! dit-il amèrement, l'Empereur peut tout dire ; mais *gaieté* est bien fort ! » et il eut peine à cacher ses larmes[1]. J'ai lu ailleurs qu'un matin, pendant la marche des troupes vers la Bérésina, le comte Daru vit entrer chez lui Henri Beyle (l'écrivain Stendhal, depuis si célèbre, et alors attaché à l'intendance). Beyle était habillé avec soin et rasé de près. « Vous avez fait votre barbe, monsieur, lui dit son chef, vous êtes un homme de cœur. » Le comte Daru était un bon juge. Mais voici un troisième récit que je trouve dans les *Mémoires* du général

[1] Voir ce très-curieux récit, et bien d'autres, dans le tome Ier des *Souvenirs contemporains*, p. 238-239.

Mathieu Dumas, et qui, pour être tout différent, nous mène à une conclusion toute pareille : c'était à Gumbinen, sur le territoire prussien, après la retraite, hors des atteintes de l'ennemi ; le général Dumas déjeunait. « Je vis, écrit-il, entrer un homme vêtu d'une redingote brune ; il portait une longue barbe ; son visage était noirci et semblait brûlé; ses yeux étaient rouges et brillants... — Enfin, me voilà ! dit-il... Eh quoi ! général Dumas, vous ne me reconnaissez pas ? — Non, qui êtes-vous donc? — *Je suis l'arrière-garde de la Grande-Armée*, le maréchal Ney. J'ai tiré le dernier coup de fusil sur le pont de Krowno, j'ai jeté dans le Niémen la dernière de nos armes, et je suis venu jusqu'ici à travers les bois. »

Le général Dumas ajoute, avec une émotion qui n'est pas banale sous sa plume : « Je laisse à penser avec quel empressement respectueux nous accueillîmes le héros de la retraite de Russie[1] ! »

Que conclure de ces souvenirs, rapprochés de la théorie du général Marbot, sinon que le courage militaire prend des formes très-diverses suivant les caractères et les circonstances, et que si l'entrain, la gaieté, l'insouciance même sont parmi les signes de la vraie bravoure, la gravité devant les sérieuses épreuves du métier n'en est pas un témoignage moins incontestable. Turenne et Condé, Vauban et Luxembourg, Davout et Murat, Lannes et Drouot, autant de noms, autant de génies divers avec une source d'inspiration commune : un cœur de soldat. D'Houdetot, avec tout son mérite, était trop modeste pour accepter une place parmi ces noms illustres entre tous ; mais il était, militairement parlant, de la même famille, celle des plus braves. Qu'il ait fait sa barbe pendant la retraite de Russie ou qu'il ne l'ait pas

[1] *Souvenirs du lieutenant général comte Mathieu Dumas*, de 1770 1836. Tome III, p. 485.

faite, peu importe ; on l'avait vu et reconnu à sa brillante valeur aux combats de Mogilow, de Krasnoï, de Mojaïck. Il était de ceux qui prenaient avec bonne humeur et entrain les mauvaises chances de la guerre, de même qu'à la fortune prospère il ne montrait ni sot dédain ni fol enthousiasme.

Le roi Louis-Philippe le connaissait bien. Il l'avait pris pour son aide de camp dès 1824. Rentré en France après la reddition de Hambourg, d'Houdetot n'avait pas tardé en effet à reprendre du service. Il commandait un escadron dans les dragons du Calvados, en 1816 ; il suivait, quelques années plus tard, le maréchal de Lauriston en Espagne, où le duc d'Angoulême le nommait lieutenant-colonel pour sa belle conduite au siége de Pampelune. La Révolution de 1830 le trouva dans ce grade et le laissa dans la maison militaire du prince qu'elle avait fait roi. Le roi l'aimait pour les brillantes qualités qui l'avaient fait distinguer dans la profession des armes, et aussi ne manquait-il aucune occasion de leur donner un utile emploi. Il l'avait envoyé à Bône en 1832, quand il fallut reprendre la citadelle dont les Turcs s'étaient emparés. D'autres missions, toujours périlleuses, avaient souvent ramené d'Houdetot en Algérie jusqu'à l'époque où nous venons de le voir, à la tête d'une brigade, devant Mouzaïa, au moment de l'assaut.

Rendu à son service militaire auprès de la personne du roi, France d'Houdetot y retrouvait cette bienveillance qui avait cru l'honorer justement en l'envoyant au feu, mais qui l'attendait au retour. Il faut toujours plaire un peu, même aux meilleurs rois. D'Houdetot plaisait, sans trop y songer, étant le moins flatteur des hommes, quoiqu'il fût parmi les plus aimables. Quand le roi était au Tréport, c'est d'Houdetot qu'il préposait au commandement inoffensif de sa flottille de plaisance, en souvenir de Trafalgar. Quand la duchesse de Saint-Leu vint à Paris en 1831 avec son jeune fils, elle raconte elle-même (dans un fragment

touchant de ses Mémoires inédits) que ce fut M. d'Houdetot qui eut l'entremise délicate de ses relations avec la famille royale : « ... Lorsque je fus assise seule dans un appartement particulier (au Palais-Royal), M. d'Houdetot alla prévenir le roi. Le roi fut poli, gracieux même. Il me parla de l'exil de notre famille comme lui pesant sur le cœur... Il me témoigna ensuite tout le plaisir qu'il aurait à m'obliger... L'air de bonté, de distinction, de simplicité de la reine me plut extrêmement... Je lui racontai toutes mes angoisses pour le seul fils qui me restait... La reine me comprenait si bien, ainsi que sa sœur, et leur intérêt était si affectueux, que j'aurais pu me croire au milieu de ma famille[1]. » D'Houdetot avait montré beaucoup de circonspection délicate dans cette entremise entre les deux reines. Il n'y avait qu'à le laisser faire, en toute rencontre où c'était la courtoisie qui conseillait la mesure ; mais le zèle du service pouvait par instant l'entraîner trop loin. Un jour que le roi, après avoir passé une grande revue des troupes du camp de Compiègne, rentrait au palais, autour duquel s'était rassemblée une foule immense, ses aides de camp s'agitaient en avant de lui, à droite et à gauche, pour écarter ceux qui barraient le passage. Il le fallait bien, après toutes les tentatives régicides dont ce prince avait été l'objet. D'Houdetot, naturellement, était celui de tous qui se remuait le plus. Le roi lui fit de la main un signe amical, et, souriant, lui dit : « Vous oubliez la vieille chanson, mon cher général :

Ne dérangeons pas le monde,
Laissons chacun comme il est....

Une autre fois — c'était, je crois, dans une ville de la Normandie ; le roi y faisait son entrée à cheval — il aperçut, sur la muraille d'une des premières maisons du faubourg,

[1] *La reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre pendant l'année* 1831, p. 204, 205, 209. (Paris, 1834.)

un de ces emblèmes burlesques où sa noble figure était grossièrement travestie : « Tenez, dit-il en se penchant, avec un sourire, à l'oreille de son aide de camp d'Houdetot, nous avons eu beau venir en poste, *elles sont arrivées avant nous...* »

Je m'arrête ici; le général d'Houdetot n'a, je crois, rien écrit. L'écritoire ne l'attirait guère, et il faut le regretter. S'il avait écrit comme il parlait, il aurait pu laisser bien des pages agréables. Quelle histoire que la sienne qui commence à Trafalgar, traverse quatre ou cinq révolutions, le fait assister à presque toutes les grandes batailles de l'Empire : marin, cavalier, aide de camp, député, général sous le feu de l'ennemi, officier d'un roi près du trône, un de ses fidèles compagnons dans l'exil! Quelle vie, surtout quand on songe à ce que cette vive et expansive nature y a mis de sentiment, d'entrain, d'originalité, de passions généreuses, ce que le sort y a mêlé d'aventures! Et rien après, rien de sa main pour perpétuer son souvenir ailleurs que dans quelques âmes affectueuses! Ce n'est pas une telle lacune que j'ai voulu combler. Ce n'est pas non plus un portrait que j'ai voulu peindre, mais une simple esquisse, où ceux qui l'ont le plus connu puissent le reconnaître, où ceux qui ne l'ont jamais vu ou approché puissent l'aimer. Cœur tendre, âme délicate, dévouée sans intérêt, fidèle sans emphase, résignée sans effort, traitant la mauvaise fortune comme une perfide qui ne vaut pas un regret.

Tu peux me faire perdre, ô fortune ennemie!...

Mais, en bon joueur qu'il était, dans cette hasardeuse partie de la vie humaine, d'Houdetot n'a jamais cédé, au dépit égoïste des mauvaises chances, une seule minute de sa bonne humeur. Et quand la mort est venue, — non pas, hélas! celle qui donne une place à Versailles aux noms des généraux tués devant l'ennemi, mais la lente mort que le

vieillard voit approcher et dont il peut d'avance marquer l'heure, — quand cette pâle créancière est venue, réclamant sa dette [1], c'est encore le sourire sur les lèvres que France d'Houdetot l'a reçue, comme si elle fût arrivée au milieu d'une brillante escorte de cavaliers et dans l'enivrant éclair d'une bataille. Il lui a souri, si laide qu'elle fût. Il a été doux pour elle, si douce que lui fût encore la vie parmi tant d'affections intimes, de vieilles amitiés, de saintes camaraderies, de considération publique ! Il souffrait depuis plus d'un an d'une grave maladie qui lui rendait à peu près impossible toute alimentation substantielle. Il avait conservé pourtant son activité. On l'avait vu, il y a quelques mois à peine, empressé et attendri, aux obsèques de la sainte reine Marie-Amélie à Weybridge ; et, la veille de sa mort encore, il s'était promené dans le parc de Carlepont, où il était venu passer quelques jours chez la baronne de Villars, sa nièce. Malgré tout, il se mourait, ou plutôt il arrivait, presque sans souffrance, à ce que Fontenelle appèlait « une impossibilité de vivre. » L'estomac avait fini par se refuser à tout service. Aussi quand le moment fut venu de fermer les yeux : « C'est égal ! dit-il en riant à sa nièce, si on m'eût jamais dit que je mourrais de faim chez vous, je ne l'aurais pas cru... » C'était s'en tirer gaiement avec la mort. Mais la scène toute religieuse qui avait, peu d'instants auparavant, réuni autour du mourant sa famille et ses serviteurs, prouvait de reste que cette bonne humeur souriante avait pu s'allier, dans « une âme guerrière » (c'est le mot de Bossuet), aux pensées les plus sérieuses et aux plus mâles espérances.

[1] ... Debemur morti, nos nostraque ! (Horace.)

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

I. Marie-Thérèse et Marie-Antoinette. . . . . .
La Guerre de plume. 31

II. La Révolution, par M. Edgar Quinet :
I. Les Vraies réformes de 1789. 46
II. Impuissance de la Terreur. 58
III. Les Armées de la Terreur. 71
IV. De quelques contradictions de M. Quinet. 84

III. Sismondi, la comtesse d'Albany et madame de Staël. 100

IV. La nouvelle Correspondance de madame Swetchine :
I. La Dévotion et l'esprit moderne. 131
II. La Dévotion dans le monde. 144

DEUXIÈME PARTIE

DISCOURS ACADÉMIQUES

I. Discours de réception à l'Académie française. 157
II. Discours prononcé aux funérailles de M. Ponsard. . . . 190
III. Notice sur le comte Tanneguy-Duchâtel. 196

TROISIÈME PARTIE

LE MONDE, LE THÉATRE ET LE ROMAN

I. La Société et la comédie. 225
II. Un Plaidoyer devant l'échafaud 239